

TRENTE ET UNIÈME ANNÉE — N° 9244 — 40 PAGES — VENDREDI 4 OCTOBRE 1974

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 7 sch. ; Belgique, 9 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,50 kr. ; Espagne, 18 pes ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 ris ; Italie, 250 l. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 9 fr. ; Norvège, 3,50 kr. ; Pays-Bas, 0,75 fl. ; Portugal, 10 esc. ; Suède, 1,75 kr. ; Suisse, 0,88 fr. ; U.S.A., 75 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 30

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

Préavis de grève « générale et illimitée » à l'O.R.T.F.

LIRE PAGE 35

LA HAUSSE DE 5 % DES PRIX AYANT ÉTÉ APPROUVÉE

La Commission de Bruxelles fera pour le printemps l'inventaire de la politique agricole commune

Les ministres des affaires étrangères et de l'agriculture des Neuf sont parvenus, mercredi 2 octobre à Luxembourg, à un accord mettant fin au différend surgi entre eux à propos de la revalorisation des prix agricoles. La hausse de 5 % des prix garantis est effective à compter du 1er octobre.

En contrepartie, le conseil a accepté, comme le souhaitait Bonn, l'établissement, pour le printemps, d'un inventaire de la politique agricole commune. Ce bilan sera dressé par la Commission de Bruxelles et non pas les services gouvernementaux, comme le proposait l'Allemagne fédérale.

De notre correspondant

Luxembourg (Communautés européennes). — « *Beaucoup de bruit pour rien* », c'est le commentaire imédiat qui venait sur bien des lèvres, mercredi soir, après que le conseil des ministres fut parvenu, apparemment sans grandes difficultés, à mettre fin à la situation dangereuse créée par le refus du gouvernement fédéral de donner son aval à l'accord conclu, quelques jours plus tôt, par les ministres de l'agriculture.

Qui l'a emporté ? Ou, dit autrement, quels sont finalement les résultats de l'éclat provoqué, il y a une semaine, par le chancelier Schmidt ? La réponse n'est pas aussi évidente que pourraient le laisser croire les commentaires faits à l'issue de la réunion par les différents chefs de délégation.

M. Ertl, le ministre allemand de l'agriculture, n'a pas tort de faire observer que le Conseil a très attentivement tenu compte des réserves et préoccupations exprimées par son gouvernement. La résolution adoptée par le conseil (voir page 37) traite les points soulevés par l'Allemagne et donne des réponses qui, à première vue, correspondent à ce que souhaitait Bonn : il est indiqué que les prix de la campagne 75-76 seront fixés en tenant compte des hausses consenties ce mois d'octobre ; les Neuf affirment leur volonté de ne plus avoir recours à des aides nationales incompatibles avec le traité ; enfin et surtout ils décident d'établir « *un inventaire complet de la politique agricole commune* », laquelle, en bonne logique, devrait donner suite à des aménagements de la réglementation communautaire actuelle.

PHILIPPE LEMAITRE.

(Lire la suite page 37.)

POLYCHROMIE

Les ministres des affaires étrangères et de l'agriculture des Neuf ont fait tomber en douceur la fièvre dont souffrait la politique agricole commune depuis que le chancelier allemand avait refusé d'entériner le compromis laborieusement élaboré le 20 septembre. Le Marché commun peut *donc continuer à fonctionner* dans des conditions normales : rien n'est fondamentalement changé, même si les Neuf ont pris l'engagement de ne plus donner de coups de canif au traité, même s'ils ont décidé de procéder à un examen de conscience collectif.

Pourtant tout est loin d'être clair, et M. Chirac pourra peut-être parler bientôt d'un nouveau « malentendu ». Un exemple : le conseil des ministres a solennellement condamné les aides nationales allouées directement aux agriculteurs, parce qu'elles faussent les conditions de concurrence entre les exploitants et constituent une entorse au principe de l'unité des prix au sein du Marché commun. La France, qui, au mois de juillet dernier, a versé, sous certaines conditions, une subvention aux éleveurs de 200 francs par vache et de 100 francs par truie, se trouve directement visée.

Pourtant, les agriculteurs français, qui manifestent quasiment sans discontinuer depuis le printemps dernier, estiment que les aides incriminées et l'augmentation de 5 % des prix garantis européens sont insuffisantes pour maintenir leur pouvoir d'achat à son niveau de 1973. Ils demandent donc au gouvernement des compléments : une augmentation des crédits d'impôt de T.V.A., des conditions de prêt plus souples pour l'agriculture. Le premier ministre va prochainement en discuter avec eux dans le cadre de la conférence annuelle entre l'Etat et les syndicalistes.

Paradoxe ? Non, car ces aides ne tombent pas sous le coup de l'interdit communautaire, puisqu'il n'y a pas de politique fiscale et financière européenne. Et le gouvernement français peut difficilement refuser à ses cultivateurs et à ses éleveurs ce que Bonn accorde aux siens depuis 1969 sous une forme analogue.

En fait, la réalité nationale des Neuf est plus têtue que les accords solennels conclus en conseil des ministres. D'autant que des interprétations sensiblement divergentes sont déjà données de cet accord de Luxembourg. Pour Paris, l'essentiel tient « à la confirmation du paquet » de mesures « ficelé » le 20 septembre. Pour Londres, l'accord de Luxembourg constitue au contraire, comme pour Bonn, « le préambule à une renégociation de la politique agricole commune ».

En acceptant en principe d'établir au printemps prochain un bilan de la politique agricole commune, sous l'égide du collège bruxellois — et non des « sages » exclusivement allemands, — la France « décrispe » sa position. Mais elle se sent sûre de son fait : le bilan ne peut être que positif, estime-t-on à Paris, en soulignant les dépenses effarantes que devraient engager les partenaires européens s'ils achetaient leur alimentation sur le marché mondial.

L'Allemagne, les Pays-Bas et la Belgique désirent, chacun à sa façon, des réformes modérées qui éloigneraient le spectre des surplus de viande et de lait. La Commission de Bruxelles, vigilante gardienne des tablettes communautaires, fait ce qu'elle peut, au milieu de ces orientations divergentes, pour préserver l'« unité » entre les Neuf.

En différant l'heure du bilan et en repoussant l'idée d'une nouvelle conférence de Stresa, chargée de réviser les bases de la politique agricole commune, les Neuf ont simplement retardé l'échéance. Une « explication » sur la place de l'« Europe verte » dans la construction européenne est inévitable. Le drapeau déjà polychrome de l'unité entre les Neuf se teinte de nuances de plus en plus variées.

Après avoir obtenu un prêt d'un milliard de dollars de l'Arabie Saoudite

Le Japon s'oriente vers la signature d'accords directs avec les pays arabes

Confronté, lui aussi, à une inflation intérieure accélérée et au déficit extérieur provoqué par l'enchérissement des produits pétroliers, le Japon traverse une période difficile. Les prix de détail y ont augmenté de 25,4 % en un an et ceux de produits ou services indispensables viennent d'être fortement majorés : le riz de 31 %, le ticket de métro et d'autobus de 50 %. La légère baisse des prix de gros intervenue en septembre devrait donc s'amplifier pour entraîner une réelle détente.

Les perspectives sont plus encourageantes en ce qui concerne le financement du déficit extérieur. Le Japon vient en effet d'obtenir un prêt de 1 milliard de dollars de l'Arabie Saoudite ; celle-ci obtiendrait en contrepartie une participation importante dans une firme japonaise installée à l'étranger. Parallèlement le Japon semble s'orienter vers la conclusion d'accords directs avec les pays arabes producteurs de pétrole.

De notre correspondant

Tokyo. — Malgré la grande discrétion qui continue de régner dans les milieux officiels sur l'emprunt de 1 milliard de dollars fait par le Japon à l'Arabie Saoudite (*le Monde* du 19 septembre), certains renseignements ont filtré dans les milieux bancaires et financiers, montrant l'importance et l'intérêt de l'opération.

L'accord comporterait trois volets : le prêt de 1 milliard de « pétrodollars » par l'Arabie Saoudite au Japon ; le placement d'obligations de sociétés japonaises auprès des Arabes ; l'octroi par le Japon à l'Arabie Saoudite d'une participation dans une importante société japonaise installée à l'étranger, dont le nom est encore gardé secret. Les documents entérinant l'accord ont été échangés, selon les sources gouvernementales japonaises, le 16 septembre.

Au sujet des placements d'obligations japonaises en Arabie Saoudite, on indique à Tokyo que les Arabes ont accepté d'acheter pour 200 millions de dollars de ces obligations, ceci en addition du prêt de 1 milliard de dollars. Le Japon, qui avait jusqu'à présent toujours refusé une participation d'intérêts financiers arabes dans des affaires japonaises, a donc modifié sa position.

ROBERT GUILLAIN.

(Lire la suite page 38.)

MENACE DE CRISE A ROME

M. Mariano Rumor tente d'empêcher la dislocation du gouvernement italien

La crise économique semble sur le point de se doubler d'une crise ministérielle en Italie, où le différend entre démocrates chrétiens et socialistes du P.S.I. — mis en évidence par le parti social-démocrate — prend un tour si vif que le chef du gouvernement, M. Rumor, *paraissait acculé à la démission dans la matinée* du jeudi 3 octobre.

Un ancien ministre socialiste, M. Marriotti, assurait, mercredi soir : « Les provocations des sociaux-démocrates permettent de penser que la crise est virtuellement ouverte. » Le P.S.I., pour sa part, « refusera *toutes* responsabilités gouvernementales aujourd'hui et demain si le pouvoir ne modifie pas profondément ses objectifs économiques et sociaux ». Le chef du gouvernement tente, sans grand espoir, d'éviter la dislocation de son cabinet.

De notre correspondant

Rome. — M. Mariano Rumor, président du conseil, a entrepris séparément avec les quatre partis de la majorité les négociations de la dernière chance. Il semble prêt à sacrifier son gouvernement pour sauver la formule de centre-gauche et éviter ainsi une dissolution du Parlement.

Le parti social-démocratique italien (P.S.D.I.) n'a pas fait machine arrière. Il accuse toujours les socialistes du P.S.I d'avoir porté des coups très graves à la coalition de centre-gauche, qu'il a lui-même achevée par une violente déclaration (*le Monde* du 3 octobre).

Les socialistes ont réagi avec *prudence, préférant* renvoyer la balle à la démocratie chrétienne, que d'aucuns soupçonnent ici d'être à l'origine de ce coup de tonnerre inattendu. Leur porte-parole, M. De Martino, a qualifié mercredi de « *folle aventure* » la possibilité d'élections anticipées. Aucun accord, a-t-il affirmé, ne se fera ni aujourd'hui ni demain entre les partis démocrate-chrétien et socialiste sans un changement profond de politique.

Invitée par M. De Martino à se prononcer, la démocratie chrétienne n'en a rien fait. Au cours d'une rencontre privée avec le président du conseil, son secrétaire général, M. Fanfani, se serait toutefois opposé à la dissolution du Parlement. Les républicains ont pris leurs distances avec les sociaux-démocrates, estimant sans doute artificielle et dangereuse cette brusque levée de boucliers, alors que le pays a d'autres problèmes, plus urgents, à régler. C'est également l'avis des syndicats, qui redoutent une paralysie de l'action gouvernementale pendant plusieurs mois. Car si les Italiens retournent aux urnes, ce ne sera pas avant le printemps.

Par ailleurs, la situation sociale se tend à Turin, où les négociations entre les dirigeants et les syndicats de Fiat ont été interrompues mercredi soir sur un constat d'échec. La direction du premier groupe automobile italien reste sur ses positions : constatant une baisse des commandes et un gonflement des stocks, elle veut réduire la production de deux cent mille unités au cours des cinq prochains mois. Cela représente trente-deux journées de travail perdues sur cette période pour les ouvriers, qui ne veulent pas en entendre parler. Les syndicats ont refusé les divers aménagements proposés par la direction en contestant que la situation de Fiat soit aussi grave qu'on le dit. Les représentants des trois grandes confédérations devaient se réunir à Rome ce jeudi pour décider de l'éventualité d'une grève.

La mise en chômage partiel affecterait non seulement Fiat (on avance le chiffre de soixante-dix mille personnes) mais aussi Lancia (neuf mille) et Autobianchi (quatre mille), qui subissent elles aussi le contrecoup d'une forte baisse des commandes. Pour 1975, les perspectives sont assez sombres : on estime, en effet, que la diminution du trafic automobile en Italie atteindra 10 à 15 % par rapport à l'année en cours.

ROBERT SOLÉ.

CRITIQUES ET RUMEURS DE DÉMISSION

M. Kissinger, le magicien sur la sellette

Malgré les critiques — accompagnées de rumeurs de démission — dont il est l'objet aux Etats-Unis, M. Kissinger prépare un ambitieux programme de voyage, dont les dates ont été officiellement précisées le 2 octobre par le département d'Etat. Il sera, du 9 au 13 octobre, au Proche-Orient, puis, du 23 au 27 octobre, à Moscou. Ensuite, il visitera l'Inde (du 27 au 30), le Bangladesh (les 30 et 31), le Pakistan (les 31 octobre et 1er novembre), l'Afghanistan (le 1er novembre), l'Iran (du 1er au 3), Bucarest (les 3 et 4), Belgrade (le 4), enfin Rome, où il s'adressera à la conférence mondiale sur l'alimentation le 5. Il sera de retour à Washington le lendemain.

Aux Etats-Unis, un des embarras éprouvés par le secrétaire d'Etat a trait au programme d'aide à l'étranger. La Chambre et le Sénat n'ayant pu se mettre d'accord sur le texte bloquant *la reconduction des crédits d'assistance militaire* à la Turquie, l'adoption du « douzième provisoire » où elle figurait se trouve dans l'impasse. L'hypothèque d'un vote définitif de caractère « antiturc » est donc levée. Mais, du même coup, l'ensemble *du projet de loi d'aide civile et militaire*, surchargé d'amendements irrecevables pour la Maison Blanche, a été renvoyé en commission. Il est à prévoir qu'il y dormira au moins jusqu'aux élections du 5 novembre.

De notre correspondant
HENRI PIERRE

Washington. — Au début de l'été dernier un sondage d'opinion indiquait que M. Henry Kissinger était l'homme le plus admiré des Américains. Du fait même de l'effacement de son « patron », M. Richard Nixon, aux abois, son autorité et son prestige à l'intérieur se sont trouvés renforcés. Et déjà, certains commentateurs discutaient des moyens juridiques qui permettraient au secrétaire d'Etat, né à l'étranger, de solliciter malgré tout un mandat du peuple américain, afin d'assumer officiellement les responsabilités suprêmes.

Seul, M. Schlesinger, secrétaire à la défense, son camarade d'Harvard, aurait pu prétendre enrayer *l'irrésistible ascension* de ce « cher Henry » porté aux nues sans modération par une presse toute prête à tresser des couronnes au « magicien », au « faiseur de miracles », au « superman » de la diplomatie...

Quelques mois plus tard, le président Ford jugeait nécessaire d'affirmer dans son discours aux Nations unies du 18 septembre que le secrétaire d'Etat « *a mon appui total et le soutien sans réserve du peuple américain...* »

(Lire la suite page 5.)

LE 61e SALON DE L'AUTOMOBILE

(Lire pp. 23 à 26 et p. 40.)

DEUX LIVRES

Sur la piste du Watergate

Deux livres viennent de sortir, en français, sur l'affaire du Watergate. D'abord, l'ouvrage des deux journalistes, Carl Bernstein et Bob Woodward, qui se lancèrent les premiers sur la piste, et qui retrace leur aventure (1). Ensuite, l'essai de Mary McCarthy qui se veut plus polémique et s'en prend tout particulièrement à Nixon (2).

« Allons-nous jamais tout savoir sur cette affaire ? » Mme Catherine Graham, directrice du « Washington Post », interroge avec inquiétude Carl Bernstein, en janvier 1973, au cours d'un déjeuner auquel Bob Woodward n'a pu se rendre. Bernstein est embarrassé, il sait qu'il ne peut répondre affirmativement. On est alors aux premiers jours du procès des hommes qui sont entrés par effraction au quartier général électoral du parti démocrate, dans l'immeuble Watergate. Rien n'indique que l'on puisse jamais traîner les vrais responsables devant les tribunaux. Et pourtant Woodward et Bernstein les ont nommés, un à un, au fur et à mesure de leur enquête. Ils ont ainsi entraîné le journal dans une aventure sans précédent, dont il aura du mal à se relever si l'affaire s'enlise.

Heureusement pour les deux jeunes journalistes « les hommes du président » (le titre original de leur livre est « All the preident's men ») se désunissent et s'effondrent. Le témoignage de M. Patrick Gray devant le Sénat, qui doit confirmer sa nomination à la tête du F.B.I., révèle que l'enquête de ses services a été freinée par la Maison Blanche. Un sous-fifre, M. McCord, le chef des cambrioleurs, à l'heure du coup de main, écrit à son juge pour dénoncer les pressions que l'on a exercées sur lui. C'est le début de la débandade, qui commence par la démission des plus proches conseillers du président, MM. Haldeman et Ehrlichman. Les événements, les uns après les autres, justifieront le travail des deux journalistes. Mais, en octobre 1974, après le pardon accordé à M. Nixon, la question de Mme Graham reste pertinente, et c'est celle que pose Mary McCarthy dans son « Watergate ».

ALAIN-MARIE CARRON.

(Lire la suite page 21.)

(1) *Watergate : les fous du président*, de Carl Bernstein et Bob Woodward. Traduit de l'américain par Claudine Lowen, Laffont, 392 p., 40 F.

(2) *Watergate, la tragédie de l'Amérique*, de Mary McCarthy. Traduction d'Angélique Levi. Gallimard, 204 p., 29 F.

AU JOUR LE JOUR

Le sexe et le genre

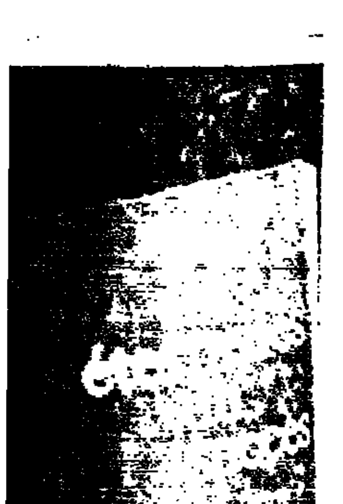
Mme Françoise Giroud arrivera-t-elle à renverser une tendance millénaire qui date du temps où la révolution patriarcale a substitué un dieu mâle dans le ciel aux déesses mères du sol nourricier ? S'il est peu avisé de souhaiter une restauration matriarcale, on peut essayer de la coexistence pacifique dans le respect mutuel.

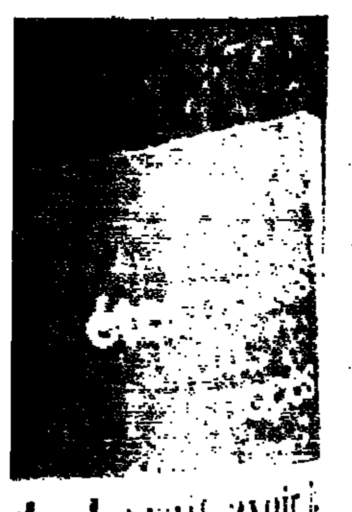
Sur un point au moins, il suffirait d'un décret de l'Académie. En grammaire française, le masculin l'emporte sur le féminin. C'est qu'au cours des siècles nous avons perdu le neutre, qui s'est incorporé au masculin (hommage, on le reconnaîtra, plutôt douteux).

Faut-il résoudre le problème à l'allemande, en rétablissant le neutre un peu à tort et à travers, ou à l'anglaise, en rendant l'article indifférencié et en supprimant l'accord ? Certains linguistes ont observé que, plus on va vers l'ouest, moins les langues sont sensibles aux différences de genre.

Suivons donc le soleil, et, passant du genre au sexe, peut-être ferons-nous passer l'égalité de la langue dans les mœurs.

ROBERT ESCARPIT.





EUROPE

Grèce

QUELQUES SEMAINES APRÈS LES ÉLECTIONS DU 17 NOVEMBRE

Un référendum permettra au pays de choisir entre la monarchie et la république

Le gouvernement grec a fixé la date des élections générales — les premières depuis 1964 — au 17 novembre prochain. Elles seront organisées par un « cabinet de transition » distinct de l'actuelle équipe d'union nationale. Dans un exposé fait le mercredi 2 octobre devant le conseil des ministres, le chef du gouvernement, M. Caramanlis, a rappelé à cette occasion les grandes lignes de son action depuis son retour dans le pays le 23 juillet. Il a fait valoir que, « ayant reçu le pouvoir des mains des forces armées », il « ne pouvait instaurer la démocratie de façon sûre et définitive que si elle prenait sa source dans le suffrage populaire ». Le premier ministre a assuré que certains milieux « tentent de créer une tension politique semblable à celle qui devait déboucher sur le coup d'État de 1967 » alors que « la démocratie exige un climat calme et serein ». Par ailleurs, M. Pesmazoglou, ministre des finances, a présenté mercredi à Athènes le programme du nouveau parti social-démocrate, dit Parti des nouvelles forces politiques. Ce texte accorde une place importante à la « participation » dans les entreprises et les universités et qualifie l'autogestion d' « étape finale d'un développement délivrant à jamais la Grèce de la tutelle étrangère ».

Un acte constitutionnel adopté mercredi soir stipule que les crimes et délits commis par les membres du régime dictatorial ne seront pas amnistiés.

De notre correspondant

Athènes. — Le journal conservateur *Kathemerini*, annonçant la date des élections, estime que l'ajournement d'une semaine par rapport à la date initialement prévue est un *« cadeau »* fait à M. Mavros, président de l'Union du centre. Au sein de ce parti, un groupe, conduit par M. Zigdis, demande en effet un renvoi du scrutin qui serait *« prématuré »*. M. Zigdis a eu un entretien avec M. Andréa Papandréou et les chefs de file de l'extrême gauche, qui ont adopté une position identique. Le gouvernement, qui tient à accélérer le processus de normalisation, a donc simplement *« fait un geste »*. Répondant à ceux qui s'étonnent de voir choisir la date du 17 novembre, anniversaire des sanglants événements de l'École polytechnique, le gouvernement souligne qu'il s'agit, en fait, d'un hommage rendu à la lutte menée par les étudiants pour rétablir la démocratie.

Au centre gauche, à gauche et à l'extrême gauche, on dénonce vivement la mise en place d'un appareil électoral tendant à assurer la victoire de Démocratie nouvelle. Ces milieux assurent que la radio et la télévision sont au service de M. Caramanlis et, en province, dans diverses régions, seuls les journaux de la droite circulent vraiment sans obstacles. Dans les campagnes, les « services de sécurité » continueraient à mettre en condition de nombreux villages. Les élections se dérouleront sans aucun doute dans un climat de fièvre, et certaines retombées peuvent influencer le référendum, dont la date doit être fixée avant le 2 janvier, sur le problème essentiel : monarchie ou république.

Les Grecs seront donc appelés à trancher un problème qui ne cesse de les diviser depuis des décennies. Après la libération de la Grèce et sous la pression des Anglais, les Grecs furent invités à choisir entre la monarchie ou la république. Le 1er septembre 1946, un référendum, passablement contesté, donnait 68,3 % en faveur de la monarchie ; le 28 septembre suivant, Georges Ier, qui avait quitté la Grèce en avril 1941, revenait à Athènes. Le référendum de M. Papadopoulos en 1973 proclama la République et lui donna le dictateur pour président, mais la régularité de cette consultation était contestée. La junte ayant cédé la place, les royalistes soutiennent qu'il fallait revenir au régime du 20 avril 1967, c'est-à-dire à la Constitution de 1952, et faire immédiatement revenir le roi. Le pays est bien revenu à la Constitution de 1952, mais sans les articles qui définissaient alors le régime comme une « *démocratie couronnée* ».

Cette Constitution fut votée par les députés du centre et de la gauche, alors que ceux du Rassemblement hellénique du maréchal Papagos s'abstenaient. La droite non monarchiste estimait que cette Constitution était un peu trop taillée aux mesures du « *palais* ». M. Caramanlis n'avait pas cessé de demander sa révision, notamment dans une lettre publiée dans le quotidien athénien *Vradyni* le 9 décembre 1963. En fait, à partir de 1958, le clivage entre M. Caramanlis et le « *palais* » devint de plus en plus net ; les partisans du premier réclamaient avec insistance une révision de la Constitution et, avec eux, le centre et la gauche demandèrent une authentique démocratisation des institutions politiques de ce pays.

Un mouvement de pendule

Depuis le retour au pouvoir de M. Caramanlis, le problème consistait à savoir comment le pays sortirait de cette contradiction : des élections, mais avec le général Guikis comme chef de l'État. Dans l'entourage du premier ministre, certains demandèrent que le référendum précède les élections, mais il aurait été difficile de maintenir au sein du cabinet de transition les royalistes si leur thèse avait été désavouée.

Finalement, le gouvernement décide de procéder aux élections avant le référendum sur le régime.

Il est un fait que la grande majorité des Grecs sont de plus en plus attachés aux institutions républicaines et que, normalement, le prochain référendum devrait dégager une majorité défavorable à la restauration. Cependant, la campagne royaliste se précise de plus en plus. Jeudi matin, les journaux *Kathemerini* et *Eleftheros Cosmos* publient une photo du couple royal, qui « *participe activement aux efforts pour porter secours aux réfugiés chypriotes grecs* », mais c'est surtout la campagne que déclenche la droite qui doit retenir l'attention. Le spectre de l' « *anarchie rouge* » est de plus en plus agité, et pour peu que les élections dégagent une forte montée de la gauche, on pourrait assister à un mouvement du pendule qui pousse périodiquement la masse modérée et bourgeoise de la population dans le camp royaliste, lorsque la gauche lui fait peur. Les 15 à 20 % du corps électoral, que représentent actuellement les royalistes grecs peuvent se renforcer, d'autant que certains alliés et amis étrangers d'Athènes sont déjà, visiblement, en faveur d'une restauration.

MARC MARCEAU.

Turquie

Le Parti islamique du salut national entend soutenir M. Demirel « contre la gauche »

Correspondance

Ankara. — Le Parti islamique du salut national (P.S.N.) a répondu favorablement, « *en principe* », à l'appel du Parti de la justice (P.J.) pour la formation d'un gouvernement de droite dont l'action sera dirigée « *contre la gauche et le communisme* ». M. Suleyman Demirel, chef du P.J. l'a annoncé à l'issue de l'entretien qu'il a eu mercredi 2 octobre avec M. Nesmettin Erbakan, dirigeant du P.S.N. et vice-premier ministre de la coalition sortante.

Chargé de dénouer la crise par le président Fahri Koruturk à la suite de la démission de M. Bulent Ecevit, président du Parti républicain du peuple (P.R.P.), d'inspiration social-démocrate, M. Demirel a commencé ses consultations avec les chefs des autres groupements politiques, après avoir reçu du comité directeur de son parti les pouvoirs d'engager les pourparlers en vue de former une équipe dans le but essentiel de « *lutter contre le communisme et trouver une solution aux difficultés économiques actuelles* ».

Expliquant la nouvelle position de son parti, M. Erkaban a déclaré que, « *dans un pays qui applique comme système électoral le scrutin proportionnel, il est nécessaire que les partis politiques passent les intérêts nationaux avant leurs intérêts propres* ».

Cependant, les cent quatre-vingt-cinq députés du parti de la justice et les quarante-neuf du P.S.N. ne permettent pas de constituer une majorité suffisante pour obtenir le vote de confiance à l'Assemblée nationale. Aussi, M. Demirel, qui n'envisage guère une association avec les populistes de M. Bulent Ecevit, devra-t-il s'adresser aux autres partis, et notamment au parti démocratique de M. Bozbeyli, lequel détient une nouvelle fois la clé de la crise.

M. Bozbeyli, qui n'a pas caché, jusqu'à présent, son opposition à un gouvernement présidé par M. Demirel, a indiqué mercredi n'avoir encore reçu aucune invitation du chef du Parti de la justice. Il a précisé toutefois que des contacts avaient été pris entre députés appartenant aux deux partis en vue de trouver une formule susceptible d'établir un dialogue.

Chypre

Gêné par les rumeurs de retour de Mgr Makarios

M. CLERIDÈS SOUHAITE « LEVER L'INCERTITUDE SUR SON AVENIR A LA TÊTE DE L'ÉTAT ».

Nicosie. — Plus que jamais l'incertitude règne au sujet de l'avenir politique de Chypre. Le communiqué officiel publié lundi *30 septembre*, à l'issue de la quatrième rencontre entre le président de la République et M. Denktash, annonçait qu'à la demande de M. Cléridès aucune date n'avait été fixée pour le prochain entretien. Aussitôt, la rumeur d'une démission imminente de M. Cléridès se répandait à Nicosie.

M. Denktash confirmait lui-même mercredi cette hypothèse en déclarant qu'il avait eu l'impression, au cours de ses entretiens avec M. Clérides, que ce dernier ne savait pas s'il était en mesure de poursuivre les négociations « *en raison de l'incertitude de son avenir en tant que chef de l'État chypriote* ».

L'allusion à un retour éventuel de Mgr Makarios à Nicosie était évidente. L'intention prêtée à ce dernier de regagner incessamment l'île a placé M. Clérides dans une position embarrassante. Le président intérimaire de Chypre a été surtout indisposé par les récentes manifestations de masse qui ont eu lieu à Limassol en faveur du retour de l'ethnarque. Il voulait mettre une fois pour toutes fin à une situation équivoque. Le fait d'ailleurs qu'aucune personnalité ne peut actuellement remplacer M. Clérides à la tête de l'État devrait contraindre Mgr Makarios à clarifier la situation soit en annonçant la date de son retour à Chypre, soit en décidant de laisser les mains libres au président intérimaire pour poursuivre ces négociations avec M. Denktash. Pour sa part, M. Clérides a indiqué mercredi matin qu'il ferait savoir dans les quarante-huit heures sa position officielle au sujet de son avenir à la tête de l'État.

Portugal

Le Parti populaire démocratique (centriste) continue à faire partie du gouvernement provisoire

Lisbonne (*A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.*). — Le nouveau gouvernement portugais, qui avait prêté serment le 1er octobre, a tenu, le mercredi 2, sa première réunion sous la présidence du premier ministre, le général Vasco Gonçalves. Les ministres de la défense et de l'information, qui remplaceront respectivement le colonel Miguel et le commandant Sanches Osorio, évincés, n'ont pas encore été désignés. On s'accorde, à Lisbonne, à donner les meilleures chances au commandant Ernesto Melo Antunes, influent ministre sans portefeuille, et considéré comme « *très à gauche* », pour le poste de ministre de la défense.

Ainsi, le Parti populaire démocratique (P.P.D., centriste) continue-t-il de faire partie, avec les socialistes et les communistes, de la coalition gouvernementale. Son refus de participer, le 30 septembre, à une manifestation de soutien — organisée par les communistes — au nouveau président de la République avait fait craindre un moment qu'il ne se retire du gouvernement provisoire. Le P.P.D. a indiqué qu'il avait décidé de maintenir sa participation « *pour défendre la démocratie* ». Mais il a demandé que tous les faits concernant la crise du week-end dernier soient rapidement rendus publics. Il a également plaidé pour une information libre, et réitéré son souhait que soit tenue la promesse d'élections libres au printemps prochain, promesse qui est contenue dans le programme du Mouvement des forces armées.

D'autre part, cent cinquante officiers du Mouvement des forces armées ont tenu, le 20 octobre, une réunion sous la présidence du nouveau chef de l'État, le général Costa Gomes, afin de pressentir les quatre officiers qui remplaceront, au sein de la junte de salut national, le général Spinola et les trois autres officiers démis après les événements du 28 septembre.

Des « *commissions d'unité populaire* », d'inspiration gauchiste, dont le nom est apparu pour la première fois à Lisbonne au début de cette semaine, ont demandé, dans un tract diffusé le 20 octobre, que soit rapidement menée à son terme « *l'épuration dans les fabriques, les entreprises et parmi les fonctionnaires* ».

Il semble que le total des interpellations qui ont été effectuées ces derniers jours par le Commandement opérationnel du continent (COPCON) dans les milieux de droite et d'extrême droite soit d'environ quatre cents. Certaines des personnes appréhendées ont été rapidement libérées. Les autres sont internées à la prison de Caxias. Parmi elles figurent trois anciens ministres de M. Marcelo Caetano, quinze militaires, dont trois généraux, et cinquante-sept agents de l'ancienne police militaire et de la légion portugaise, organisme parapolicier dissous le 25 avril. Une haute personnalité gouvernementale a déclaré que des personnes arrêtées pour avoir fomenté un complot contre le général Antonio de Spinola seraient rapidement jugées.

Un important arsenal a été découvert, le 2 octobre, au siège du parti du progrès, l'un des trois partis de droite — avec le Parti libéral et le Parti travailliste démocratique — qui, réunis dans un « front démocratique », avaient soutenu la manifestation du 28 septembre. Le Parti travailliste démocratique a, depuis lors, déclaré qu'il avait été abusé sur la nature véritable de la manifestation.

M. Mario Soares, ministre des affaires étrangères, a, de son côté, déclaré que le général Spinola n'était pour rien dans la conspiration d'extrême droite découverte à la fin de la semaine dernière. L'ancien chef de l'État, a ajouté le dirigeant socialiste, a décidé d'annuler la manifestation de la « *majorité silencieuse* » parce qu'il était convaincu que le complot fomenté contre les institutions était sérieux. Le parti socialiste s'est félicité, d'autre part, que « *la succession présidentielle se soit effectuée dans le respect le plus strict de la Constitution* » et que « *les conditions pour le fonctionnement efficace du gouvernement provisoire soient finalement établies* ».

Enfin, dans une interview publiée le 2 octobre dans les *Izvestia*, M. Alvaro Cunhal, secrétaire général du parti communiste portugais et ministre d'État sans portefeuille, assure : « *Le parti communiste a pris l'initiative de révéler le complot et de mobiliser les forces populaires.* »

● RECTIFICATIF. — La C.I.S.L., dont nous disions, dans *le Monde* du 2 octobre, qu'elle avait invité les travailleurs portugais à rester vigilants face à la nouvelle situation politique du pays, n'est pas « la centrale syndicale italienne d'inspiration sociale-démocrate », mais la Confédération internationale des syndicats libres.

La situation en Méditerranée a dominé la session de l'Assemblée du Conseil de l'Europe

De notre envoyé spécial

Strasbourg. — La session d'automne de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe, qui vient de se terminer à Strasbourg, a connu cette fois-ci un certain lustre du fait de la participation, le 25 septembre, de M. Averoff, ministre de la défense et des affaires par intérim de la Grèce, et, le jour suivant, en pleine crise portugaise, de M. Mario Soarès, ministre des affaires étrangères du Portugal. Cette double participation a souligné l'importance qu'ont prises, au cours de la session, les questions relatives à la situation en Méditerranée, et notamment l'évolution politique en Grèce, la crise de Chypre, la situation au Portugal et en Espagne.

Comme l'a souligné M. Soarès, le Conseil a assumé à cette occasion l'une de ses missions principales, qui est de garantir la légitimité démocratique des gouvernements des pays qui aspirent à en faire partie. Ainsi, après le premier débat qu'elle a tenu sur l'Espagne depuis dix ans, l'Assemblée consultative a affirmé que ce pays ne réunissait pas les conditions lui permettant d'entrer dans la famille. A propos de la Grèce, qu'elle avait forcée à quitter ses rangs en 1969, l'Assemblée s'est félicitée des déclarations et des promesses de M. Averoff, mais elle attendra les élections législatives de novembre prochain pour décider de la réadmission de ce pays.

En ce qui concerne le Portugal, enfin, l'Assemblée a adressé ses encouragements au nouveau gouvernement portugais et affirmé sa conviction que les conditions seront bientôt réunies pour son admission au sein du Conseil de l'Europe. En fait, la plupart des membres doutent quelque peu de l'avenir pacifique du nouveau Portugal et craignent l'influence des communistes, mais ils ont voulu renforcer la position de M. Soares.

Bref, il est indubitable qu'en matière de légitimité démocratique des États, le Conseil de l'Europe joue son rôle et que ce rôle est important. Certes, on refuse généralement à cette Assemblée, comme aux autres Parlements européens, la publicité qui leur permettrait d'avoir une influence sur l'opinion et de l'autorité sur les gouvernements. Mais leur action n'est pas négligeable et pourrait être beaucoup plus efficace si elle était soutenue par une opinion mieux éclairée.

Il est significatif, en tout cas, que MM. Averoff et Soares soient venus rechercher, auprès du Conseil, un certificat de bonne conduite démocratique. Il est également intéressant que, par le biais des droits de l'homme dont elle est le grand défenseur en Europe, l'Assemblée consultative s'efforce aujourd'hui de contribuer à la solution du conflit gréco-turc sur Chypre. Modestement certes, mais non sans certains résultats.

C'est ainsi que le Conseil a obtenu que MM. Denktash, chef de la communauté chypriote turque, et Papadopoulos, représentant de la communauté grecque de Chypre, viennent à Strasbourg, formant ainsi *de facto* la première délégation de Chypre admise dans cette enceinte depuis 1963. A cette date, en effet, l'Assemblée consultative avait refusé d'accueillir la délégation de Nicosie, bien que Chypre soit devenu membre du Conseil de l'Europe, en arguant que celle-ci ne comprenait que des Chypriotes grecs. Depuis lors, il ne lui avait jamais été possible d'obtenir des autorités de Nicosie que, conformément à la Constitution, cette délégation soit complétée par des Chypriotes turcs.

Il n'a pas été inutile non plus qu'à cette occasion MM. Denktash et Papadopoulos aient pu s'adresser successivement à la presse après avoir envisagé de le faire conjointement.

L'Assemblée a suivi son rapporteur, M. Karasek (Autriche), qui lui conseillait de ne pas intervenir dans les négociations, de se borner à favoriser les contacts humains entre les deux communautés chypriotes et d'offrir en même temps aux Grecs et aux Turcs un climat de conciliation les incitant à situer le problème de Chypre sur le plan plus élevé de la solidarité européenne et du respect des Droits de l'homme. Quoi qu'on puisse penser de son efficacité, cette tentative du Conseil de l'Europe mérite d'être approuvée.

JEAN SCHWŒBEL.

Espagne

DE NOMBREUSES GRÈVES MARQUENT LA RENTRÉE SOCIALE

De nombreuses grèves marquent la rentrée sociale en Espagne. En particulier, le conflit qui dure depuis plusieurs jours aux usines Fasa-Renault, à Vallapolio, s'est récemment durci. Une manifestation qui a eu lieu le 1er octobre a provoqué de nombreux blessés, parmi lesquels dix policiers. Huit manifestants ont été arrêtés.

Les quelque 14 000 ouvriers de Fasa-Renault réclament une semaine de quarante-quatre heures de travail seulement et le samedi après-midi libre. La direction générale du travail a donné, dans les grandes lignes, raison à la direction de l'entreprise, qui estime cette revendication incompatible avec la convention collective de la profession. Elle a envoyé à cent quarante-cinq ouvriers des lettres leur annonçant aux uns la supension de leur emploi et de leur solde, aux autres l'ouverture contre eux d'une action judiciaire.

D'autre part, les grèves de la faim se multiplient dans les prisons espagnoles. A Saragosse, vingt-sept détenus ont cessé de s'alimenter depuis le 21 septembre. Trois d'entre eux ont été hospitalisés. L'archevêque de la ville aurait proposé ses bons offices dans un conflit qui oppose les détenus au nouveau directeur de la prison, et qui est à l'origine de la manifestation. Les détenus politiques de la prison de Saragosse appartiennent les uns à l'ETA, les autres au Front révolutionnaire antifasciste et patriotique, FRAP, gauchiste) et les autres au parti communiste.

Le mouvement a gagné, à la fin de la semaine dernière, deux prisons du Pays basque : celle de San-Sebastian, où vingt des vingt-sept détenus ont cessé de s'alimenter, et celle de Basauri. (*A.F.P., Reuter, U.P.I.*)

AFRIQUE

LE PRÉSIDENT BONGO ET M. ABELIN EXPRIMENT LEUR SATISFACTION APRÈS LES DERNIERS ENTRETIENS FRANCO-GABONAIS.

Avant de se rendre en visite officielle à Pékin, où il est attendu vendredi 4 octobre, le président Bongo, du Gabon, qui séjourne depuis le 25 septembre à Paris, s'est entretenu mercredi avec M. Pierre Abelin, ministre de la coopération.

Un communiqué publié par le ministère, à l'issue de cette rencontre, rappelle qu'au cours de la série d'entretiens que le président gabonais a eus « *au niveau le plus élevé* » et à plusieurs reprises avec M. Abelin, « *les importantes opérations prévues au Gabon avec la participation de la France ont donné lieu à un examen approfondi, en particulier la réalisation du chemin de fer transgabonais* ».

« *Une nouvelle étape de la coopération franco-gabonaise,* ajoute le communiqué, *sera franchie début novembre par l'envoi à Libreville d'une mission de dialogue.* »

« *Le président Bongo et le ministre de la coopération,* conclut le communiqué, *ont exprimé leur satisfaction du déroulement des entretiens de Paris et leur confiance dans l'avenir d'une coopération amicale et réciproque entre les deux pays.* »

[Ce communiqué clôt la polémique qui avait paru s'instaurer entre le président de la République gabonaise et M. Abelin, après la publication par ce dernier, dans « le Monde » daté 29-30 septembre, d'un article consacré à la coopération. Mardi 1er octobre, au cours d'une conférence de presse tenue à l'ambassade du Gabon à Paris, M. Bongo avait en effet manifesté sa « grande surprise » au sujet de certains développements de cet article consacré au Gabon (« le Monde » du 2 octobre).]





EUROPE

Grande-Bretagne

L'idée d'un cabinet d'« union nationale » gagne du terrain chez les conservateurs

De notre correspondant

Londres. — A une semaine du scrutin les voix se font plus pressantes, au sein du parti conservateur, pour que M. Heath se déclare ouvertement en faveur d'un gouvernement d'union nationale. Le chef « tory » hésite encore à s'engager trop loin sur cette voie parce qu'une coalition ne serait sans doute concevable que si M. Heath était prêt à en abandonner la direction.

Depuis le début de la campagne, tous les partis se sont prononcés en faveur de l'« union », ne fût-ce que sous la forme très limitée du « contrat social » mis en avant par les travaillistes. Les conservateurs ont placé ce thème au centre de leur propagande électorale. Pour eux en effet il s'agit de transformer l'image de leur parti, qui, au mois de février, était apparu dans l'esprit des électeurs comme celui de la « confrontation » avec les syndicats.

Toutefois, les stratèges conservateurs s'aperçoivent que cette méthode comporte aussi des faiblesses. Parler sans cesse d'union nationale sans en définir plus précisément le contenu ne peut qu'indisposer beaucoup de citoyens. Or, jusqu'à présent, M. Heath a seulement promis qu'en cas de victoire il « consulterait » les autres chefs de parti, et qu'il appellerait autour de lui des hommes de bonne volonté.

Ainsi, certains dirigeants conservateurs souhaitent-ils des engagements plus précis. A leur avis, M. Heath devrait dire sans aucune ambiguïté qu'il s'efforcera de promouvoir un « *programme commun* » pour sortir le pays de crise économique et qu'il proposera aux autres partis d'entrer dans le gouvernement. Que les travaillistes proclament par avance un refus catégorique n'est pas nécessairement un désavantage dans la mesure où ils peuvent être dénoncés ainsi comme les véritables « *diviseurs* » de la nation. En même temps d'ailleurs l'offre d'une coalition permettrait aux conservateurs de mettre encore plus l'accent sur la gravité d'une crise que le Labour s'efforce de minimiser.

Les libéraux, mis en position délicate, ne rejetteraient peut-être pas un accord avec les conservateurs si ces derniers leur promettaient une réforme électorale grâce à laquelle le troisième parti pourrait de nouveau occuper sa place légitime sur l'échiquier politique. Là encore, toutefois, M. Heath n'est pas suffisamment précis. Le manifeste de son parti promet seulement qu'une conférence sous l'égide du speaker des Communes réexaminera le système actuellement en vigueur.

Il s'agit du scrutin uninominal à un tour, qui favorise les deux grands partis et écrase tous les autres ; avec plus de six millions de voix en février, les libéraux n'avaient obtenu en fin de compte que quatorze sièges. La promesse catégorique d'introduire une forme de représentation porportionnelle constituerait donc un appât très attirant pour M. Thorpe. La difficulté est que bon nombre de députés conservateurs risqueraient de perdre leur siège au profit des libéraux et s'opposent fermement à une telle réforme.

L'idée même d'un gouvernement « *national* » se heurte aussi à un conflit de personnes. Bien qu'il ne soit plus aussi catégorique aujourd'hui, le chef libéral a dit, il y a quelque temps, qu'il ne pourrait pas coopérer avec un gouvernement à la tête duquel se trouverait M. Heath. Celui-ci continue pourtant de défendre sa position. Interrogé sur ce sujet, il a exprimé la conviction le mercredi 2 octobre que son « *leadership* » irait de soi.

Dans ses discussions privées avec l'état-major tory, M. Heath, pour autant que l'on sache, ferait valoir également que s'il se déclarait prêt avant le scrutin à se sacrifier personnellement sur l'autel de l'unité nationale, les électeurs ne manqueraient pas de considérer ce geste comme un aveu de défaite qui compromettrait la cause du parti conservateur.

JEAN WETZ.

Danemark

DES MANIFESTATIONS CONTRE LA C.E.E. ONT EU LIEU DANS PLUSIEURS VILLES

(De notre correspondante.)

Copenhague. — Des manifestations contre le Marché commun ont marqué, le mercredi 2 octobre, dans plusieurs villes danoises, le second anniversaire du référendum par lequel la population avait, avec 57 % de « oui » contre 33 % de « non », approuvé l'adhésion du royaume au traité de Rome.

Ces manifestations étaient organisées partout par le Front national contre la C.E.E., qui, au moment de cette consultation historique, avait réussi à regrouper à peu près tous les partis (ou fractions de partis), comités locaux, syndicats, etc., qui, pour des raisons parfois très variées, refusaient la perspective de lier le sort de leur pays à ce que l'on appelait alors couramment le « *bloc des Six* ».

A Copenhague, cinquante mille personnes environ ont formé en fin d'après-midi un long cortège qui, partant de l'hôtel de ville, a traversé le centre de la capitale pour gagner le Parlement devant lequel, en présence de quelques députés « du même bord », a été adoptée par acclamation une motion réclamant un nouveau référendum. — *C. O.*

Suisse

Le processus de création du canton jurassien francophone est officiellement engagé

De notre correspondant

Berne. — A la suite du référendum d'autodétermination organisé, le 23 juin dernier, dans le Jura francophone, le gouvernement suisse vient de charger trois de ses membres de préparer la révision constitutionnelle qu'implique la création d'un vingt-troisième canton au sein de la Confédération helvétique. Le conseil fédéral a pris soin de choisir des représentants des trois grands partis de la coalition, dont deux sont de langue allemande et un d'expression française pour maintenir un certain équilibre linguistique. Si la constitution du canton du Jura est désormais irréversible, de nombreux problèmes restent encore à résoudre jusqu'à son avènement formel dans trois ans environ. En 1975, les Jurassiens seront appelés à élire une Assemblée constituante, puis à réviser la Constitution qui leur sera soumise. Enfin, le peuple et les cantons suisses devront approuver les modifications de la Constitution fédérale.

Dans l'immédiat, le débat porte sur la délimitation du territoire du nouveau canton. En effet, les districts mis en minorité, lors du plébiscite d'autodétermination, avaient la possibilité de demander l'organisation d'un nouveau scrutin pour arrêter leur choix définitif. C'est maintenant chose faite : les milieux antiséparatistes ont recueilli à cet effet quelque seize mille signatures. Aussi, les habitants des trois districts méridionaux de Moutier, Courtelary et La Neuveville seront prochainement appelés à retourner aux urnes pour décider s'ils désirent demeurer rattachés au canton de Berne ou s'ils préfèrent, au contraire, se joindre au nouveau canton.

Les autonomistes contestent toutefois vivement cette procédure. Leur volonté de sauvegarder « à tout prix » l'unité du Jura était clairement apparue à l'occasion de la première fête de libération du peuple jurassien, qui s'était déroulée le 8 septembre dernier à Delémont.

Evoquant le droit des gens, les autonomistes estiment que « *la majorité obtenue le 23 juin pour l'ensemble du Jura déploie ses effets sur la totalité du territoire et que les districts ne peuvent se soustraire à l'autodétermination du peuple entier* ».

« *Si l'on touche à l'unité du Jura et si une partie de notre territoire retombe sous la souveraineté bernoise*, devait déclarer sans ambages M. Roland Béguelin, secrétaire général du Rassemblement jurassien, *il n'y aura pas de paix en Suisse et nous reprendrons la lutte avec une puissance accrue.* »

JEAN-CLAUDE BUHRER.

Allemagne fédérale

LES APPELÉS VONT AVOIR LE CHOIX ENTRE LES SERVICES ARMÉ ET CIVIL.

(De notre correspondant.)

Bonn. — A partir du 1er janvier 1976, les jeunes Allemands pourront choisir librement entre le service armé et le service civil. M. Georg Leber, ministre ouest-allemand de la défense, a annoncé, en effet, le lundi 30 septembre qu'un projet de loi dans ce sens serait déposé devant le Bundestag avant la fin de l'année.

La loi fondamentale de la République fédérale stipule qu'aucun citoyen ne peut être contraint de porter les armes contre sa conscience. Jusqu'à présent, les objecteurs de conscience devaient expliquer les raisons de leur refus devant une commission qui déterminait si leur conviction était « fondée philosophiquement ou religieusement ». Le projet de loi prévoit la disparition de cette procédure, sauf pour les jeunes Allemands déjà sous les drapeaux. En attendant l'entrée en vigueur de la loi, les jeunes qui refusent de porter les armes devront faire simplement une déclaration écrite expliquant leurs motivations.

M. Leber a indiqué que le gouvernement avait prévu un « garde-fou » pour le cas où le nombre des objecteurs de conscience « mettrait en danger la capacité de défense de la République fédérale ». Cependant, l'état-major lui-même estime que la nouvelle législation n'entraînera pas une augmentation trop importante du nombre des objecteurs. Les dirigeants ouest-allemands considèrent, en effet, que les rapports entre la jeunesse et l'armée sont en train de se « normaliser » : en un an, le nombre des objecteurs de conscience a diminué de 15 % ; il était encore de trente-cinq mille cette année. Le problème auquel se heurte le gouvernement fédéral porte plutôt sur le nombre limité des places disponibles dans les services civils : hôpitaux, maisons de retraite, équipements sociaux, etc. En coopération avec le ministère du travail, le ministre de la défense pense pouvoir, à l'avenir, faire face à la demande des jeunes qui désirent accomplir un service non armé. — D. Vt.

Un appel contre l'« absolutisme bureaucratique » dans les pays de l'Est

Nous avons reçu la lettre suivante :

« Les signataires de cet appel luttent depuis des années contre l'impérialisme, sa politique et ses crimes. De la lutte des peuples contre les fascismes pendant la deuxième guerre mondiale aux combats menés contre la guerre d'Algérie, de la première guerre d'Indochine à l'agression américaine au Vietnam, au Cambodge, au Laos, c'est la société capitaliste au sein de laquelle nous vivons qui a été mise en cause, dans ses déviations monstrueuses et dans ses activités normales. Que cette lutte reste plus que jamais nécessaire, l'exemple du Chili nous le rappelle tragiquement.

» *Mais* un autre type d'oppression existe. Des voix viennent des pays qui se réclament du socialisme, et singulièrement de l'Union soviétique. Elles dénoncent l'absence des libertés élémentaires, l'étouffement policier de la vie culturelle, l'internement des opposants dans les asiles psychiatriques et les camps de travail forcé. Les principes proclamés aussi bien dans la Constitution soviétique de 1936 que dans la Déclaration universelle des droits de l'homme ratifiée par les pays se réclamant du socialisme restent à ce point lettre morte que lorsque le parti communiste et le peuple tchécoslovaque ont voulu les mettre en application on leur a répondu par l'invasion et la « normalisation ». Le *Rude Pravo* a même osé récemment comparer les hommes du printemps de Prague aux bourreaux du peuple chilien.

» Bien au contraire, le stalinisme, ses séquelles et ses rechutes, l'absolutisme bureaucratique, sont l'une des principales causes qui entravent l'épanouissement de la lutte contre l'impérialisme et le capitalisme. Ils enlèvent toute crédibilité à des hommes qui se disent socialistes et révolutionnaires, mais acceptent les procès truqués, les témoins torturés dans l'ombre, les hommes libres humiliés.

» Nous n'avons jamais sous-estimé le rôle de la violence dans l'histoire, mais nous dénonçons la mystification qui consiste à présenter l'oppression exercée par des appareils bureaucratiques établis depuis des années, voire des dizaines d'années, comme l'expression du pouvoir démocratique et socialiste des masses.

» Nous pensons que les problèmes posés par cette situation concernent directement tous ceux qui dans les pays capitalistes ou dans ceux qui ont proclamé les principes du socialisme, luttent en fait pour le même projet de société émancipée. Nous appelons donc dès aujourd'hui à la réunion d'une conférence internationale pour l'étude de ces problèmes et des mesures à prendre en vue d'une action internationale. »

***

Ont signé cet appel : Henri Alekan, Marie-Claude Besson-Leroy, Lucien Bianco, Alain Bussard, Jeanne Brunschwig, Claude Cadart, Jean Cassou, François Charbonnier, Pierre Corcos, Pierre Daix, Serge Depaquit, Jean-Marie Domenach, pasteur André Dumas, René Dumont, Victor Fay, Pierre Fougeyrollas, Pierre Georges, Daniel Guérin, Jean Grobla, Jacques Harel, Jacques Julliard, Marie Jolas, Maurice Kriegel-Valrimont, Jean Lacouture, Gilles Lapouge, Victor Leduc, Michel Leiris, Herbert Markovitch, Gilbert Marquis, Léo Matarasso, Jean-Paul Mathieu, Robert Mension, Alexandre Minkowski, Edgar Morin, Maurice Nadeau, Jean Negroni, Jacques Panijel, Roger Pannequin, Michel Raptis, Olivier Revault d'Allonnes, Maxime Rodinson, Claude Roy, Laurent Schwartz, Paul Thibault, Germaine Tillion, Charles Tillon, Jean-Pierre Vernant, Pierre Vidal-Naquet.

Les signatures et contributions sont à adresser à Mme Waisblat, 46, rue de Vaugirard ; C.C.P. Mlle Ricu, La Source 34-472-66.

PROCHE-ORIENT

Les services de renseignements américains auraient mis le président Ford en garde contre une reprise des hostilités

« *Si aucune évolution n'intervient dans les négociations au Proche-Orient dans un avenir proche, les possibilités d'une reprise des hostilités entre Arabes et Israéliens seront plus grandes que jamais.* » Tel est l'essentiel des conclusions d'un rapport secret préparé par les services de renseignements américains pour le président Ford avant la visite du premier ministre israélien, M. Rabin, le mois dernier, à Washington, a révélé jeudi 2 octobre le *New York Times*. Le rapport indique que les combats seraient alors plus violents que dans le passé, en raison de la puissance de feu des deux parties.

Israël, en particulier, serait plus fort du point de vue militaire qu'avant la guerre d'octobre 1973. Les Israéliens auraient demandé récemment aux Etats-Unis de leur fournir d'urgence du matériel de guerre, y compris des missiles, des chars et des avions, ainsi que des équipements électroniques. L'aide demandée par Israël atteindrait au total un milliard et demi de dollars par an, pendant trois ans. Aucune décision n'aurait encore été prise du côté américain, mais le *New York Times* rappelle que M. Rabin s'était déclaré très satisfait à l'issue de sa dernière visite à Washington.

M. Yamani, ministre saoudien du pétrole, a affirmé de son côté mercredi à Washington, où il séjourne actuellement, « *que tous les éléments d'une nouvelle guerre sont réunis, à moins qu'Israël n'opère un nouveau retrait* ». « *Si, dans les six mois qui viennent, Israël n'a pas effectué un nouveau retrait des territoires arabes occupés*, a-t-il dit, *il risque d'y avoir une guerre. Nous ne disons pas qu'Israël doit disparaître. Qu'on lui donne toute la sécurité qu'il désire, mais nous aussi nous aspirons à la sécurité.* »

En ce qui concerne les prix du pétrole, M. Yamani a déclaré : « *Soyez sûrs que, si le problème israélien est résolu, les prix baisseront... En revanche, la reprise des hostilités entraînerait un nouvel embargo sur le pétrole.* »

● EN ISRAEL, M. Rabin a déclaré le mercredi 2 octobre à Kyriath-Shmoneh que les fusées sol-sol, d'origine soviétique Scud, dont disposent les forces arabes, « *constituent une grave menace pour la population civile israélienne... Nous avertissons les dirigeants arabes que si la population civile israélienne est touchée, celle de leurs propres pays sera aussi gravement touchée* ». M. Rabin a déclaré encore que : « *Si les Arabes font du retour des territoires occupés une condition pour la cessation des hostilités et le retour à la paix, Israël est prêt à aller très loin au-devant de leurs exigences mais en aucun cas jusqu'à la restitution de tous les territoires occupés en juin 1967.* » A propos des Palestiniens, le premier ministre a rappelé que pour Israël le problème ne peut être résolu qu' « *entre Jordaniens et Palestiniens* ».

D'autre part, la radio nationale israélienne a annoncé mercredi que le Likoud, le bloc d'opposition nationaliste de droite, avait demandé l'ouverture d'un débat au Parlement sur les déclarations faites mardi à la télévision américaine par M. Rabin (*le Monde* du 3 octobre), proposant un retrait partiel de la Cisjordanie en échange d'une déclaration jordanienne de non-belligérance. Ces déclarations ont été critiquées mercredi par l'agence palestinienne Wafa, selon laquelle « *les terres occupées n'appartiennent pas à M. Rabin pour qu'il les offre au roi Hussein* ». L'agence estime qu'il s'agit d'une tentative du premier ministre israélien pour rétablir la position chancelante du roi Hussein.

● A NEW-YORK, M. Kissinger a rencontré mercredi M. Ygal Allon, ministre des affaires étrangères israélien, et son collègue égyptien, M. Ismaïl Fahmi. Dans les milieux américains informés, cités par l'A.F.P., on souligne en même temps qu'il ne faut pas attendre de résultats trop spectaculaires de la prochaine tournée de M. Kissinger au Proche-Orient. — *(A.F.P., A.P., U.P.I., Reuter.)*

SELON LE JOURNAL « AL NAHAR »

De vifs débats ont opposé M. Arafat et le F.P.L.P.

L'O.L.P. a lancé mardi 1er octobre un nouvel appel au F.P.L.P. pour qu'il reconsidère sa décision de se retirer du comité exécutif de l'organisation palestinienne. Lundi, le journal de Beyrouth Al Nahar *avait rendu public le contenu d'une discussion orageuse qui aurait opposé M. Arafat au représentant du F.P.L.P. avant le retrait de ce dernier mouvement du comité exécutif de l'O.L.P.*

De notre correspondant

Beyrouth. — Le journal *Al Nahar* de Beyrouth a publié lundi 30 septembre le procès-verbal adopté lors de la dernière réunion du comité central de l'Organisation de libération de la Palestine, les 22 et 23 septembre, à Damas. Au cours de cette réunion, MM. Yasser Arafat, président de l'O.L.P., et Ahmed Yamani, représentant du F.P.L.P., ont eu une explication orageuse sur les récentes initiatives qu'aurait prises la direction politique de la guérilla à l'insu de certains de ses membres, notamment l'organisation de M. Habache. Quelques jours après cette réunion, le 26 septembre, les représentants du F.P.L.P. se sont retirés du comité central de l'O.L.P.

Selon le compte rendu d'*Al Nahar*, le président de l'O.L.P., qui est aussi le chef du Fath, avait commencé par dénoncer ses détracteurs. Il avait reproché à l'organe du F.D.L.P., *Al Hadaf*, d'avoir affirmé que la visite de la délégation palestinienne à Moscou avait lamentablement échoué. « *A supposer même que cette information soit vraie, ce qui est loin d'être le cas, le seul fait de la rapporter ne peut que profiter à Israël et au roi Hussein* », a déclaré M. Arafat, qui a cité d'autres écrits de *Hadaf* et de l'hebdomadaire *Ilal Amam*, organe du F.P.L.P.-commandement général. Le numéro 1 de la résistance a alors mis au défi M. Yamani « *d'être moins vague et plus précis dans ses accusations* ».

Le représentant du F.P.L.P. a répliqué : « *Puisque vous continuez à me lancer des défis, il est grand temps que je les relève. Des informations recueillies de source sûre nous ont appris qu'au lendemain de la guerre d'octobre un certain Mustapha Ben Halim, ancien premier ministre de Libye, avait été mandaté par le roi Fayçal pour établir des contacts avec M. Kissinger et des leaders palestiniens. Ces derniers ont remis à l'émissaire du roi un message pour le chef du département d'Etat. M. Kissinger leur fit part de son intention d'entamer le dialogue avec l'O.L.P., mais de ne le faire qu'en temps opportun.* » Des démarches analogues, ajouta M. Yamani, avaient été effectuées par MM. Walid Khalidi et Hicham Charabi, professeurs à l'université américaine de Beyrouth, mais ne devaient pas aboutir. Il a été enfin question, conclut le représentant du F.P.L.P., de pourparlers avec les Américains, qui auraient eu lieu par l'intermédiaire des Roumains, des Marocains et des Tunisiens.

M. Arafat devait répondre en rappelant que, si le roi Fayçal voulait communiquer avec les Américains, il lui suffisait de décrocher son téléphone. D'autre part, s'il devait, lui, Arafat, traiter avec les Américains ou leur demander leur avis, il s'adresserait aux présidents Assad ou Sadate ou aux Soviétiques.

M. Arafat a rappelé également que M. Kissinger avait formulé le désir de le rencontrer à Assouan, où il était l'hôte du président égyptien, et qu'il avait refusé. Cependant, si le secrétaire d'Etat voulait reconnaître l'O.L.P., celle-ci ne dirait pas non. « *Nous sommes très intéressés de connaître le point de vue des Américains* », a ajouté M. Arafat.

Enfin, si l'accord sur le dégagement n'a pas été conclu sur le front jordanien, le mérite, a affirmé M. Arafat, en revient à l'Arabie Saoudite, qui, sur l'insistance de l'O.L.P., de la Syrie et de l'Algérie, a obtenu des Américains qu'ils renoncent à cette idée.

A propos du comité formé en vue d'une participation aux pourparlers de Genève, M. Arafat a rappelé que cette décision avait été prise et mentionnée au procès-verbal d'une réunion à laquelle le F.P.L.P. n'avait pas assisté.

ÉDOUARD SAAB.

A TRAVERS LE MONDE

Allemagne fédérale

● LES DIRIGEANTS du groupe armé d'extrême gauche Baader-Meinhof ont été inculpés le 2 octobre. L'acte d'accusation, de 550 pages, reproche à Andréas Baader, Ulrike Meinhof, Gudrun Ensslin, Holger Meins et Jan-Carl Raspe, le meurtre de cinq personnes, cinquante-quatre tentatives de meurtres, l'utilisation d'explosifs et des attaques de banques. Un millier de témoins et quelque soixante-dix experts seront entendus lors du procès, qui aura lieu vraisemblablement au printemps à Stuttgart. — *(A.F.P.)*

Angola

● NEUF PERSONNES ONT ETE TUEES, une blessée et une a disparu lors d'une embuscade tendue par des guérilleros à un groupe de travailleurs d'une plantation de café située dans le nord de l'Angola. Il y a un Européen parmi les morts, dont les corps ont été brûlés par les guérilleros, apprenait-on mercredi 2 octobre à Luanda. Les commandos du Front national de libération de l'Angola (F.N.L.A.), qui opèrent dans la région où l'embuscade a été tendue, nient en être les auteurs et l'attribuent aux combattants du Mouvement populaire pour la libération de l'Angola. — *(M.P.L.A., A.F.P.)*

Italie

● LA LEVEE DE L'IMMUNITE PARLEMENTAIRE DE HUIT DEPUTES a été votée le 2 octobre par le Parlement italien par 233 voix contre 148. Cinq d'entre eux sont membres du M.S.I. et sont accusés d'avoir participé à une manifestation fasciste en 1969 ; les trois autres sont un socialiste poursuivi pour outrage à magistrat, un communiste compromis dans une banqueroute frauduleuse et un démocrate-chrétien accusé d'avoir violé la législation du travail. — *(A.F.P.)*

● PLUSIEURS PETITES BOMBES ont explosé dans la nuit du 2 au 3 septembre dans des édifices proches des prisons de « San Vittore » à Milan, de « Poggioreale » à Naples et de « Rebibbia » à Rome. Des magnétophones ont transmis, avant l'explosion, des appels aux détenus les invitant à se révolter.

Maroc

● M. BOUJEMAA BOUTI, de nationalité algérienne, correspondant au Maroc de l'agence américaine U.P.I., a été expulsé mercredi 2 octobre. Il a été amené sous escorte à l'aéroport et mis dans un appareil à destination de Paris. — *(Reuter.)*

Pakistan

● M. *NURUL AMIN*, *ANCIEN* VICE-PRESIDENT DU PAKISTAN, est décédé mercredi à Rawalpindi d'une crise cardiaque.

ASIE

CHINE : la nouvelle Longue Marche

IV. – Pékin et la Commune de Paris

De notre envoyé spécial JEAN HOUDART

Mobilisée pour une nouvelle Longue Marche (« le Monde » des 1er, 2 et 3 octobre), vers quoi se dirige la Chine ?

Pékin. — Dans un magasin de vêtements, derrière un comptoir, s'ouvre... une trappe. Descendons l'escalier, la trappe se referme, nous avons disparu dans les souterrains de la capitale.

Bâtonnets d'encens, musique, le labyrinthe que nous découvrons n'a rien d'effrayant. Il est même plutôt confortable : eau, téléphone, salles de réunions ou de secours d'urgence. « *Mais*, nous disent modestement les responsables, *il y a beaucoup à améliorer, les couloirs devraient être plus larges et les escaliers moins raides. Nous allons le faire.* » « Nous », ce sont les habitants du quartier, qui, ajoute-t-on, ont travaillé avec les outils et les briques fabriqués de leurs mains, et en « *ne craignant ni la saleté ni la fatigue* ».

Le responsable de la protection anti-aérienne de Pékin nous déclare, après le retour à la surface, dans un ancien temple devenu maison de la culture : « *Ce sont bien les masses qui ont conçu les souterrains. Il faut leur faire confiance toujours davantage, car les bureaux* (dont il est responsable) *font souvent des erreurs : c'est ainsi qu'ils avaient dit que les femmes ne pouvaient creuser, mais la pratique a montré le contraire ; les personnes âgées qu'ils avaient écartées ont voulu apporter leur contribution ; la palme de travailleur modèle est même revenue à une femme de soixante ans. L'Etat a donné certains matériels et les techniciens ont fourni aide et conseils, mais nous sommes un pays en voie de développement, et chacun ne doit compter que sur soi-même.*

— Mais pourquoi ces souterrains ?

— *Ils ont trois buts : en cas de conflit, abriter, permettre l'évacuation vers la campagne des vieillards et des enfants, mener la guerre souterraine.*

— Seraient-ils suffisants en cas de bombardements nucléaires ?

— *Ils seraient efficaces contre les radiations ; nous expérimentons des équipements qui filtrent l'air ; si une bombe tombait sur un abri, quelques parties seraient détruites, mais le réseau est ramifié pour parer à cela.*

— Y a-t-il des souterrains dans les autres villes ?

— *Oui, dans la plupart.* »

Les cadres ne sont pas des « seigneurs »

Aux trois buts énoncés plus haut, sans doute faut-il en ajouter d'autres : entretenir l'ardeur révolutionnaire par une grande œuvre collective, montrer une volonté farouche de se défendre, le tout par le travail manuel régénérateur.

La fameuse « directive du 7 mai » (1966) du président Mao l'a dit : « *Retourner au travail manuel de base est, pour les dirigeants occupants les postes les plus élevés, une excellente occasion de tout réapprendre.* »

Et c'est ainsi que, dans une de ces « écoles du 7 mai » nées de cette directive, nous nous trouvons au milieu de cadres d'un arrondissement de Pékin venus se livrer, pour six mois, aux travaux des champs et de l'esprit (étude du marxisme-léninisme et de la pensée de Mao). Ils sont là deux cent trente, de dix-huit à cinquante ans, dont 30 % de femmes. Cinq mille six cents ont séjourné ici depuis la fondation de l'école, en 1968 ; 30 % des cadres de l'arrondissement restent encore à venir.

Au milieu des vergers, et tout en nous offrant des pêches, le chef nous assure que tous les stagiaires sont volontaires. A la question : « Cela veut-il dire, puisque tous les cadres de l'arrondissement viennent, que tous sont volontaires ? », il répond : « *Oui, car tous apprécient la sollicitude du parti.* »

Pourquoi pas ? Peut-être, comme on nous l'affirme, cette sollicitude leur fait-elle retrouver leur jeunesse ? Mais ce n'est pas pour plaisanter ni pour prendre six mois de grandes vacances. D'ailleurs, s'écrie un élève : « *Six mois, ce n'est pas suffisant pour réformer notre conception bourgeoise du monde. Il faudra continuer la rééducation après le stage, et revenir plus tard.* » Un autre affirme : « *Par le travail manuel, les cadres peuvent détruire en eux-mêmes leur esprit bureaucratique, leur idée d'être des seigneurs, ils peuvent rester des travailleurs, et servir le peuple en haut et en bas.* » Une jeune femme, après quinze jours passés, selon la règle, dans une famille villageoise durement exploitée avant la libération par les propriétaires fonciers, confesse : « *Il m'a fallu cette expérience pour mieux comprendre le président Mao, selon lequel la lutte de classes durera longtemps, car certains ex-paysans riches ont conservé leur mentalité, regrettent l'ancienne société et sabotent plus ou moins la production.* »

La question-clé de l'enseignement

Décidément, il faudra bien « une, deux, trois, quatre révolutions culturelles ». C'est bien l'avis du responsable de la réforme de l'enseignement supérieur à l'Ecole polytechnique de Sian. Trapu, solide, direct, il n'y va pas par quatre chemins pour nous parler de cette réforme capitale : « *La question clé est de savoir si nous voulons former des continuateurs de la bourgeoisie ou du prolétariat. Avant la révolution culturelle, les diplômés de l'Ecole polytechnique étaient généralement coupés de la politique du prolétariat, du travail manuel, et de la classe des ouvriers et paysans. Certains élèves allaient jusqu'à dédaigner leurs parents. Nous avons changé tout cela de fond en comble. En juin 1966, la scolarité était de cinq ans, et le nombre des élèves de huit mille ; tous ont été diplômés en 1970. Puis nous avons fermé l'Ecole. Nous n'avons recruté de nouveau qu'en 1972, parmi les ouvriers, les paysans et les soldats. Actuellement, aucun de nos deux mille cinq cents étudiants n'est venu directement de l'école secondaire, tous ont consacré au moins deux ans à la production, et leurs études ne dureront que deux ans. Avant la révolution culturelle, les étudiants ne connaissaient que leurs livres et l'enseignement magistral ; maintenant ils lient la théorie et la pratique — nous sommes en relation avec quatre-vingts usines, — les professeurs ont transformé leur conception du monde et discutent avec leurs étudiants, les manuels ont été allégés de l'idéalisme bourgeois qui coupe de la pratique, les notes et les examens ont été remplacés par un contrôle : conscience politique et connaissances pratiques, pour l'entrée à l'Ecole, et capacité de lier la théorie et la pratique, en cours d'études.* »

Une étudiante tient à préciser comment se fait le recrutement : « *En présentant sa demande, le candidat doit faire la preuve, devant les masses de son unité militaire ou de production, qu'il est sincèrement pour le socialisme et la patrie. Si, après discussion publique, il en est ainsi décidé, la demande devra encore être examinée par la direction de l'unité puis par celle de l'école, qui contrôlera — par un entretien avec le candidat — ses connaissances politiques et scolaires.* » Prenant de vitesse ceux qui auraient pu émettre des doutes sur la valeur d'un tel recrutement, l'étudiante ajoute : « *Les diplômés du secondaire ont des connaissances plus élevées après deux ou trois ans de pratique et sont donc mieux préparés à l'enseignement supérieur.* »

Bassins couverts de nénuphars, piscine olympique construite par les enseignants et étudiants « de leurs propres mains », arbres en grand nombre, cultures diverses, poules picorant ici et là, c'est dans ce cadre que se forgent les polytechniciens de demain. Ceux d'après-demain sont au jardin d'enfants de l'école ; voilà les grands privilégiés du régime : leur grâce est telle, leur joie si évidente, leur « technique » si sûre — comme dans toutes nos rencontres avec des enfants — lorsqu'ils dansent et chantent pour nous sur l'air de... « *Je suis le petit berger de la commune populaire* » ou « *Lin Piao et Confucius sont de mauvais éléments* », que nul ne songe à contredire la directrice lorsqu'elle affirme : « *Ils seront de bons continuateurs de la cause communiste.* »

Cette cause, un Canadien, Norman Bethune, donna sa vie pour elle en Chine en 1939. Il est offert en modèle à tous. Chirurgien, communiste, il était venu pendant la guerre sino-japonaise pour contribuer à une libération qu'il considérait comme la sienne. Il opérait dans les conditions les plus pénibles, « là où on entend le fusil », et mourut à la tâche à cinquante-neuf ans. Préfigurant en quelque sorte la directive du 7 mai et la réforme de l'enseignement supérieur, il écrivait : « *Un chirurgien de campagne doit être aussi charpentier, tailleur, barbier... Cela lui permet d'être un meilleur chirurgien.* »

« La politique au poste de commandement », cela vaut aussi pour la médecine. « *L'acupuncture*, nous dit un médecin de l'hôpital de l'armée populaire qui porte le nom de Norman Bethune, à Chikiachwang, *était interdite avant 1949 ; la libération l'a réhabilitée en apportant le principe de l'unité entre les deux médecines, traditionnelle et moderne, qui a connu, surtout depuis la révolution culturelle, un grand développement* » Et de nous montrer un garçonnet aux grands yeux pathétiques ; ses jambes sont paralysées par la polio depuis cinq ans. « *Lève-toi et marche* », lui dit-il, et l'enfant se lève et marche, à peu près normalement. Ce n'est pas un miracle mais le résultat, paraît-il, de quarante-deux séances d'acupuncture, et donc, sous entendu, de la révolution culturelle.

Aller à contre-courant

Celle-ci est aussi à l'origine de l'anesthésie par acupuncture ; une femme médecin militaire nous précise que cette technique est nouvelle, connaît des défaillances, et qu'il faut avoir parfois recours aux produits chimiques. Les aiguilles sont reliées à un faible courant électrique et très peu nombreuses : quatre, par exemple, pour cet homme de soixante-dix ans à qui nous parlons et qui nous dit ne rien sentir tandis que l'on est en train de l'opérer de la prostate...

Une émouvante exposition, un monument « au grand internationaliste », sont consacrés, à Chikiachwang, à Norman Bethune, qui y est enterré. « *Tous les camarades*, nous dit la directrice de l'hôpital, *doivent avoir un esprit noble, comme lui, pour servir le peuple.* » Sa noblesse à elle réside dans son regard et explique mieux que la discipline militaire le respect dont médecins et femmes-soldats l'entourent, dans son uniforme sans galons. Son affirmation selon laquelle il n'y a presque pas de troubles mentaux dans son pays, car les Chinois, « *pleins de l'avenir* », ne sauraient en être atteints, en arrive presque à passer... Il faut vraiment que ce soit dans sa bouche, et dans ce cadre, simple, rudimentaire mais impeccable, champêtre avec ses cultures et son élevage auxquels collaborent médecins et infirmières, étrangement fraternel entre militaires et « masses populaires ».

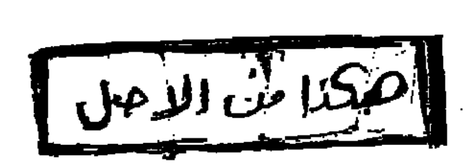
Les paroles de cette femme sont à l'image de la Chine : un défi extraordinaire, presque insensé pour qui en a connaissance de l'extérieur, mais lancé dans un tel climat que l'on en vient à croire à son succès, que l'on ne peut pas ne pas l'espérer.

Certes, la question de savoir si le communisme l'emportera finalement ici n'est pas résolue : sa victoire est l'objet même de la, des révolutions culturelles, et ne voir en elles qu'une classique lutte de clans pour le pouvoir ne permettrait pas d'expliquer la foi et la joie que l'on trouve en Chine. C'est là qu'il faut voir le grand défi : dans cette société qui se veut sans classes et unie par le seul intérêt commun, qui s'efforce sans relâche d'abattre les cloisons entre intellectuels et manuels, entre citadins et ruraux. Pour la relève, ce n'est pas un génie que l'on cherche, c'est plutôt l'exercice d'une certaine démocratie : nombreux sont maintenant ceux qui pourraient devenir de grands dirigeants ; et ceux-là savent qu'ils ne seront pas à l'abri des critiques, qu'on ne les suivra pas aveuglément, que la formule de Mao « *aller à contre-courant est un principe du marxisme-léninisme* » pourra leur être opposée s'ils s'éloignent de la ligne révolutionnaire ou s'ils s'endorment sur leurs lauriers, et que leurs décisions devront être discutées à la base et au besoin modifiées avant d'être appliquées.

Et l'on pense à cette citation de Lénine : « *Le centralisme démocratique et socialiste n'a rien de commun ni avec les poncifs ni avec l'uniformisation par en haut. La Commune de Paris a fourni un grand exemple d'initiative, d'indépendance, de liberté de mouvement. Un centralisme librement consenti, étranger à la routine.* »

Cet exemple de la Commune de Paris, il n'est pas indifférent de savoir que toute une propagande le désigne à la Chine en marche. Outre les inscriptions de bienvenue comme « *Bonjour, les amis français !* », nous n'avons vu dans ce pays que trois mots dans notre langue : « *Commune de Paris* » mais nous les avons vus souvent perdus au milieu des idéogrammes sur les affiches, les calendriers, les timbres, les bandes dessinées. Et finalement, ce « *centralisme librement consenti, étranger à la routine* », nous a paru ressembler comme un frère à ce que l'on tente de faire en Chine.

FIN.



ASIE

Vietnam

Le G.R.P. reproche aux États-Unis de faire pression sur leurs alliés pour accorder une aide à Saigon

Le discours prononcé par le président Thieu pour se défendre des accusations de corruption a été fraîchement accueilli par l'opposition (*le Monde* du 3 octobre). Ainsi, Mᵉ Tran Van Tuyen, député de Saigon, déclare : « *Il a répété, comme en 1972, que si la paix revenait vraiment, il donnerait sa démission, mais tout le monde sait qu'il n'y aura pas de vraie paix tant qu'il sera au pouvoir, car il est l'obstacle à la paix.* »

M. Thieu avait notamment déclaré lundi soir qu'il avait demandé aux Américains une « *aide massive* » pour deux ou trois ans au lieu d'une aide « *à un faible niveau* » pendant quinze ou vingt ans.

C'est sur ce terrain de l'aide que se place le porte-parole du G.R.P. à Paris, dénonçant la politique de M. Ford et les tentatives du Pentagone de « *dépasser par de multiples moyens détournés les limites imposées par le Congrès* ». Il condamne aussi, sans le nommer explicitement, le plan Kissinger visant à faire organiser par la Banque mondiale un « consortium » d'aide à Saigon (rappelons qu'une réunion doit se tenir à cet effet à Paris aux alentours du 17 octobre). Il déclare : « *Les Etats-Unis sont en train de faire pression sur des pays alliés et sur certaines organisations internationales pour obtenir une « aide » bilatérale ou multilatérale en faveur du groupe belliciste Nguyen Van Thieu en vue de réduire le fardeau de plus en plus difficilement accepté par le peuple et le Congrès des Etats-Unis.* »

Sur le plan militaire, on indique à Saigon que les forces du G.R.P. augmentent leur pression sur les Hauts-Plateaux (au nord de Kontum), où elles ont enlevé quatre postes, et ont à nouveau pilonné l'aéroport de Phu-Bai, qui dessert Hué.

Débat idéologique à Hanoï

A Hanoï, note l'A.F.P., un débat idéologique est en cours. Le journal de l'armée, selon lequel le monde capitaliste est proche de la ruine, a récemment qualifié « *la détente* » de « *manœuvre perfide* » résultant de « *l'affaiblissement américain au lendemain de l'échec du Vietnam* ». Il a aussi parlé des « *opportunistes* » qui se sont glissés dans le mouvement communiste international. D'autre part, selon *Hoc Tap*, mensuel théorique, deux courants s'opposent en R.D.V., et les effets de ce phénomène, produit « *par la pensée petite-bourgeoise opportuniste et impérialiste* », se font sentir dans les arts, les lettres et dans d'autres secteurs. La revue consacre à un long passage à la résistance opposée par certains à la notion de lutte des classes au Nord et à la théorie selon laquelle les combats au Sud sont à la fois le reflet de la guerre de libération et d'une lutte des classes. La réorganisation des campagnes fait aussi l'objet de débats. Mais peu d'éléments ont encore filtré à ce sujet. On sait seulement qu'à la fin de septembre une réunion a eu lieu autour de M. Le Duan, premier secrétaire du parti des travailleurs, et du premier ministre. Les questions de production agricole et de fonctionnement des structures foncières ont été examinées.

AMÉRIQUES

Chili

LE GÉNÉRAL PRATS SERA INHUMÉ A SANTIAGO

La dépouille mortelle du général Carlos Prats, assassiné le 30 septembre à Buenos-Aires en compagnie de son épouse, a été rapatriée au Chili le 2 octobre. Les victimes seront inhumées à Santiago.

***Le quotidien argentin « Clarin »* estimé qu'un groupe politico-militaire de l'extrême-droite chilienne « ne serait pas étranger à l'attentat ».**

Un familier du général Prats, qui a tenu à conserver l'anonymat, a déclaré que celui-ci avait reçu, quelques jours avant l'attentat, un appel téléphonique, le prévenant qu'un « escadron de la mort composé de Croates, tueurs à gage de la réaction chilienne », s'apprêtait à attenter à sa vie. L'ancien chef d'état-major de l'armée chilienne aurait prévenu les autorités argentines. Celles-ci auraient alors mis deux gardes du corps à sa disposition. Mais ceux-ci auraient, en réalité, été de faux policiers qui se seraient contentés d'espionner le général Prats.

République Dominicaine

● LE CHEF DES GUERILLEROS qui détiennent sept otages à l'ambassade du Venezuela à Saint-Domingue, s'est entretenu pendant vingt minutes, le 2 octobre, avec l'ambassadeur des Etats-Unis dans ce pays. Les révolutionnaires ont déjà reporté trois fois leurs menaces d'exécuter Mlle Barbara Hutchinson, directrice du service d'information américain à Saint-Domingue, deux diplomates vénézuéliens et quatre autres otages. — *(Corresp.)*

États-Unis

M. Kissinger, le magicien sur la sellette

(Suite de la première page.)

Cette déclaration exceptionnelle — et quelque peu déplacée devant un aréopage international — donne la mesure des critiques grandissantes à l'égard de M. Kissinger et de l'érosion de son autorité. Reçu l'an dernier avec *enthousiasme aux Nations unies*, l'accueil de cette année fut plutôt froid, tandis que le Congrès, en dépit de ses exhortations, coupait l'aide militaire à la Turquie. Et de nouveau les suggestions circulent, visant à lui retirer une partie de ses attributions. Déjà, les anciens thuriféraires de la presse, comme ses adversaires déclarés, annoncent que ses jours sont comptés et que le théoricien de la diplomatie, devenu praticien, sera bientôt renvoyé *ou* reviendra lui-même à ses chères études.

L'équipe Nixon-Kissinger était unique, réunissant deux hommes de tempéraments voisins et animés d'un froid réalisme, disent-ils, alors que le ménage Ford-Kissinger est voué à la séparation, étant donnée la différence des origines et de formation des deux associés.

Une coalition hétéroclite

A dire vrai, rien jusqu'à nouvel ordre n'indique que le nouveau président, novice en matière de politique étrangère, veuille se passer des talents et compétences de son secrétaire d'Etat, et cela pour une période indéterminée. Mais il était inévitable que le choix comme vice-président de M. Rockefeller, très au courant des problèmes internationaux, stimule les spéculations sur le départ à terme — certains parlent d'un an — de *M. Kissinger, dont les méthodes* de diplomatie « discrète » s'accommodent mal avec le style « ouvert » et même boy-scout que le président Ford veut donner à sa politique intérieure et extérieure.

Dans l'immédiat il n'apparaît pas que M. Ford soit disposé à céder aux pressions d'une coalition hétéroclite, dont certains éléments — une minorité — mènent en coulisse une véritable campagne *pour forcer le départ* de M. Kissinger. Avant même sa nomination au département d'Etat, M. Kissinger avait été attaqué sur plusieurs fronts. Sur sa droite d'abord, par les nostalgiques de la « guerre froide », qui n'ont jamais accepté la politique de détente avec l'U.R.S.S. ni l'ouverture avec la Chine, ni le règlement sur le Vietnam. La plupart appartiennent à l'aile droite du parti républicain, mais on en compte beaucoup dans les syndicats, dont plusieurs dirigeants, originaires d'Europe centrale ou orientale, professent un anticommunisme virulent.

A gauche, le secrétaire d'Etat est vivement critiqué par les démocrates libéraux. Ceux-ci, tout en se félicitant de l'orientation nouvelle de la politique américaine (après tout, ils furent à leurs risques et périls les pionniers de la détente), reprochent à M. Kissinger de fixer trop bas le « prix » de la détente et de ne pas obtenir plus des Soviétiques en échange des avantages économiques et politiques consentis à Moscou. Déçus par l'évolution intérieure en Union soviétique, qui contredit bien des espoirs chimériques, ils rejoignent les groupes sionistes et de soutien à Israël, très puissants, pour qui M. Kissinger a trahi une cause à laquelle il devait être normalement dévoué. M. Henry Jackson, qui ne cache pas ses ambitions, *a réussi à rallier ces diverses* tendances qui s'expriment souvent dans de grands journaux comme le *New York Times* ou le *Washington Post*.

La « lune de miel » est donc pratiquement terminée entre M. Kissinger et le Congrès... et la « guerre des deux Henry » (Jackson et Kissinger) a pris fin sur un succès du sénateur en ce qui concerne l'émigration des juifs soviétiques. Enfin, le départ de M. Fulbright, président de la commission sénatoriale des affaires étrangères, ami personnel et soutien fidèle de M. Kissinger, ne facilitera pas la tâche du secrétaire d'Etat.

Au sein de l'administration, M. Kissinger a dû faire face, sinon à une opposition ouverte, du moins à des réserves grandissantes. A la Maison Blanche, d'abord, où l'état-major de M. Nixon enviait les rapports privilégiés entre le président et son conseiller diplomatique. Au département d'Etat ensuite, où les cadres traditionnels de la carrière n'apprécient pas toujours la conduite personnelle et secrète d'une diplomatie parfois confuse, exécutée *par un homme responsable* seulement devant le président. Certains ressentaient la brusquerie de M. Kissinger, difficile et exigeant dans le travail, ainsi que l'influence du petit groupe de ses collaborateurs directs, qui ne s'intègrent dans aucune hiérarchie.

Avec le Pentagone enfin, les relations sont délicates. Certes, les divergences de vues sur la portée et le contenu de la détente, sur la conduite et l'objectif même des négociations SALT n'affectent pas les relations amicales entre MM. Schlesinger et Kissinger.

Mais dans les états-majors, le secrétaire d'Etat est critiqué, et même tenu *en suspicion*. Une enquête parallèle à celle du Watergate a révélé qu'un agent du chef de l'état-major combiné surveillait discrètement M. Kissinger, allant même jusqu'à prendre des documents dans sa serviette... *Enfin*, les remarques acides de M. Kissinger, associant, de retour de Moscou, dans la même critique les chefs militaires américains et soviétiques, et qui provoquèrent une vive réplique de M. Schlesinger, n'ont pas arrangé les choses.

Victime du Watergate

Toutes ces critiques, rancunes, suspicions, jalousies, ne datent pas d'hier. Maintenues à l'arrière-*plan tant que* M. Kissinger remportait des succès diplomatiques, elles se sont manifestées au grand jour dès l'instant où le « magicien » n'arrivait plus à tirer un lapin de son chapeau. Le piétinement diplomatique au *Proche-Orient*, la crise de Chypre, ont relancé les attaques contre le secrétaire d'Etat.

Les révélations sur l'intervention de la C.I.A. au Chili, apparemment encouragées par M. Kissinger personnellement, lui ont fait encore plus de tort, dans la mesure où elles ont cristallisé les reproches les plus courants qu'on lui fait sur un certain manque de franchise, voire même sur sa duplicité, son dédain des principes, son goût pour l'action secrète, peut-être nécessaires à la conduite d'une diplomatie efficace, mais qui choquent de larges secteurs de l'opinion publique, pour qui la fin ne justifie pas tous les moyens. « *Il n'existe pas de cabale contre M. Kissinger, mais seulement des préoccupations sur l'intégrité de la politique américaine* », écrivait récemment le *Christian Science Monitor*.

Le moralisme ambiant a été renforcé par l'affaire du Watergate, dont M. Kissinger risque, lui aussi, d'être à son tour la victime. L'exigence de franchise et d'honnêteté d'un débat ouvert s'accorde mal avec les tendances du secrétaire d'Etat à agir seul, sans scrupules excessifs sur le choix des moyens pour atteindre l'objectif. Dans une interview donnée à un journal italien, ne s'était-il pas lui-même comparé à un « *cow-boy solitaire, devant mener à bon port la caravane, visant au bon endroit et au bon moment* » ? Surtout, pour l'émigré européen, qui a souffert directement de l'effondrement du régime de Weimar, les démocraties ne peuvent accepter, en observant ces principes, de se trouver en état d'infériorité face au totalitarisme ; d'où sa justification des opérations secrètes de la C.I.A. Il aurait dit à ce sujet : « *Je ne vois pas pourquoi nous devrions rester passifs à l'égard d'un pays qui devient communiste par suite de l'irresponsabilité de son peuple.* »

Finalement, la désaffection très perceptible du Congrès et du public à l'égard de M. Kissinger ne s'explique pas seulement par les aléas et les incertitudes de la Real-politik, mais par le malaise qu'ils éprouvent devant l'image d'une Amérique dure, réaliste, cynique, indifférente à la morale internationale, qu'ils découvrent et ne veulent pas connaître.

HENRI PIERRE.

NATIONS UNIES

POUR LE REPRÉSENTANT DE LA CHINE

L'emploi de l'«arme du pétrole» par les Arabes est «un acte historique de pionniers»

New-York (*Nations unies*). — « *Dans la guerre du Proche-Orient, les pays arabes ont utilisé le pétrole comme une arme afin de porter un coup sévère au sionisme et à l'hégémonisme* », a déclaré M. Chiao Kuan-hua, vice-ministre chinois des affaires étrangères, au cours du débat général de l'Assemblée des Nations unies, mercredi 2 octobre.

« *Ce fut*, a-t-il ajouté, *un acte historique de pionnier. Son impact dépasse de loin la portée de la lutte anti-impérialiste des peuples arabes.* » Le délégué chinois a longuement attaqué les « *superpuissances* » et leur pratique de la détente Est-Ouest.

La détente, a-t-il dit, « *est devenue une camelote que la direction soviétique colporte de porte à porte* », mais « *la rivalité entre les super-puissances ne s'est-elle pas manifestée dans toute sa nudité au cours de la guerre du Proche-Orient et des événements de Chypre* » ?

Le représentant de la Chine a dit que dans la lutte de libération en Afrique « *l'avenir est radieux, mais la voie est sinueuse* ». L'effondrement de l'ancien régime fasciste portugais est un événement important, « *mais cela ne signifie nullement que le Portugal puisse apporter sur un plateau d'argent l'indépendance aux peuples de ses colonies* ».

Une fourmi sur des charbons ardents

Selon le délégué de la Chine, l'affaire de Chypre est « *un legs de la domination coloniale (...). une superpuissance, tirant les ficelles dans les coulisses, a provoqué des troubles, et l'autre, telle une fourmi sur des charbons ardents* », a entrepris diverses actions « *non pas pour contribuer à l'indépendance de Chypre et œuvrer dans l'intérêt des communautés grecques et turques (...), mais pour se mêler des affaires de Chypre et pénétrer davantage en Méditerranée orientale* ».

Abordant le problème du Sud-Est asiatique, M. Chiao Kuan-hua a dénoncé l'« *annexion du Sikkim par le gouvernement indien* », appuyé par le « *social-impérialisme révisionniste soviétique, patron de l'expansionnisme indien* ».

Au Cambodge, chacun sait, a-t-il dit, que « *la clé du rétablissement de la paix est la cessation de l'agression et de l'ingérence des Etats-Unis dans ce pays* ». La Chine « exige » que le gouvernement américain se conforme strictement à l'accord de Paris sur le Vietnam et cesse son « *ingérence* » au Sud-Vietnam.

La Chine, a-t-il poursuivi, est pour le désarmement, mais convoquer une conférence du désarmement dans les circonstances actuelles, alors que la course aux armements ne fait que s'accélérer, reviendrait à « *endormir les peuples* ».

Avec le discours de la Chine toutes les cinq grandes puissances ont présenté leur point de vue au cours du débat général. Quelques heures après son discours, le vice-ministre chinois était l'invité du secrétaire d'Etat américain, M. Kissinger, à un dîner à l'hôtel Waldorf.

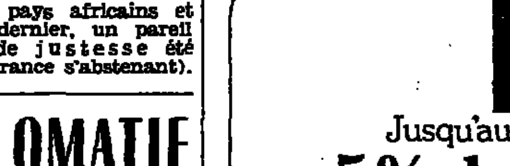
Parmi les autres ministres qui sont intervenus mercredi dans le débat général, M. Van der Stoel (Pays-Bas) a longuement parlé du risque de dislocation économique. Une récession, a-t-il dit, serait un désastre pour le monde entier et plus spécialement pour les pays sous-développés.

Sur le Proche-Orient et Chypre, le ministre néerlandais a déclaré *que la position de son gouvernement* est la même que celle des autres membres de la Communauté économique européenne et que son pays appuie pleinement les résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies. Les Pays-Bas, a-t-il dit, sont favorables à une coopération économique entre l'Europe et les pays arabes. — *(U.P.I. et corresp.)*

DÉPOT DU PROJET DE RÉSOLUTION VISANT A EXPULSER LE DÉLÉGUÉ DE PHNOM-PENH.

Vice-président du gouvernement royal du Cambodge (GRUNC) et chef des forces armées de libération, M. Khieu Samphan vient de faire une déclaration dans laquelle il oppose la dépendance du régime de Phnom-Penh à l'égard des Etats-Unis à « *l'indépendance totale* » de son propre gouvernement. Affirmant que « *plus de 5 millions et demi* » des 7 millions de Cambodgiens vivent « *sous la bannière du Front national uni* », il conclut que le siège du Cambodge à l'ONU doit naturellement revenir au GRUNC.

Cette prise de position est diffusée alors qu'à l'ONU trente-quatre pays, dont la Chine, ont déposé, mercredi 2 octobre, devant l'Assemblée générale un projet de résolution qui « *décide de rétablir les droits légitimes du gouvernement royal d'union nationale du Cambodge aux Nations unies, de reconnaître ses représentants comme les seuls représentants légitimes du Cambodge et d'expulser les représentants du groupe de Lon Nol du siège qu'ils occupent de façon illégale aux Nations unies et dans toutes les organisations qui en dépendent* ». L'U.R.S.S., qui votera ce texte, n'a pas signé le projet présenté par *la Roumanie, Cuba, l'Albanie* et de nombreux pays africains et arabes. L'an dernier, un pareil projet avait de justesse été repoussé (la France s'abstenant).



DIPLOMATIE

LE PROGRAMME DU VOYAGE DE M. TRUDEAU EN EUROPE

Le programme du prochain voyage en Europe de M. Trudeau, premier ministre canadien, a été annoncé le 2 octobre. Venant d'Ottawa, M. Trudeau passera la nuit du 20 au 21 octobre à la base américaine de Lahr, en Allemagne fédérale. Il séjournera à Paris du 21 au 23 octobre, sera reçu notamment par le président de la République et M. Chirac et donnera une conférence de presse. Le 23, le chef du gouvernement canadien ira à Bruxelles, où il sera reçu par le gouvernement et où il se rendra au siège des Communautés européennes et de l'OTAN.

M. Trudeau fera en février un second voyage en Europe qui le conduira en Grande-Bretagne, en Allemagne fédérale, aux Pays-Bas et en Italie.

● *M. Jacques Chirac*, premier ministre, se rendra en visite officielle en Irlande les 14 et 15 novembre, a annoncé mercredi 2 octobre le chef de gouvernement irlandais, M. Cosgrave.

● *La soixante et unième conférence de l'Union interparlementaire* — qui regroupe quelque cinq cents parlementaires venus de *soixante-six pays — s'est ouverte* mercredi 2 octobre à Tokyo.

POLITIQUE

AVANT LE SECOND TOUR DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES PARTIELLES

ARDÈCHE : contrecoup ou nouveau pas vers la gauche?

Annonay. — Une ville aux maisons hautes et noires, aux rues en escaliers, animée dès 7 heures du matin, mais déserte après 20 heures — une ville aux mille chômeurs, une ville qui souffre et qui en parle un peu, mais ne se livre pas. Au sud et à l'ouest, bordée par un segment de la vallée du Rhône, le « plateau » : quatre-vingt-dix communes rurales à la beauté austère, dont certaines ont connu, cette semaine, leur première neige, de gros bourgs et de petits hameaux parfois abandonnés.

La ville — Annonay — s'est offert, dimanche dernier, ce « coup de folie », contraire à toutes les traditions locales : voter massivement pour la gauche. Les agriculteurs du « triangle sacré », eux, malgré les difficultés qu'ils éprouvent à écouler sur le marché certains de leurs produits, sont restés fidèles à la majorité — sauf, parfois, dans certains villages où l'influence protestante l'emporte sur l'influence catholique.

La méfiance du « plateau »

« *Quand je rencontre des paysans du « plateau* », explique M. Louis Gaillard, le candidat socialiste, dont la percée spectaculaire du premier tour a surpris même ses propres amis, *ils m'expliquent, avec beaucoup de gentillesse, qu'ils voteront pour moi... quand je serai élu. Et si j'essaie de leur montrer que c'est l'inverse qui est vrai, ils pensent, visiblement, que c'est là une argutie d'intellectuel.* »

M. Gaillard, il est vrai, est professeur agrégé de philosophie au lycée de Tournon, et ce titre lui vaut, d'emblée, la considération, d'ailleurs un peu méfiante, du « plateau ». Mais, tout de même, ce M. Torre, qui a été secrétaire d'Etat, qui connaît tout le monde à Paris, et que personne ne présente comme un adversaire de l'école libre, semble, aux agriculteurs présenter d'autres garanties. En six ans, il a rendu service à de très nombreuses familles; son adversaire du P.S. lui-même, s'il lui reproche de ne pas rechercher de solutions globales et collectives aux problèmes de la circonscription, reconnaît volontiers qu'il a contribué à résoudre des centaines de difficultés individuelles et qu'il a mené avec succès une politique de présence, concrétisée par d'innombrables visites à ces petites communes.

C'est que sur le plateau », où l'on est vite à 1 000 mètres d'altitude, où la neige bloque souvent les routes l'hiver et où les champs sont parfois si pentus qu'on les cultive en terrasses, les petits et moins petits agriculteurs aiment bien qu'on s'occupe d'eux. Ils ne viennent guère nombreux aux réunions des deux candidats, ne lisent pas leur affiches ou leurs journaux, mais ne concevraient pas qu'ils ne leur rendissent pas visite.

Le cas d'Annonay

Beaucoup plus « politique », au sens classique, est le cas d'Annonay : la crise de l'emploi qu'y a révélée l'affaire des tanneurs (dont elle n'est d'ailleurs pas la seule cause) a certainement pesé très lourd, dimanche dernier, à l'heure du scrutin.

On ne peut même plus dire que toute la ville en parle, mais elle vit avec cette plaie, qui, décidément, ne se referme pas. Des rumeurs successives et contradictoires ont circulé, concernant la réouverture des ateliers, leur rachat par tel groupe français ou étranger, le lancement d'usines nouvelles. Tous les lundis, mercredis et vendredis matin, descendent par les ruelles, jusqu'à la rivière, des familles aux visages graves, qui viennent écouter les responsables syndicaux faire le point des négociations et des actions en cours, que le climat électoral, loin de stimuler, ralentit encore : « *Le préfet*, explique un délégué de la C.F.D.T., *nous a déclaré qu'il ne pouvait rien nous dire, à cause des élections, parce que ses paroles risquaient d'être déformées ou exploitées.* » Pourtant, ni M. Henri Torre ni M. Louis Gaillard ne font de surenchère à cet égard. Le premier considère que le réalisme commande de préparer la reconversion d'une partie des tanneurs ; le second répond qu'il ne faut pas laisser la logique interne du système capitaliste tuer les activités traditionnelles d'une cité et d'une région et « *rendre ainsi les exploités encore plus exploités, encore plus vulnérables* ».

Mais c'est moins sur les professions de foi que sur les attitudes individuelles de vote que le drame professionnel des quatre cent quatre-vingt-onze tanneurs, qui occupent leurs usines depuis le 12 juillet dernier, pèse de tout son poids politique.

De notre envoyé spécial

L'ancien secrétaire d'Etat est d'ailleurs le premier à reconnaître que les Annonéens ont voulu, dimanche dernier, donner à la majorité un sérieux coup de semonce. « *Mais*, ajoute-t-il, *dans cette circonscription comme dans les cinq autres, cet avertissement a été donné et entendu ; maintenant, il faut se ressaisir et élire un député, en choisissant le plus efficace possible.* » Les résultats du premier tour, même s'ils ne lui ont fait manquer la majorité absolue que de 122 voix, l'ont cependant inquiété ; il ne peut guère compter, au second tour, que sur quelques voix supplémentaires, venues de l'électorat du Front national et des abstentionnistes du 29 septembre. Ces abstentionnistes — 34,34 %, près du double de mars 1973 — chacun suppute la diminution éventuelle de leur nombre au second tour et leur préférence politique.

De toute façon, l'espoir de M. Torre est surtout que la « vague de gauche » du premier tour provoque, une semaine après, un choc en retour ; mais il ne méconnaît pas, non plus, qu'elle peut au contraire créer une dynamique. C'est bien sur ce phénomène que compte M. Gaillard. La campagne de M. Combe, le candidat communiste du premier tour, l'a beaucoup aidé, en attirant à gauche des électeurs qui ne souhaitaient pas aller jusqu'à voter pour le P.C. Le maire d'une petite commune rurale de la circonscription a déclaré sans ambages à son suppléant : « *Il parle juste, ce M. Combe. Je m'en vais voter pour M. Gaillard !* »

Bien que leur candidat ait perdu plus de deux mille suffrages, par rapport à 1973, les militants communistes continuent activement la campagne de celui du P.S., même si les plus vieux d'entre eux renâclent un peu. Les socialistes eux-mêmes, dont les effectifs départementaux sont passés de cent cinquante à huit cents militants depuis 1970, animent cette campagne avec le concours d'un certain nombre de leurs « vedettes », au premier rang desquelles M. François Mitterrand, qui était déjà venu à Annonay avant le premier tour et devait se rendre, jeudi soir, à Tournon (ville qui a, pour la première fois, elle aussi, donné à la gauche un *score* très brillant).

De son côté, M. Henri Torre poursuit ses rencontres avec les élus locaux, et explique inlassablement comment et pourquoi il a « *fait le maximum pour les tanneurs* ». On s'égratigne un peu par voie d'affiches, de tracts, de communiqués. Signe des temps ? M. Gaillard a même pu en publier un dans l'hebdomadaire catholique local. On se bat aussi pour d'autres projets comme celui de la rénovation du centre d'Annonay, celui de sa zone industrielle, ou encore celui de l'étonnante situation de cette principale ville du département qui n'est même pas une sous-préfecture.

Bien que l'expression soit regardée un peu comme une mode nouvelle venue de Paris, on commence même, à la faveur de cette campagne électorale, à parler de qualité de la vie. Rien, pourtant, qui soit plus éloigné de toutes les modes que cette Ardèche du Nord, qui n'arrive pas à faire peau neuve et qui dira, dimanche soir, laquelle des deux tentations qui la déchirent actuellement aura été la plus forte : faire un pas de plus sur le chemin nouveau où elle s'est engagée dimanche dernier, ou rentrer à la maison.

BERNARD BRIGOULEIX.

COTE-D'OR : MM. Lecat et Charles vont se disputer l'électorat centriste

De notre envoyé spécial

Sur le papier, tout paraissait simple : M. Jean-Philippe Lecat, qui avait obtenu, en 1973, au second tour de scrutin, près de 55 % des suffrages grâce au report de la plus large part des voix centristes, s'attendait, en l'absence du candidat réformateur, à faire dimanche dernier un « score » à peine moins bon. Les plus pessimistes parmi ses amis pensaient que si l'ancien ministre n'était pas élu dès le premier tour il recueillerait personnellement, au pire, 48 % des suffrages.

Or M. Lecat n'en a rassemblé que 44,36 %, et s'il peut compter théoriquement, pour le deuxième tour, sur un acquis de 47,99 % (en ajoutant aux siennes les voix des deux autres candidats « de droite »), son adversaire, M. Pierre Charles, radical de gauche, s'en attribue à bon droit 51,99 % (en totalisant ses 40,45 % du premier tour, les 9,90 % du candidat communiste et le 1,64 % du représentant de Lutte ouvrière). Soit un écart de 4 % (1 255 voix), que M. Lecat devra combler pour retrouver son siège de député.

L'ancien ministre n'a guère l'espoir de faire changer d'avis, d'ici à dimanche, ceux qui, rompant avec leurs habitudes, ont au premier tour voté contre lui. S'il est vrai, en effet, que la gauche, en valeur absolue, n'a pas progressé, en raison du recul du P.C., la percée de M. Charles ne saurait être attribuée, de l'avis général, au seul transfert à son profit des suffrages communistes : le candidat de l'U.G.S.D. a recueilli aussi les voix d'anciens partisans de M. Lecat. Qui sont-ils, ces nouveaux opposants venus grossir l'électorat de la gauche non communiste et dont les moins optimistes, dans l'entourage de M. Lecat, avaient sous-estimé le nombre et la détermination ?

Chacun des candidats a procédé à une minutieuse analyse des résultats, commune par commune. Ils sont d'accord pour conclure : ce sont les éleveurs qui, pour l'essentiel, ont fait défaut à M. Lecat (ils forment, dit-il, le tiers de l'électorat). On rappelle volontiers, à Beaune, que M. Lalle, ancien député U.D.R., éliminé en 1967 par M. Charles, « *a été battu parce que la viande se vendait mal* ». A même cause mêmes effets ?

La semaine précédant le premier tour a été « *catastrophique* », précise M. Lecat. De fait, les éleveurs escomptaient des décisions de la conférence annuelle agricole, et leur déception a été à la mesure de leur attente. Pour M. Charles, le malaise est encore plus profond : les paysans, dit-il, sont « *au niveau de rupture* » ; on leur avait promis que leur revenu ne baisserait pas en 1974. Ils ont le sentiment d'avoir été trompés. Ce « *désenchantement* » — que constate M. Robert Poujade, maire de Dijon, ancien ministre — s'accroît des incertitudes créées par le rationnement de l'énergie (« *nos vieux auront froid cet hiver* ») et par les audaces de M. Giscard d'Estaing (« *au lieu de visiter les prisons, il devrait s'arrêter dans une étable* »). Certaines réactions « poujadistes » (on dénonce « *le chantage arabe* » et le risque de voir se renouveler « *le coup du pétrole* » si la France doit dépendre de l'Amérique du Sud pour ses importations de viande) profitent au candidat de la gauche, qui ne fait pas grand-chose pour les décourager. Selon M. Poujade, les Français, qui ne croyaient pas vraiment, au fond d'eux-mêmes, à un avenir de pé- d'eux-mêmes, à un avenir d'austérité et de pénurie, se trouvent placés d'un coup devant ces sombres perspectives : d'où cette « *lassitude* » qui les prend soudain. Personne n'imagine, par conséquent, que, d'un dimanche à l'autre — et malgré l'accord de Luxembourg, — les éleveurs puissent modifier leur comportement électoral.

Pour M. Lecat, le salut viendra — ou ne viendra pas — des « abstentionnistes » de dimanche dernier (41,31 %). D'abord des vendangeurs : en dépit des controverses sur un projet de réforme des appellations d'origine et même si plusieurs communes, notamment dans le canton de Nuits-Saint-Georges, conservent une tradition de gauche, les viticulteurs sont en effet, dans leur ensemble, favorables à la majorité. Les vendanges devant être pratiquement terminées dimanche prochain, M. Lecat compte trouver là une réserve de suffrages. Il est vrai que si les vendanges ont empêché de nombreux propriétaires de se rendre aux urnes, elles ont aussi retenu les ouvriers agricoles : M. Charles pense donc bénéficier, lui aussi, dans une proportion moindre, de ces votants du second tour.

Une leçon au « petit »

Deuxième catégorie d'abstentionnistes : les cultivateurs de la plaine de la Saône. C'est sur eux que M. Lecat concentre, avant le second tour, une large partie de ses efforts. L'ancien ministre a constaté en effet un taux anormal d'abstentions chez ces paysans — céréaliers ou betteraviers — dont le sort est assurément meilleur que celui des éleveurs, mais qui ont peut-être voulu donner une leçon au « petit » : M. Lecat a bon espoir de débloquer ces suffrages-là.

Enfin, l'ancien ministre est persuadé que la plupart des partisans de l'ancien candidat centriste, M. Demoisy (5 090 en 1973) se sont réfugiés dans l'abstention. M. Demoisy lui-même n'a pas caché, en privé, qu'il voterait pour M. Charles. M. Lecat va donc faire venir à Beaune, vendredi soir, un dirigeant réformateur, sans doute M. Michel Durafour, ministre du travail. Un tel choix risque de mécontenter l'U.D.R., mais de ce côté l'ancien ministre paraît cependant avoir peu à craindre. L'électorat gaulliste ne l'a pas abandonné. Seule l'a lâché la tendance « dure » de l'U.D.R., qui représente peu d'électeurs et qui a pu tout au plus le priver de ses colleurs d'affiches habituels.

Ces centristes incertains, M. Charles les convoite également. Sa qualité de radical de gauche lui paraît de nature à séduire un électorat que même un socialiste aurait pu inquiéter. Conseiller général du canton de Liernais depuis dix ans, ancien député, il répond à ceux qui voient dans M. Lecat le candidat de l'efficacité, en raison de ses liens avec le pouvoir, qu'il a lui-même beaucoup fait pour son canton et qu'il est aussi bien placé que l'ancien ministre pour assurer le développement de la circonscription.

Le candidat compte aussi sur les voix communistes, dont le déclin inquiète les responsables du P.C. Selon M. Harbelot, candidat communiste, dimanche dernier, son électorat s'est, pour l'essentiel, abstenu, considérant l'élection de M. Lecat comme acquise dès le premier tour. L'effort de propagande mené par le P.C. a pourtant été considérable : engagé dès le mois de juillet, il a mobilisé les militants pour un affichage d'une exceptionnelle importance, un porte-à-porte systématique, des distributions de tracts, des lettres à tous les jeunes et à tous les commerçants. Il semble bien — et M. Harbelot le reconnaît volontiers — que nombre d'électeurs communistes ont en outre porté leurs suffrages sur M. Charles dès le premier tour. Dans une circonscription modérée, où l'électorat communiste est particulièrement instable, expliquent les dirigeants locaux, il est normal qu'à l'occasion d'une élection partielle les problèmes régionaux l'emportent sur les problèmes nationaux, les voix se rassemblant sur le candidat le plus « crédible ».

Les stratèges font et refont donc leurs comptes : il faudrait, concluent-ils de part et d'autre, cinq mille votants supplémentaires (soit 10 %), dont les deux tiers pour M. Lecat si celui-ci veut gagner. Ce sera difficile.

THOMAS FERENCZI.

● *Le bureau exécutif du parti socialiste* constate, dans une déclaration publiée à l'issue de sa réunion de mercredi 2 octobre, que « *les élections législatives partielles de dimanche dernier confirment nettement la progression de la gauche en général et des candidats socialistes et radicaux de gauche en particulier qui gagnent partout un nombre important de voix malgré une plus faible participation au scrutin* ». Le bureau exécutif du P.S. ajoute que « *le recul de la majorité présidentielle doit se traduire concrètement, dimanche prochain, par la défaite de plusieurs anciens ministres U.D.R* ».

La réforme des statuts de l'U.D.R. accentue les rivalités de tendances

Les membres du groupe U.D.R. de l'Assemblée nationale, qui s'étaient réunis à Cagnes-sur-Mer la semaine dernière, se sont retrouvés, mercredi 2 octobre, dans la salle Colbert du Palais-Bourbon. Les élus gaullistes ont, au cours d'une discussion complexe et confuse, tenté de régler le problème des relations entre le groupe U.D.R. et le mouvement, conformément à ce qui avait été décidé à Cagnes. Leurs propositions seront présentées au comité central, qui se réunit le week-end prochain à Paris. Ce dernier — s'il les adopte — les soumettra au conseil national prévu pour la mi-décembre, et qui est seul habilité à modifier les statuts du mouvement.

Afin de donner au groupe parlementaire une réelle prééminence politique dans la conduite des affaires de l'U.D.R., plusieurs élus et notamment M. Claude Labbé, président du groupe, avaient proposé que députés et militants soient représentés à parité dans les instances du mouvement, c'est-à-dire le comité central et le bureau exécutif qui en est l'émanation. En définitive, il a été proposé que le groupe parlementaire possède quarante représentants au comité central et que les militants en aient soixante. Ces quarante députés comprendraient les dix-huit membres du bureau du groupe, le président et les cinq vice-présidents, ainsi que seize députés élus par le groupe lui-même. Parmi les soixante délégués des militants ne devrait figurer aucun député. Mais une assez forte minorité s'est prononcée contre cette solution, et elle pourrait s'exprimer de nouveau samedi au comité central. Selon les minoritaires, les quarante députés devraient être tous élus par le groupe, afin d'empêcher que le système des « caciques » ne se perpétue avec la présence de ces nouveaux membres de droit que seraient les membres du bureau du groupe. Ils reprochent à cette solution de créer en fait plusieurs catégories de membres du comité central et d'établir une discrimination tranchée entre députés et militants.

La réforme proposée permettra peut-être au mouvement d'avoir une plus grande cohérence dans ses prises de position politiques et lui évitera d'être engagé par des déclarations intempestives de certains de ses dirigeants. Le secrétaire général du mouvement, qui est élu par le comité central et qui préside le bureau exécutif, disposera d'une autorité accrue, mais il n'est pas certain que sa désignation officieuse par l'hôtel Matignon — comme elle le fut jadis par l'Elysée — devienne beaucoup plus malaisée.

On comprend, dans ces conditions, que l'affaire se complique d'un problème d'hommes. L'U.D.R. est, depuis la mise à l'écart de la plupart de ses « barons », à la recherche d'un leader qui soit assez prestigieux pour la représenter et qui ait assez d'autorité pour l'engager. Le retour de M. Olivier Guichard, réélu député de Loire-Atlantique le 29 septembre, a soulevé parmi certains de ses collègues du groupe U.D.R., auquel il s'est inscrit dès le 1er octobre, l'esquisse d'un espoir. Son autorité, toutefois, n'est pas encore reconnue par toutes les tendances. Encore faudrait-il que la personnalité qui sera portée au secrétariat général de l'U.D.R., après les assises nationales de février 1975 (ce sont elles qui élisent le comité central, et c'est ce dernier qui désigne le secrétaire général), ne porte pas trop ombrage au premier ministre. Les liens *privilégiés* que M. Jacques Chirac développe, depuis quatre mois, avec le parti majoritaire constituent à la fois la mesure de son propre poids politique et aussi une certaine garantie de la survie parlementaire du gaullisme. Au-delà des procédures, des statuts et des réformes, c'est donc essentiellement le problème du choix des hommes et, à travers lui, celui du destin de l'U.D.R. qui se pose toujours. — A. P.

Les républicains indépendants évoquent « l'alliance privilégiée du premier tour » de l'élection présidentielle

Le bureau politique de la Fédération nationale des républicains indépendants s'est réuni mercredi 2 octobre. Il a enregistré « *avec la plus grande satisfaction les perspectives ouvertes par les propositions faites en commun par MM. Jean Lecanuet et Pierre Abelin* (pour le Centre démocrate) *et MM. Michel Poniatowski et Michel d'Ornano* (pour la F.N.R.I.) ».

On lit notamment, à ce sujet, dans la déclaration rendue publique, au terme de cette réunion : « *Le bureau politique souhaite que l'alliance privilégiée du premier tour des élections présidentielles puisse trouver son prolongement dans l'action politique quotidienne qui doit être maintenant conduite, dans le cadre de la majorité présidentielle.* »

Les dirigeants giscardiens ont aussi confirmé la convocation à Paris du 22 au 24 novembre, du congrès de la Fédération. Ils ont enfin « *fait appel à chaque Français pour que, dans ces moments difficiles, grâce à leur civisme, les recherches de solutions trouvent pleinement leur efficacité* ».

[En faisant allusion à « l'alliance privilégiée du premier tour » de l'élection présidentielle, les républicains indépendants n'œuvrent guère en faveur de l'oubli des fautes et de la rémission des péchés. Ni l'U.D.R., ni le C.D.P., qui soutenaient M. Chaban-Delmas, ni M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, qui ne soutenait personne avant le 5 mai et n'avait apporté son appui à M. Giscard d'Estaing qu'après le premier tour, ne semblent avoir encore véritablement trouvé grâce aux yeux de M. Poniatowski et de ses amis.]

Le comité directeur radical approuve le projet de mutation du parti

Réuni mercredi 2 octobre, place de Valois à Paris, sous la présidence de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, le comité directeur du parti radical a adopté par quatre-vingt-six voix contre dix et deux abstentions le projet, annoncé le 30 septembre par M. Servan-Schreiber, de constituer un « *parti radical-socialiste réformateur* », entreprise à laquelle collaborent notamment Mme Françoise Giroud, secrétaire d'Etat à la condition féminine, MM. Michel Durafour, ministre du travail, et André Rossi, secrétaire d'Etat, porte-parole du gouvernement.

L'opposition est venue principalement de M. Claude Catesson, président de la fédération du Nord, qui anime, avec M. Léon Hovnanian, ancien député, une tendance (Combat radical-socialiste) favorable à l'entrée du parti radical dans l'union de la gauche.

Dans la soirée, les animateurs de la tendance Combat radical-socialiste ont, compte tenu du résultat acquis au comité directeur, annoncé leur intention de réunir des assises nationales les 9 et 10 novembre à Saint-Gratien. Ils entendent ainsi permettre aux fédérations radicales qui les soutiennent de « *déterminer leur attitude* », mais ils espèrent aussi attirer à eux certains dissidents de la majorité, comme MM. Michel Jobert ou Jean Charbonnel.

Le texte adopté mercredi par le comité directeur du parti radical est le suivant (il a été proposé par M. Jean-Claude Colli, membre du bureau) : « *Le comité directeur approuve l'initiative prise par M. Jean-Jacques Servan-Schreiber vers la mutation du parti radical, ainsi mieux armé pour défendre et faire prévaloir les propositions du Manifeste. Il accueille avec confiance Mmes Françoise Giroud et Anne-Marie Fritsch et MM. Michel Durafour et André Rossi, ainsi étroitement associés au combat commun de la gauche réformatrice.*

» *Le comité directeur demande donc au président de convoquer dans les meilleurs délais le congrès d'unification, qui précisera les orientations et les propositions du parti radical-socialiste réformateur face aux graves inquiétudes de tous les Français.* »

● *M. Claude Labalue*, secrétaire général adjoint du parti radical-socialiste, s'est félicité, dans une déclaration publiée mercredi 2 octobre, de « *la ratification à la quasi-unanimité, de la décision de « mutation » du parti radical-socialiste. Ainsi donc, aujourd'hui*, a-t-il déclaré, *le parti radical-socialiste demeure le véritable dépositaire de la dynamique réformatrice* ».

DEUX DIRIGEANTS DE LA FÉDÉRATION RADICALE REJOIGNENT LES RADICAUX DE GAUCHE

(De notre correspondant.)

Saint-Etienne. — « *En total désaccord avec le parti radical-socialiste « valoisien » qui participe à la politique de droite et de régression sociale du pouvoir* », MM. Régis Martin-Binachon et Michel Dubouchet, respectivement président et trésorier de la fédération de la Loire du parti radical-socialiste, viennent d'adhérer au Mouvement des radicaux de gauche, Mouvement qu'ils jugent « *désormais seul représentant du véritable radicalisme* », dans une déclaration rendue publique mercredi 2 octobre, à Saint-Etienne. Les deux responsables ajoutent qu'ils restent fidèles « *à l'union de la gauche, seule capable de promouvoir les changements fondamentaux auxquels l'ensemble du pays aspire* ».

La fédération de la Loire du parti radical, dès le premier tour des élections présidentielles, avait pris position en faveur de M. François Mitterrand. A l'occasion de la préparation des élections législatives de mars 1973, des divergences avec les responsables du Mouvement réformateur avaient déjà conduit le prédécesseur de M. Martin-Binachon à donner sa démission du parti radical-socialiste.

M. SANGUINETTI : M. Servan-Schreiber n'est pas Bourguiba.

Le secrétariat général de l'U.D.R. a publié le 2 octobre le communiqué suivant :

« *Lors de sa conférence de presse du 1er octobre 1974, M. Alexandre Sanguinetti, interrogé sur les positions et l'avenir de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, a répondu* : « Il veut être président à vie... Il voudrait finir comme Bourguiba (1). »

» *Le secrétaire général de l'U.D.R. s'étonne que certaines interprétations tendancieuses aient pu être données à cette déclaration. Il est bien évident à ses yeux que M. Jean-Jacques Servan-Schreiber n'a vis-à-vis du peuple français aucun des titres éminents que le président Bourguiba s'est acquis à la reconnaissance du peuple tunisien.* »

(1) *Le Monde* du 3 octobre, page 8.

DEUX POINTS DE VUE SUR LA STRATÉGIE DE LA GAUCHE SOCIALISTE

LE DESTIN DU P.S.U.

Par CLAUDE BOURDET (*)

A la fin de cette semaine, le destin du parti socialiste unifié va être fixé. L'avenir du P.S.U. concerne non seulement ses membres, mais aussi tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, s'intéressent à l'évolution de la gauche, à sa capacité de prendre la relève des forces au pouvoir.

Le P.S.U. est né au début des années 60, aboutissement d'une série d'efforts de renouvellement de la gauche. L'espoir de le voir un jour remplacer les grands partis (si quiconque a jamais conçu une idée aussi ambitieuse) ou même d'acquérir une puissance politique comparable à la leur, a été vite abandonné. Par contre, la nouvelle organisation a été le siège d'un militantisme exceptionnel, a attiré beaucoup de jeunes, a pris une part non négligeable à la lutte pour la décolonisation, et a démontré qu'il était possible à une formation restreinte de conserver son indépendance et d'établir, dans un esprit de solidarité mais aussi de vigilance critique, des alliances avec des partis beaucoup plus puissants, en particulier le parti communiste. C'était là un phénomène nouveau, rompant avec la vieille alternative qui ne connaissait dans ce domaine que l'hostilité ou la sujétion. Autre nouveauté aussi, la participation d'une proportion appréciable de chrétiens, qui ont non *seulement collaboré sans difficulté* avec des militants formés par le marxisme, mais ont fait leurs, sans gêne philosophique, les conclusions économiques de cette doctrine.

C'est là un acquis considérable, et dont les conséquences sont d'ores et déjà intégrées dans un secteur bien plus large : l'influence des attitudes du P.S.U. n'a pas été étrangère à l'évolution de la C.F.D.T.; l'exemple du P.S.U., « exorcisant » l'alliance communiste, n'a pas été inutile à la réorientation du parti socialiste.

Toutefois, vers le *milieu* des années 60, la ligne du P.S.U. s'est perdue dans des méandres. Tout d'abord, ses dirigeants n'ont pas compris que sa richesse tenait à son caractère composite, qui faisait de lui un microcosme et un laboratoire, et ont peu à peu poussé dehors une bonne partie de sa « droite » et de sa « gauche » d'alors. Puis, ayant saisi infiniment mieux que le parti communiste et le parti socialiste l'authenticité et l'importance du mouvement de mai 1968, le P.S.U. a beaucoup recruté parmi les jeunes. Mais, victimes d'un climat extravagant de démagogie intérieure, militants et dirigeants n'ont pas vu que leur mission était d'établir à tout prix des relations acceptables entre le mouvement de mai et la gauche officielle; et se sont mis à la remorque des jeunes équipes révolutionnaires, lesquelles ne leur ont répondu que par l'ironie. Ainsi, le P.S.U. a tout sacrifié, en vain, au mythe d'une « union des révolutionnaires » et a laissé ses relations avec les partis communiste et socialiste s'aggraver presque jusqu'à la cassure.

Au cours des années qui ont suivi, le *reflux du mouvement* né en 1968, la *réforme* du parti socialiste, son rapprochement avec le P.C. et l'apparition du programme commun, l'évolution de la C.F.D.T. et la consolidation de la V[e] République ont obligé militants et dirigeants à un *examen de conscience. Une nouvelle* ligne, plus semblable à la ligne primitive, a été établie. L'autogestion, mise à l'honneur depuis 1968, a permis, avec l'affaire Lip, une véritable percée dans les milieux ouvriers. Mais la perte de militants consécutive à la période gauchiste n'a pas été rattrapée, et, en revanche, ceux qui restaient attachés à cette orientation ont quitté le parti.

* * *

Aujourd'hui, ses membres ne peuvent plus se permettre de rêver. La question qu'ils ne doivent plus éluder c'est : le P.S.U., pour quoi faire ? Une partie de ses objectifs anciens est réalisée, ou en voie de réalisation. L'aile révolutionnaire de la gauche existe sans lui. Le *rapprochement du P.S. et du P.C.* est chose faite, et avec lui le double ghetto, social-démocrate et stalinien, a disparu. La transformation intérieure du P.S. est en cours, celle du P.C. aussi, encore que d'une manière lente et peu visible. On trouve des militants chrétiens dans toute la gauche, des organisations révolutionnaires jusqu'au parti socialiste, et même au parti communiste. *Une fraction appréciable du P.S. se* prononce pour l'autogestion, que défend officiellement la C.F.D.T. Toute cette évolution, à laquelle le P.S.U. a servi de ferment, et c'est à son honneur, pose impitoyablement la question de son rôle futur.

Une partie de ses dirigeants semblent avoir résolu le problème de manière définitive : pour eux, le rôle du P.S.U. en tant qu'organisation autonome est terminé, et c'est en adhérant massivement au parti socialiste, en y renforçant les courants de renouveau, qu'il sera possible, à la fois d'accélérer la transformation de la gauche, pour laquelle le P.S.U. a été créé, et de peser sur la politique française — ce que le P.S.U. a toujours été trop faible pour faire.

Cette attitude a pour elle une certaine logique ; elle aurait l'avantage de donner aux idées du P.S.U. une influence plus large et de fournir à ses dirigeants un terrain d'ac*tion plus efficace. Mais il faut bien* voir comment le problème se pose. Le parti socialiste a changé, mais son appareil traditionnel, bien repris en main aujourd'hui, est encore très puissant et capable, comme il l'a prouvé, de dominer les minorités, aussi agissantes soient-elles.

Dans de nombreux domaines, et spécialement en politique extérieure, l'évolution du parti socialiste est encore faible. Le « neutralisme », le « non-alignement », sont encore des mots impopulaires. La politique atlantique, le sionisme, la construction inconditionnelle de l'Europe supranationale, ont toujours de très nom*breux partisans. L'opposition* traditionnelle du parti au militarisme a été entamée récemment, à propos de l'armement nucléaire, qui n'est plus rejeté avec la même fermeté. Et le courant autogestionnaire paraît plutôt affaibli.

La bataille intérieure sera donc, au parti socialiste, une bataille difficile pour les nouveaux adhérents, où ils trouveront des alliés — en *particulier les anciens courants du* P.S.U. déjà ralliés, — mais où ils auront affaire à forte partie. Pour que cette lutte puisse avoir une chance de succès, il faudrait, semble-t-il, que l'adhésion du P.S.U. soit aussi massive que possible ; il n'aura pas trop de toutes ses forces pour éviter l'enlisement. Or il semble bien que tel ne puisse être le cas. Le souvenir des erreurs de la S.F.I.O., la présence de trop de ses anciens dirigeants et l'attachement au P.S.U., tel qu'il est, empêchent un mouvement aussi complet. Il est donc infiniment probable qu'il y aura encore un P.S.U. demain, même s'il est *une fois de plus diminué.*

Le plus sage, probablement, et le plus efficace, serait que les uns et les autres, partisans du ralliement, et partisans du maintien, *acceptent de bonne grâce ces atti*tudes différentes, qui peuvent n'être pas contradictoires. L'expérience a prouvé, dans un passé récent, que c'est à la fois de l'intérieur et de l'extérieur que l'on peut faire évoluer une formation politique. A la fin des années 50, l'action de la gauche nouvelle (à l'époque, l'Union de la gauche socialiste) a renforcé celle de la minorité de gauche de la S.F.I.O. ; plus tard, malgré le départ de cette minorité, l'existence et l'action du P.S.U. ont facilité la formation d'une nouvelle aile gauche du parti socialiste. D'une manière générale, l'existence d'une alternative extérieure politiquement honorable fournit un recours et un moyen de pression aux militants d'un parti qui sans cela seraient livrés au bon plaisir de leur appareil.

Il pourrait être important que demain, un P.S.U. encore organiquement viable continue à défendre, avec la facilité que donne à la fois une certaine homogénéité et l'absence des servitudes personnelles et idéologiques du passé, les thèses que la gauche du P.S. essaiera de faire triompher à l'intérieur de son parti. Et la même chose est probablement vraie vis-à-vis de l'effort de démo*cratisation et d'ouverture qui* progresse lentement et souterrainement au sein du parti communiste, et qui est encore plus indispensable au renouvellement de la gauche.

* * *

Pour que ce développement soit possible, il faut, sans doute aucun, que les décisions intérieures du P.S.U. *soient prises maintenant* dans le calme et dans l'amitié; et il faut aussi que le parti « maintenu » ne retombe pas dans les errements pseudo-révolutionnaires qui en feraient la risée de tous, mais reste une organisation à *laquelle* tout socialiste de gauche, tout communiste d'esprit démocratique, puisse raisonnablement adhérer... ou puisse, avec vraisemblance, menacer d'adhérer ! Cette sagesse est évidemment difficile et peu compatible avec la chaleur du débat idéologique. Mais le destin politique des uns et des autres en dépend.

(*) Journaliste, P.S.U., ancien membre du bureau national de ce parti.

Pourquoi et comment ne pas être dupes...

Par JEAN-PIERRE OPPENHEIM (*)

DEUX membres du comité directeur du parti socialiste (1) s'inquiètent après *les déclarations que j'ai faites à Libération* (2) : « *Si la gauche venait au gouvernement, la C.F.D.T. garderait un rôle central et pourrait influer fondamentalement sur le type de politique qui serait suivi...* ».

Il faut s'expliquer sur ce que signifie « *influer fondamentalement* », mais avant, qu'il me soit permis de m'étonner que des dirigeants d'un parti de gauche refusent à la seconde organisation ouvrière française par le nombre d'adhérents le droit d'influer sur le type de politique qu'adopterait un éventuel gouvernement de gauche.

L'essentiel de l'argumentation développée par les deux dirigeants du P.S. porte sur la défense du programme commun considéré par eux comme « *l'axe de la stratégie* » de leur parti et que remettrait en cause, semble-t-il, la volonté de la C.F.D.T. d'influer sur l'application de ce programme.

A la C.F.D.T., nous sommes nombreux à reconnaître deux valeurs essentielles au programme commun :

D'abord, ce programme est le résultat d'une évolution du parti socialiste qui, en acceptant de s'engager avec le parti communiste dans une union de la gauche, rompt en principe avec ses attaches sociales démocrates les plus *traditionnelles et devrait s'interdire* de suivre l'exemple des « socialistes » anglais, allemands ou scandinaves, qui se contentent de gérer de façon plus sociale le capitalisme de leur pays. Les époques de la S.F.I.O. de Guy Mollet ou de la F.G.D.S. avec l'opération Defferre devraient dorénavant n'être que de tristes souvenirs.

Un nombre important de syndiqués voient dans le programme commun un second point très positif : ce programme est un instrument simple et clair autour duquel a pu se faire une union de *la gauche qui rend possible une* victoire électorale.

Nous ne nions pas l'importance de ces deux points et sommes conscients que dans la gauche actuelle, y compris chez certains membres de la C.F.D.T., les attaques portées contre le programme commun visent ces deux acquis. Pour notre part, nous sommes prêts à les défendre, mais pas à être dupes.

Car personne ne peut faire semblant d'ignorer que le programme commun est beaucoup plus qu'un simple programme de réformes ou qu'un simple catalyseur au service de l'union de la gauche. Le programme commun est, par sa nature et par son contenu, un élément de la stratégie de démocratie avancée du parti communiste français. Celle-ci vise, dans un premier temps, à rassembler une majorité de mécontents sur une base antimonopoliste afin d'amener la gauche au gouvernement. Cette installation de la gauche ouvre une seconde étape, dite de consolidation, qui doit permettre d'accroître le contrôle de l'Etat, en particulier sur l'économie, et de « démocratiser » la société capitaliste sans la changer fondamentalement. Cette seconde période est de durée indéterminée et devrait en précéder une troisième qui entamerait la transition au socialisme.

Pour le parti communiste, le programme commun est bien l'axe d'une stratégie, le premier maillon qui peut conduire au socialisme tel qu'il le conçoit, fondé sur le centralisme démocratique. Si l'on est d'accord avec ce type de socialisme et avec cette stratégie et qu'on est un militant responsable, on doit alors rejoindre le P.C.F.

* * *

Par contre, on ne peut que s'interroger avec inquiétude lorsque les deux membres du comité directeur du P.S. affirment que le programme commun est aussi « l'axe de la stratégie du P.S. » : de quelle stratégie s'agit-il ? Nous sommes nombreux à penser, à la C.F.D.T. et ailleurs, que pour la direction du P.S., le programme commun se limite au moyen *aujourd'hui le plus efficace pour* accéder au gouvernement. Cela ne suffit pas et il faut une stratégie pour, ensuite, prendre le pouvoir. Le P.S. ne l'a pas.

C'est grave ! Car ne pas en avoir signifie se résigner à voir appliquer la stratégie de son principal allié, le P.C.F., ou à la déborder, ce qui est irresponsable, car une stratégie est un tout et la notion de « stratégie de débordement » n'en est pas une.

C'est pourquoi beaucoup de militants de la C.F.D.T. estiment devoir « influer fondamentalement sur le type de politique qui serait suivi... » Sans que cela constitue encore une stratégie de prise de pouvoir (mais ce n'est pas notre rôle de syndicalistes de nous substituer aux partis politiques dans ce domaine), il semble que trois points soient essentiels :

Le premier résulte de tout ce que nous exprimons à la C.F.D.T. au travers de l'idée d'autogestion. Nous pensons qu'un processus de prise de pouvoir par les travailleurs eux-mêmes doit être engagé dès le début alors que nous constatons que, dans le programme commun et dans la stratégie du P.C.F., fondée sur l'union du peuple de France, rien ne garantit concrètement le rôle hégémonique de la classe ouvrière dans le processus de transformation. Toutes les formes de confiscation du pouvoir, par une nouvelle technocratie, par une bureaucratie « éclairée » ou par une direction politique d'un parti *dominant* sont possibles.

Le second point peut se traduire dans la formule d'Edmond Maire : « *Le socialisme ne peut se résumer à un peu plus de beurre sur la tartine.* » La C.F.D.T. pose le problème du modèle de développement non par souci technocratique mais bien parce que le capitalisme et l'impéria*lisme dominants* ont bâti un type de développement et par là de civilisation en fonction de leurs intérêts. Il est regrettable de constater que l'Union soviétique « singe » dans ce domaine les Etats-Unis et a pour ambition de vaincre ces derniers sur leur propre terrain. Nous ne pouvons nous contenter d'une gestion plus démocratique de l'appareil économique en place : il faut, dès le départ, prévoir d'autres options de société qui permettent de s'attaquer à la dimension réelle de l'exploitation que subissent aujourd'hui les travailleurs.

Enfin, il nous faut prendre le pouvoir car, comme vient de le rappeler Mme Allende, « *arriver au gouvernement ne signifie pas nécessairement contrôler le pouvoir politique* » (3). Il est irresponsable d'entamer un processus sans les moyens de le mener au bout, ce qui implique de contrôler l'appareil d'Etat. La bourgeoisie française ne peut pas rester passive et il faut un accord stratégique de la gauche pour éviter de faire ce que, selon Jaime Faivovich, les Chiliens ont fait : « *Nous avons freiné la lutte des classes, partant de l'hypothèse fausse qu'il ne fallait pas provoquer l'adversaire ni lui donner des prétextes de durcir son attitude à notre égard. Nous aurions dû, au contraire, laisser le peuple affronter la bourgeoisie et faire taire lui-même les premières manifestations des secteurs fascistes* » (4).

* * *

Ces trois points sont suffisamment importants pour avoir effectivement une incidence fondamentale sur la politique actuellement envisagée par les forces du programme commun. Mais ils sont pour nous, de nombreux militants de la C.F.D.T., la garantie du changement pour lequel nous luttons.

(*) Ancien secrétaire confédéral de la C.F.D.T.

(1) M. Pierre Joxe et M. André Laignel, dans *le Monde* du 12 septembre 1974.
(2) Dans *Libération* du 28 juin 1974.
(3) et (4) Extraits du *Monde* du 12 septembre 1974.



POLITIQUE

LA REPRISE DES TRAVAUX PARLEMENTAIRES

Les députés s'inquiètent du sort de l'industrie aéronautique, du «France» et de l'entreprise Titan-Coder

De la séance, qui s'est déroulée mercredi après-midi 2 octobre, au Palais-Bourbon, on retiendra d'abord l'éloge funèbre de Christian Fouchet prononcé sur un ton très gaullien par M. Edgar Faure, président de l'Assemblée nationale, en présence de la quasi-totalité des députés et de plusieurs membres du gouvernement.

En fait, cette rentrée parlementaire n'a été qu'un prélude à une session qui entrera dans le vif de l'actualité vendredi seulement, avec l'examen du projet de loi relatif aux économies d'énergie. Le groupe communiste a d'ores et déjà annoncé son intention de poser la question préalable dès l'ouverture de ce débat

Il apparaît que l'opposition va s'efforcer d'exploiter toutes les possibilités que lui offre le règlement pour contraindre le gouvernement sinon à s'expliquer, du moins à écouter ses critiques.

Dès jeudi, le projet de loi relatif au remboursement d'une partie des crédits de la T.V.A. aux exploitants agricoles pouvait offrir aux élus l'occasion d'amorcer le débat sur la situation de l'agriculture, débat demandé par l'opposition cet été et réclamé à nouveau dès l'ouverture de la session par le groupe communiste.

Plus qu'à un *« chantier de réformes »*, c'est à un *« miroir des mécontentements »* qu'a ressemblé, mercredi, le Palais-Bourbon. Les questions d'actualité posées au gouvernement l'ont bien montré : pour les députés, qu'ils soient de la majorité ou de l'opposition, l'actualité c'est l'industrie aéronautique et les difficultés de l'aérospatiale, l'avenir de la marine marchande en général et du « France » en particulier, l'affaire Titan-Coder, les restrictions de chauffage et les économies d'énergie, la réorganisation de la radio et de la télévision, sans oublier la situation de l'agriculture abordée par le biais de rappels au règlement. Autant de questions qui ne sont pas de nature à favoriser l'instauration du climat de sérénité souhaité mardi à la conférence des présidents de l'Assemblée par M. Jacques Chirac.

PATRICK FRANCÈS.

La première séance de la session d'automne de l'Assemblée nationale est ouverte mercredi 2 octobre par M. Edgar Faure, en présence de très nombreux députés et des principales personnalités politiques.

Le président de l'Assemblée prononce tout d'abord l'éloge funèbre de trois députés décédés pendant l'inter-session : Christian Fouchet, Franck Cazenave et Pierre Lepage.

De Ch. Fouchet, qui fut député de Meurthe-et-Moselle, il évoque la *« figure de chevalerie »* et cette *« force exceptionnelle de dévouement »* mise au service des causes nationales. *« Christian Fouchet*, déclare-t-il, *était l'un de ces hommes qui ne peuvent vivre que dans l'oxygène des certitudes »* et qui savent distinguer, selon la formule du cardinal de Retz, *« l'extraordinaire de l'impossible »*, ce qu'il fit le 17 juin 1940 en franchissant la frontière *« entre la résignation et la volonté »*. Après avoir noté que sa fidélité au gaullisme était aussi *« la fidélité à soi-même »*, M. Faure évoque la participation de l'ancien ministre au Rassemblement du peuple français, puis au gouvernement de M. Pierre Mendès France ; ses fonctions de haut commissaire en Algérie (où il s'efforça d'*« inventer, pour les substituer aux liens de domination, de nouveaux types de rapports entre les collectivités humaines »*) et d'ambassadeur au Danemark ; son rôle dans la tentative de relance européenne et l'échec du plan qui porte encore son nom, un échec qui, rappelle M. Faure, lui fit penser qu'*« il avait eu raison trop tôt »* ; ses fonctions ministérielles à l'information, à l'éducation nationale (où il accomplit *« une œuvre considérable »*), également à l'intérieur pendant les événements de mai 1968, *« seule de ses expériences*, précise le président de l'Assemblée nationale, *qui porte le ton de l'hésitation »*. *« Car il voyait bien le combat, mais point l'ennemi »*, et savait que *« cette insurrection n'était pas seulement dirigés contre l'ordre mais aussi contre certains aspects de ce monde dont ni le gaullisme ni lui ne se tenaient pour solidaires. Il s'installa dans la simplicité de la décision. Cette décision fut que ne serait, en aucun cas, pris le risque de verser le sang de la jeunesse. Grâce à lui, il en fut ainsi. »* Après la mort du général de Gaulle, poursuit M. Faure, il ne prétendit pas *« être un héritier mais un témoin fiduciaire »*. *« Le gaullisme lui apparaissait (...) comme une philosophie en mouvement et même comme une philosophie du mouvement. Il estimait que cette inspiration, sans être totalement récusée par les nouveaux gouvernements de la France, n'était pas toujours par eux suffisamment retenue. Il considérait comme son nouveau devoir, où nul ne pouvait le substituer, de dénoncer les erreurs quand il les apercevait »*. Enfin M. Edgar Faure évoque la création du Mouvement pour l'avenir du peuple français avant d'exprimer la tristesse du Parlement à Mme Christian Fouchet et à plusieurs membres de sa famille présents dans la tribune du président de l'Assemblée.

Au nom du gouvernement, M. JACQUES CHIRAC, premier ministre, s'associe à l'hommage rendu à Christian Fouchet, *« homme de devoir et de foi »*, dont il loue *« le courage, la sincérité, la fidélité et l'absolu de la droiture »*.

M. EDGAR FAURE prononce ensuite les éloges funèbres de Franck Cazenave et Pierre Lepage, qui furent respectivement députés de la Gironde et d'Indre-et-Loire, hommages auxquels le premier ministre associe également le gouvernement.

Après une courte suspension, la séance reprend vers 17 heures, devant un hémicycle fort dégarni et sous la présidence de M. Marcel Anthonioz. Le vice-président de l'Assemblée nationale procède à diverses annonces réglementaires et informe notamment les députés que MM. Emile Durand, André Picquot et Jean Delaneau remplacent respectivement Cazenave, Fouchet et Lepage et qu'ont été élus députés, le 29 septembre dernier, MM. Olivier Guichard (en Loire-Atlantique) et Pierre Messmer (en Moselle), qui remplacent donc MM. Rabreau et Jarrige, démissionnaires (applaudissements sur les bancs de la majorité).

La parole est ensuite donnée à M. MAURICE HERZOG pour un rappel au règlement. Le député U.D.R. de la Haute-Savoie s'étonne que le projet de loi instituant la taxe professionnelle destinée à remplacer la patente n'ait pas été inscrit à l'ordre du jour. Le vote de ce projet, estime le maire de Chamonix, est indispensable à la bonne gestion des finances communales.

M. GABRIEL DE POULPIQUET (U.D.R., Finistère), déplore, quant à lui, qu'aucun débat sur les problèmes agricoles n'ait été inscrit à l'ordre du jour, ce qui provoque aussitôt des remous sur les bancs de la gauche.

M. GUY BECK (P.S., Creuse) reproche alors aux membres de la majorité de ne pas s'être joints à la demande de convocation du Parlement en session extraordinaire, formulée par les députés de la gauche.

La procédure des questions orales, estime de son côté M. CHARLES BIGNON (U.D.R., Somme), permet d'aborder ce problème à condition qu'il soit rapidement examiné. Il insiste également pour que les propositions de lois d'origine parlementaire soient au plus tôt discutées.

L'ordre du jour appelle ensuite les réponses des membres du gouvernement à des questions d'actualité.

● ANCIENS COMBATTANTS.

M. MAX LEJEUNE (Réf., Somme) demande que soit supprimé tout échelonnement dans l'application de la loi du 21 novembre 1973, qui accorde une retraite anticipée aux anciens combattants et prisonniers de guerre.

« Le principe d'un étalement de l'échelonnement jusqu'au 1er janvier 1977 a été retenu par le gouvernement, répond M. Durafour, ministre du travail, *mais les modalités seront soumises au Parlement. »*

En réponse à une question de M. BERAUD (U.D.R., Pas-de-Calais), M. BORD, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, fait le point de la concertation engagée avec les associations d'anciens combattants, concertation qui porte sur tous les points du contentieux en suspens.

● URBANISATION.

M. MAURICE LIGOT (app. R.I., Maine-et-Loire) demande s'il ne serait pas possible, pour faciliter l'établissement des plans d'occupation des sols, de faire voter au cours de la présente session le projet de loi de transfert de coefficient. Une suggestion jugée très intéressante par M. GALLEY, ministre de l'équipement, qui souhaite que le projet de taxe locale d'indemnisation soit discuté le plus rapidement possible.

M. JEAN-PIERRE CHEVÈNEMENT (P.S., Territoire de Belfort) rappelle que la concession d'endigage d'une marina à Bormes-les-Mimosas a été annulée par le Conseil d'Etat et que le tribunal administratif de Nice a, de son côté, annulé le permis de construire. *« M. Galley se juge-t-il au-dessus des lois ? »*, demande M. Chevènement, qui constate que le ministre de l'équipement semble décidé à passer outre à ces décisions de justice.

Dès que ces décisions ont été rendues, répond M. Galley, les travaux ont été interrompus. Ils seron trepris lorsque la situation juridique sera apurée. Actuellement, précise le ministre, un nouveau plan d'occupation des sols est à l'étude. Une fois publié, il sera possible éventuellement de reprendre les travaux sur des bases nouvelles.

● TITAN-CODER.

M. GARCIN (P.C., Bouches-du-Rhône) s'élève contre tout démantèlement de l'entreprise Titan-Coder et salue la *« lutte courageuse »* du personnel de l'entreprise. Il réclame une solution nationale et globale du problème et la participation des représentants du personnel aux négociations.

M. D'ORNANO, ministre de l'industrie, rappelle que, sollicitée par lui, la régie Renault a estimé que *« l'entreprise telle qu'elle est n'est pas viable »*. L'Etat ne peut donc envisager d'en prendre la charge. Il continuera cependant à s'efforcer de faciliter des solutions industrielles, *« qui ne pourront être que séparées »*.

Le projet de budget ne repose pas sur une appréciation vraisemblable de l'inflation

estiment MM. Daillet et Bouvard (Cent. dém.)

MM. Jean-Marie Daillet, député réformateur de la Manche, vice-président du Centre démocrate, et Loïc Bouvard, député réformateur du Morbihan, secrétaire général adjoint du Centre démocrate, ont publié mercredi après-midi 2 octobre une déclaration dans laquelle on lit : *« Le gouvernement ne doit pas sous-estimer l'inquiétude des Français. Tout indique — et les élus attentifs à l'évolution des esprits savaient de longue date ce que les sondages viennent de révéler — que les Français sont de plus en plus impatients de voir se réaliser des réformes économiques et sociales profondes, et dont ils n'ont aperçu, jusqu'à présent, que des aspects mineurs à leurs yeux.*

» Pour notre part, nous nous étonnons que le projet de budget ne repose pas sur une appréciation vraisemblable de l'inflation prévisible en 1975 et qu'il freine les investissements publics, alors qu'en pareille période c'est au contraire les équipements collectifs qu'il faut accélérer pour lutter contre le chômage et les excès de la consommation privée.

» Le gouvernement aurait tout intérêt à démontrer — et le débat budgétaire en est l'occasion par excellence — qu'il s'attaque avec la plus grande énergie aux nécessaires transformations de la société française. Chargé de réaliser le programme de M. Giscard d'Estaing, il ne doit pas s'étonner que les Français attendent de lui bien davantage que de ses prédécesseurs. »

M. SOUFFLET : L'ÉTAT N'ABANDONNERA PAS LA SNIAS A SON SORT

Plusieurs députés ont souligné, au cours de la séance du 2 octobre à l'Assemblée nationale, l'inquiétude qui se manifeste dans la région de Toulouse sur l'avenir de la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS). M. Pierre Baudis (appar. R.I., Haute-Garonne) demande quelles mesures seront prises pour assurer le plein emploi dans cette société. Puis, MM. Benoît Macquet (U.D.R., Loire-Atlantique) et Alex Raymond (P.S., Haute-Garonne) réclament un large débat public sur l'avenir de l'aviation civile.

M. Soufflet, ministre de la défense et autorité de tutelle de la construction aérospatiale, reconnaît que la division « avions » de la SNIAS traverse une période difficile et que les difficultés de commercialisation de Concorde, de l'Airbus et de Corvette sont préoccupantes. Mais, ajoute-t-il, la réorganisation en cours devrait avoir des répercussions financières favorables. *« Il ne peut être question*, assure M. Soufflet, *que l'Etat abandonne à son sort cette société. »* Quant aux rumeurs de démantèlement et de liquidation, *« elles sont sans fondement »*.

Enfin, le ministre de la défense insiste sur les responsabilités des organisations syndicales qui, estime-t-il, *« doivent comprendre que leur devoir élémentaire est de favoriser, non d'entraver systématiquement les efforts menés par la direction de l'entreprise »*.

D'autre part, le bureau élargi du comité central d'entreprise de la SNIAS s'est réuni, mercredi 2 octobre à Paris, pour examiner avec le directoire de la société nationale, les problèmes de l'emploi et évaluer, à nouveau, comme les représentants syndicaux l'avaient déjà fait en juillet, les comptes d'exploitation pour 1973 qui font apparaître un déficit de 484,7 millions de francs (*le Monde* du 3 octobre).

M. Jobert évoque l'action de M. Giscard d'Estaing sous le septennat de Georges Pompidou

L'Appel, revue du « renouveau gaulliste », publie dans son numéro d'octobre des articles de MM. Jean Charbonnel, ancien ministre, qui estime que pour les gaullistes, *« le refus du ralliement à la droite ne doit évidemment pas signifier un ralliement symétrique à la gauche »* et Jean-Paul Fasseau, président de l'U.J.P., qui *reproche à « l'appareil de l'U.D.R. de s'être entièrement soumis au président de la République »*. M. Michel Jobert, de son côté, estime qu'en diplomatie, l'arme quotidienne d'un pays comme le nôtre est la netteté de son attitude, et il cite tour à tour le comportement du général de Gaulle, de Georges Pompidou et de M. Mendès-France. L'ancien ministre poursuit :

« Les Français ont voté en fonction d'une image dont on commence de s'apercevoir aujourd'hui qu'elle n'est peut-être pas véridique et que M. Mitterrand jugeait sans doute la situation économique avec plus de lucidité que le ministre des finances d'alors, cumulant son portefeuille et son dossier de candidat. Cumul qui ne datait pas de la mort de Georges Pompidou mais au moins de l'automne précédent, puisque le président de la République, à plusieurs reprises avant la tourmente pétrolière puis très nettement en janvier dernier, affirmait en conseil des ministres que les Français s'attendaient à des mesures sévères et qu'il fallait les prendre. Ce à quoi se refusait le candidat à la présidence de la République pour des raisons évidentes. »

M. Jobert, qui prenait la parole mercredi 2 octobre à Boulogne-sur-Mer devant quelque quatre cents personnes, a notamment déclaré : *« Je n'entends pas prendre parti pour les uns contre les autres. Je suis prêt à agir avec ceux qui sont prêts à agir sans poser* d'a priori *théoriques ou doctrinaux. »* Il a ajouté que, *« le moment venu, à l'occasion d'élections législatives et autres, son mouvement aura ses propres candidats ou appuiera des gens qui auront fait la preuve de leur compétence »*.

LES DÉCISIONS DU CONSEIL DES MINISTRES

LE COMMUNIQUÉ

Le conseil des ministres s'est réuni mercredi 2 octobre au palais de l'Elysée sous la présidence de M. Valéry Giscard d'Estaing. A l'issue de la séance, M. André Rossi, porte-parole du gouvernement, a donné lecture du communiqué officiel suivant :

Pour faire suite aux décisions de réorganisation des structures de son ministère, le ministre de l'industrie et de la recherche a fait approuver des projets de décret portant suppression de la délégation à l'informatique et nomination d'un directeur général et de trois directeurs.

(Voir page 38.)

Sur la proposition du secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer, le projet de loi organisant une consultation de la population des Comores sur l'accession de ce territoire à l'indépendance a été adopté.

(Voir en dernière page.)

Le président de la République a informé le conseil de la mise en place et des conditions de fonctionnement du Conseil central de planification économique dont il a décidé la création.

(Voir page 38.)

Afin de doter la Corse d'un véritable statut régional, le conseil a, sur la proposition du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, décidé d'engager la procédure de création d'un nouveau département.

(Voir page 34.)

Le premier ministre a exposé les modalités d'installation de comités d'usagers auprès de certains ministères (voir ci-contre).

Il a ensuite fait part de la désignation des représentants de la presse au conseil d'administration des organismes de radiodiffusion et de télévision.

(Voir page 35.)

Le ministre des affaires étrangères a fait une communication sur la situation internationale. Avec le ministre de l'agriculture il a évoqué la prochaine réunion à Bruxelles du conseil des Communautés européennes consacré à l'agriculture.

(Voir page 37.)

Le secrétaire d'Etat aux transports a présenté un plan de développement de la marine marchande.

(Voir page 35.)

Le secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer a rendu compte de ses récents déplacements en Guyane et à la Réunion.

(Voir ci-contre.)

Enfin, Mme Françoise Giroud, secrétaire d'Etat à la condition féminine, a présenté diverses mesures pour améliorer la situation juridique, économique et sociale des femmes.

(Voir le Monde du 3 octobre.)

LES FEMMES ET LES DÉCORATIONS

Mercredi 2 octobre, au cours du conseil des ministres, M. Valéry Giscard d'Estaing a appelé l'attention des ministres sur le fait que, dans les listes d'attribution de la Légion d'honneur et de l'ordre du Mérite, on relève un nombre limité de femmes : 5,5 % dans la Légion d'honneur en 1973, 11,4 % dans l'ordre du Mérite. Instruction a donc été donnée aux ministères, afin qu'en 1975 les contingents comprennent 10 % de femmes pour la Légion d'honneur et 20 % pour l'ordre du Mérite.

Les voyages de M. Stirn en Guyane et à la Réunion

M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer, a rendu compte, mercredi 2 octobre, devant le conseil des ministres, de ses récents voyages dans les départements d'outre-mer de la Guyane et de la Réunion. Il a aussi fait part de ses réflexions à la presse, l'après-midi.

A propos de la Guyane, le secrétaire d'Etat a souligné que l'exploitation de seulement 20 % de la richesse forestière de ce département permettrait à la France de couvrir le tiers de ses besoins en pâte à papier. Des entreprises françaises et internationales examinent ces possibilités (notamment un groupe américano-canadien et un groupe suédois). Une commission va être chargée de suivre les projets en liaison avec le secrétariat d'Etat et le ministre de l'industrie.

En ce qui concerne la Réunion, M. Olivier Stirn a indiqué que la politique du gouvernement à l'égard de ce département de l'océan Indien serait guidée par trois principes : fermeté, libéralisme et imagination. Fermeté en ce qui concerne le maintien du statut départemental (contesté par les partis autonomistes de l'opposition) ; libéralisme pour tout ce qui touche aux rapports avec les représentants des diverses familles politiques ; imagination en ce qui concerne les efforts pour faire décoller l'économie du département.

A propos de la situation économique, M. Stirn a fait état de la nécessité de « casser » le monopole de certains importateurs. Il a proposé au gouvernement un plan qui permettrait d'importer dans l'île, à un prix plus bas, certains produits de première nécessité. Il s'est aussi déclaré décidé à aider à la mise en pratique, sur place, d'une *« politique globale de l'emploi »* et de favoriser l'élevage et l'introduction de cultures nouvelles.

Au cours de son voyage, le secrétaire d'Etat s'est notamment entretenu avec M. Paul Vergès, secrétaire général du parti communiste réunionnais.

CRÉATION DE COMITÉS D'USAGERS

M. Chirac a annoncé au conseil des ministres la création prochaine de comités d'usagers dans onze ministères et cinq secrétariats d'Etat, qui sont en relations directes avec le public. Les membres des comités seront désignés par le ministre, sur proposition d'un parlementaire en mission. Ces parlementaires seront désignés la semaine prochaine. Les membres nommés à titre personnel seront choisis parmi des personnes ayant une expérience pratique et régionale de certains problèmes. Des femmes figureront parmi eux, mais aucun fonctionnaire du ministère concerné n'y siégera. Leur compétence sera étendue à tous les rapports concernant les citoyens et l'administration. Ils feront des propositions de réforme.

PUBLICATION JUDICIAIRE

.. ..

Considérant que l'hebdomadaire « MINUTE » a fait paraître, à la page 31 de son numéro 438 (du 3 au 9 septembre 1970), un article non signé intitulé « Le ténébreux accident de Jean SEBERG » et sous-titré comme suit : « Le père de son enfant était-il une panthère noire ? » ;

.. ..

Considérant que l'article de « MINUTE » rappelait que la revue américaine « NEWSWEEK » avait elle-même publié le 17 AOUT un entrefilet annonçant que l'actrice Jean SEBERG attendait un enfant dont le père était un activiste noir ; que « MINUTE » s'étonnait que la lecture de cet article par Jean SEBERG, alors en séjour à GENEVE, ait pu provoquer l'accouchement prématuré de l'artiste et, par suite, la mort de son enfant comme l'affirmait son ancien mari, l'écrivain Romain GARY ; que l'hebdomadaire français dénonçait ainsi « l'exploitation du tragique accouchement de Jean SEBERG », et signalait que Jean SEBERG et Romain GARY demeuraient très unis malgré leur divorce ; qu'il affirmait, d'une part, que l'actrice avait donné les signes d'une grossesse difficile dès avant la parution de l'entrefilet de « NEWSWEEK », d'autre part, qu'elle devait s'attendre aux déductions tirées de son attitude à l'égard de l'activiste noir Hakim JAMAL, « jadis condamné à quatre ans de prison pour agression », par elle récemment hébergé à deux reprises, et « avec lequel elle était, depuis, restée très liée » ;

Considérant que contrairement aux affirmations de la SEPA, un tel texte, loin d'être « informatif » ou « interrogatif », est diffamatoire à l'égard de Jean SEBERG, puisqu'il laisse entendre que son action antiraciste n'est pas étrangère à un penchant d'ordre charnel pour les Noirs et, en particulier, pour un activiste, repris de justice, dont le nom n'était d'ailleurs pas cité par l'article de « NEWSWEEK », de sorte que la SEPA prétend à tort s'être bornée à reproduire cet article ;

Et considérant que le même texte porte atteinte au respect dû à la vie privée de l'artiste dès lors qu'il relate les circonstances du décès de l'enfant dont elle venait d'accoucher, en précisant que cet enfant est venu au monde soixante-trois jours avant terme, et signale que l'écrivain Romain GARY vit près d'elle malgré une procédure de divorce ; que ces faits suffiraient à eux seuls à justifier les dommages-intérêts alloués par les premiers juges, dont la décision doit être confirmée ;

PAR CES MOTIFS et ceux du jugement qui ne leur sont pas contraires :

.. ..

Confirme, en ce qui la concerne, la décision de première instance ;

.. ..

Condamne la Société d'Editions Parisiennes Associées, dite SEPA, aux dépens de première instance et d'appel.



POLITIQUE

M. Alain Poher est réélu président du Sénat dans un scrutin où les radicaux de gauche se sont séparés des socialistes

M. Alain Poher a été réélu président du Sénat pour la troisième fois, mercredi 2 octobre, par 193 voix contre 70 à M. Pierre Giraud, sénateur socialiste de Paris, et 2 divers.

Le 2 octobre 1971, date de sa précédente réélection, M. Poher avait obtenu 199 voix, mais les socialistes ne lui avaient pas opposé de candidat. Seul contre lui, M. Georges Cogniot, sénateur de Paris et candidat du P.C., avait alors obtenu 26 voix.

C'est d'une clinique que M. Alain Poher a appris sa réélection. En effet, en descendant de la tribune, où il venait de mettre dans l'urne son bulletin de vote, une chute malencontreuse a entraîné une double fracture de la cheville. Ce scrutin est considéré comme un grand succès par les amis du président du Sénat. Les dix-huit radicaux de gauche, en effet, qui siègent au sein du groupe de la Gauche démocratique, ne se sont pas associés au P.C. et au P.S. et ont voulu apporter leur soutien à M. Alain Poher.

Dans un communiqué publié avant la séance, ils tiennent à *« rendre hommage à l'impartialité avec lesquelles, dans la tradition républicaine, M. Poher a assuré l'intérim de la présidence de la République. Soucieux du rôle qui incombe au Sénat en tant que grand conseil des communes de France, et cette élection ne revêtant pas à leurs yeux un caractère exclusivement politique, ils ont donc voulu,* déclarent-ils, *dans la fidélité à leurs options politiques fondamentales de gauche, témoigner à leur président leur amicale reconnaissance récemment consacrée par le vote indiscuté qui l'a porté à la présidence de l'Association des maires de France ».*

Les socialistes, pour leur part, avaient publié une déclaration dans laquelle ils affirmaient notamment :

« Les contradictions dans lesquelles se débat l'hétéroclite majorité présidentielle, l'ampleur de la crise économique dans tous ses aspects montrent, six mois après l'élection présidentielle, l'espoir que le pays met dans la gauche unie et dans son programme de gouvernement, les résultats des élections législatives de dimanche dernier le démontrent amplement.

» Dans ce contexte, l'élection du président du Sénat revêt un caractère politique qui ne peut échapper à personne. Le groupe socialiste du Sénat rend hommage à la personne du président Poher, qui, lors de l'intérim de la présidence de la République, a fait la preuve de son objectivité, de sa loyauté et de sa foi républicaine.

» Mais le moment est trop grave dans la vie de la nation pour s'en tenir à ces seules considérations. »

Avant le scrutin, le Sénat avait ratifié l'élection de trois sénateurs représentant les Français établis hors de France : MM. Louis Gros, réélu, Charles de Cuttoli, remplaçant M. Maurice Carrier, et Paul d'Ornano, qui succède à M. Jacques Rosselli, décédé. Puis M. Henri Prêtre, sénateur indépendant de Haute-Saône, doyen d'âge du Sénat et, à ce titre, président de séance, avait prononcé l'allocution d'usage pour accueillir les nouveaux élus. M. Prêtre, âgé de quatre-vingt-deux ans, a notamment demandé au gouvernement de réserver « une plus grande considération » aux initiatives législatives des sénateurs, et a ajouté : *« Le gouvernement ne devrait pas hésiter à rechercher le conseil et l'appui de notre assemblée en se décidant enfin à lui demander l'approbation de sa politique, comme le prévoit d'ailleurs l'article 49 de la Constitution. »* — A. G.

LES GROUPES POLITIQUES DU SÉNAT après le renouvellement du 22 septembre

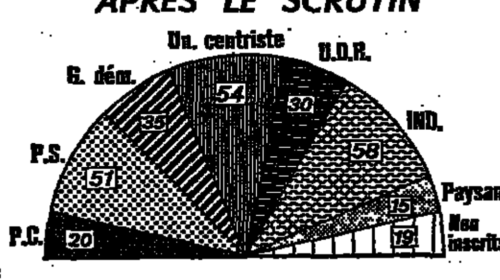
GAINS DE LA GAUCHE ET DE L'UNION CENTRISTE

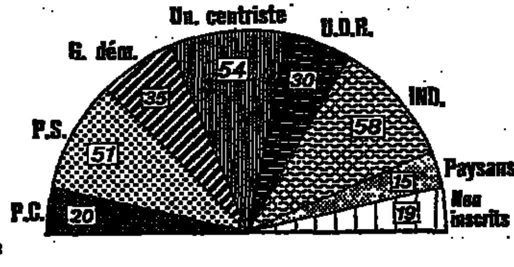
Les groupes politiques du Sénat se sont reconstitués le 2 octobre, et l'on trouvera ci-après la nouvelle répartition de leurs effectifs après l'élection triennale du 22 septembre qui concernait quatre-vingt-huit sièges.

Les effectifs sénatoriaux s'élèvent au total à deux cent quatre-vingt-trois élus, mais trois sièges étaient vacants avant la dernière consultation. Ces sièges sont désormais pourvus, à l'exception d'un, celui de M. Antoine Courrière, décédé le 20 septembre. Du fait de cette différence dans le nombre des sièges pourvus (avant et après), les gains et les pertes de chaque formation ne s'annulent pas exactement.

Les gagnants de l'élection du 22 septembre sont les groupes de gauche : P.C. (+ 2) et P.S. (+ 4) ainsi que le groupe de l'Union centriste (+ 9). Les perdants sont l'U.D.R. (— 5), les groupes « indépendant » et « paysan », qui enregistrent à eux deux une perte de quatre sièges, et la gauche démocratique (— 2).

Notons que le ministère de l'intérieur, dans sa statistique du 23 septembre, avait crédité les républicains indépendants d'un gain de trois sièges. M. Edgard Pisani, ancien ministre, s'est apparenté au groupe socialiste. M. Léon-Jean Grégory (Pyrénées-Atlantiques), qui n'était pas représenté par la fédération socialiste de son département, est « rattaché administrativement » au même groupe. MM. René Billères et Jacques Bordeneuve, anciens ministres, se sont inscrits à la Gauche démocratique, ainsi que M. Pierre Jeambrun (Jura), ancien directeur adjoint du cabinet de M. Edgar Faure. M. Maurice Schumann (Nord) s'est apparenté à l'U.D.R., et M. Raymond Marcellin (Morbihan) s'est inscrit au groupe des indépendants.





M. DE BOURGOING ÉLU PRÉSIDENT DU GROUPE INDÉPENDANT

M. Philippe de Bourgoing, sénateur du Calvados, a été élu président du groupe des indépendants, dont le président d'honneur est M. Edmond Barrachin, sénateur de Paris, ancien ministre.

Le nouveau bureau de ce groupe est ainsi constitué :

Vice-présidents : MM. Paul Guillard (Loire-Atlantique) ; Dominique Pado (Paris) ; Pierre Croze (représentant les Français établis hors de France) ; Jacques Menard (Deux-Sèvres) ; Jacques Boyer-Andrivet (Gironde).

Secrétaire général : M. Michel Miroudot (Haute-Saône).

Trésorier : M. Henri Parisot (Vosges).

Le nouveau président, M. de Bourgoing, succède à M. Louis Courroy. Ce dernier était aussi rapporteur de la commission de vérification des comptes du Sénat, ce qui l'a fait désigner par son groupe pour remplacer M. Menard comme questeur de la Haute Assemblée.

PRESSE

LES CHANGEMENTS A LA RÉDACTION DU « FIGARO »

Le Figaro vient de rendre publique la nouvelle organisation de sa rédaction, sur laquelle des indications avaient déjà été publiées (*le Monde* du 19 septembre).

« Par décision du président du directoire » du journal, M. Jean d'Ormesson, M. Max Clos est nommé directeur adjoint de la rédaction.

Il est assisté de deux rédacteurs en chef, MM. Jean-Marie Garraud et Jean Martin-Chauffier, et de deux rédacteurs en chef techniques, MM. Marcel Colivet et Jean Papillon.

Aux deux rédacteurs en chef adjoints déjà en fonction, MM. Christian Lambert et Xavier Marchetti, s'en joignent trois autres : MM. Jacques Jacquet-Francillon, François Giron et Alain Vernay. M. Alain Vernay reste, en outre, éditorialiste et directeur du supplément économique hebdomadaire.

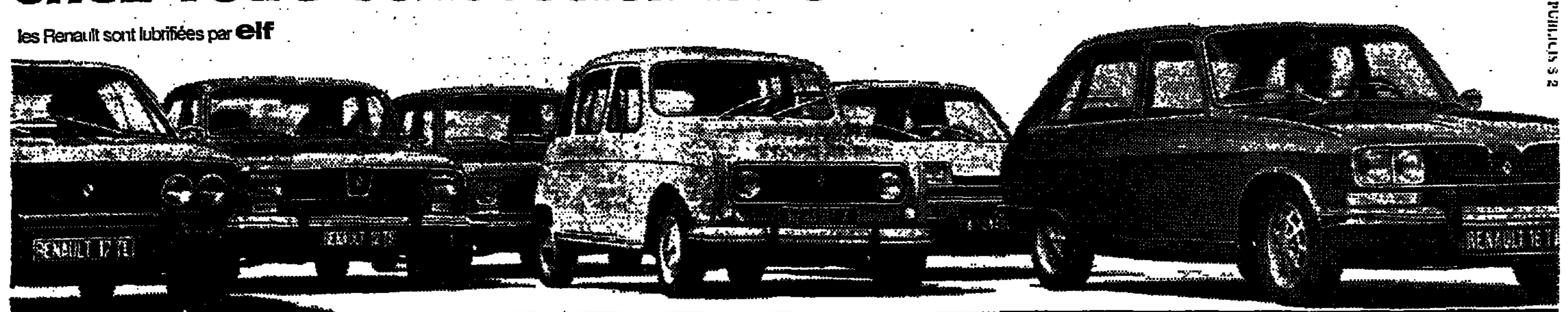
M. Jean-Pierre Mithois est nommé chef du service des informations générales.

● *Deux nouvelles publications pour les jeunes.* — Le groupe Bayard-Presse publie le premier numéro de *Panoscope*, mensuel destiné aux enfants des deux sexes de huit à onze ans. (Prix : 1 franc.)

Les éditions Fleurus pour leur part publieront le 2 octobre *Djin*, qui s'adresse à des adolescents de onze à quinze ans. (Prix : 2,50 F.)

● *A propos de la nouvelle loi sur les droits des pigistes.* — Le Syndicat national des journalistes C.G.T., dans un communiqué, *« s'élève contre l'interprétation restrictive, par le patronat de la presse, de la loi du 4 juillet 1974, dite loi Cressard, dans son application aux journalistes pigistes ».*

Selon la C.G.T., *« pour échapper à l'obligation nouvelle de cotiser aux divers régimes sociaux »*, certaines entreprises de presse *« créent des pigistes sans le nom, baptisés (...) du titre ronflant de « consultants » qui seront rémunérés contrairement à la loi en honoraires ou droits d'auteurs sans aucune garantie sociale ».*



Renault-journal

SPECIAL SALON



PUBLICIS H 7461

UN CHOIX FONDAMENTAL

Aujourd'hui, le problème du choix est devenu fondamental. L'erreur n'est plus permise ; il faut trouver la voiture qui répond exactement au problème automobile de chacun. Ce qui entraîne pour le constructeur une gamme de plus en plus large de modèles. Cette politique est appliquée par Renault depuis longtemps. Et ce n'est pas par hasard si depuis le début 1974, Renault a encore amélioré sa place (et spectaculairement), non seulement sur le marché français mais sur les principaux marchés européens. Depuis toujours, en effet, nous nous sommes attachés à offrir des modèles qui rendent un service maximum pour un prix minimum et qui, donc, tout en améliorant sans cesse leur confort et leur sécurité, refusaient le laisser aller sur le plan de l'économie et de la sobriété.

Aujourd'hui, toutes les Renault s'inscrivent dans cette optique.

Et il vous reste à faire votre choix parmi les modèles 1975 de Renault.

Ces pages ont pour but de vous y aider.

COMMENT EN 1975 CHOISIREZ-VOUS VOTRE VOITURE ?

SI C'EST D'ABORD UNE QUESTION DE BUDGET

La moins chère des Renault? Pas de contestation possible, c'est la Renault 4. Un modèle d'économie à l'achat, à l'entretien, à l'usage. Et un des modèles les mieux côtés



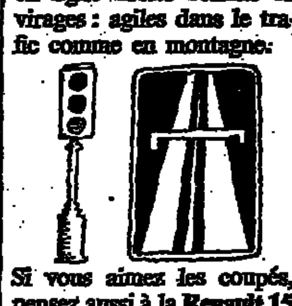
sur le marché de l'occasion. Ajoutez à cela qu'elle n'a peur de rien, qu'elle passe partout, qu'elle est capable de charger presque n'importe quoi dans son coffre. Elle existe en 2 versions : La Renault 4 Luxe, et la Renault 4 export.

Il y a aussi la Renault 6 850, la taille au-dessus de la Renault 4. Mais le même souci de rendre service au moindre coût. Peut-être « la meilleure affaire » automobile du moment.

Et la Renault 5 L. Elle a le même moteur que la Renault 4 (4 CV fiscaux) mais un peu plus poussé. Pour rouler un peu plus vite... Certains disent que la Renault 5 est plus citadine que la Renault 4. En tout cas,... si c'est une question de budget, vous avez le droit d'hésiter entre ces 4 modèles.

SI VOUS ROULEZ AUTANT SUR ROUTE QU'EN VILLE

Vivent les Renault 12 bien sur. Elles sont 4 (sans compter les breaks), championnes des 1300 cm³. Le cocktail idéal « puissance, habitabilité, sécurité, confort », au plus juste prix. A mettre sur toutes les routes, les bonnes comme les mauvaises, sûres en ligne droite comme en virages : agiles dans le trafic comme en montagne.



Si vous aimez les coupés, pensez aussi à la Renault 15 TL : son moteur est un 7 CV fiscaux, développant 60 chevaux réels (DIN).

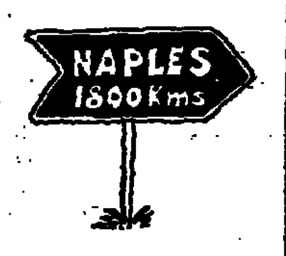
Mais n'oubliez pas la Renault 6 TL. 6 CV fiscaux pour 47 chevaux réels DIN, plus de 135 km/h et une cinquième porte.

Si votre cocktail a une dominante urbaine, la Renault 5 TL est très intéressante : 5 CV fiscaux, mais aussi 135 km/h en vitesse de pointe.

Et pour les tempéraments sportifs, la dernière née des 1300 compacts peut être très tentante. C'est la Renault 5 LS : 7 CV fiscaux, 155 km/h.

SI VOUS VOYAGEZ BEAUCOUP

Place à la Renault 16. Elle est plus que jamais la grande routière de l'époque actuelle.



Elle associe d'excellentes performances à une consommation raisonnable : elle offre une grande habitabilité à 5 passagers et beaucoup d'espace pour leurs bagages : son coffre est extensible de 350 à 1200 dm³.

De la Renault 16 TL à la Renault 16 TX, il y a 4 modèles de Renault 16 (sans compter les versions automatiques). Vous pouvez aussi choisir la Renault 12 TS, également une très grande routière : 60 ch DIN, + de 150 km/h.

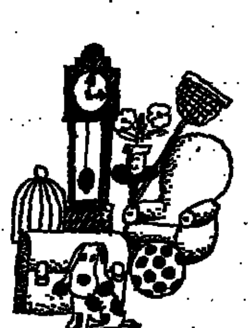
Si vous avez envie d'un coupé, vous avez le choix entre quatre modèles de Renault 15 et Renault 17, de 60 ch à 108 ch DIN, avec quatre vraies places et un grand coffre.

C'est la façon « originale » de Renault de concevoir les coupés.

SI VOUS ETES SOUVENT "ENCOMBRE DE BAGAGES"

Prenez une Renault 4, une Renault 5, une Renault 6 ou une Renault 16, rabattez la banquette arrière contre les sièges avant et cette berline se transforme en break. Avec une porte arrière pour le chargement et un plancher plat pour le rangement. Mais, si vous avez besoin d'une voiture qui soit d'abord un break, choisissez l'un des 3 modèles de break Renault 12.

Le break Renault 12 LN est avant tout utilitaire. Son coffre peut charger 1650 dm³ de bagages, banquette arrière rabattue.

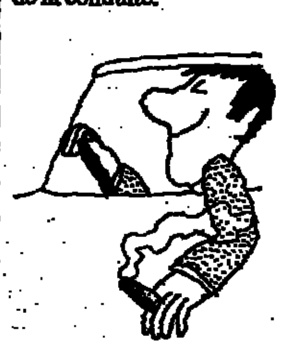


Le break Renault 12 TN est un peu plus « tourisme ». Quant au break Renault 12 TS, c'est un break de luxe, avec les mêmes détails d'équipement que les plus belles des grandes routières Renault.

SI VOUS EXIGEZ LE CONFORT MAXIMUM

...Adoptez l'automatisme. Les français sont de plus en plus nombreux à le faire, surtout quand il s'agit de l'automatisme Renault, car il n'est pas simplement la fin de la pédale d'embrayage. La boîte automatique Renault est électronique : ses reflexes sont ultra-rapides. Elle réagit aussi vite, plus vite même, que le meilleur des conducteurs.

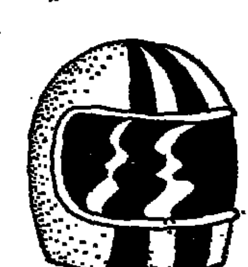
... Elle vous libère, mais vous gardez toute la maitrise de la conduite.



Et, pour que tous les automobilistes puissent en profiter, quelle que soit la Renault qu'ils choisissent, l'automatisme existe en berline, en break, en coupé, en Renault 12, Renault 15, Renault 16 et Renault 17, en 7 et 9 CV. Il y a 8 modèles à boîte automatique électronique dans la gamme Renaul 1975.

SI VOUS AVEZ DES GOUTS HORS-SERIE

Dans le domaine des « sportives », choisissez entre la Renault 5 LS, la Renault 17 Gordini et les trois Alpines. Selon votre conception de la sportivité.



Vous rêvez d'évasion totale, de pistes poussiéreuses, de soleil plein les yeux, de vent plein les cheveux ?

Les Renault 4 Rodéo et Renault 6 Rodéo ont été créées pour vous, parce que Renault a toujours pensé que l'automobile était aussi le « Sésame, ouvre toi » des routes des mille et une aventures.



C'est sur la route que l'on juge une Renault...



Les Renault ne sont pas, en effet, des voitures de salon, même si la plupart d'entre elles possèdent « un confort de salon ». Les Renault ne sont pas des voitures d'exposition, même si certaines d'entre elles sont vraiment belles. Les Renault sont faites pour rouler (cet aspect essentiel de l'automobile, certaines de leurs concurrentes semblent l'avoir négligé).

Les Renault se jugent sur la route.

La sécurité cela se détaille...

Les Renault ont mis dans leur jeu les atouts de la sécurité : traction avant, roues indépendantes, freins à disques, équilibre des masses... Mais nous souhaitons que vous constatiez aussi l'efficacité de nos phares, de nos lave-glaces, de tous les détails d'un équipement qui cherche à rendre sûre, par tous les moyens, la route en Renault.

La robustesse cela se prouve

La mécanique Renault est depuis longtemps célèbre pour sa robustesse. Et ce ne sont pas seulement les fidèles de la marque qui le constatent. La compétition le prouve. Il ne faut jamais perdre de vue que tous les succès des Alpines-Renault sur l'impitoyable banc d'essai de la course (le dernier en date étant le titre de champion du monde des Rallyes 1973), ont été remportés sur des voitures équipées de mécanique Renault.

La consommation cela se mesure

Renault s'est toujours astreint à produire des modèles économiques. Cette ligne de conduite est devenue impérative pour tous les constructeurs. Mais on ne rattrape pas le temps perdu. Les Renault restent les championnes de la sobriété. Vous le verrez en calculant leur consommation sur un parcours que vous connaissez bien.

L'agrément de conduite cela se ressent

Ce n'est pas seulement la douceur et la précision de la direction. C'est aussi la visibilité. Ce n'est pas seulement la tenue de route en courbe, ou en virages serrés, c'est aussi la stabilité en ligne droite. C'est aussi l'aménagement rationnel du poste de pilotage. Les réponses de Renault sur tous ces points, seule la route peut vous les donner.

Le confort d'un siège, cela s'apprécie...

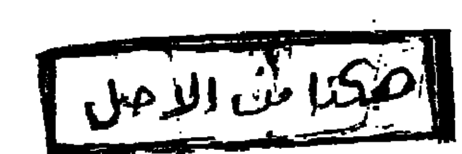
... En roulant ; essayer un siège de voiture à l'arrêt, cela ne signifie rien. Car le confort dépend de l'ensemble suspension-siège, soumis aux vibrations de la route. Des milliers d'heures de recherches sont consacrées par Renault à mettre au point le siège qui convient à chaque voiture. Cela mérite quelques heures de conduite pour juger le confort.

5000 points service en France cela compte

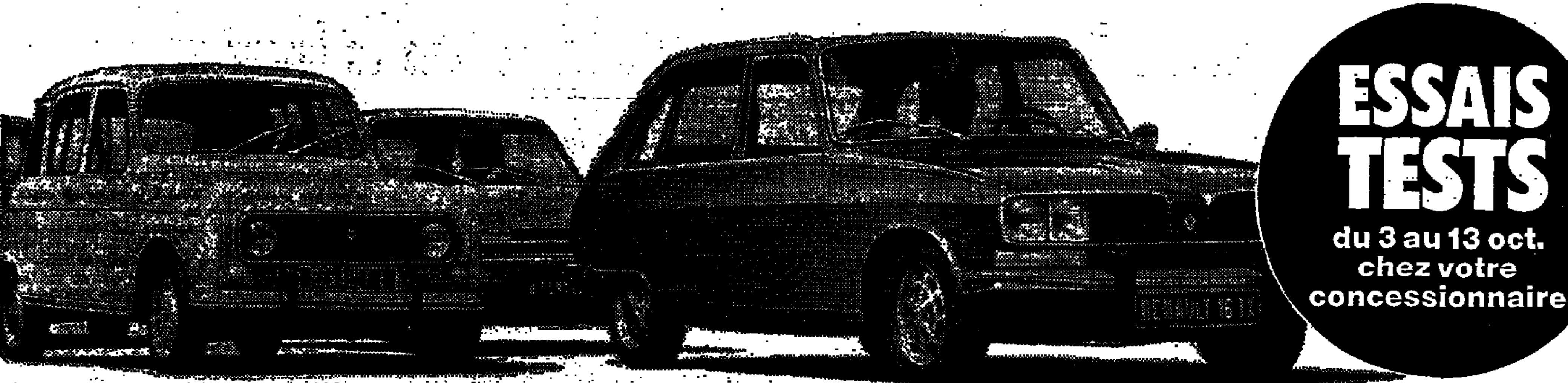
La gamme Renault est la plus diversifiée du marché français. Elle bénéficie du réseau le plus dense, près de 5000 succursales, concessions, et agents Renault, dont un très grand nombre dispose de Stations Diagnostics à contrôle électronique. Elles apportent à tous ceux qui roulent en Renault la sécurité morale sans laquelle il n'y a pas de voyage agréable.

LES HUILES ELF : UNE GARANTIE DE RENDEMENT ET DE LONGEVITE

Les Huiles Elf ont été mises au point pour satisfaire aux exigences des moteurs européens. Les huiles Elf Prestigrade et Prestigrade S, le fluide spécial pour transmissions automatiques Renault Matic ont fait l'objet de recherches communes entre les ingénieurs Renault et les ingénieurs Elf. Elles ont subi avec un succès complet les épreuves à très haute sévérité du Centre Technique Renault.



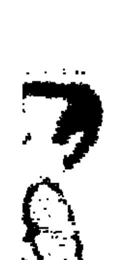




ESSAIS TESTS
du 3 au 13 oct.
chez votre concessionnaire

LES RENAULT 1975 : 26 MODELES DE 4 A 9 CV ET 8 AUTOMATIQUES

SI VOUS AVEZ DES GOUTS HORS-SERIE



Renault 4 Luxe
782 cm³. 4 CV. 27 ch DIN à 5 000 tr/mn. + de 110 km/h. 5,5 l aux 100 (consommation moyenne)

Renault 4 Export
782 cm³. 4 CV. 27 ch DIN à 5 000 tr/mn. + de 110 km/h. 5,5 l aux 100 (consommation moyenne)



Renault 5 L
782 cm³. 4 CV. 33,5 ch DIN à 5 200 tr/mn. + de 120 km/h. 6,2 l aux 100 à 90 km/h.

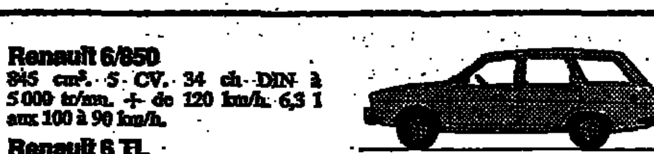
Renault 5 TL
956 cm³. 5 CV. 44 ch DIN à 5 500 tr/mn. + de 135 km/h. 6,3 l aux 100 à 90 km/h.

Renault 5 LS
1 289 cm³. 7 CV. 64 ch DIN à 6 000 tr/mn. 155 km/h. 6,6 l aux 100 à 90 km/h.



Renault 6/850
845 cm³. 5 CV. 34 ch DIN à 5 000 tr/mn. + de 120 km/h. 6,3 l aux 100 à 90 km/h.

Renault 6 TL
1 108 cm³. 6 CV. 47 ch DIN à 5 300 tr/mn. + de 135 km/h. 6,5 l aux 100 à 90 km/h.







Renault 4 Rodéo
845 cm³. 5 CV. 34 ch DIN à 5 000 tr/mn. +100 km/h. 6,2 l aux 100 à 70 km/h.

Renault 6 Rodéo
1 108 cm³. 6 CV. 47 ch DIN à 5 300 tr/mn. + de 130 km/h. 6,9 l aux 100 à 80 km/h.



Renault 12 L
1 289 cm³. 7 CV. 54 ch DIN à 5 250 tr/mn. — 145 km/h. 7 l aux 100 à 90 km/h.

Renault 12 TL
1 289 cm³. 7 CV. 54 ch DIN à 5 250 tr/mn. —, 145 km/h. 7 l aux 100 à 90 km/h.

Renault 12 TS
1 289 cm³. 7 CV. 60 ch DIN à 5 500 tr/mn. + de 150 km/h. 7 l aux 100 à 90 km/h.



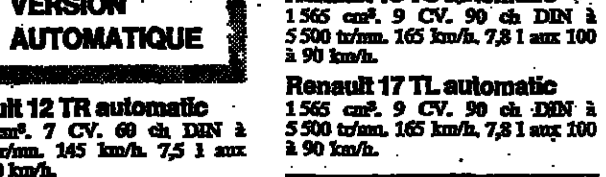
Renault 12 break LN
1 289 cm³. 7 CV. 54 ch DIN à 5 250 tr/mn. — 145 km/h. 7 l aux 100 à 90 km/h.

Renault 12 break TN
1 289 cm³. 7 CV. 54 ch DIN à 5 250 tr/mn. — 145 km/h. 7 l aux 100 à 90 km/h.

Renault 12 break TS
1 289 cm³. 7 CV. 60 ch DIN à 5 500 tr/mn. + de 150 km/h. 7,1 aux 100 à 90 km/h.

1 VERSION AUTOMATIQUE

Renault 12 TR automatic
1 289 cm³. 7 CV. 60 ch DIN à 5 500 tr/mn. 145 km/h. 7,5 l aux 100 à 90 km/h.
Cette version automatique existe également en break.







Renault 15 TL
1 289 cm³. 7 CV. 60 ch DIN à 5 500 tr/mn. + de 150 km/h. 7 l aux 100 à 90 km/h.

Renault 15 TS
1 565 cm³. 9 CV. 90 ch DIN à 5 500 tr/mn. 170 km/h. 7 l aux 100 à 90 km/h.

Renault 17 TL
1 565 cm³. 9 CV. 90 ch DIN à 5 500 tr/mn. 170 km/h. 7 l aux 100 à 90 km/h.

Renault 17 Gordini
1 605 cm³. Injection électronique. 5 vitesses. 9 CV. 108 ch DIN à 6 000 tr/mn. + de 180 km/h. 7,1 l aux 100 à 90 km/h.

3 VERSIONS AUTOMATIQUES

Renault 15 TL automatic
1 289 cm³. 7 CV. 60 ch DIN à 5 500 tr/mn. + de 145 km/h. 7,5 l aux 100 à 90 km/h.

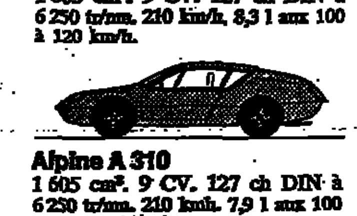
Renault 15 TS automatic
1 565 cm³. 9 CV. 90 ch DIN à 5 500 tr/mn. 165 km/h. 7,8 l aux 100 à 90 km/h.

Renault 17 TL automatic
1 565 cm³. 9 CV. 90 ch DIN à 5 500 tr/mn. 165 km/h. 7,8 l aux 100 à 90 km/h.



Alpine A 110/1300
1 289 cm³. 7 CV. 68 ch DIN à 6 000 tr/mn. 180 km/h. 7 l aux 100 à 120 km/h.

Alpine A 110/1600 SC et SI
1 605 cm³. 9 CV. 127 ch DIN à 6 250 tr/mn. 210 km/h. 8,3 l aux 100 à 120 km/h.



Alpine A 310
1 605 cm³. 9 CV. 127 ch DIN à 6 250 tr/mn. 210 km/h. 7,9 l aux 100 à 120 km/h.



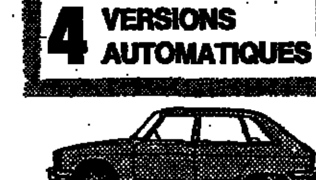
Renault 16 L
1 565 cm³. 9 CV. 65 ch DIN à 5 100 tr/mn. + de 150 km/h. 7,2 l aux 100 à 90 km/h.

Renault 16 TL
1 565 cm³. 9 CV. 65 ch DIN à 5 100 tr/mn. + de 150 km/h. 7,2 l aux 100 à 90 km/h.

Renault 16 TS
1 565 cm³. 9 CV. 83 ch DIN à 5 750 tr/mn. 165 km/h. 7,2 l aux 100 à 90 km/h.

Renault 16 TX
1 647 cm³. 9 CV. 93 ch DIN à 6 000 tr/mn. + de 170 km/h. 6,8 l aux 100 à 90 km/h.

4 VERSIONS AUTOMATIQUES

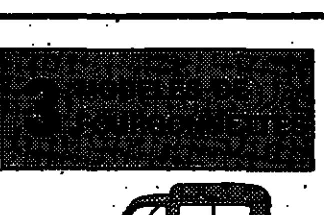


Renault 16 L automatic
1 565 cm³. 9 CV. 65 ch DIN à 5 100 tr/mn. 150 km/h. 7,9 l aux 100 à 90 km/h.

Renault 16 TL automatic
1 565 cm³. 9 CV. 65 ch DIN à 5 100 tr/mn. 150 km/h. 7,9 l aux 100 à 90 km/h.

Renault 16 TS automatic
1 565 cm³. 9 CV. 83 ch DIN à 5 750 tr/mn. 160 km/h. 8 l aux 100 à 90 km/h.

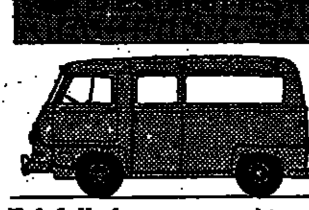
Renault 16 TX automatic
1 647 cm³. 9 CV. 90 ch DIN à 6 000 tr/mn. 165 km/h. 7,4 l aux 100 à 90 km/h.



Renault 4 fourgonnette normale 782 cm³.
4 CV. 27 ch DIN à 5 000 tr/mn. 100 km/h. 6,5 l aux 100 à 75 km/h.

Renault 4 break 782 cm³.
4 CV. 27 ch DIN à 5 000 tr/mn. 100 km/h. 6,5 l aux 100 à 75 km/h.

Renault 4 fourgonnette surélevée 852 cm³.
5 CV. 32 ch DIN à 5 000 tr/mn. 100 km/h. 6,5 l aux 100 à 75 km/h.



Estafette fourgon court 1 289 cm³.
7 CV. 35 ch DIN à 4 500 tr/mn. 90 km/h. 10 l aux 100 à 70 km/h.

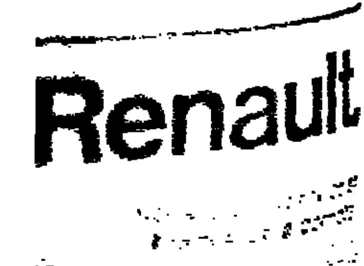
Estafette Alouette 1 289 cm³.
7 CV. 35 ch DIN à 4 500 tr/mn. 90 km/h. 10 l aux 100 à 70 km/h.

Estafette microcar 1 289 cm³.
7 CV. 35 ch DIN à 4 500 tr/mn. 90 km/h. 10 l aux 100 à 70 km/h.

Estafette plateau 1 289 cm³.
7 CV. 35 ch DIN à 4 500 tr/mn. 90 km/h. 10,5 l aux 100 à 70 km/h.

Estafette fourgon long 1000 kg
1 289 cm³. 7 CV. 35 ch DIN à 4 500 tr/mn. 90 km/h. 10,5 l aux 100 à 70 km/h.

Estafette fourgon court 1000 kg
1 289 cm³. 7 CV. 35 ch DIN à 4 500 tr/mn. 90 km/h. 10,5 l aux 100 à 70 km/h.



Renault

...participez aux essais-tests Renault

Personne n'est capable de juger une voiture en faisant le tour d'un pâté de maisons. Et pourtant, c'est parfois à cela que se limite l'essai. Les Renault ne craignent pas le verdict de l'essai prolongé. au contraire. Elles le recherchent. Lui seul permet de démontrer pleinement toutes leurs qualités.

Les ESSAIS TESTS Renault vous permettent de faire vraiment connaissance et d'apprécier la gamme Renault 1975. Il vous suffit de découper le bon ci-contre et de venir, soit sur un des centres d'essais qui fonctionnent dans toute la France, soit chez votre concessionnaire Renault, du 3 au 13 octobre. Vous disposerez, sans engagement de votre part, de la Renault 1975 de votre choix, pour un ESSAI TEST, volant en mains, en toute liberté, pendant le temps nécessaire pour juger la voiture.

Vous pourrez même, si vous le désirez, essayer successivement les différents modèles entre lesquels vous



hésitez. Car nous voulons, si vous choisissez une Renault, que ce choix soit vraiment pour vous le meilleur.

BON ESSAIS TESTS

Je désire, sans engagement de ma part, faire un ESSAI TEST des Renault 1975 indiquées par une croix dans le tableau ci-dessous.

Renault 4	Renault 5	Renault 6	Renault 12
Renault 15	Renault 16	Renault 17	Alpine
Rodéo	Estafette	Fourgonnette	

Nom ____________

Adresse ____________

Remplissez et découpez ce bon et présentez-vous chez le Concessionnaire Renault le plus proche de votre domicile ou retournez le à Renault Information, B.P. 103, 92100 Boulogne-Billancourt.

PUBLICIS H 7459

SOCIÉTÉ

Le Parlement se prononcera dès cette session sur les mesures sociales en faveur des femmes

Mme Giroud met à l'étude la création d'une « indemnité maternelle »

Deux mois et demi après sa nomination au poste — nouveau — de secrétaire d'Etat à la condition féminine, Mme Françoise Giroud a réuni, mercredi 2 octobre, sa première conférence de presse pour commenter les décisions prises le matin même, sur sa proposition, par le conseil des ministres (« le Monde » daté 3 octobre). Plus de deux cents journalistes avaient répondu à l'invitation de la directrice (en congé) de « l'Express », qui exposa avec fébrilité l'esprit et le contenu d'une avalanche de projets ou de décisions, les uns importants, les autres minimes.

Le secrétariat d'Etat à la condition féminine a la particularité de ne disposer d'aucun autre moyen que la persuasion pour obtenir des réformes favorisant, selon les termes du décret fixant les attributions de Mme Giroud, l' « insertion des femmes dans la société française ». Ni budget propre, ni administration, ni passé, ce secrétariat d'Etat est totalement désarmé. Il peut donc être tout à fait inutile. Mais il peut être symboliquement précieux. Mme Giroud a commencé de prouver mercredi qu'il aura sa raison d'être s'il est soutenu, comme l'affirme Mme Giroud, par une ferme « volonté politique » du président de la République et du chef du gouvernement.

On pourra s'étonner — et sourire — du caractère minuscule de certaines mesures. Fallait-il créer un secrétariat d'Etat à la condition féminine pour permettre aux femmes de signer la feuille d'impôts de leur époux, pour rendre mixtes toutes les agrégations ou pour supprimer des documents publics les mentions « veuve Untel » ou « divorcée Untel » ? Sans doute, puisqu'on ne s'était pas avisé de le faire avant. Paresse, manque d'imagination, impérialisme masculin, tout le passé explique et justifie les décisions symboliques suscitées par Mme Giroud.

Les femmes qui, au rythme de deux cents lettres par jour, écrivent à Mme Françoise Giroud depuis sa nomination, pour lui exposer leurs difficultés, savent l'importance des problèmes mineurs, des cas individuels, des détails. Elles lui sauront gré de s'intéresser aussi à cela.

Pour le reste, certaines des mesures mises à l'étude par le secrétaire d'Etat à la condition féminine risquent de susciter des polémiques. C'est le cas de ce projet d' « indemnité maternelle » qui — s'il était retenu — permettrait aux mères d'abandonner momentanément leur travail pour se consacrer à l'éducation de leurs enfants pendant la « période critique » des dix-huit premiers mois de la vie. Pourquoi renvoyer à leur foyer des femmes qu'on prétend « insérer » mieux dans la société ? Mme Giroud est consciente de cette contradiction et souhaite, pour la résoudre, un « large débat ». Elle a insisté mercredi, et à juste titre, sur l'importance du rôle de la mère au début de la vie : « Le nier, c'est nier la femme. » Bien des femmes jeunes ne s'estimeraient-elles pas mieux insérées dans la société si elles pouvaient être plus présentes auprès des enfants en bas âge ?

Le secrétaire d'Etat à la condition féminine n'est pas secrétaire d'Etat à la réforme de la civilisation et des mœurs. Aucun homme politique, aucun Etat ne peut imposer par décrets le changement des mentalités, et ceux qui reprocheraient à Mme Giroud de ne pas pouvoir le faire paraissent être les mêmes que ceux qui ne veulent pas que cela change. Il n'en demeure pas moins que le secrétaire d'Etat à la condition féminine peut, à petites touches, changer une partie du décor institutionnel ou légal. Les mesures annoncées en faveur des femmes divorcées et des mères célibataires sont un premier pas en ce sens. Les mesures sociales sont affaire de gouvernement, les mœurs et les coutumes de la vie privée dépendent des personnes privées. Mme Giroud ne peut que s'efforcer de donner mauvaise conscience aux « sexistes » de tout poil. Ce sera une longue patience.

BRUNO FRAPPAT.

Les mesures décidées ou proposées :

● LUTTE CONTRE LA DISCRIMINATION : l'âge limite de recrutement dans la fonction publique sera reculé à quarante-cinq ans (au lieu de quarante ans actuellement) pour faciliter l'insertion ou la réinsertion des femmes qui n'ont plus d'enfants en bas âge. Tous les grades et concours de la fonction publique seront ouverts aux femmes, qui pourront désormais, par exemple, devenir techniciens de la météorologie, contrôleurs des travaux de mécanique des P.T.T., géomètres du cadastre, etc. Les concours d'agrégation — pour le recrutement des professeurs de lycées — seront désormais mixtes dans toutes les disciplines. Toutefois, Mme Giroud suggère qu'on fixe un « *quota de protection des hommes* » pour éviter une plus grande féminisation du corps enseignant.

Dans le domaine juridique, des discriminations existent. Un groupe de travail dirigé par Mme Théodore, magistrat attaché à la Cour de cassation, procédera à un examen d'ensemble des textes où subsistent de telles discriminations. Dès maintenant, Mme Giroud a demandé que ne figurent plus dans les documents publics les mentions « veuve Untel » ou « divorcée Untel ». En outre, au printemps, la loi du 1er juillet 1972 de lutte contre la discrimination raciale sera complétée par la mention de « *la discrimination en fonction du sexe et de la situation de famille* ».

● L'IMAGE DE LA FEMME : une commission analysera les manuels scolaires pour y dépister les « *images sociales stéréotypées : la mère à la cuisine, le père dans son automobile, chef de famille* ».

Mme Giroud a demandé, et obtenu, du secrétaire d'Etat aux affaires culturelles que deux femmes soient nommées à la commission de contrôle du matériel publicitaire. Il s'agira de Mmes Pierrette Sartin, sociologue, et Evelyne Pisier, professeur de droit. Le secrétaire d'Etat à la condition féminine souhaite que la commission « *veille à éliminer du matériel publicitaire tout ce qui contribue à donner une image méprisante ou misérable de la femme qui la confine dans une fonction d'objet sexuel ou de ménagère* ». Mme Françoise Giroud a d'autre part demandé au garde des sceaux que la « *mystification permanente* » de certaines publicités pour les produits de beauté soit réprimée en application de la loi du 2 juillet 1963 sur la publicité mensongère.

● RESPONSABILITE ET PROMOTION. — La double signature des époux sur la feuille d'impôts sera demandée, mais non exigée, pour la première année.

A la demande du président de la République, les promotions dans l'ordre de la Légion d'honneur devront désormais comporter au moins 10 % de femmes, celles de l'ordre du Mérite 20 %. (En 1973, les propositions étaient respectivement de 5,5 % et de 11,4 %.)

● INFORMATION. — Tous les jours, à partir du 14 octobre, la première chaîne de télévision diffusera un bulletin d'une minute trente, à 19 h. 20, pour « *aider les femmes à mieux connaître leurs droits civiques et sociaux et à affronter les problèmes administratifs* ». La réalisation en a été confiée à Eliane Victor.

Une enquête nationale (cinquante questions) devra permettre aux femmes « *de définir elles-mêmes la façon dont elles conçoivent leur rôle dans la société française* ». Elle complétera les indications fournies par les vingt et une correspondantes du secrétariat d'Etat (huit ont déjà été nommées) auprès des préfets de région.

● CONTRACEPTION : Mme Giroud a demandé au ministre du travail que, dès le vote définitif du Parlement sur la contraception, des mesures soient prises pour que les adresses des centres d'information sur la contraception soient affichées dans les entreprises. D'autre part, vingt présidents d'universités ont accepté d'ouvrir des centres d'information dans les locaux universitaires.

● LES FEMMES ET LE TRAVAIL : La révision des décrets portant interdiction d'emploi de femmes à certains travaux ou dans certaines professions (article 72 du code du travail) a été décidée. D'autre part, les textes interdisant le travail de nuit (entre 22 heures et 5 heures) seront assouplis à condition, a précisé Mme Giroud, « *que l'application soit strictement contrôlée et s'insère dans les conventions internationales* ».

Le principe de l'indemnité d'attente accordée aux veuves de moins de cinquante-cinq ans et aux divorcées, dans l'attente d'une formation professionnelle ou d'un emploi, est acquis. Les modalités en seront précisées avant la fin de l'année. Le coût pourrait être de 150 millions de francs.

Un décret d'application de la loi de 1973 lèvera l'interdiction — en vigueur depuis 1936 — et donnera aux entreprises le droit d'employer à temps partiel.

● DROITS SOCIAUX DES VEUVES ET DES DIVORCEES ; les mesures suivantes seront proposées au Parlement par le ministre du travail dès la présente session actuelle :

Les veuves bénéficieront gratuitement de l'assurance-maladie pendant une année (il avait été prévu deux années) à partir du décès de leur conjoint. Cette mesure serait applicable à partir du 1er janvier 1975.

Les divorcées continueront à être affiliées à la Sécurité sociale pendant un an après la transcription du jugement de divorce. Ces deux mesures coûteraient, en 1975, 126 millions de francs.

A partir du 1er janvier 1978 les veuves et les divorcées bénéficieront de l'assurance-maladie sans limitation de durée « *moyennant une cotisation adaptée* ».

Les mères de famille qui travaillent pourront inscrire leurs enfants, et leur mari, sur leur feuille de Sécurité sociale et à leur mutuelle.

Enfin, pour la retraite des veuves, un projet de loi, prévoyant la suppression de l'interdiction du cumul du droit propre et du droit dérivé, sera soumis au Parlement à cette session. Le cumul de la moitié des pensions du survivant et du décédé serait autorisé. Coût approximatif : 400 millions de francs.

Les mesures à l'étude

● L'INDEMNITE MATERNELLE. — Mme Giroud se propose de faire étudier la création d'une indemnité « substantielle » versée aux femmes pour leur permettre, jusqu'à ce que leur enfant ait atteint dix-huit mois, de suspendre provisoirement leur activité professionnelle. Mme Giroud a rappelé que pour l'éducation des enfants la période qui se situe entre six et dix-huit mois « *est critique* » et qu'une grande stabilité dans le mode de garde est nécessaire. « *Je sais qu'on va m'accuser de vouloir faire rentrer les femmes à la maison, mais je souhaite un large débat sur ce point. Une étude n'est pas un engagement, mais les conclusions de cette étude devront être connues dans un délai de six mois.* »

● LE CONGE DE MATERNITE. — La femme enceinte ne devrait pas, sans risques pour l'enfant à naître, travailler au-delà du septième mois de la grossesse. Actuellement, le congé de maternité débute six semaines seulement avant l'accouchement. Mme Giroud met à l'étude deux formules : soit un allongement de deux semaines du congé de maternité, soit le maintien à 100 % (au lieu de 90 %) du salaire des femmes qui obtiennent un congé supplémentaire à la suite d'un avis médical. Il s'avère que des femmes qui devraient bénéficier de ce congé médical ne le demandent pas pour ne pas perdre 10 % de leur salaire. « *Le coût des deux formules*, a estimé la secrétaire d'Etat, *doit être à peu près égal.* » Des décisions seront annoncées « *avant avril 1975* ». Mme Giroud, en revanche, n'a plus fait état de son projet d'allongement du congé de paternité (actuellement, trois jours).

● ORIENTATION ET FORMATION PROFESSIONNELLES : Le secrétaire d'Etat à la condition féminine estime qu'il ne doit plus subsister, à terme, de professions « *féminisées* ». En liaison avec le ministère de l'éducation des actions seront lancées, notamment au niveau de l'enseignement technique.

Mme Giroud a également demandé (« *et je pense que je l'obtiendrai* », a-t-elle dit) que, du point de vue fiscal, les divorcées et les mères célibataires bénéficient, comme les veuves, d'une demi-part supplémentaire. Le manque à gagner par l'Etat est évalué à 120 millions de francs. Mme Giroud « *pense aussi obtenir* » la déductibilité des frais de garde pour les femmes chefs de famille.

Les « Lettres ouvertes » de la première chaîne

« Votre émission n'est pas bonne. Elle part d'un mauvais principe », a lancé mercredi soir, avant de prendre congé, Mme Françoise Giroud aux producteurs interloqués de « Lettres ouvertes », le nouveau débat de la *première chaîne*. Ce n'est pas nous qui la contredirons. La formule est entièrement à revoir. Des lettres, ils en ont reçu cinq mille à l'adresse du secrétaire d'Etat à la condition féminine, cinq mille cas d'espèce, cinq mille cris d'indignation ou de détresse. Ils en ont cité une bonne trentaine et ils ont autorisé, après interview — la SOFRES s'était chargée du tri... au nom de quel critère, — une douzaine de téléspectatrices à venir soumettre elles-mêmes leurs problèmes à l'invitée du jour.

Problèmes graves, gravissimes, sûrement, pour cette mère d'un ou deux enfants à charge qui n'arrive pas à obtenir de son ex-mari, le versement régulier d'une pension alimentaire, au demeurant dérisoire ; ou pour cette institutrice, femme de marin, en poste à 800 kilomètres de la base de son mari. Questions trop particulières cependant pour amener autre chose que des réponses fragmentaires. On attendait de Mme Françoise Giroud, qu'elle expose les grandes lignes d'une véritable réflexion sur la place et le rôle de la femme dans la société moderne. On ne lui en a pas laissé le temps apparemment. Elle a dû se contenter de détailler les mesures souvent insignifiantes, prises le matin même en conseil des ministres.

Au lieu d'une politique, une stratégie. Encore a-t-il fallu pour en avoir une vue d'ensemble, l'intervention agacée, agressive — ce n'est pas un *reproche, au contraire*, — d'une jeune femme bien décidée apparemment à élargir un débat trop éparpillé, trop éclaté pour ne pas décevoir.

Il accusait l'ambiguïté de la situation réservée au secrétaire d'Etat à la condition féminine au sein d'un gouvernement constitué de messieurs « polis », pour reprendre la curieuse expression dont elle s'est servie. Situation sans rapport avec l'éclat d'une personnalité, d'une présence particulièrement sensible à l'écran. Sans rapport non plus avec la formidable importance des intérêts qu'elle est chargé de défendre. Ou, alors, il faudrait qu'elle soit tout ensemble ministre de la santé, ministre du travail, ministre de l'éducation nationale et, bien entendu, ministre des finances.

Quand, pour finir, MM. Alain Duhamel et Michel Bassi ont voulu la coincer entre sa plume d'opposition et son portefeuille de gouvernement, entre une indépendance de toujours et sa récente adhésion au parti de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, elle a esquivé cette apparente contradiction avec beaucoup d'habileté. C'est de force et d'autorité qu'elle devra faire preuve à *présent*, et Dieu sait si elle en est capable.

CLAUDE SARRAUTE.

LA DERNIÈRE QUESTION

Beaucoup de questions ont été posées à Mme Françoise Giroud pendant l'émission « Lettres ouvertes » et sont restées en suspens. La dernière également. Celle qui fut posée à la fin de l'émission, toutes caméras éteintes, par des femmes appartenant à la commission femmes de l'O.R.T.F. et par des représentants de l'union syndicale C.F.D.T. : « Madame Giroud, savez-vous que dix jours après votre nomination une loi a été votée supprimant l'O.R.T.F. et mettant en « position spéciale » les travailleurs de plus de soixante ans ? Parmi eux, il y a beaucoup de femmes ; elle ne percevront pas le tiers de leur salaire ! »

RELIGION

LES TRAVAUX DU SYNODE A ROME

Maximos V, patriarche d'Antioche prend la défense de Mgr Capucci

De notre envoyé spécial

Rome. — Loisirs studieux pour les pères du synode, qui ont entendu, mardi 1er octobre, les professeurs Charles Chagas (directeur de l'Institut de biophysique au Brésil) et Jérôme Lejeune, de l'Académie pontificale des sciences, leur parler des progrès de la science, de l'avenir de l'humanité et du « message de la vie ».

On ignore toujours pourquoi les journalistes ont été exclus de ces deux entretiens, qui ont été suivis de questions posées par les évêques. Il y fut probablement question, entre autres choses, de l'*avortement*, et les positions ultra-conservatrices prises en France par le professeur Lejeune sur cette question laissent deviner — sans plus — l'orientation des débats. Débats auxquels le pape n'assistait pas, pas plus qu'il n'a présidé, le lendemain, les deux assemblées générales du synode.

La politique n'a pas été absente de ces deux réunions, où quelque trente-deux évêques se sont exprimés. Les interventions sont strictement limitées à huit minutes.

Maximos V Hakim, patriarche d'Antioche des melchites, a fait une longue allusion au cas de Mgr Capucci, vicaire patriarcal grec catholique de Jérusalem, arrêté le 18 août (*le Monde* du 20 août) pour complicité avec la résistance palestinienne.

« Me permettrai-je de citer l'engagement personnel de Mgr Capucci, aujourd'hui en prison, qui a accepté tous les risques pour attirer l'attention du monde entier sur les droits des Arabes, au moins à Jérusalem, et dans les territoires occupés depuis 1967 ? Ne nous pressons pas de condamner, malgré toute la propagande contraire. Le droit n'est pas toujours là où se trouve la force. Un tel engagement fait que, même dans des pays à majorité musulmane, tels que l'Arabie Saoudite ou les pays du golfe, on éprouve pour le christianisme davantage d'admiration et de respect. »

Cette intervention a été d'autant plus remarqué qu'il est d'usage dans les milieux épiscopaux de réprouver la violence comme moyen de faire cesser les injustices collectives.

Autre intervention à incidence nettement politique, celle de Mgr Donal Lamont, évêque d'Umtali (Rhodésie). Il a parlé des *« lois cruelles de son pays qui nient les droits fondamentaux de l'homme »* et de la *« politique absurde des Européens »*. *« L'Eglise*, a-t-il ajouté, *est entravée dans sa liberté, et cela est d'autant plus déplorable que la société se déclare officiellement chrétienne.*

« L'attitude ferme des évêques, a-t-il conclu, *constitue un espoir sérieux pour l'évangélisation, spécialement auprès des jeunes. »*

Sur le plan religieux, deux évêques se sont de nouveau exprimés en faveur d'un clergé marié. Dans les deux cas, il s'agit d'évêques noirs. Mgr Bernard Yago, archevêque d'Abidjan (Côte-d'Ivoire), a notamment déclaré : *« Les communautés ressentent durement l'absence de prêtres. Pourquoi certains catéchistes n'auraient-ils pas, après une formation appropriée, le pouvoir de célébrer l'eucharistie et de distribuer les autres sacrements ? Il n'y a pas de communauté d'Eglise sans le pain eucharistique. Les animateurs des communautés des premiers siècles n'étaient pas mieux équipés que nos catéchistes. Nous risquons, par peur, de rester paralysés. »*

Même avis exprimé en d'autres termes par le cardinal Joseph Malula, archevêque de Kinshasa (Zaïre). Le prélat a préconisé, d'autre part, *« une décolonisation totale de la religion »* et a insisté sur la valeur des religions non chrétiennes qui étaient à leur manière « ordonnées » vers Jésus-Christ, puisque leurs adeptes pouvaient y faire leur salut.

Le mariage coutumier des Noirs et la polygamie constituent, d'autre part, un sujet de préoccupation pour les évêques africains. Mgr Antoine Maanicus, de Bangassou (République Centrafricaine), par exemple, réclame une plus grande liberté des conférences épiscopales dans l'interprétation du droit canon qui a été conçu essentiellement pour l'Occident. De son côté, le cardinal Emile Biayenda (Congo) souhaite que Rome se penche sur la situation particulière de l'Afrique dans le *domaine matrimonial*.

HENRI FESQUET.

DÉFENSE

NOMINATIONS MILITAIRES

Le capitaine de vaisseau Robert Ribuot est promu contre-amiral

Sur la proposition de M. Jacques Soufflet, ministre de la défense, le conseil des ministres du 2 octobre a approuvé les promotions et nominations suivantes :

● MARINE. — Est promu contre-amiral, le capitaine de vaisseau Robert Ribuot.

[Né le 1er octobre 1919, à Cannes, le contre-amiral Robert Ribuot, ancien élève de Navale et de l'Ecole supérieure d'électricité, a notamment commandé la 50e division de dragueurs océaniques en 1960 ; l'escorteur d'escadre *Jauréguiberry* entre 1964 et 1966, date à laquelle il est major du site nucléaire de Mururoa. Après avoir dirigé le service de presse de la marine nationale de 1967 à 1970, il devient chef du service d'information et de relations publiques des armées, en janvier 1971.]

● ARMEMENT. — Sont promus : ingénieur général de première classe, les ingénieurs généraux de deuxième classe Servières et Lafaurie ; ingénieur général de deuxième classe, l'ingénieur en chef Boucher. Sont mis à la disposition du directeur technique des constructions aéronautiques, les ingénieurs généraux de deuxième classe Mognard et Louchart. Est admis dans la deuxième section (réserve), par anticipation et sur sa demande, l'ingénieur général de première classe Neu.

● TERRE. — Sont promus : général de division, le général de brigade De Barry ; général de brigade, le colonel Patricot.

Est nommé directeur de la section technique des bâtiments, fortifications et travaux, le général de brigade Branciard.

Sont promus général de brigade dans la deuxième section (réserve) les colonels Eymin, Chenu, Duc, Yesid et Granger.

● AIR. — Est nommé vice-président du conseil supérieur de l'infrastructure et de la navigation aérienne, le général de brigade aérienne Saint-Martin.

● SERVICE DE SANTE. — Sont promus médecin général de deuxième classe, les médecins en chef de première classe Cheval et Boube. Est nommé conseiller scientifique des armées pour la défense contre l'arme chimique auprès du centre de recherches au service de santé des armées, le pharmacien-chimiste général de première classe Badre.

SCIENCES

Au Palais de la découverte

« L'HOMME ET SON ALIMENTATION »

Une nouvelle salle permanente consacrée à « l'Homme et son alimentation » vient d'être inaugurée au Palais de la découverte à Paris. Elle présente les *principaux problèmes de la nutrition* et montre comment à partir des aliments se font les synthèses cellulaires.

Bien se nourrir signifie encore pour beaucoup orienter le choix de ses aliments essentiellement selon ses propres goûts. Or les progrès de la science ont permis de découvrir les mécanismes de la nutrition et leurs effets à l'échelon cellulaire et moléculaire.

La nouvelle salle du Palais de la découverte propose d'abord aux visiteurs d'apprendre à connaître la composition des différents aliments, grâce à une étude analytique et à quelques notions chimiques des éléments de base de la nutrition (définition de glucides ou sucres, des lipides ou matières grasses, des protides). Toutes ces données sont exposées sur des panneaux d'une lecture parfois malaisée, mais agrémentés de diapositives. Connaître ce que *l'on mange, c'est aussi savoir ce* que deviennent les aliments dans l'organisme.

(*) Le Palais de la découverte, Grand-Palais, avenue Franklin-D.-Roosevelt, Paris (8e), est ouvert tous les jours de 10 à 18 heures, sauf le lundi. Entrée : 3 F. Les groupes scolaires bénéficient de la gratuité.

ÉDUCATION

L'élève majeur doit être l'interlocuteur de l'administration et non ses parents

estime l'Union nationale des comités d'action lycéens

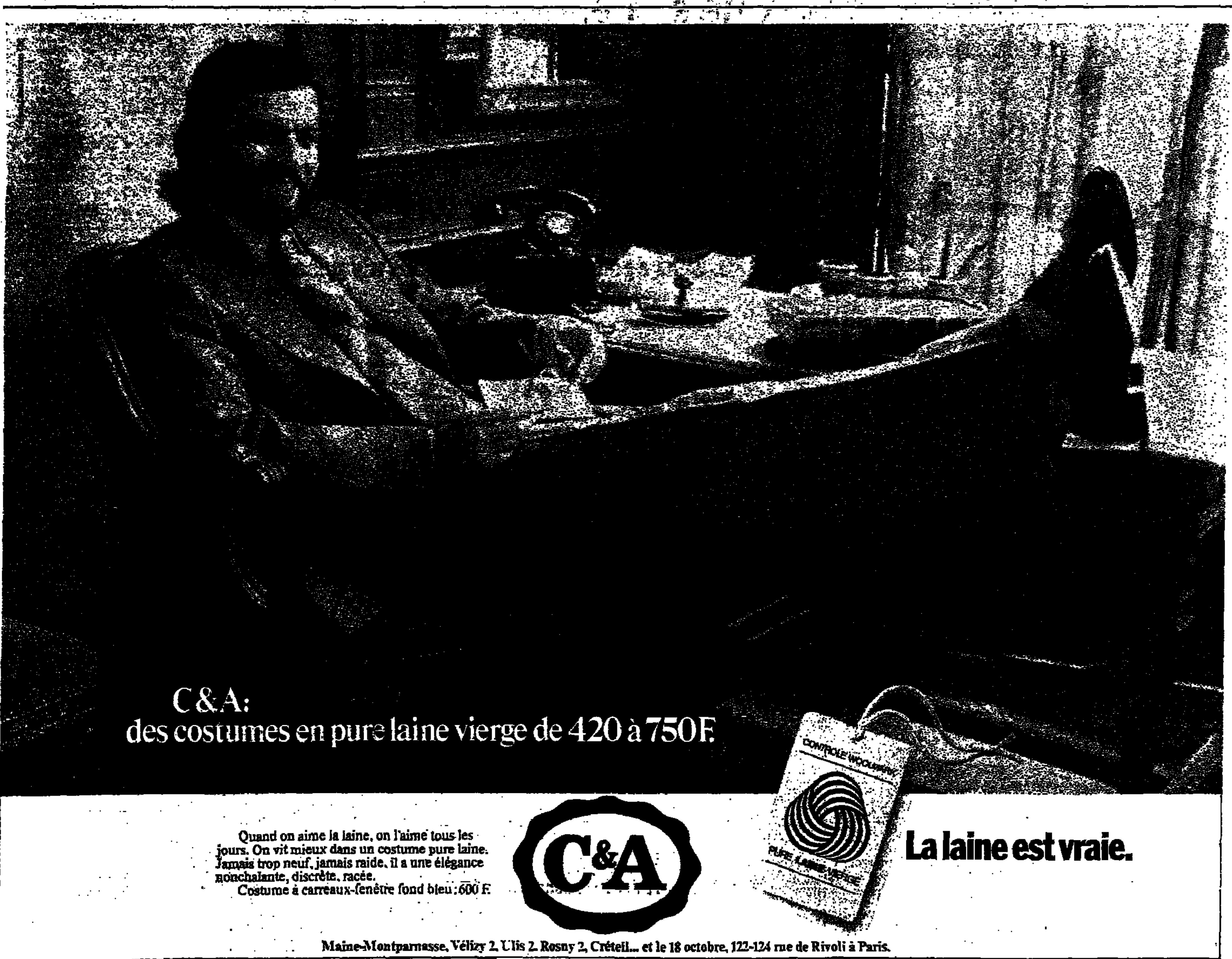
« Pas d'économie sur notre santé et nos études ! » a déclaré M. Frédéric Petit, qui remplace Mlle Martine Bodin à la présidence de l'Union nationale des comités d'action lycéens (UNCAL), au cours d'une conférence de presse, le mercredi 2 octobre à Paris, après la réunion, dimanche 29 septembre, de son bureau national (1). Cette organisation, qui rassemble dans ses comités des lycéens et collégiens « de gauche », estime, en effet, que les conditions de la rentrée scolaire sont *« souvent difficiles »*. Elle condamne en particulier l'insuffisance du chauffage dans les établissements et le report, par mesure d'économie, des cours du samedi matin au mercredi après-midi. Selon l'UNCAL — qui rejoint ainsi d'autres organisations d'enseignants et de parents d'élèves — ce report est préjudiciable à l'équilibre de la semaine scolaire, aux activités sportives dans le cadre de l'ASSU *(le mercredi après-midi)*, ou culturelles dans les foyers socio-éducatifs.

L'UNCAL a, d'autre part, pris position sur les conséquences dans les établissements scolaires de l'abaissement de la majorité à dix-huit ans. *« La circulaire du ministre de l'éducation*, a déclaré M. Frédéric Petit, *remet en cause la loi votée par le Parlement au mois de juillet. C'est, en effet, l'élève majeur qui doit être,* a priori, *l'interlocuteur de l'administration, et non ses parents. C'est ainsi que se régleront au mieux les relations entre parents et enfants. »* L'UNCAL estime toutefois qu'il ne faut pas séparer, dans la vie de l'établissement, les lycéens majeurs des autres.

L'UNCAL, qui prépare un projet de « statut du lycéen », pose à ce sujet deux revendications *« immédiates »* : que l'élève majeur soit l'interlocuteur de l'administration, qu'il bénéficie d'une bourse si ses parents ne subviennent plus à ses besoins.

L'UNCAL s'interroge, d'autre part, sur la signification des réformes proposées par M. Haby, ministre de l'éducation. Elle craint, en effet, que les cycles de deux ans ne soient *« une multiplication des paliers d'élimination »* ; que le nouveau baccalauréat n'aboutisse à *« une dévalorisation du diplôme »* ; que la future classe terminale ne soit l'occasion d'un *« nouveau barrage »* à l'entrée de l'enseignement supérieur.

(1) UNCAL, 71, rue d'Aboukir, 75002 Paris. Tél. 236-96-96. M. Pierre Laurent remplace, d'autre part, M. Didier Augeral comme secrétaire général de ce mouvement.



ÉDUCATION

Le Syndicat national des lycées et collèges demande au Conseil d'Etat l'annulation de la circulaire réorganisant les classes de sixième

« Tout n'est pas mauvais dans cette rentrée », a estimé M. Simon, président du Syndicat national des lycées et collèges (SNALC. C.G.C.), le 1er octobre, au cours d'une conférence de presse.

Mais si l'accueil des élèves a été partout assuré, constate le SNALC, la surcharge des effectifs (40 élèves et plus dans les classes des lycées) entraîne une situation « antipédagogique ».

De plus, pour les personnels, les responsables du syndicat estiment que les problèmes sont essentiellement de deux ordres. D'une part, *« arguant du manque de postes, le ministère a mis par centaines les nouveaux professeurs certifiés et quelques nouveaux agrégés à la disposition des recteurs »*. Ces professeurs ne sont pas titulaires de leur poste. Selon les statistiques du SNALC, ils sont 159 en histoire et géographie (sur 594) ; 232 en lettres classiques (45 % du total) ; 224 en espagnol ; 42 en italien et 28 en russe, soit la totalité pour ces trois disciplines (1).

D'autre part, le SNALC propose des solutions pour résoudre le problème des maîtres auxiliaires. Ce syndicat, en effet, ne participera pas aux actions de grève annoncées par la Fédération de l'éducation nationale et le Syndicat général de l'éducation nationale (C.F.D.T.). Ses dirigeants demandent que le ministère crée dans le second degré, un corps de « titulaires remplaçants ».

Enfin, M. Simon a exprimé le désaccord total de son organisation avec deux circulaires ministérielles. Celle qui réorganise les classes de sixième est selon lui *« illégale »*. Il estime, en effet, qu'elle contredit les textes réglementaires antérieurs, dans lesquels les « filières » n'apparaissent pas, et *« vise à créer une situation de fait avant le vote de la future loi d'orientation »*. C'est pourquoi le SNALC a introduit contre ce texte un recours en annulation *devant le Conseil d'Etat*. *Le* SNALC dénonce également le *« caractère ambigu »* de la circulaire relative aux conséquences, dans les lycées, de l'abaissement de la majorité à dix-huit ans. Elle *« traduit*, estime-t-il, *l'embarras du ministre qui est le premier à essuyer les plâtres d'une loi votée avec beaucoup de hâte et de légèreté. Comme d'habitude, ce texte laisse aux chefs d'établissements le soin de résoudre les problèmes qui ne pourront manquer de se poser »*.

● *Le Syndicat national des collèges* (indépendant), qui regroupe des professeurs d'enseignement général des collèges, laisse à ses adhérents le choix de participer aux grèves tournantes qui auront lieu du 10 au 18 octobre, à l'appel des syndicats de la Fédération de l'éducation nationale. Le S.N.C. leur demande d'obtenir néanmoins au préalable l'unité, au plan local, sur les objectifs suivants : intégration dans un corps unifié de tous les professeurs titulaires exerçant actuellement dans les C.E.S. et les C.E.G., revalorisation des traitements, amélioration des conditions de travail, résorption de l'auxiliariat. Le S.N.C. regrette d'autre part l'absence de concertation avec le Syndicat national des instituteurs (FEN).

(1) On estime, au ministère de l'éducation, que ces enseignants ne sont guère plus de trois cents au total et qu'ils sont particulièrement nombreux parmi les spécialistes de langues vivantes, dites rares. A la fin de l'année, ils participeront au mouvement des personnels. Certains d'entre eux, d'autre part, complètent leur service dans une autre discipline. Cette situation, précise-t-on, vient du fait qu'il y a plus de titulaires que de postes budgétaires.

Protestations contre les classes surchargées

Le ministère ne « tolérera » pas les limitations d'effectifs par les enseignants

Les classes surchargées dans l'enseignement primaire et secondaire sont, avec le chômage des maîtres auxiliaires, le principal motif de revendication de la rentrée.

A Morlaix (Finistère), des parents d'élèves ont « occupé », mardi 1er octobre, les locaux de l'école du quartier de la Boissière, pour demander la nomination d'un instituteur supplémentaire, les effectifs du cours préparatoire atteignant trente-six élèves. Ceux de l'école primaire d'Ymare (Seine-Maritime), ont également occupé les locaux de l'école à classe unique de cette localité, réclamant l'ouverture d'une seconde classe, cinq inscriptions ayant été refusées. Des parents du collège d'enseignement général de Champeix (Puy-de-Dôme) ont fait, après les enseignants de ce C.E.G., la « grève scolaire » pour réclamer la création de deux postes d'enseignants.

Notre correspondant à Nantes nous signale d'autre part que l'opération « Baisse des effectifs » prend de l'ampleur dans la Loire-Atlantique — où elle touche quatre collèges de premier cycle, — à l'initiative de militants du Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.) et des syndicats de la Fédération de l'éducation nationale. Cette opération a commencé au collège d'enseignement secondaire de l'Ouche-Quinet, à Saint-Sébastien-sur-Loire, dans la banlieue nantaise, tout comme au C.E.S. Etienne-Dolet, à Orléans (*le Monde* du 1er octobre). Les enseignants, dans ces collèges, ont décidé de réduire à vingt-cinq les effectifs des classes, les élèves en surnombre étant placés par roulement en salle d'étude. Les syndicats veulent ainsi mettre en évidence le manque de postes, alors que de nombreux maîtres auxiliaires restent sans emploi. Une manifestation en faveur des maîtres auxiliaires, et pour l'amélioration des conditions de travail, est prévue ce mercredi 2 octobre, à Nantes, à l'initiative de la FEN.

Le ministère de l'éducation a immédiatement réagi à l'opération « Baisse des effectifs ». Il précise, dans un communiqué, *« qu'une telle attitude ne saurait être tolérée : privant certains élèves des enseignements que l'établissement est en mesure de leur assurer, elle constitue une faute professionnelle caractérisée »*.

Le recteur de l'académie d'Orléans-Tours a d'ailleurs fait parvenir le 25 septembre une lettre au chef d'établissement concerné, dans laquelle il lui demande de *« rappeler à ces enseignants qu'il ne leur appartient pas, pas plus d'ailleurs qu'à une catégorie de fonctionnaires, de déterminer, eux-mêmes, les obligations de service qui leur incombent et de forger de toutes pièces les règles auxquelles ils entendraient se soumettre. (...) En conséquence, les enseignants qui croiraient devoir recourir à cette forme d'action commettent, de propos délibéré, un manquement à leurs obligations »*.

● *Le boycottage des restaurants universitaires*, organisé le 1er octobre pour protester contre la hausse des tarifs à l'appel de l'Union nationale des étudiants de France (UNEF, ex-Renouveau), la Fédération des résidences universitaires de France (FRUF) et l'Union des grandes écoles (UGE) a été largement suivi, selon ces organisations : 100 % de « grévistes » à Censier, Nanterre et Antony, 75 % à Orsay et 50 % à Jussieu et Vincennes. En province, la participation est estimée à 95 % à Limoges, 80 % à Grenoble, 70 % à Toulouse et Nancy, 60 % à Lyon. Des distributions de sandwiches ont souvent été organisées devant les restaurants. De son côté le secrétariat d'Etat aux universités donne les statistiques suivantes : 70 % à Nancy, 60 % à Metz, 50 % à Orléans. Le mouvement aurait été peu ou pas suivi à Nantes, Lyon, Aix-en-Provence et Marseille. Il en était de même, indique-t-on dans les centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires, à Bordeaux, Strasbourg et Grenoble (où le maximum de participation a été de 30 % dans un seul restaurant sur trois).

L'ÉCOLE DES AFFAIRES DE PARIS SE TRANSPORTE A LONDRES

Soixante étudiants en « immersion culturelle »

De notre envoyé spécial

Londres. — « Nous avons cherché à vous faire comprendre la société anglaise. C'est un programme ambitieux, parce que nous non plus nous ne la connaissons pas. » *C'est avec cet humour un peu appuyé que sont présentées aux élèves de l'Ecole des affaires de Paris les trois semaines d'« immersion culturelle » par lesquelles commence à Londres leur deuxième année de scolarité. Visites, enquêtes et débats sur une dizaine d'institutions britanniques, de l'éducation à la police, en passant par les syndicats et l'Eglise anglicane, avec invitation à partager les expériences, à poser et à se poser des questions sur* « les fonctions de l'institution, celles qui sont évidentes et celles qui le sont moins, sur les rapports qu'elles ont entre elles et les idées qu'en ont ceux qui y travaillent ou en usent. Exemple : compare l'idée de la prison qu'ont les gardiens et les prisonniers ».

Hors-d'œuvre avant le travail sérieux qu'ils devront apprendre avec l'aide d'une demi-douzaine de « mentors » : économistes, spécialistes des organisations, de marketing ou de recherche opérationnelle, aux allures parfois excentriques mais au visage de forts en thème. Assis en face d'eux, une soixantaine de jeunes gens et de jeunes filles, où dominent les cheveux longs, les jeans et le débraillé de rigueur (le conservatisme du vêtement et de la coiffure a reculé partout, même dans les écoles de commerce). Ils paraissent peu impressionnés par l'étendue et par l'imprécision du programme présenté. Pas plus que par l'austérité des locaux où ils sont installés : des murs de brique badigeonnés de blanc, sur deux étages d'un bâtiment loué par la City University de Londres.

Initialement prévue pour succéder à deux écoles de commerce existantes ayant pignon sur rue, l'Ecole des affaires de Paris est née finalement sous la forme d'un petit établissement expérimental. Pour sortir du modèle de la grande école traditionnelle, on a voulu y essayer à la fois plusieurs innovations pédagogiques actuellement à la mode : l'alternance de travail sur le terrain et d'enseignement théorique, la formation « à la carte » (une partie de l'enseignement étant organisée à la demande des élèves), plus l'ouverture internationale (deux années sur trois se passent à l'étranger). Quelque vingt « séminaires » (en fait souvent une série de cours bloqués sur deux ou trois jours) répartis sur l'ensemble de l'année scolaire, trois mois de stages au second trimestre, une forte dose d'enseignement d'anglais et d'allemand.

Pris de panique

Après une ou deux années de rigide classe préparatoire, c'était un réveil difficile pour des jeunes gens venus là — la plupart l'avouent aujourd'hui — « parce qu'on avait été reçus au concours », *et guère plus. Certains reconnaissent même avoir été un peu pris de panique.* « Il fallait préciser notre projet, mais au cours des premières semaines nous n'avions pas l'impression d'y voir plus clair. » *L'initiation aux techniques de groupe n'arrangeait rien, elle contribuait plutôt à perturber encore.* « Au début, le moral n'était pas très haut. En fait, c'est seulement avec les stages du second trimestre, stages que nous avons cherchés nous-mêmes, que nous avons trouvé un terrain solide. »

Si solide même que quelques-uns ont envisagé à ce moment, affirment-ils, d'abandonner l'école pour continuer dans l'entreprise où ils travaillaient. D'autres ont réagi, au contraire, en recréant à la fin de l'année des groupes de travail centrés sur une discipline plus traditionnelle (finances, marketing, etc.). Passées leurs premières angoisses, la plupart des étudiants paraissent avoir aujourd'hui parfaitement repris à leur compte les objectifs affirmés par l'école. Ils ont en tout cas adopté dans leur vocabulaire des expressions comme « se prendre en charge, analyser son propre comportement, s'évaluer, se remettre en cause, facilitation », *renforcées de quelques anglicismes tels que le* « mentoring » *ou le* « counciling ».

Le caractère international des études, que recherchent aussi d'autres écoles de commerce, a fait l'unanimité des élèves. Leur but : pouvoir être à l'aise à l'étranger et avec des étrangers. « Apprendre l'anglais, ce n'est pas difficile, *dit l'un d'eux.* Mais savoir comment agissent les gens, dans quel système, c'est moins simple. »

GUY HERZLICH.

SPORTS

LES COUPES D'EUROPE DE FOOT BALL

Saint-Étienne, Nantes et Lyon passent le premier tour

Le premier tour des Coupes d'Europe de football n'aura apporté qu'une seule surprise avec l'élimination, par *Olympiakos du Pirée*, du Celtic de Glasgow. Le club écossais, demi-finaliste la saison dernière et champion en 1967, a été battu en Grèce par 2 buts à zéro. Ajax d'Amsterdam a lui aussi, et une nouvelle fois, failli connaître l'élimination au premier tour : après deux matches nuls, il ne s'est qualifié qu'au bénéfice d'un but marqué à l'extérieur.

La qualification de trois équipes françaises (Saint-Étienne, Nantes et Lyon) pour le second tour donne lieu à des commentaires enthousiastes : l'événement est si rare qu'il est salué comme un exploit. Il n'empêche que le match nul obtenu par Saint-Étienne à Lisbonne doit être regardé comme une bonne performance dont le mérite revient moins à une quelconque vedette qu'à une équipe bien soudée.

De notre envoyé spécial

Lisbonne. — Si, au coup de sifflet final, des spectateurs n'avaient pas envoyé leurs coussins sur la pelouse pour manifester leur mécontentement, on aurait pu dire que le Sporting Club du Portugal se serait fait éliminer de la Coupe d'Europe des clubs champions par l'Association sportive de Saint-Étienne dans l'indifférence générale. Décidément, beaucoup de choses ont changé au Portugal ! La vue des tribunes *du stade José-Alvade* à moitié vides, mercredi 2 octobre, pour un match de Coupe d'Europe, laissait d'ailleurs perplexe.

Comme le souhaitent certains des nouveaux responsables politiques, le football tient-il déjà une place moins importante dans les préoccupations des Portugais, ou le Sporting Club de la bourgeoisie et de l'aristocratie, par opposition au Benfica, l'équipe des classes populaires à Lisbonne, est-il plus précisément victime de la situation politique ?

Quoi qu'il en soit, et pour sa réapparition en Coupe d'Europe des clubs champions après trois ans d'absence, l'A.S. Saint-Étienne a déjà réussi une performance en éliminant un adversaire qui fut vainqueur de la Coupe d'Europe des clubs vainqueurs de Coupes en 1964 et demi-finaliste de la même épreuve la saison dernière.

Face à une sorte de Légion étrangère composée de quatre Portugais nés en métropole, d'un Angolais, d'un Argentin, de deux Brésiliens, d'un joueur originaire de Madère et de deux du Mozambique, les *Stéphanois* se sont comportés en commandos pour conserver l'avance des deux buts acquis au match aller.

Sérieux et efficaces en défense, bien organisés au milieu du terrain, remarquables par leur esprit d'équipe et leurs automatismes retrouvés, les champions de France ont réussi le plus souvent à casser le rythme des Portugais lancés dans de fougueux assauts vers les buts gardés par Curkovic. Mieux, Synaeghel sut tirer profit d'une faute adverse pour subtiliser le ballon, s'avancer et ouvrir la marque d'un tir de 20 mètres à la vingt-troisième minute du match.

Dès lors, la cause était entendue car, en fonction du règlement qui, en cas d'égalité, favorise l'équipe la plus efficace sur le terrain de son adversaire, le Sporting devait marquer quatre buts pour se qualifier. Seule une erreur *de Curkovic, qui, sur un corner*, renvoya la balle dans les pieds de Yazalde, permit à ce dernier d'égaliser pour son club, à la trente-huitième minute.

Pour sa septième participation à la Coupe d'Europe des clubs champions, l'A.S. Saint-Étienne passe pour la troisième fois seulement le premier tour de *l'épreuve, comme en 1967 où elle* élimina les modestes Finlandais de Knopio Paloseura et, en 1969, où elle créa la surprise devant le Bayern de Munich. En ces deux occasions, les Stéphanois furent d'ailleurs stoppés au tour suivant respectivement par Benfica de Lisbonne et Legia de Varsovie.

Sans doute moins brillants qu'à *cette époque, les joueurs* de Saint-Étienne, qui n'ont pas remplacé des attaquants comme Meklouf ou Keita, paraissent désormais moins vulnérables sur le terrain de leurs adversaires. Impressionné par la réussite d'Ajax d'Amsterdam, Robert Herbin, qui a succédé au poste d'entraîneur à Jean Snella et Albert Batteux, s'est attaché à former les jeunes Stéphanois à *l'image* des Néerlandais, en leur faisant partager son goût pour un football dépouillé d'artifices et de fantaisies inutiles, et fondé sur une bonne technique individuelle et collective.

Aujourd'hui, à l'exception des trois étrangers, Curkovic, Dugalic et Piazza, tous les professionnels *stéphanois sont issus des équipes* juniors du club, l'entraîneur Robert Herbin compris. Ce football appris en commun a donné ses premiers résultats au plan national, puisque Saint-Étienne réalisa le doublé coupe championnat quatre ans à peine après le début de cette expérience.

Bien encadrés par quelques anciens, comme Curkovic, Larqué ou Bereta, les Stéphanois ont apporté une nouvelle preuve de leur efficacité défensive en résistant sans dommages à la pression des attaquants portugais ; ils attendent maintenant leur prochain adversaire en Coupe d'Europe pour savoir si la nouvelle orientation du jeu stéphanois est bonne et peut enfin leur permettre *de faire carrière dans cette* épreuve.

GÉRARD ALBOUY.

RESULTATS

COUPE DES CLUBS CHAMPIONS

*Lisbonne et Saint-Étienne	1-1 (0-2)
*Ujpest (Hong.) b. Levski Sofia (Bulg.)	4-1 (3-0)
Feyenoord (Pays-Bas) b. *Coleraine (Eire)	4-1 (7-0)
*Ruch Chorzow (Pol.) b. Hvidovre (Dan.)	2-0 (0-0)
*Ararat (Erevan (U.R.S.S.) b. *Viking Stav. (Norv.)	4-2 (2-0)
*I K. Helsinki (Finl.) b La Valette (Malte)	4-1 (1-0)
*Fenerbahce (Tur.) b. Esch (Lux.)	2-0 (3-2)
*Anderlecht (Bel.) b. Bratislava (Tch.)	3-1 (2-4)
*Olympiakos (Grèce) b. Celtic (Ecosse)	2-0 (1-1)
*Zurich (Suisse) b. Leeds (Angl.)	2-1 (1-4)

*Univ. Craiova (Roum.) - Atvidaberg (Suède), remis.

Celtic Cork (Irlande) qualifié à la suite du forfait de Nicosie (Chypre).

Exempts : Bayern Munich, Magdebourg (R. D. A.)

COUPE DES VAINQUEURS DE COUPE

Liverpool (Angl.) b. *Stroemgodset (Norv.)	1-0 (11-0)
*Petrosani (Roum.) b. Dundee U. (Ecosse)	2-0 (0-3)
*Reipas Lahti (Finl.) b. Sliema Wanderers (Mal.)	4-1 (0-2)
Eindhoven (Pays-Bas) b. b. *Ards (Irl. N.)	4-1 (10-0)
Dinamo Kiev (U.R.S.S.) b *C.S.K.A. Sofia (Bul.)	1-0 (1-0)
*C. Z. Iena (R. D. A.) b. Slavia Prague (Tch.) (Iena qual. aux penalt.)	1-0 (0-1)
Benfica (Port.) b. *Vanlose (Dan.)	4-1 (4-0)
*Austria Vienne (Autr.) b. Waregem (Bel.)	4-1 (1-2)
Ferencvaros (Hong.) b *Cardiff (Galles)	4-1 (2-0)
*Monaco et Francfort (R. F. A.)	2-2 (0-3)
*Etoile rouge Belgrade (Youg.) b. Paok (Grèce) (après prolongatio).	2-0 (0-1)

Beggen (Lux.) qualifié à la suite du forfait de Paralimni (Chypre).

COUPE DE L'U. E. F. A.

Nantes b. *Legia Varsovie	1-0 (2-2)
Lyon b. Differdange (Lux.)	4-1 (7-0)

LOGEMENT

Vers la disparition de la bourse d'échanges ?

La Bourse d'échanges de logements située, 3, avenue Lowendal, à Paris (7e), va-t-elle disparaître ? La mesure est inscrite dans le projet de loi finances soumis au Parlement et pourrait prendre effet à compter du 1er avril 1975. Cet établissement public avait été créé en 1960 dans le but de faciliter en particulier les échanges entre appartements dont le loyer était bloqué depuis la loi de 1948. Il exerce ses activités surtout dans la région parisienne, après une tentative sans succès à Bordeaux.

Selon le secrétariat d'État au logement, la Bourse d'échanges n'a pas répondu aux espoirs qui avaient été placés en elle. La procédure était trop complexe et les dossiers examinés diminuaient chaque année (quatre mille en 1974). La nécessité de faire des économies n'impose plus le versement d'une subvention annuelle d'environ 2 millions de francs pour un établissement dont l'utilité n'est pas démontrée.

[On ne pourrait que déplorer — si le Parlement entérine le projet gouvernemental — la disparition d'un organisme public qui peut rendre de grands services. On verrait là un nouveau signe du démantèlement du service public au moment même où des groupes financiers privés organisent pour leur propre compte des Bourses d'échanges. En fait, si les activités de la Bourse se sont ralenties c'est principalement en raison de l'absence de moyens *mis à sa* disposition et de la réticence des organismes H.L.M. départementaux à « jouer le jeu ». Si le statut d'établissement public donné à la Bourse d'échanges de logements rend son fonctionnement trop lourd, pourquoi ne pas créer rapidement, comme le secrétaire d'État au logement en avait exprimé l'intention, des centres d'information du logement selon la loi de 1901 sur les associations, et rassemblant utilisateurs, constructeurs et administrateurs ?]

● *La Fédération nationale des associations d'élèves en grandes écoles* (F.N.A.G.E.) recherche, à l'attention de ses adhérents, des logements ainsi que des emplois pour étudiants. F.N.A.G.E.-Services, 18, rue Dauphine, 75006 Paris. Tél. 326-07-43, 326-38-84.

OFFICIERS MINISTÉRIELS et ventes par adjudication

Vente au Palais de Justice à Bobigny, mardi 22 octobre 1974, à 13 h. 30.

UN APPARTEMENT

2 pièces, entr., cuis., cour, cave n° 3, w.-c., communs, dans l'immeuble sis

à SAINT-DENIS (93)

1, rue Amiral-Caillard et 3, rue Voisine

MISE A PRIX : 15.000 FRANCS

S'adr. Me Marcel BRAZIER, avocat, 178, bd Haussmann, Paris (8e) ; et à tous avoc. postulant pr. Trib. de Gr. Inst. Paris, Bobigny, Nanterre, Créteil.

Adj. au Tribunal de Commerce Paris, mardi 15 octobre 1974, à 14 h. 15. Fds de **BOUCLES et ORNEMENTS** pour les ceintures et chaussures à Paris (3e), 36, r. Réaumur, compr. LOC. COMM. (7 pièces) à usage d'atelier boucles chaussures. M. à p. (p. ét. b.) 5.000 F. Consign. 5.000 F. S'adr. Mes X. et M. Demortreux, not., 67, bd St-Germain ; Me Mizon, synd., 63, bd Sébastopol.

Vente sur saisie immobil. au Palais de Justice à CORBEIL-ESSONNES, le mardi 15 octobre 1974, à 14 heures.

UN PAVILLON

sis à

ST-GERMAIN-LES-CORBEIL

(91) - 12, avenue Saint-Exupéry
5 pièces princip., 2 s. de bns - Jardin
Contenance 7 ARES 14 CENTIARES.
MISE A PRIX : 7.000 FRANCS.
Consignat. préal. indisp. pour ench. Rens. Mes AKOUN et TRUXILLO, avocats associés à Corbeil-Essonnes, tél. 496-30-26 - 496-14-18.

Adj. au Tribunal de Commerce Paris, le mardi 15 octobre à 14 h. 15. Fonds

d'ALIMENTATION GÉNÉRALE

à Paris (15e) - 97, av. Emile-Zola. M. à p. (p. ét. b.) 5.000 F. Consign. 5.000 F. S'ad. Me DEMORTREUX, not., 67, bd St-Germain, Paris ; Me MIZON, syndic, 63, boulevard de Sébastopol.

Adj. au Tribunal de Commerce Paris, le mardi 15 octobre à 14 h. 15. Fonds

TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES

à Paris (17e), 7, r. Villebois-Mareuil. M. à p. (NE p. ét. b.) 10.000 F. Consig. 10.000 F. S'ad. Me DEMORTREUX, n., Paris, 67, bd St-Germain ; Me MIZON, syndic, 63, boulevard Sébastopol.

CHATEAU STYLE RENAISSANCE à vendre dans sous-préfecture de **TOURAINE** logem. de gard., grande dépendances, 8 HA. 50 de parc et bois. Prix 650.000 F. S'adr. Et. Mes SADOUX, RAGOT et BIAIS, not. assoc., 37600 Loches (tél. 59-08-05).

Adj. au Tribunal de Commerce Paris, le mardi 15 octobre à 14 h. 15. Fonds

TRANSPORT de MALADES

18, av. Ambroisine à Champigny-sur-Marne (94). M. à p. (p. ét. b.) 5.000 F. C. 5.000 F. S'ad. Mes DEMORTREUX, notaire, 67, bd St-Germain à Paris, et Me MIZON, synd., 63, bd Sébastopol.

Vente sur licitat. Palais de Justice Bobigny, le vendredi 25 oct. 1974, à 13 h. 30. - En un lot unique :

TERRAIN 827m2

av. construct. en matériaux légers

à BLANC-MESNIL (93)

89, rue E.-Kahn

M. à Px : 100.000 F

S'adr. Me DEGRAVE, avoc., 76, av. de la Résistance, Le Raincy, tél. 927-07-48 ; au greffe des criées Pal. Just. Bobigny ; sur lieux pour vis.

Vente sur saisie imm. au Palais de Justice à CORBEIL-ESSONNES (91), le mardi 8 octobre 1974, à 14 heures.

UNE PROPRIÉTÉ

sise à

VILLECRESNES (94)

5 et 7, rue de Cercay
comprenant 2 MAISONS D'HABITATION avec LOCAUX COMMERCIAUX.
MISE A PRIX : 50.000 FRANCS.
Consign. préal. indispens. pour ench. Pour les renseignements s'adresser à Mes TRUXILLO et AKOUN, avocats associés à Corbeil-Essonnes, 51, rue Champlouis, tél. 496-30-26 - 496-14-18.

Vente au Palais de Justice à Paris, le jeudi 24 octobre 1974, à 14 h. - UN

PAVILLON

Sous-sol, rez-de-chaussée, 1er étage, grenier et hangar, chauffage central, d'une superficie de 12 A. 93 CA. - sis à

ORLY (Val-de-Marne)

44, avenue Adrien-Raynal
MISE A PRIX : 200.000 FRANCS
S'adresser Me André VALENSI, avocat à Paris (5e), 45, rue Gay-Lussac ; Me J. BORONAT, avocat à Paris, 64, rue d'Amsterdam ; Mes HAYOT, ELMALEH, GRUMBACH et SULTAN, avocats à Paris, 68, rue Ampère ; Me DE SEGRAIS, avocat à Paris, 9, rue Guénégaud ; et à tous avocats près les Tribunaux de Paris, Bobigny, Créteil et Nanterre.

Adj. Chambre Interdép. Not. Paris, lundi 14 oct., 14 h. 30. En un seul lot

APPARTEMENT à PARIS-16e - 6, chaussée de la Muette

3e ét. gche : ent., dégagem., 5 p. princ., cuis., s. de bns, wc, 140 m2 env. ; au sous-sol : cave et au 5e étage : chambre de service.

LE TOUT LIBRE A LA VENTE (sauf la chambre de service)

SANS MISE A PRIX Consignation pour enchérir 50.000 francs (par chèque certifié). — S'adresser pour renseignem. **Me UGUEN** notaire à Paris (16e), 4, rue de la Pompe, tél. 525-17-19 ou 520-88-54, poste 32 ; pour vis. s'adresser à Mme COUSY, gardienne au 8, chaussée de la Muette, tous les jours (sauf mardi), de 16 heures à 19 heures et dimanche de 9 heures à 11 heures.

Adjudication Chambre Interdépartementale des Notaires de Paris, le lundi 14 octobre 1974, à 15 h. - EN UN SEUL LOT

UNE PROPRIÉTÉ sise à SAINT-JEAN-ROURE (Ardèche)

au lieudit « LE FERRATIER »

d'une Contenance totale de 21 HECTARES 85 ARES 47 CENTIARES

Comprenant divers bâtiments d'une superficie bâtie de 700 m2 environ
MISE A PRIX : 120.000 FRANCS - CONSIGNATION : 50.000 FRANCS.
S'adr. Mes DEMORTREUX, notaires, 67, boulevard Saint-Germain à Paris ; Me GONDRE, administrateur judiciaire à Paris, 14, rue de Liège.

VENTE SUR PUBLICATION JUDICIAIRE au Palais de Justice à Paris, le jeudi 17 octobre 1974, à 14 heures
En un seul lot

UNE PROPRIÉTÉ SISE A DRANCY

(Seine-Saint-Denis)

rue Anatole-France, nos 151 et 153

CONTENANCE 923 m2 - LIBRE DE LOCATION ET D'OCCUPATION

MISE à PRIX : 200.000 FRANCS

S'adr. à Me Jacques SCHMIDT, avocat à la Cour, demeurant à Paris (8e), 8, rue de l'Isly, tél. 292-01-85 ; Me HUET, syndic à Paris.

CARNET

Réceptions

— A l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de la République démocratique allemande, l'ambassadeur de la République démocratique allemande a donné une réception mercredi 2 octobre 1974 dans les salons du pavillon d'Armenonville.

Naissances

— M. Michel Audras, Mme, née Brigitte Aguirre-Foix, et Anne ont la joie d'annoncer la naissance d'Elisabeth.
Paris, le 11 septembre 1974.
8, avenue Théophile-Gautier, 75 016 Paris.

— M. Alain Diatkine et Mme, née Brigitte Feuvrais, sont heureux d'annoncer la naissance de leur fils Cyrille.
Le 17 septembre 1974.
28, rue Broca, Paris (5e).

Mariages

— Antoine F.-Porgès et Nicole Benassayag ont le plaisir de faire part de leur mariage, qui a eu lieu dans l'intimité, à Paris, le mardi 1er octobre 1974.
33, rue de Seine, 75 006 Paris.

— M. et Mme Pierre Amoureux sont heureux de faire part du mariage de leur fille
Danielle
avec M. Serge Zagori,
qui sera célébré le samedi 5 octobre à Paris (17e).
90 bis, rue Laugier, Paris-17e.

Décès

JEAN NUNÈS

Mme Laure Nunès,
M. et Mme Philippe Real,
MM. Jean-Marc et Olivier Real,
ont la douleur de faire part du décès de
Me Jean NUNÈS,
avocat honoraire
à la cour d'appel de Paris,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
médaille des Evadés,
médaille de la France libre,
ancien officier de justice militaire des Forces françaises libres à Londres,
le 27 septembre 1974, à Marseille.
Villa Bellevue, 83 Les Lecques.
Le Parc, 38 120 Saint-Egrève.

[Jean Nunès avait appartenu dès le 1er janvier 1941 au réseau de résistance « Jean Marie » (Buckmaster). Recherché, il gagna Londres par l'Espagne.

Il fut affecté — contre son gré — au Tribunal permanent des Forces françaises libres comme substitut du commissaire du gouvernement.

Peu après le débarquement de Normandie, il fut chargé par le général Kœnig, le 1er juillet 1944, de mettre en place avec le colonel Brosse le premier tribunal de justice militaire sur les territoires libérés.

Réintégré en 1946 au barreau de Paris comme avocat à la cour d'appel, Jean Nunès devait participer pendant plusieurs années aux émissions radiophoniques de son ami André Gillois, à la R.T.F., sous le pseudonyme de Me Chalandre des Moutiers des Tours.]

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Roger BESNARD,
officier de la Légion d'honneur,
médaille de la Résistance,
directeur honoraire
du ministère des transports,
survenu le 29 septembre, dans sa soixante-dix-huitième année.
De la part de :
M. et Mme Michel Besnard,
M. et Mme Yves Besnard,
M. Daniel Besnard,
M. et Mme Philippe Belorgey,
M. et Mme Jean-Jacques Besnard,
MM. Pascal et Dominique Besnard,
M. et Mme Georges Auclair,
M. et Mme Pierre Besnard,
ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants, frères et sœurs.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
71, avenue Foch, 54 000 Nancy.
43, chemin du Liandoz,
1009 Pully (Suisse).
89, rue de la Faisanderie,
75 116 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Simon BLUM,
professeur honoraire de l'Université,
chevalier de la Légion d'honneur,
survenu subitement le 1er octobre, dans sa quatre-vingt-treizième année.
De la part de Mme Simon Blum et de toute la famille.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
La famille prie de l'excuser de ne pas recevoir.
17, avenue Sainte-Foy,
92 200 Neuilly-sur-Seine.

— M. et Mme Claude Conduché et leur fille,
M. et Mme Pierre Conduché et leurs enfants,
Le docteur Jean Chatain,
M. et Mme Pierre Fougeroux et leurs enfants,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme veuve Roger CONDUCHÉ,
née Odette Chatain.
Les obsèques ont eu lieu le 30 septembre à Cahors.
Cet avis tient lieu de faire-part.
57, rue de la République, Toulouse.
B.P. 531, Kigali (Rwanda).

— M. Camille Le Tallec,
M. et Mme Jean-Claude Vajou et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme LE TALLEC,
née Madeleine Désaveines.
La levée du corps aura lieu à 7 h. 30, vendredi 4 octobre, à son domicile, 10, rue Jules-Lemaître, Paris-12e.
La cérémonie religieuse sera célébrée à 9 heures, en l'église Notre-Dame de By (77), et l'inhumation se fera dans le caveau de famille à Saint-Germain-Laval (77).

— M. et Mme Bernard Petit et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Pierre Petit et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Arbeit et leurs enfants,
ont la grande douleur de faire part du décès de
Mme Pierre PETIT,
née Thérèse Cazenave
survenu le 1er octobre, munie des sacrements de l'Eglise.
Les obsèques auront lieu le vendredi 4 octobre, à 11 heures, en l'église Saint-Jacques de Neuilly (167, boulevard Bineau).
L'inhumation aura lieu à Anglet (Pyrénées-Atlantiques).
Le présent avis tient lieu de faire-part.
Le Géant,
69 110 Sainte-Foy-lès-Lyons.
15, rue du Bessin,
76 130 Mont-Saint-Aignan.
Clos Sailbert,
78 860 Saint-Nom-la-Bretèche.

— Lyon, Saint-Jean-de-Niost, Saint-Etienne, Neuilly-sur-Seine.
Les familles Poyet, Signore, Dumont, Goy, ont la douleur de faire part du décès de
Mme Pierre POYET,
née Marie-Léonie Dumont,
survenu le 30 septembre 1974 à Lyon.
Les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité en l'église de Saint-Jean-de-Niost, le mercredi 2 octobre.

— Mme Jean-Yves Trenous et ses enfants,
Mme Marie-Françoise Trenous, sa mère ;
Mme France Ponge, sa belle-mère ;
Les familles Trenous, Moreno et Hanrion,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jean-Yves TRENOUS,
maître-assistant
à la faculté de sciences de Marseille,
survenu le 1er octobre.
Les obsèques ont lieu aujourd'hui 3 octobre, à 15 heures, à Lesconil (29 S).

Remerciements

— N'ayant pu répondre personnellement à tant de marques de sympathie, Mme Jacques-Marie Coldefy et sa famille remercient tous ceux qui, par leur amitié, ont adouci leur peine lors du décès du professeur Jacques-Marie COLDEFY.

— Mme Jean-Camille Patarin et sa famille, très touchées des marques de sympathie reçues lors du décès de M. Jean-Camille PATARIN, remercient toutes les personnes qui ont pris part à leur peine.

Anniversaires

— En mémoire de
Raymond LAGARDE,
une pensée est demandée à ceux qui l'ont aimé.

— Le 4 octobre, pour le troisième anniversaire du rappel à Dieu du général Maurice MARQUANT, une pieuse pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

Communications diverses

— Le dimanche 6 octobre aura lieu à Paris la cinquième fête des animaux. Lancée en France en 1970 par Georges Krassovsky, cette fête, qui correspond à la Journée mondiale pour la protection des animaux, sera marquée cette année à Paris par un défilé des amis des animaux avenue Foch. Il est prévu également une soirée artistique sur le thème : « L'amour des animaux à travers la danse, la chanson et la poésie ».
Comité de la fête des animaux, 7, rue Boucicaut, 75 015 Paris.

JUSTICE

Le procès du père de Thierry Huriez

Qui est responsable de tout ce gâchis ?

De notre envoyé spécial

Laon. — *Du « geste de kamikaze » de René Huriez allant tirer sur les gendarmes (le Monde du 2 octobre), il fut peu question lors de la deuxième audience de la cour d'assises de l'Aisne, mercredi 2 octobre. L'avocat général, M. Paul Chirol, dans un réquisitoire modéré, avait prévenu le jury :* « Vous ne pourrez ignorer le lien qui existe entre ce geste et la mort de Thierry. » *Thierry mort peut-être parce que sa mère avait été condamnée par défaut puis emprisonnée pour n'avoir pas payé la location de sa télévision, et qu'il en avait assez d'être traité de* « fils de voleuse ».

Pourtant le ministère public refuse que soit fait le procès de la société, celui de la justice. Si la procédure par défaut est peu satisfaisante, « je ne vois guère, *dit M. Chirol,* par quoi on pourrait la remplacer ».

S'il admet qu'il est un peu choquant que les contrats de location-vente rétablissent en fait « la prison pour dette », *il s'incline puisque telle est la loi.*

Alors, la coupable serait Yvonne Huriez pour sa négligence. Mais n'est-il pas surprenant que cette dernière ait été « citée à parquet » parce qu'on ne trouvait pas son adresse au moment même où le loueur de télévision la retrouvait et récupérait son bien ?

M. Chirol refusait, certes, le procès de la société, mais il laissait échapper : « Je ne suis pas là pour réformer la société. »

Mes Leclerc, Chouq et Doyez s'étonneront pourtant qu'Yvonne Huriez n'ait compris ce qui lui était reproché qu'à sa sortie de prison (on lui avait simplement parlé d'abus de confiance), ils s'inquiéteront surtout que la mort d'un enfant ait pu faire ce que la vie de huit enfants n'avait pas réussi : obtenir la libération anticipée de cette femme.

Le lien évident entre le « geste de naufragé » de René Huriez et la mort de Thierry permettra aux défenseurs de réclamer un surcroît de justice pour un inculpé qui a souffert d'un surcroît d'injustice. Mais il fut peu question de justice dans cet arrêt de la cour d'assises, plutôt de pitié et de calcul. Trois ans d'emprisonnement dont dix-huit mois avec sursis, cela permettait de couvrir la prévention — René Huriez est détenu depuis près de dix-sept mois, — de satisfaire les gendarmes et de se donner bonne conscience.

Peut-être, un jour, une autre audience sur la plainte de la famille Huriez pour manque de soin à enfant répondra à la question qui a hanté ce procès : qui est responsable de tout ce gâchis ?

BRUNO DETHOMAS.

● *Pour une « édition pirate » de « l'Archipel du Goulag »*, qui serait une contrefaçon pure et simple de l'édition publiée par Ymca-Press, cette société, conjointement avec l'auteur, Alexandre Soljenitsyne, a chargé Mme Noëlle Lesourd d'assigner devant le tribunal civil de Paris M. Alec Flégon et la société S.E.I.-Presse.

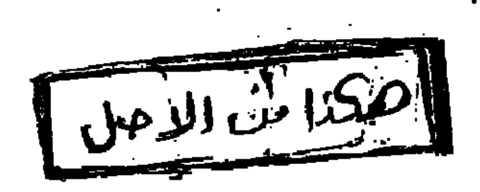
● *Mise au point*. — Après l'article paru dans *le Monde* du 15 juillet 1974, relatif à la distillerie de la Cigogne à Fougerolles (Haute-Saône), la direction de cette société nous prie de préciser les quatre points suivants :

— M. Claude Peureux est président-directeur général de la distillerie de la Cigogne ;

— Seul, un problème fiscal est encore en instance ;

— A aucun moment il n'a été reproché de fabrication de « faux kirsch » sans cerises. Le magistrat l'a lui-même indiqué à l'audience ;

— Des analyses ont établi que ce produit était loyal et marchand.



Le Monde DES LIVRES

MÉMOIRES/POÈME

Les « souvenirs pieux » d'Yvonne Baby

LE JOUR ET LA NUIT, Grasset. 203 pages, 22 F.

CE pourrait être « seulement » un livre de souvenirs... C'en est un « aussi ». Et sur deux hommes qui ont marqué notre époque, Georges Sadoul, l'historien du cinéma, Jean Baby, le philosophe marxiste. On peut tout de suite écarter le voile pudique des faux noms ou de l'anonymat qui les recouvrent puisque, Yvonne Baby, la Nora du roman, le soulève elle-même aux dernières pages. Le premier, appelé Raynal, était son beau-père, l'autre son père. Il faut le dire parce que c'est une des richesses de l'œuvre.

Ce pourrait être un témoignage sur les orages, les crises qui ont secoué les communistes de notre temps. De fait, on en perçoit l'écho : rupture des années 1930 avec les surréalistes, illusions perdues du Front populaire, scandales du « stalinisme » après le XX[e] congrès et la déroutante surprise de Mai 68 : « Ils savent que la révolution a aujourd'hui changé de mains et que Mai est perdu pour eux. »

L'alchimie du réel

Ce livre que l'Histoire traverse et dramatise, d'où vient qu'il est *tout autre chose qu'un document, qu'une chronique ?* Un poème de la mémoire, d'une double tendresse filiale, de la vérité qui se cherche au travers des mensonges.

Cette alchimie du réel est obtenue par une manière de dire, d'écrire, de sentir qui est d'abord volonté de rester à l'écoute la plus profonde de soi. Un soi mobile et grave qui se reflète dans la petite phrase interrompue ou interrogative où sans cesse les mots sont repris, retouchés pour plus de justesse, moins de brutalité. C'est pourquoi le présent de l'écriture — les saisons, ces deux chambres où le livre, à des intervalles éloignés, se compose et parfois sous le clair regard d'un enfant — interfère sur le passé encore proche et sur le temps de l'enfance, de l'adolescence qui s'éloignent...

C'est pourquoi aussi Nora se garde d'ouvrir les cahiers et les notes qu'ont laissés les deux homme qu'elle rappelle à la vie. Elle ne veut pas donner d'eux une image objective. Le autres s'en sont trop bien — trop mal — chargés, s'en chargeront encore. Que tout filtre à travers elle qui les a connus différemment, admirés et aimés, même quand leur attitude ou ce qu'on en disait la troublait. *Car elle leur doit des joies et des peines, de lumineuses certitudes et des doutes.*

Les souvenirs capricieux ne reviennent pas au hasard, ni selon la chronologie. Nora les focalise autour du moment suprême où, l'existence prenant fin, l'essence des êtres se libère. « Le Jour et la Nuit » est une méditation *devant deux tombes et sur la lente ou la brutale approche de la mort qui y mène. Double office des ténèbres auquel président l'amour et la quête d'autrui, de soi.*

« Qui est qui ? » ne cesse de murmurer ce monologue intérieur à la troisième personne. L'emploi en est rare, trouvé chez Aragon peut-être, cet Aragon-Barrère qui hante aussi le livre, comme Luis (Bunuel), compagnons de jeunesse ou de la vie entière. Coupé de brefs dialogues avec un interlocuteur invisible, le monologue enchâsse dans sa continuité brisée des propos révélateurs, d'étonnantes confidences. C'est un soir Raynal-Sadoul qui révèle à Nora comment il est entré en révolte. « J'avais vingt ans... J'aimais une fille à la folie... » Les parents s'opposent au mariage. « Le jeune provincial que j'étais a décidé de s'en remettre au jugement de Dieu. » Au confessionnal, le prêtre ordonne la rupture et l'obtient. « La suite a été que j'ai rompu avec tout ce qui m'avait fait rompre : religion, famille, etc. »

C'est que les deux militants communistes qui figurent en pied ici sont d'origine bourgeoise. La première bataille ils l'ont livrée contre leur famille qui leur a fait subir le premier ostracisme. C'est dans le salon rouge-grenat de sa grand-mère paternelle que Nora, enfant, ayant demandé à la vieille dame « Qui c'est Staline ? » s'entend répondre « Il y a des questions que les petites filles ne doivent pas poser. » Mais de combien de ruptures, exclusions, condamnations, ces premières passes furent-elles *suivies ?*

Les fausses images

Nora se souvient d'un autre tribunal. C'était en 1960, Jean Baby avait été exclu pour la troisième fois du parti. Elle-même travaillait dans un journal de femmes communistes. « *Ton père a trahi le parti et la classe ouvrière, ton père est un renégat* », lui avait-on dit en lui signifiant que sa signature désormais était indésirable. Ici, ces jugements sans appel, là-bas, tous les crimes commis au nom de la liberté ont empêché Nora, elle le dit, de faire le saut qui sépare le sympathisant du militant. Le carrefour où elle se trouvait était trop balayé de vents contraires. Et partout, la passion.

C'est contre le sectarisme aveugle, le dogmatisme sans merci, que ce livre, admirable de retenue et de délicatesse, semble finalement écrit. Il ne condamne pas plus Georges Sadoul, qui ne dénonça pas le stalinisme et à qui le parti fit des funérailles officielles, que l'exclu Jean Baby, qui, pour cette erreur, osa critiquer le parti et placer son espoir en Mao.

JACQUELINE PIATIER.

(Lire la suite page 18.)

L'exubérance et la lucidité d'Hélène Parmelin

★ LE PERROQUET MANCHOT, Stock, 544 pages, 38 F.

ON peut se demander si le grand écrivain n'est pas, finalement, celui qui invente un type nouveau de lecteur. A considérer l'histoire de notre littérature, il semble que ce critère soit assez pertinent. Le lecteur de Proust est une création originale de Proust. Aujourd'hui, peu d'œuvres exigent de nous une lecture vraiment neuve ; peu d'auteurs s'adressent, en nous, à ce que personne n'avait encore éveillé.

Hélène Parmelin, à coup sûr, est au tout premier rang des novateurs qui nous somment de pratiquer *autrement* l'exercice de la lecture. Ses romans — que nous y consentions tout de suite ou que nous tentions d'y résister — nous investissent, nous cernent, nous aspirent, nous engouffrent, et, quand nous prenons conscience de n'être plus à l'extérieur de l'œuvre, c'est déjà trop tard : nous sommes intégrés, nous sommes des personnages du livre, et, par-*dessus le marché, nous en sommes* heureux. Valéry fait écrire à Mme Teste, parlant de son époux : « Son esprit contient le mien... » Ainsi sommes-nous « contenus » *dans ces romans voluptueusement* dilatés où l'auteur s'empare avec amour du présent vivant.

Le Don Quichotte de la Mort et son Sancho Pança

Ces réflexions, sans doute, peuvent se référer à l'ensemble, considérable, des romans d'Hélène Parmelin : avec obstination, poussée par une force têtue, il y a longtemps déjà qu'elle persévère à chanter l'aujourd'hui, cet « aujourd'hui » qui est le titre d'un de ses livres. Mais jamais, avec *le Perroquet manchot*, elle n'avait su rassembler avec une telle vigueur les thèmes qui sont le sang de sa pensée : la guerre, la mort, l'amour, la joie de vivre, le bonheur des couleurs, la profusion des êtres, le grouillement des aventures individuelles, l'inépuisable singularité des esprits, la cocasserie des rencontres, le choc doux-amer des malentendus de l'aveugle amitié. Paris, Tokyo, Berlin, la Provence en été, un jardin fou, un « jardin-*tée* », *et l'autoroute absurde* : tout est le lieu d'une vie exubérante, tout est le lieu aussi de la lucidité.

Il y a souvent, dans les romans d'Hélène Parmelin, un grand reporter. *Il y en a un encore ici, et c'est* Mathieu. « Mathieu-la-guerre ». A quoi bon vivre, si ce n'est pour *voir ?* Mathieu connaît tous les points chauds du globe : il a vu des morts de tout acabit. Des morts défigurés, brûlés, déchiquetés, des m o r t s hachés-menu-comme-chair-à-pâté. Le grand coup de force du *Perroquet manchot*, c'est que, au premier chapitre et aux premières pages du premier chapitre, Mathieu rencontre, pour la première fois, une autre mort. La Mort. La belle, la pâle, la lumineuse et l'émerveillée : celle de *l'ami, à peine fardé de mauve sous* son bandeau. La Mort question et silence, la Mort récompense, la Mort qui sait.

Mathieu reçoit le poinçon de cette vision glacée au creux de l'âme. Il est fasciné. Quelques pages magnifiques célèbrent l'étreinte spirituelle de Mathieu avec cette Mort prometteuse. Comment perdre son temps à vivre, quand on a vu cette Mort-là ?

JOSANE DURANTEAU.

(Lire la suite page 18.)





VERTUS DE LA MYOPIE

« APPROCHES DE L'IMAGINAIRE », de Roger Caillois

Par Bertrand Poirot-Delpech

LA plupart des myopes mettent un point d'honneur à ôter leurs lunettes quand on les photographie. Cela leur donne un œil éperdu qui les trahit plus qu'une paire de loupes, mais ils croient échapper ainsi à ce qui est devenu pour les autres *synonyme*, et présomption, d'esprit à courte vue.

Et si c'était l'inverse ? Si le passage incessant du flou vertigineux à la netteté maniaque figurait l'effort d'ac*commodation* le mieux adapté aux mystères de l'univers et aux actuelles tentations de s'y perdre ? Si les servitudes de la myopie en faisaient une école de liberté et une morale nouvelle pour l'intelligence ? Telle est la question fondamentale que pose Roger Caillois en réunissant les textes épars des années 1935-1950 où s'est forgée sa vocation si singulière à épier l'inexplicable, sans jamais y sombrer, des caprices du r ê v e à ceux des cailloux (1).

CE double mouvement de fascination et de répulsion devant ce qui défie la connaissance s'est marqué pour la première fois avec les surréalistes. L'épisode f a m e u x des haricots sauteurs que Breton ne vou*lait pas décortiquer*, de peur d'y trouver les vers qui en auraient détruit le « mystère » n'est qu'un détail mais hautement symptomatique dans sa fantaisie. Si Roger Caillois ne s'est plus considéré, de ce jour-là, que comme un « correspondant » du surréalisme — au demeurant sans brouille, ce qui était l'exception, — c'est que pour lui l'approche de l'irrationnel ne devait en aucun cas se soustraire au contrôle de la raison, sous peine de dégénérer en « jeu de société ».

Le même goût de l'inconnaissable aussitôt freiné par la rigueur positiviste lui fait concevoir l'inquiétude métaphysique mais suspecter ses constructions, fonder le collège de Sociologie et y traiter par préférence du sacré ou des sociétés secrètes, mais renoncer aux expérimentations aventureuses dont rêvent Bataille et le groupe Acéphale Traître à ses propres curiosités plutôt qu'à la raison, sans laquelle il n'y a plus que dévergondage ou dogmatisme également stériles.

CETTE attitude rebelle aux entraînements condamne à une certaine *solitude*, mais avec la consolation de précéder les désillusions de l'opinion commune. C'est ainsi que, dès avant la guerre, Roger Caillois s'est méfié du mauvais usage qui allait être fait de Freud et de Marx. Tout en reconnaissant l'importance de l'un et de l'autre, l'empire occulte du sexe et de l'économie sur les comportements, il a pressenti la tendance rhétorique des disciples à retrouver partout les présupposés de sciences qui cessaient d'en être dès lors que, de conjoncturales, elles se voulaient, selon une pente constante dans l'histoire, infaillibles.

Dans le cas du marxisme, ce qui n'était qu'une méthode datée s'est mué d'autant plus vite et fortement en dogme qu'un vaste Etat en a fait sa religion et l'a *soumis* à ses *considérations* politiques. Roger Caillois rappelle avec amusement qu'en privé le stratège Lénine lisait moins volontiers Marx que Netchaïev et Clausewitz. Il note avec plus de tristesse qu'en plein vingtième siècle un parti fondé sur une approche scientifique de l'histoire ait cru possible de nier comme inopportune la vérité de Mendel sur l'hérédité et donner raison à Jdanov contre Alexandrov.

SUR la situation du roman dans l'art et la vie collective, les textes vieux de plus de trente ans qui sont repris ici paraissent encore plus prémonitoires.

Ce n'est pas l'avis de l'auteur, qui s'excuse en préface d'avoir annoncé la mort d'un genre encore vivace. Mais la prédiction était au contraire d'une rare justesse. En déniant au romancier le pouvoir de connaître ses personnages de l'intérieur et en le cantonnant dans la description des comportements puis des seuls objets, le nouveau roman a remplacé par un exercice d'école sophistiqué la libre fiction à retentissement populaire, au reste concurrencée par le « policier » et l'audiovisuel. Roger Caillois a raison de noter que la même aventure est survenue un demi-siècle plus tôt à la poésie, cassée entre l'alchimie du verbe et les rengaines de bastringue.

Sur la sociologie de la fiction antérieure aux ruptures de l'après-guerre, et en particulier sur les grands du XIX[e] siècle, l'auteur de « puissances du roman » a une vue d'autant plus pénétrante qu'il ne s'est jamais essayé au roman lui-même. Trop épris de précision et de durée, sans doute, pour recourir au moyen d'expression le plus tributaire du moment où il voit le jour, mais nullement dédaigneux, comme pouvait l'être son maître Valéry.

Quantité d'intuitions fécondes sont avancées : sur la corrélation entre l'apparition du roman et la décadence de l'architecture monumentale, l'école ayant à la fois permis la lecture et discrédité les dépenses excessives ; sur le travail de sape sociale opéré malgré eux par certains auteurs qui se voulaient ou se croyaient conformistes, comme Balzac et Dostoïevski ; sur la fraternité d'armes en tant que remède au chaos chez *Hemingway, Faulkner*, Malraux et Saint-Exupéry. Il ne manque à ces enjambées qu'un détour pour mémoire chez ses chers écrivains d'Amérique latine, dont on sait que le sens halluciné du cosmique lui paraît digne de sauver le roman d'aujourd'hui comme les Russes à la fin du dix-neuvième et les Américains entre les deux guerres.

D'UNE façon générale, ce retour en arrière et les vérifications qu'il permet font regretter qu'une telle lucidité renonce à s'exercer sur nos réalités présentes. Tout se passe en effet comme si Roger Caillois était plus qu'incurieux de l'actualité : globalement écœuré.

Dès qu'approche l'époque immédiatement contemporaine, son diagnostic tourne autour d'une même crainte fondée mais figée : qu'à force de spéculer sur lui-même, le langage n'oublie sa nature de véhicule de la pensée pour n'être plus qu'un symptôme de l'effritement social ; qu'en l'emportant sur la pensée articulée, rêves, démences et hasards ne f a s s e n t s'intéresser qu'aux résidus de l'oisiveté ; que l'incompétence, la confusion, le laisser-aller et l'absence de nécessité ne se prennent pour la révolution et le génie. A l'en croire, ce serait en partie pour se prémunir contre cette « turbulence des goûts » qu'il se serait « précipité » dans la description des « pierres immémoriales et imperturbables ».

Au-delà de l'actuelle confusion des valeurs, c'est en réalité l'incertitude de tout jugement hâtif qui le tient à l'écart. Mais, à voir avec quelle clairvoyance il a parlé du freudisme, du marxisme ou du roman il y a quarante ans, c'est-à-dire relativement à chaud, on aimerait qu'il se risque à rajeunir ses analyses à la lumière de ce qu'ont pu apporter entre-temps un *Deleuze*, un Althusser ou l'audio-visuel.

On le souhaite parce que sa démarche spontanée paraît décidément la plus propre à faire le point sur nos *temps d'obscurité : ne négliger aucune* des « données » du monde les plus voilées ou indéchiffrables tout en refusant farouchement d'y compromettre la vocation de l'esprit humain à la maîtrise claire de ce qu'il observe.

CE type d'accommodation de l'invisible au repérable et de l'unique au ressemblant, dans la *durée comme dans l'espace, comment* ne pas y reconnaître l'idéal de Paul Valéry? De 1900 à 1940, à des dizaines de reprises, les *Cahiers* — dont la Pléiade vient de publier le second tome avec l'index analytique qui manquait tant au premier, donnent en exemple à l'esprit la précision de l'œil, considérée comme l'abolition de la sensibilité subjective et de la « littérature », le va-et-vient parfait de l'objet à son entourage (2). Paupière et rétine semblaient à l'auteur de *Teste* les instrument de perception par excellence, et leur fonctionnement un modèle pour toutes nos autres facultés.

Qu'il soit atteint ou non de myopie dans la vie, Roger Caillois mène sa pensée comme s'il jouissait du surcroît d'accommodation qu'autorise la prise directe avec l'infiniment petit. On ne peut s'empêcher, en lisant ses descriptions de pierres, de l'imaginer lunettes au front, le nez collé au minéral, baignant littéralement dans ses filaments fous, puis laissant tomber sur sa vision l'écran poli de ses verres, à l'image de la pellicule vitrifiée où le temps a figé les lubies des cristaux en fusion.

Sa façon d'écrire porte en permanence la trace de cette posture devant les bizarreries du monde. L'œil contre l'objet, il se risque à y déceler la vie, à reconnaître hématomes et abcès dans un jaspe d'Oregon. Mais, avec le recul, la vie ne lui apparaît plus que comme le « privilège ambigu de frémir, de pourrir, de pulluler », et l'andouille de Vire se fait marbre de Carrare. Même quand elle s'aventure loin de ses pierres-refuges, la langue suit le même mouvement de la réalité grouillante à l'art glacé, et appelle les mêmes soins quasi philatéliques dont parlait Borgès.

CE n'est pas par purisme ordinaire que Roger Caillois a contesté naguère l'octroi du prix des Critiques à un auteur qui avait écrit plusieurs fois « car en effet » dans son livre. Ce n'est pas non plus pour l'élégance qu'il préfère les mots courts : « *Je ne crois pas que quoi que ce soit d'important puisse s'exprimer en mots de plus de quatre syllabes* », dit-il, et de fait ses termes de « recherches diagonales » sont autrement riches que le proche et horrible « pluridisciplinaire » à la mode. Au style « hâtif, brutal ou pédant » qui prévaut, à son relâchement source de « fraude et d'esclavage », il oppose de toute sa ferveur de grammairien la rectitude, seule porteuse de vérité et de liberté « décisives » — son mot fétiche. Capable de manier tous les concepts imagina*bles sans recourir au langage philoso*phique qui le « rebute », il excelle à employer les mots pour le sens qu'ils ont et non, comme le bluff s'en répand, pour l'effet qu'ils produisent.

Ce qui ne l'empêche pas d'entourer ses idées d'un halo d'émotion qui en prolonge la portée. Ainsi lorsqu'il compare la sélection des plus aptes à un vent arctique, auquel le nomade robuste s'opposerait « *dans la jubilation de tout son corps* », « *enivré de cette violence glaciale et tonique qui lui claque au visage ses cheveux raidis* »...

Par cette métaphore d'une déshumanisation glaciaire, la réussite littéraire entoure la vérité de sa lumière « froide », la « meilleure », dit Valéry, dont Roger Caillois est un des rares héritiers directs à mériter la définition des vrais artistes : « *Ceux qui s'avancent dans l'arbitraire et laissent après eux de la nécessité.* »

(1) *Approches de l'imaginaire*, Bibliothèque des sciences humaines, 248 pages, 49 F.

(2) Cahiers de Paul Valéry, tome II, Bibliothèque de la Pléiade, Gallimard, 1 762 pages, 110 F.

LES ROMANS DE LA RENTRÉE

Une anthologie de Jacques Decour

L'intellectuel tranquille du communisme

★ JACQUES DECOUR : « Comme je vous en donne l'exemple ». Textes présentés par Aragon, suivi de « Philisterburg ». Les Éditeurs français réunis. 220 pages, 28 F.

JE ne suis pas sûr que la couverture de ce livre : *Jacques Decour : « Comme je vous en donne l'exemple »*, ne soit pas à sa manière, ô certes très bénigne ! un léger abus de confiance. Car ce titre n'est pas de Jacques Decour. On ne le trouve à aucun endroit de son œuvre. Il est celui d'un article qu'Aragon lui consacra en mai 1945 et qui est repris ici en guise de préface. Il est lui-même tiré de la dernière scène d'*Egmont* à laquelle Jacques Decour fit allusion, en effet, dans la très belle lettre qu'il écrivit à ses parents, le matin même de son exécution, au Mont-Valérien, le 30 mai 1942, il avait trente-deux ans.

A cette réserve près, l'intention n'est pas seulement pieuse qui préside à la réimpression de ces textes moins connus que le nom de leur auteur. Elle se justifie par la révélation d'un écrivain de qualité doublé d'un homme de caractère, un de ces hommes sans façons qui façonnent l'histoire.

« Je me considère, écrivait-il le matin de sa mort, *un peu comme une feuille qui tombe de l'arbre pour faire du terreau. La qualité du terreau dépendra de celle des feuilles. »*

Issu de la grande bourgeoisie (son père était agent de change), Jacques Decour, de son vrai nom Daniel Decourdemanche, ne sembla pas se poser, comme Nizan, le problème de la trahison de classe. Après de solides études couronnées d'une agrégation d'allemand et un séjour de lecteur en Prusse-Orientale, d'où il devait tirer son récit : *Philisterburg*, c'est très simplement qu'il adhère, vers 1936, au parti communiste, tout naturellement ensuite qu'il codirige avec Aragon, en 1937, la revue *Commune*, organe de l'Association des écrivains et artistes révolutionnaires, très naturellement encore qu'il absorbe le pacte germano-soviétique, et tout naturellement enfin que, dès 1940, il entre dans la Résistance, fondateur des *Lettres françaises* et du Comité national des écrivains, jusqu'à son arrestation, en 1942, en compagnie de Georges Politzer, Jacques Salomon et Danièle Casanova, jusqu'à sa mort, modèle de rectitude morale et de stoïcisme militant.

Jacques Decour ou l'intellectuel tranquille du communisme.

Pourtant, si dans *Philisterburg*, cet essai (au double sens du terme) sur la compréhension franco-allemande (1932), on trouve des phrases de ce type : *« Que les Français se mêlent du beau. La soumission à l'esthétique est un signe de décadence »*, qui annoncent le futur militant, on trouve également une condamnation de l'esprit de parti sur laquelle l'Aragon de 1945 glisse pudiquement (mais qu'en pense l'Aragon de 1974 ?)

« Le clerc qui trahit vraiment, c'est, me semble-t-il, celui qui porte dans sa poche la carte d'un parti. Les injustices de l'esprit de parti, les falsifications imposées par la propagande, les concessions exigées par la doctrine, tout cela n'est pas pour l'écrivain. C'est un autre monde que le sien. »

Il est vrai qu'entre-temps il y eut l'incendie du Reichstag, l'hitlérisme triomphant, et Jacques Decour fut l'un des premiers esprits contemporains à payer de la mort un engagement qui contrariait son premier amour de l'Allemagne.

A lire sa nouvelle : *la Révolte*, qui présage mai 1968 (mais quand perdra-t-on cette fâcheuse habitude de ne faire remonter la violence dans le langage et la liberté dans l'imagination qu'à cette date ?), on se prend à penser que ce précieux recueil laisse sur sa faim.

Quels papiers secrets, quelles confidences retenues ou journal intime laisseront deviner quel feu intense continuait à brûler sous l'apparence du jeune homme studieux, à la bouche mince et narquoise, et dont la mort altière, qui ressemble à son réel visage, est le révélateur ?

PAUL MORELLE.

ROGER FOURNIER

Une vigoureuse voix canadienne

★ MOI, MON CORPS, MON AME, MONTREAL, ETC., Albin Michel. 256 pages, 24 F.

LUCIE, la narratrice, qui est belle, ardente, indépendante (de caractère et économiquement), a un amant marié qu'elle aime, qui va divorcer pour l'épouser, aussi se laisse-t-elle aller à avoir un enfant. Imprudence. Quand elle le lui annonce, il ne montre rien de l'émotion qu'elle attendait. Il lui dit comme d'habitude : « A lundi. » Il ne reviendra jamais. Le suivant la quittera quand il s'apercevra qu'elle l'aime, ou veut l'aimer, voudrait être aimée. Car, sous le cynisme sexuel à la mode (et qui, ici, pèche parfois quelque peu par vulgarité), ce qui est au fond du livre et de l'héroïne, c'est quelque chose de très démodé : le désir de la passion, de l'amour exclusif.

Histoire banale, comme la plupart des histoires humaines, de ces filles liées à un homme qui vient les voir une heure par jour, à l'exception du sacro-saint week-end familial, et dont la vie, l'attente, la joie sont rythmées par un éternel : « Au revoir, à lundi. » L'égoïsme, la facilité, la lâcheté, la veulerie des hommes se peignent ici d'eux-mêmes, considérés avec une espèce d'indulgence maternelle plus accablante qu'une dénonciation vengeresse.

Cette idée de la vie et de l'amour, ces espoirs, ces illusions, qui conduiront l'amie de Lucie au suicide, la mèneront, elle, plus lentement, à travers la quête du plaisir, à la dégradation physique et mentale, à la « phase finale », au congé définitif : de l'emploi et de la vie. Histoire morale aussi, par conséquent ? Pas comme on pourrait le croire : ce qui est condamné, c'est le néant des « normaux », du « monde correct », et, plus désespérément, du monde tout court, dont l'enfant désiré finit par être, aux yeux de la femme détraquée, le symbole avide et excrémentiel. *« A force de gratter avec des mots, on finit par trouver le cœur des choses. »* Par trouver aussi de pauvres cris vrais : *« J'ai pas besoin d'un psychiatre ! J'ai besoin qu'on m'aime ! »* Ou : *« Ce n'est pas dans les bras des hommes que la femme se sent « objet », c'est devant le médecin. »*

L'atmosphère canadienne donne un accent particulier à un livre dont les qualités sont la sincérité et la vigueur, sans aucune recherche d'écriture. Sa nouveauté, toutefois, jusque dans la technique romanesque annoncée dès les premières pages, tient à ce que l'aventure personnelle se double, chez celle qui s'y donne, d'une prise de conscience nationale toute fraîche. Cette exigence de vivre librement une vie passionnée a pour contrepoint une sorte de « Vive le Québec libre ! ». Mais les hommes, dans leur masse, ont aussi peur d'une chose que de l'autre. Ce qu'ils veulent, c'est « avoir la paix ». Dégradant ainsi jusqu'à l'idée, jusqu'au mot de paix.

Ce roman marque, chez Roger Fournier, la pleine maturité du romancier. Et d'autant plus qu'il témoigne d'un don singulier de mimétisme féminin : on croirait cette confession écrite par une femme — et même une lectrice non prévenue s'y tromperait.

YVES FLORENNE.

JEAN ROUDAUT

Ce qu'écrire dissimule

★ LES PRISONS, de Jean Roudaut, Gallimard 1974, 264 pages, 35 F.

VOICI un livre bien curieux par l'inquiétude qu'il dévoile et entretient, curieux aussi dans sa genèse, laquelle est fort complexe par le souci de l'auteur de justifier à ses yeux la nécessité de son entreprise.

S'il s'agit bien d'un roman, les personnages de ce roman apparaissent d'abord d'une façon indirecte, comme des silhouettes à travers la vitre, des visages dans le fond d'un miroir, des voix sur le mur de l'écho. On les pressent avant qu'ils n'existent. Ce sont des ombres portées.

Roman donc, mais en même temps réflexion, moins sur la nature du langage que sur son utilisation et sa pratique dans le quotidien. L'idée fondamentale est peut-être celle-ci : « On ne dit jamais rien que pour taire autre chose. » Et si, par déception ou lassitude, ou par simple paresse, on est tenté de fuir les êtres, la vie, la réalité, on ne peut fuir ces êtres et cette réalité qu'en parlant, qu'en *en* parlant. Le silence n'est pas possible. On voit la première préoccupation (ou le premier tourment) d'un auteur qui se sent dès l'origine prisonnier en quelque sorte de son projet : écrire et découvrir ce qu'écrire dissimule. Il ne faut pas les nier, car elles sont évidentes, les influences contemporaines qui ont favorisé la réalisation de ce dessein. Pourquoi d'ailleurs le reprocher ? Tel qu'il est, le roman de Jean Roudaut a son autonomie, son articulation et ses vertus propres.

Les Prisons se présentent en cinq parties bien distinctes. Chacune d'elles est pour celui qui parle l'occasion d'un aveu — d'un aveu dont la singularité sera d'effacer celui qui le précède. Ces aveux étant « par définition » fictifs, chaque partie du livre est fiction véritable. Pourtant ces mises à jour successives ne sont pas dues au seul hasard de l'imagination ou du rêve. Leur nécessité est dans leur face cachée, dans cette parole muette qui est le secret que l'on ne peut avouer. Chacun ici voyage à travers ses mots sans se trouver.

La première partie du roman « Société secrète » est, si je peux dire, réservée à l'auteur. Il ouvre le jeu, définit le rituel. Quelle est la nature de cette société secrète qui l'obsède ? La plus banale en apparence, faite de ceux que l'on rencontre un jour ou l'autre, la société de ceux qui, utilisant les phrases anonymes, font de leur existence une vie occulte où les mots semblent n'être utilisés que comme des mots de passe. De cette communauté le narrateur se voit exclu, incapable d'y tenir le plus modeste rôle.

Mais s'il répondait à la provocation, s'il nouait le fil, sans doute retournerait-il la situation ? Exploitant à son tour la supercherie, il deviendrait souverain. Hier isolé, soumis à la seule rumeur des autres, il pourra demain éclaircir le mystère, entrer dans la communauté, découvrir ce que parler dissimule.

A partir de cette première partie, le roman s'organise. Chacun prend la parole, Diane, Ariane, Olivier..., chacun se révèle en dénonçant le truquage de l'autre. Le désespoir de vivre s'installe en même temps que l'avidité de saisir dans la vie ce qui peut tromper le désespoir, c'est-à-dire les mots que tous utilisent. Quant à l'auteur, plein d'inquiétude dans l'exercice de son pouvoir, il a comme effacé, dans son roman, un autre livre, secret, son propre livre qu'il n'a pas cessé de relire, le vrai livre de ses prisons, l'histoire de ses nostalgies, de ses désirs et de sa déception.

ANDRÉ DALMAS.

HÉLÈNE PARMELIN

(Suite de la page 17.)

Bien sûr, on peut avoir vu le visage nu de la Mort sans pour autant décider de faire le geste irrémédiable. Mais peut-être faut-il mettre un peu d'ordre en sa vie et prendre un certain retrait, au moins tant que cette Mort refuse de se laisser oublier. Ce qui nous sépare du plat suicide, en pareil cas, c'est, de toute façon, que nous avons toujours deux ou trois choses à faire avant de sauter le pas : embrasser une mère, saluer un ami. Il faut bien entreprendre ce voyage, pour s'acquitter d'un petit nombre de devoirs tout à fait sacrés.

Il se trouve que Mathieu, dans cette équipée, va être accompagné du fidèle Godavril, dévoué parasite qui se réjouit d'une occasion avantageuse d'aller dans le Midi. Godavril est un peu le Sancho Pança de ce Don Quichotte de la mort. Mais c'est un Sancho parisien, bourré de culture. Culture en miettes, peut-être, mais délectable et jubilante : car ce ne sont pas les proverbes populaires qui sortent de lui tout naturellement, ce sont des citations multiples, héritées de très éclatants ou de très rares auteurs. Prenant Godavril à son bord, c'est une énorme bibliothèque que Mathieu accueille dans sa voiture. Les siècles sont avec lui, la littérature du monde entier, toutes les philosophies. Godavril-le-clown, intellectuel bouffon, sans y songer peut-être, par les prodiges de sa mémoire et de son esprit d'à-propos, relie Mathieu à ses racines, et, insidieusement, contribue à le rattacher à son sort. Rien de contagieux comme la clownerie : Mathieu va retrouver une mère qui parle le langage des mères — une mère-clown, — et il lui répondra en langage de fils — de fils-clown. Par sa seule présence, Godavril « clownifie » tout ce qu'il regarde, et Mathieu se sent devenir clown de la mort.

La beauté du monde

La mort seule échappe à cette métamorphose : la mort, et la beauté du monde qu'Hélène Parmelin chante avec un lyrisme torrentueux. Le chapitre final, l'Été, rivalise de force avec le chapitre initial. Si la mort était au commencement, c'est l'incandescence d'une vie somptueuse qui lui répond à la fin, dans un hymne à la joie. En pleine fête de l'été, dans la splendeur du « jardin de Clément », une révélation attendait les voyageurs, ce « spectacle inégalable » : l'accouplement intense et lent de deux tortues géantes. La vision inoubliable de ces amours surprises est-elle symétrique de celle, inoubliable aussi, du visage de l'ami mort ? Non, Mathieu n'est pas guéri. Mais il entre dans une ère nouvelle : c'est un secret de vie qui lui a été donné, et « Mathieu-la-guerre » retourne à son métier, qui est de voir, avec désormais un autre regard.

On ne peut donner qu'une pauvre idée de la richesse et de la force du *Perroquet manchot*, livre béant où se sont intégrés, vigoureusement saisis par une conscience lumineuse, les pulsions, les rythmes, les horreurs, les merveilles de notre monde contemporain. Il ne faut pas manquer d'entrer dans ce chef-d'œuvre, pour s'y perdre, et s'y retrouver.

JOSANE DURANTEAU.

L'assassin travaille au noir

★ LES CONGELES, de Pierre Siniac, Série noire, 182 pages, 4,25 F.

LES précédents ouvrages de Pierre Siniac constituent une tentative originale : afficher le crime burlesque au frontispice de la Série noire. Déjà, avec « Luj Inferman » et « la Cloducque », personnages insolites, il avait donné des récits découpés comme des bandes dessinées. Doué d'une imagination visuelle, il cerne en deux ou trois coups de stylo des héros simples et sans états d'âme. Peu importe l'humeur pourvu qu'on ait le gag.

Avec son dernier roman, « les Congelés », Pierre Siniac pousse cette forme de récit hors de la vraisemblance. De toute évidence, il ne s'en soucie guère. Qu'on en juge : Vogard, un acteur raté, assassine une demi-douzaine de quidams pour prendre leur place et leur personnalité auprès d'une dame aussi belle que dévoreuse et assurément plutôt myope. Cette mante religieuse doit se marier — condition absolue — pour entrer en possession d'un fabuleux héritage. A peine Vogard fardé et déguisé approche-t-il son alléchant magot qu'apparaît un autre prétendant, plongeant du même coup le meurtrier dans l'hébétude. Le travail à la chaîne est pénible, on doit le reconnaître, même pour un assassin qui pousse le mauvais goût jusqu'à envelopper un couteau sanglant dans un exemplaire du « Monde » (ô destin tragique des feuilles mortes...).

Cette histoire, menée tambour battant, se termine sur une pirouette, fort drôle d'ailleurs et qu'on ne répétera pas. Cela dit, Pierre Siniac frôle souvent la limite de la crédibilité. On peut certes schématiser des personnages, des scènes, mais point trop n'en faut. Et pourtant, on se demande pourquoi le cinéma ne s'est pas encore intéressé à cet auteur.

BERNARD ALLIOT.

DEUX ÉCRIVAINS DU PAROXYSME

Marcel Moreau et Dalle Nogare

★ LE BORD DE MORT, de Marcel Moreau. Christian Bourgeois, 200 pages, 30,50 F.

★ LE GRAND TEMPS, de Pierre Dalle Nogare. Julliard, 156 p., 20 F. 200 pages, 28,50 F.

TOUTE l'œuvre révulsée et ardente de Marcel Moreau, depuis *Quintes* jusqu'à *l'Ivre Livre*, est placée sous le signe de l'impossibilité d'être, de respirer et d'écrire, qu'il s'agisse de romans ou de confessions. C'est d'ailleurs ce que résume un titre particulièrement adéquat : *le Chant des paroxysmes*. D'habitude, ce genre d'écrivain subit ses hantises et ne les domine pas. Marcel Moreau, comme le prouve l'introduction du *Bord de mort*, est parfaitement conscient de ses pouvoirs et de ses limites. Nous avons donc affaire à un auteur qui a choisi d'écrire comme il écrit et qui pousse le sentiment de l'absurde jusque dans ses retranchements les plus excessifs et les plus tragiques. Ce que Moreau appelle « les convulsions d'une pensée vouée à la solitude et au délire » doit se présenter sous une forme objectivement artistique : ce n'est pas le moindre paradoxe d'une expérience toujours coûteuse et toujours admirablement exprimée.

Salve est un personnage pour qui tout devient errance, damnation et, dit Moreau, « parade funèbre ». Le réel ne le retient pas : il n'y trouve que des pièges à sa lucidité et à son équilibre. Détaché et somnambule, il n'est jamais en situation, ce qui permet à l'auteur de le traiter d'un peu loin — parfois de trop loin, avec une délectation par instants trop abstraite. Salve promène ses désillusions, ses mépris, et une sorte de désinvolture qui pourrait être le premier stade d'une désintégration de l'esprit. Ses amis ont-ils encore une identité ? Les femmes de rencontre n'ont pas de visage. Les lieux et les choses vont se confondre. Il va d'adieu en adieu, et imagine qu'il assiste à plusieurs morts successives.

Décidé à préparer son suicide, il a le tort — à ses propres yeux — de vivre trop de fois sa mort pour vraiment être digne d'elle. Alors, ce passionné du néant contamine son ami Lazlo, qui disparaîtra, en somme, à sa place. Salve sombrera dans l'exaltation incohérente. Cette méditation romancée sur la mort — et l'impossibilité de l'approcher, encore moins de la conquérir, — Moreau lui donne des accents comme toujours haletants et articulés, graves et sans désordre aucun dans l'écriture. Être à ce point capable de maîtriser ses démons, n'est-ce pas les rendre à la longue un peu suspects ? Il n'empêche qu'une fois de plus on sort tout secoué de cette lecture impitoyable.

Dans la lignée de Novalis

Pierre Dalle Nogare est, depuis Pierre-Jean Jouve, notre poète le plus profondément tragique : sexe et mort mêlés, horreur et excuse de soi, union avec la nature qui peu à peu se mue en horrible copulation. Ses premiers récits en prose traduisaient le même univers psychanalytique : aussi bien *la Mort assise* que *Déméter* se présentaient comme la simple transposition de ses poèmes antérieurs. Aujourd'hui, *le Grand Temps*, sans abandonner un thème désormais familier, l'amplifie et lui donne une dimension romanesque qui permet à des passages aimables de s'intercaler dans une histoire de totale malédiction.

Le narrateur, déçu par une existence banale, se terre dans une ruine, heureux d'entrer dans « le vide et le dénuement ». L'apprentissage de la solitude — et de l'anonymat — lui paraît une thérapeutique indispensable. Une femme, Marthe, vient troubler d'aussi sages résolutions. D'abord, c'est le désir, et le voyage éperdu dans tous les recoins d'une chair qui s'offre. Cet amour, au lieu d'être libérateur, est exigeant, dévorant, sans pitié. Mais ce n'est pas si simple : dans la possession charnelle, il y a comme une lutte avec la mort, doublée d'une lutte avec les mots.

Qui est l'esclave de qui ? Veut-on disparaître en l'autre pour mieux se respecter, ou pour s'anéantir sans retour ? Marthe se surveille mieux que son amant, ou bien elle joue à s'inventer un amant ancien, plus aimé et plus satisfaisant dans les ébats vomces. De cette *inextricable* empoignade fusent des phrases qui pourraient la racheter : « A quoi rêvent les doigts ? », « Tu m'aimes dans ta bouche ? », « Le vivant pour les vivants est une insulte ». L'amour physique étant un festin, il faut que l'un des convives au moins soit dévoré. Contre toute attente, c'est Marthe, la moins concernée des deux, qui mourra.

Ce récit lyrique, dans la lignée de Novalis, de Nerval, de Gracq et de Mandiargues, en plus âpre et en plus rauque, laisse une impression de constante authenticité et même de grandeur.

ALAIN BOSQUET.

YVONNE BABY

(Suite de la page 17.)

A l'image du « stalinien », Nora-Baby superpose celle du surréaliste de l'artiste, « Raynal poète... Raynal dans les mains de qui les objets se métamorphosaient. » A l'image du « renégat », celle du théoricien d'envergure qui accepta, après mai 1968, l'humble tâche du pédagogue. Chaque lundi dans une petite salle de l'École normale, Jean Baby apprenait aux jeunes, en phrases toutes simples, à fourbir les idées qui pouvaient conquérir « un monde meilleur ».

Le jour et la nuit, comme on dit, ces deux hommes ! « Le Jour et la nuit » annonce ce livre bâti sciemment sur des contrastes, sur l'ombre et la lumière qui jouent sur la page blanche, sur la mémoire en lutte contre l'oubli, sur la vie qui dépasse la mort, sur l'espoir indécis qui monte des décombres où s'abîma toute une génération perdue, sauvée, « Qui, sinon ces hommes, sait ce qu'il en a coûté d'être communiste pendant les années noires ? »

A force d'intérioriser le réel, l'histoire, la politique, les hommes, ce beau roman, ces frémissants Mémoires, les transmuent en poésie. Et nous descendons au cœur de nous-mêmes tout en restant au cœur de notre temps et de ses pathétiques interrogations.

JACQUELINE PIATIER.

LE TRIPTYQUE D'ANDRÉ MALRAUX

En 1957, André Malraux publiait un fort bel ouvrage illustré intitulé la Métamorphose des Dieux. *C'était une sorte d'histoire métaphysique de l'art qui embrassait la période allant de l'Antiquité à la Renaissance. Réorganisant et parachevant cette œuvre, comme il l'a déjà fait pour les* Antimémoires, *Malraux reprend ce titre pour désigner aujourd'hui un triptyque dont le volume de 1957, rebaptisé* le Surnaturel, *constituera le premier volet. Le second volet inédit, paraîtra le 25 octobre sous le titre* l'Irréel. *Partant de Rembrandt et allant jusqu'à Delacroix, Malraux voit le rêve se substituer à Dieu dans l'inspiration de l'artiste.*

Le dernier volet du triptyque, l'Intemporel, *à paraître dans un an, débutera sur l'œuvre de Manet et ira jusqu'à la période moderne : du rêve à l'abstraction.*

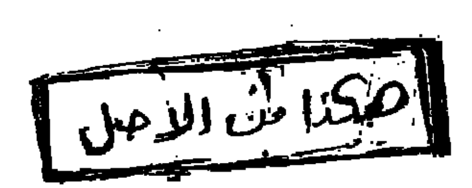
En même temps que l'Irréel, *et dans le même effort de réorganisation, paraîtra* Lazare, *une méditation sur la mort qui reprend et enrichit d'une expérience personnelle le passage fameux des* Noyers de l'Altenburg *sur l'envahissement d'une tranchée par les gaz asphyxiants. On sait que Malraux n'a jamais autorisé la réédition des* Noyers de l'Altenburg.

ÉCHOS ET NOUVELLES

— L'ANNIVERSAIRE DE LA MORT D'EMILE ZOLA sera célébré le dimanche 6 octobre prochain, à 15 heures, par un pèlerinage littéraire à la maison de Médan. Des allocutions seront prononcées par M. Maurice Schumann, de l'Académie française, ancien ministre, et M. Philippe Bonnefils, professeur à l'université de Lille. La Société des amis de Zola présentera, à l'issue de la cérémonie, une exposition sur « Zola, ses amis et ses intimes ».

— LA REVUE « LE NOUVEAU COMMERCE » publie, dans son cahier 29 (automne 1974) les textes d'une inconnue, Danielle Sarréra, qui s'était suicidée, en 1949, à dix-sept ans. La voix surprenante de cette jeune fille — une voix féroce et vive, emportée à l'allure de quelque désastre — évoque les fulgurances rimbaldiennes. Il faut la découvrir et l'écouter. On lira, aussi, dans ce numéro, un inédit de Nietzsche, « la Compétition homérique ». (Nouveau Quartier Latin, 78, bd Saint-Michel, Paris. 29 F le numéro.)

— LE PRIX MARCEL PROUST, fondé par la municipalité de Cabourg, a été attribué à Julien Green, de l'Académie française, pour son livre « Jeunesse » (Plon éd.) qui est un récit autobiographique.







TRÉE

ROUDAUT

écrire dissimule

CRITIQUE

UN COLLOQUE A NICE

Pour défendre quelle culture?

« QUAND j'entends le mot *culture*, déclare plaisamment Georges Elgozy, *je sors mon sottisier*. »

Nous avons beaucoup entendu ce mot dangereux à Nice, les 27, 28, 29 septembre, à l'occasion du deuxième Congrès international pour la défense de la culture, organisé par le mouvement italien CIDAS (Congresso internazionale par la difesa della cultura), qui avait invité des intellectuels français dont le seul point commun est leur non-appartenance au parti communiste.

Cette ressemblance purement négative a garanti la diversité des communications, diversité d'autant plus sensible qu'on déplorait l'absence de tout débat, de toute discussion, « faute de temps », dirent les organisateurs. Nous avons donc assisté à une série de cours magistraux qui s'ouvrirent bizarrement sur la civilisation des Vikings et l'Islande du X[e] siècle, les idées et les méthodes se juxtaposant par addition sans jamais s'échanger ou s'interpénétrer.

Pour son ensemble, la participation française s'est montrée vivante. M. Robert Aron, traitant de « La crise de l'histoire », a situé les deux périls que l'historien se doit d'éviter : céder trop à la curiosité de l'événementiel, ou au contraire se livrer à une réflexion qui perd de vue la réalité singulière des faits. M. Jacques Chastenet, étudiant « L'idée européenne », rêve d'une union étroite des Universités et d'une langue commune aux intellectuels qui pourrait être, comme autrefois, le latin. M. Pierre de Boisdeffre analysa les relations des intellectuels avec le pouvoir à travers quelques exemples historiques. Le professeur Debray-Ritzen, s'appuyant sur son expérience de pédiatre et de psychiatre, dénonça les méfaits d'une psychanalyse mal comprise, mal assimilée, mal appliquée — paresseusement considérée comme une panacée. Stéphane Lupasco mit en évidence le dépassement du *schéma marxiste, quand l'objet* de la science est la vie et la pensée. Le professeur Jean Servier souligna le divorce, en toute discipline, de la recherche de pointe avec les théories périmées qui ont droit de cité. M. Raymond Cartier, directeur de *Paris-Match*, obtint un *vif* succès en constatant que la presse la plus libre peut être funeste, puisqu'elle peut, avec ses techniques, « démolir un président », comme le montre l'affaire du Watergate.

Les organisateurs du CIDAS, à l'occasion du congrès, distribuèrent quelques exemplaires des publications à quoi leur groupe s'intéresse : la revue *Nouvelle Ecole*, la revue *Eléments pour la civilisation européenne*, éditée par le GRECE (Groupement de recherches et d'études pour la civilisation européenne).

C'est avec un certain malaise que nous avons trouvé là (ou faut-il dire : « retrouvé » ?) un vibrant hommage au sculpteur Arno Breker, artiste officiel de l'Allemagne nazie — l'apologie de Ion V. Emilian, ancien officier de la Waffen S.S. roumaine, qui publie ses mémoires aux Editions de la Pensée Moderne sous le titre : *les Cavaliers de l'Apocalypse*, une évocation du « solstice » organisé à Falaise, le 22 juin dernier par la revue *Heimdal*, sous le patronage du Dr Paul German, maire de Falaise.

Les participants mériteraient-ils la réputation de naïveté qui est faite aux intellectuels ? Certains d'entre eux, trompés de bonne foi, mais vite lucides, ont eu la sagesse de se retirer à temps. Les autres vont se trouver sans savoir comment au Comité d'honneur d'une Association française pour la Défense de la Culture, filiale du C.I.D.A.S., créée quelques heures avant la fin du colloque. Inopinément.

J. D.

Vient de paraître

Philosophie

LOUIS ALTHUSSER : *Eléments d'autocritique*. — Une remise en cause et un examen de la « tendance théoriciste » affectant ses œuvres antérieures. (Hachette-Littérature, coll. « Analyse », 28 p., 18 F.)

J.-G. FICHTE : *Considérations sur la Révolution française*. — « Destinées à rectifier les jugements du public », ces « considérations » du grand philosophe allemand débouchent sur une réflexion consacrée à la nature coercitive de la société et de l'Etat. Traduit de l'allemand par Jules Barni. Présentation de Marc Richir. (Payot, « Critique de la politique », 280 p., 49,90 F.)

Société

JACQUES BATIGNE : *Un juge récidive*. — Après *Un juge passe aux aveux*, cette nouvelle mise en question de la machine judiciaire. (Robert Laffont, « Vécu », 330 p., 33,60 F.)

Document

MARILYN MONROE : *Confession inachevée*. — Douze ans après sa mort, le texte de l'autobiographie que la star avait entrepris de rédiger et qu'elle n'acheva pas. Trad. de l'américain par Janine Hérisson. (Robert Laffont, 240 p., 23,40 F.)

Histoire

JEAN-PIERRE BRULE : *Demain, l'armée chinoise* — Que fera-t-elle à la disparition de Mao ? (Balland, 290 p., 39 F.)

PIERRE-ANDRE SIGAL : *les Marcheurs de Dieu*. — La vie quotidienne des pèlerins à travers les multiples significations du pèlerinage. (A. Colin, 110 p., 11 F.)

Poésie

DOMINIQUE DE ROUX : *le Gravier des vies perdues*. — (Lettera Amorosa, 13, rue Hector-Denis, Braine-le-Comte, Belgique.)

ANDRE VELTER : *Squelette-braise*. — (Seghers, collection « Prééde », 100 p., 20 F.)

Nouvelles

MICHELE M. DELAUNAY : *la Ronde droite*. — L'auteur, chef de clinique et assistant des hôpitaux, met en scène, dans ce recueil de trente nouvelles, des patrons ou des infirmières, des hommes d'Etat ou de théâtre, des vedettes ou des routiers. (Gallimard, 350 p., 45 F.)

DANIEL BOULANGER : *les Princes du quartier bas*. — Un nouveau recueil de vingt-sept nouvelles par le lauréat 1974 du Goncourt de la nouvelle. (Gallimard, 330 p., 43 F.)

PAUL MORAND : *les Ecarts amoureux*. — Trois nouvelles par l'auteur d'*Ouvert la nuit*. (Gallimard, 125 p., 18 F.)

Récits

CLAUDE GOURCHAY : *Chroniques pour un cochon malade*. — Par l'auteur de *la Soupe chinoise*. (Gallimard, 310 p., 42 F.)

JEAN GROSJEAN : *le Messie*. — Un récit poétique, évangélique, par l'auteur d'*Hypostases*, *Fils de l'homme*. (Gallimard, 90 p., 19 F.)

Essais

JEAN STAROBINSKI : *Trois fureurs*. — Trois figures exemplaires de la folie d'après l'*Ajax* de Sophocle, l'exorcisme du démoniaque de Gerasa, le cauchemar de J. H. Füssli. (Gallimard, 170 p., 29 F.)

JEAN FOURASTIE : *Comment mon cerveau s'informe*. — Informatique cérébrale. Journal d'une recherche (1947-1974). Une nouvelle manière d'exposer la science. (Robert Laffont, 290 p., 26,20 F.)

Romans français

NICOLE BRESSY : *l'Eclaircie*. — Le troisième roman d'une analyste du cœur féminin. (Laffont, 22 F.)

JEAN RASPAIL : *la Hache des steppes*. — Dans le trésor personnel de l'auteur figure cette hache de pierre noire dont la possession au cours des siècles fut gage de vie et de mort. (Robert Laffont, 285 p., 28 F.)

MARIE-REINE SOREL : *la Peinture d'un visage*. — Une femme de cinquante-six ans se prépare pour une seconde vie qu'elle voudrait riche de ce que ne fut pas sa vie. (Gallimard, 180 p., 29 F.)

MARIE SIES : *Espérance*. — A chacun de ses séjours, une jeune Américaine est, pour la narratrice, le « révélateur » qui l'oblige à faire le bilan de sa vie. (Gallimard, 180 p., 25 F.)

MAURICE MOURIER : *Godilande ou Journal d'un mort*. — Après *le Miroir aveugle*, l'auteur donne ici un roman d'anticipation, de politique-fiction. (Gallimard, 450 p., 49 F.)

HUBERT COMTE : *la Cavalerie blanche*. — Un homme et sa passion : les monnaies gauloises. (Editeurs français réunis, 150 p., 23 F.)

Dans les « poche »

● *Aurore*, de Nietzsche. — Le premier livre de Nietzsche qui critique notre conception de la morale (Gallimard, « Idées », 380 p., 8,90 F.)

● *Journal de voyage en Italie*, de Montaigne. — Le film de la vie quotidienne de Montaigne pendant dix-huit mois : à cheval, en pèlerin, en curiste, en touriste. (Livre de Poche, 530 p., 8 F.)

● *La Marquise de Gange*, de Sade. — Avec une préface de l'auteur ; édition établie, présentée et commentée par Béatrice Didier. (Livre de Poche, 292 p., 5 F.)

● *Robespierre, histoire d'une solitude*, de Max Gallo. (Livre de Poche, 380 p., 8 F.)

HISTOIRE

COMMENT NAISSENT LES EMPIRES

Constantinople entre les verts et les bleus

★ « Naissance d'une capitale » (Constantinople et ses institutions de 330 à 451), par Gilbert Dagron. Presses universitaires de France, 560 pages, 165 francs.

AUX commencements de Constantinople (330 de notre ère), on rêve aux origines de Versailles : dans les deux cas, c'est le palais qui crée la ville. Et non l'inverse. *Louis XIV, en l'occurrence, s'appelle Constantin*. Pierre le Grand lui aussi partira de zéro quand il fondera, parmi les marais vénéneux, Petersburg, cité-fantôme et cité-champignon, qui ne prendra forme et chair humaine que graduellement. Une différence, quand même : Constantinople ne s'est pas installée sur le néant absolu. Mais sur le territoire d'une petite ville préexistante, Byzance.

Une nouvelle Rome

Pour implanter la nouvelle Rome aux bords des détroits, on a donc créé les remparts avant les maisons, et les maisons avant les habitants. Ou peu s'en faut. Cela fait, le premier réflexe de Constantin, c'est de se donner une légitimité, pour mieux singer Rome. L'empereur, sur place, institue donc un Sénat. Il fait même muter des sénateurs latins, des vrais, du Tibre au Bosphore. Et peu à peu, par miracle, ces figurines prennent vie. Le musée Grévin s'anime. Le Sénat-sosie de l'Orient acquiert consistance. Il devient le moule d'une aristocratie sénatoriale, fondée sur quatre éléments : la fortune monétaire, *la propriété terrienne, la grande carrière* bureaucratique ou *cursus*, et la culture intellectuelle. La naissance, elle, ne compte pas tellement, au moins dans les débuts. Parmi les *clarissimes* et les *gloriosissimes*, aux titres ronflants, de la nouvelle aristocratie du Sénat, on trouve, en effet, des fils de chaudronnier, des garçons de bain. Ils doivent leur promotion *sociale au talent. Le sénateur Philippe, brillant* rejeton d'un charcutier, fait souche de hauts fonctionnaires : son arrière-petit-fils, oublieux des saucissons ancestraux, sera empereur d'Occident.

Descendants de parvenus, les sénateurs essaient d'acquérir « du bien au soleil ». Rien de tel qu'une terre pour décrasser une ascendance *médiocre et pour implanter solidement* une famille. Ils s'emparent des grandes surfaces agricoles, se taillent des propriétés foncières qui couvrent 1 000 à 1 200 hectares ou davantage Par le système du « colonat » ils s'interposent en écran entre l'Etat et les petits cultivateurs, qui tombent dans leur dépendance. Ils court-circuitent les « vrais » fonctionnaires. Ils rendent *la justice et perçoivent l'impôt sur les populations* des grands domaines, fraîchement incorporés à leur jeune fortune. Leurs généalogies puaient la boutique. Elles se purifient et s'illustrent au contact du sol nourricier. Cette évolution n'est pas sans péril pour l'Etat. Les grandes propriétés, de cette manière, mettent hors jeu l'administration : elles provoquent, par contrecoup, *l'anémie des villes. L'empire est désormais* baigné par le rayonnement d'une Ville, unique en tant que telle : Constantinople règne en solitaire sur un territoire rétréci.

Ce Sénat-là gardera longtemps sa fonction de légitimité romanisante. Puis, sous Justinien (483-565), ayant accompli son rôle historique, il régressera ; au profit du palais impérial, désormais détenteur, avec l'Eglise, de l'essentiel des pouvoirs.

Mais il s'agit là d'une autre histoire. Gilbert Dagron, lui, se borne à étudier les quatrième et cinquième siècles : le Sénat y constitue tout à la fois l'élite propriétaire et la classe politique, où se recrute le mandarinat des préfets urbains et des préfets du prétoire.

Le peuple et l'hippodrome

Pour planter la nouvelle Rome, les sénateurs *ne suffisent pas. Sous eux, on doit aussi bâtir* un peuple urbain. Le lieu de naissance, légendaire et partiellement réel, d'où ce peuple jaillira, c'est l'hippodrome de la ville. Le double et vieux slogan de la foule romaine, *Du pain et des jeux*, s'est en effet conservé dans la cité neuve. On nourrit donc le peuple avec les blés de l'*annone*, on le réjouit grâce aux courses de chars et de chevaux, cela s'appellera tour de France, tiercé, rugby, et retransmission des jeux dans le village global que formeront les téléspectateurs de l' « Eurovision »...

A Constantinople, l'hippodrome est l'espace du peuple libre, du meeting éventuel, du dialogue franc et contestataire entre la foule des turfistes et leur empereur. De l'hippodrome au palais impérial, on communique par le fameux escalier en colimaçon, ou *kathisma* : cet « escargot » relie le pouvoir suprême à sa légitimité démocratique.

Les grands jeux de la ville posent le formidable problème des *couleurs* : le cirque de l'ancienne Rome, si l'on en croit Dumézil (cité par G. Dagron), organisait ses factions de *supporters* selon les trois couleurs des *blancs*, des *rouges* et des *verts* : en correspondance respective avec les prêtres (blancs), les guerriers nobles (rouges), et le peuple cultivateur, puis consommateur (vert « agricole »). De ce kaléidoscope subsistera surtout, à Constantinople, par élimination, la tierce et plébéienne couleur des *verts*. Elle-même dédoublée en *faction des verts, proprement dits, et en faction* des bleus ! Au gré de ce nouveau contraste, « vert-bleu », se trame désormais, dans la ville fondée par Constantin, la lutte des factions à l'hippodrome ; et celle des partis sur la scène politique. Le dédoublement du bleu et du vert se situe, dit notre auteur, dans la suite logique des vieux cultes de la fertilité, verdoyante et « *chlorophyllienne* », *qui furent à l'origine* des premiers jeux de la ville.

L'opposition des verts et des bleus marque également le contraste, qui deviendra familier en d'autres conjonctures, entre la gauche et la droite. L'empereur Théodose II a mis les verts à sa gauche dans l'hippodrome, parce qu'il les aime. Il a relégué les bleus à sa *droite : ils forment la fraction des mal-aimés*. Qui donc se voudrait de droite ? Ce bicolorisme va tellement loin qu'on envisage un moment, à Constantinople, de dichotomiser la papauté ! On aurait un pape bleu et un pape vert. Mais, cette fois, le sacrilège est trop gros : deux peuples peuvent bien coexister dans la ville, dressés en folie l'un contre l'autre, au nom *de leurs deux couleurs favorites, mais il n'y a* qu'un seul Dieu et un seul Christ. Ainsi, l'alternance des verts et des bleus, peuple sage et peuple fou, gendarmes et voleurs, majoritaires et minoritaires, pose-t-elle en des temps très anciens, dans l'enceinte bizarre de l'hippodrome, les problèmes d'un pluralisme quasi démocratique.

Au passage, Gilbert Dagron se débarrasse, un peu trop prestement peut-être, des problèmes de l'analyse socio-économique, quant au parti bleu et au parti vert. Puisque ces deux groupes ne sont que les deux moitiés jumelles d'un tout unique, à quoi bon, dit notre auteur, s'interroger sur leurs bases sociales et sur leurs « infrastructures » respectives ? Fallait-il vraiment, à ce propos, et sans cérémonie, que l'historien jette le bon vieux marxisme par-dessus bord ? Je ne me sens pas entièrement convaincu par cette procédure « dagronienne », aussi allègre qu'impertinente.

Une nouvelle Jérusalem

Quoi qu'il en soit, la véritable union du peuple de Constantinople sera progressivement réalisée, plus encore que par l'empereur, par les hommes d'Eglise, à la tête desquels s'individualisera un jour le patriarche. Dagron nous conduit donc depuis les cultes païens de Byzance, dominés par la déesse-mère, jusqu'à la christianisation, inaugurée sous Constantin. Figure devenue mythique, tantôt Constantin-Romulus, et tantôt Constantin-Christ, le premier empereur du lieu est à la charnière d'une vaste mutation religieuse. Une partie du peuplement d. neure pourtant païenne, voire philosophante, dans la ville en gestation, au siècle du fondateur. Il s'agit d'abord des paysans paganisés de la zone banlieusarde qui forme une terre de missions. Et puis paganisent également les professeurs, quelques intellectuels, des fonctionnaires ; bref, les éternels attardés de l'*intelligentsia* libérale, à l'heure de la montée du fanatisme.

L'Eglise chrétienne, pendant ce temps-là, s'installe. Dès le temps de saint Jean Chrysostome, elle commence à délimiter ce qui sera, au cours de l'âge classique, l'aire future de l'empire byzantin. Elle accapare les terres et les immeubles, elle fonde des hospices de vieillards, elle s'interpose entre la classe riche et les pauvres, auxquels elle distribue la pitance. La Nouvelle Rome devient une Nouvelle Jérusalem : Constantin se fait faire un casque sur mesure, et un mors à son cheval, avec les clous de la vraie croix, pour mieux s'assurer de la victoire. L'hérésiarque Arius meurt dans une latrine. L'Eglise secrète enfin son institution suprême : le patriarcat, dont les gorilles forceront les portes des derniers temples païens. Les temps seront mûrs bientôt pour le triomphalisme de Justinien. Un peuple se soude et se range ainsi, derrière les hiérarques de sa foi.

D'un patriarche à l'autre

Les leçons de ce gros livre, difficile, bardé de grec et d'érudition, sont sans doute plus actuelles qu'il n'y paraît. La *Naissance d'une capitale* marque l'apparition ou plutôt l'émergence du byzantiniste de première force qu'est Gilbert Dagron. Elle souligne aussi les permanences d'un certain hellénisme byzantin. On ne s'attaquera pas impunément à ses structures politico-religieuses. On ne devra toucher qu'avec une infinie prudence à ses chefs spirituels et théocratiques. Même dans la très longue durée. Même à Chypre. Même si Makarios n'est pas saint Jean Chrysostome.

L'historien Kissinger n'a pas lu l'historien Dagron. Ni ne le lira. C'est bien normal, et c'est bien dommage. La lecture de ce livre aurait *fourni au secrétaire d'Etat d'utiles sujets de* méditations sur l'une des bourdes rares de sa carrière.

EMMANUEL LE ROY LADURIE.

OCTOBRE 1974 LE MONDE A TRAVERS LES LIVRES

ESSAIS ET DOCUMENTS POLITIQUES

★ Jacques Leguebe : *l'Afrique du Sud ou le destin de l'Occident.*

Editions Del Duca, 370 p., 35 F.

Comme le général Paul Stehlin, qui a préfacé cette étude, Jacques Leguebe s'intéresse moins au système politique sud-africain lui-même qu'à la place occupée par la République Sud-Africaine *sur l'échiquier international. Bien que l'auteur* évoque la situation faite à chacune des communautés raciales qui cohabitent dans ce pays, il insiste davantage sur la puissance économique de l'Afrique du Sud et sur la valeur stratégique de sa position géographique. « *De la réussite ou de l'échec de la politique mise en œuvre à grands frais et à grands labeurs par les Blancs d'Afrique du Sud, ne dépend pas seulement la vie ou la mort de ce pays, mais encore la paix ou la ruine dans l'Afrique entière et, en fin de compte, la liberté ou l'esclavage de l'Occident.* » Cette phrase extraite des conclusions de l'auteur résume parfaitement l'idée maîtresse autour de laquelle sont ordonnées l'analyse et l'argumentation de Jacques Leguebe. — Ph. D.

★ Michel Armand-Prévost : *la République de Gambie.*

Encyclopédie politique et constitutionnelle, Berger-Levrault, 62 p., 6 F.

Cet ouvrage traite fort brièvement d'un pays africain qui n'a pas encore fêté le dixième *anniversaire de son accession à la souveraineté.* Née des caprices de l'histoire coloniale, indépendante depuis 1965, la Gambie, qui compte moins de quatre cent mille habitants, présente beaucoup de singularités. Parmi ces dernières, *l'existence de trois partis politiques concurrents* et celle de trois syndicats, situation devenue tout à fait exceptionnelle en Afrique noire. L'auteur évoque tous les aspects politiques, économiques et sociaux de cette « *absurdité géographique* » que constitue la Gambie, véritable enclave à l'intérieur du territoire sénégalais. — Ph. D.

SOCIÉTÉ

★ *L'Audiovisuel* : Ouvrage collectif dirigé par Jacques Mousseau.

Hachette. « Les sciences de l'action ». 511 p., 56,50 F.

Douze spécialistes de la communication font l'inventaire des facteurs sociologiques, psychologiques et techniques qui concourent à l'ère des « self-media ».

La photographie, le cinéma non commercial, le son, *la télévision en circuit fermé*, le droit, la pédagogie, l'enseignement programmé, l'économie... ces quelques *têtes* de chapitres illustrent l'ambition des auteurs. Un dictionnaire, spécialisé dans l'audiovisuel, sépare chacun des chapitres et agrémente l'ouvrage. — C. D.

★Robert Leduc : *le Pouvoir publicitaire.*

Bordas. 269 p., 30 F.

La publicité est aujourd'hui attaquée de toutes parts. Vice-président de l'agence Ted Bates, Robert Leduc prend la défense de sa profession dans *le Pouvoir publicitaire.* Il publie en même temps un court manuel pratique sur la *Publicité* (1). Du fait de son omniprésence et de sa quotidienneté, la publicité est devenue un des rouages fondamentaux de la société contemporaine. Elle est à la fois un système d'action et une institution sociale. Paradoxalement, elle fait sans doute moins vendre de produits qu'elle ne contribue à modifier l'échelle des valeurs. Hostile à une réglementation stricte de la publicité, Robert Leduc propose une autorégulation souple afin que les techniques modernes de persuasion ne portent pas préjudice à la liberté individuelle.
J.-C. T.

(1) Dunod. 150 p., 32 F.

★ Léon Loué : *l'Anesthésie sociale dans l'entreprise.*

Payot. Collection « Sciences de l'homme ». 38,40 F.

A l'instar des Américains, le patronat français se met à l'heure des « *relations humaines* ». A un système de contrainte et d'autorité dans l'entreprise se substitue peu à peu, selon Léon Loué, un système de séduction. Il s'agit de faire adhérer les travailleurs aux idéaux de l'expansion économique, de « *rallier les hommes au changement en renforçant par la participation leur degré d'intégration sociale* », selon l'expression d'Octave Gelinier, un des promoteurs des nouvelles méthodes d'organisation du travail.

L'auteur de cet essai, qui se réclame de la méthode d'analyse socio-psychanalytique développée par Gérard Mendel, étudie les nouveaux mécanismes de l'organisation économique et de la gestion sociale des entreprises : management, direction par les objectifs, rationalisation des choix budgétaires, ateliers autonomes, etc., dont le but commun est de convaincre les producteurs que leur prospérité et leur bonheur sont liés à l'expansion des organisations dans lesquelles ils travaillent.

Le livre de Léon Loué, qui fournit une importante somme d'informations sur les techniques d' « intégration sociale » du patronat, mêle souvent le jugement politique ou moral à l'analyse scientifique sans que l'argumentation soit explicitée. Ce mélange des genres entraîne parfois une certaine confusion dans l'exposé. Dans la préface, Pierre Rosanvallon, un des responsables de la C.F.D.T., trace les grandes lignes d'une stratégie syndicale propre à faire échouer toutes les tentatives patronales de « *manipulation et de contrôle des individus* », et à permettre aux travailleurs de « *reprendre l'initiative idéologique* » — J.-M. D.

HISTOIRE

★ Cyril Rofe : *Sur l'aile de l'orage.*

Editions France-Empire, 586 p., 32,65 F.

Engagé à vingt-quatre ans dans la Royal Air Force, abattu très tôt au cours d'une mission, le navigateur Cyril Rofe réussit à s'évader de son camp de prisonniers, à la troisième tentative. Des monts sudètes aux contreforts des Carpates, des rangs des partisans polonais à ceux des Cosaques, Cyril Rofe va vivre une étonnante aventure, qu'il raconte avec verve. *Sur l'aile de l'orage* est à mettre sur le rayon des livres du courage de la deuxième guerre mondiale. — P. G.

SCIENCES HUMAINES

★ Georges Heuyer : *la Schizophrénie.*

P.U.F. 230 p., 32 F.

Vraiment, il y a des livres dont on ne souhaiterait être ni l'auteur ni même l'éditeur. C'est le cas de cet ouvrage sur la schizophrénie du professeur Georges Heuyer, psychiatre organiciste, dont les sarcasmes à l'égard de la psychanalyse, les formules à l'emporte-pièce contre l'anti-psychiatrie et, d'une manière générale, l'absence d'ouverture, donnent froid dans le dos. Pour Georges Heuyer, la schizophrénie est une maladie mentale autonome et organique. A soigner comme telle. Et à soustraire à la curiosité malsaine des psychologues, sociologues et littérateurs. — R. J

★ Antonello Armando : *Freud et l'éducation.*

Traduction de l'italien et commentaires d'Elie Théofilakis. Editions ESF. 128 pages. 29 F.

Qu'est-ce qu'éduquer ? Apprendre à l'enfant à maîtriser ses pulsions, c'est-à-dire : inhiber, interdire, réprimer ? Mais, la psychanalyse l'a démontré, c'est précisément cette répression des pulsions qui crée le risque de névrose. *Comment alors se frayer un chemin entre le* Scylla du laisser-faire et le Charybde de la prohibition ? Comment inventer un *optimum* pour l'éducation, de sorte, comme le souhaitait Freud, qu'elle « serve le plus et nuise le moins » ? Et, en *définitive, l'art d'éduquer les* hommes ne serait-ce pas l'une de ces professions « impossibles », les deux autres étant la psychanalyse et l'art de gouverner, où l'on peut d'avance être sûr d'échouer ?

Antonello Armando, dans un essai qui pâtit de n'être pas suffisamment écrit, replace les propos de Freud sur l'éducation dans le cadre plus général de la théorie psychanalytique et propose au lecteur une anthologie de textes auxquels il se reportera utilement. — R. J.

★ *Psychanalyse du génie créateur.*

Ouvrage collectif Ed. Dunod. 280 pages. 44 F.

L'art et la psychanalyse : sujet rebattu s'il en est. Pourtant, Matthew Besdine et Elliott Jaques posent ici des questions originales : par exemple sur le complexe de Jocaste chez les *mères* de créateurs ou sur ce qui différencie, du point de vue analytique, les œuvres de jeunesse des œuvres de la maturité. Didier Anzieu, pour sa part, réinterroge l'auto-analyse de Freud. Autant d'études au ton personnel et *neuf*, de surcroît agréables à lire, qui avec celles de J. Guillaumin et de M. Mathieu nous introduisent à cette « métapsychologie de la création » que cherche à cerner Anzieu. — R. J.

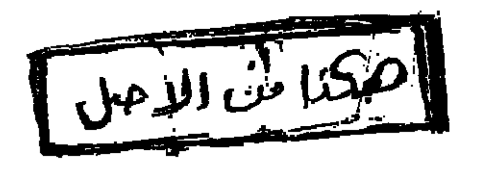
★ Olivier Reboul : *Nietzsche, critique de Kant.*

P.U.F. 170 p., 25 F.

Entre autres mérites, cet essai d'Olivier Reboul a celui de ne pas occulter la doctrine politique de Nietzsche, généralement considérée *comme un appendice fâcheux. Elle constitue au* contraire, pour Reboul, la pierre de touche de sa pensée ; car elle découle logiquement, observe-t-il, des grands thèmes nietzschéens : du refus de l'âme, de la raison, de la communication, de la « *doctrine sélective de l'éternel* retour », de Dionysos... Elle montre que tous ces dogmes, si exaltants soient-ils, ont aussi pour conséquence le mépris de l'homme. De l'homme, dont Kant disait qu'on ne doit jamais le traiter « simplement comme un moyen ».

Stimulant, limpide, subtil, cet ouvrage d'Olivier Reboul ne se borne pas à la critique nietzschéenne de Kant ; il oppose deux philosophies de l'homme, irréductibles. Et, volontiers polémique, il dénonce aussi bien l'utilisation abusive de Nietzsche par les fascistes que la naïveté d'une certaine extrême-gauche, qui, confondant critique et révolution, revendique cet aristocrate. Il est vrai, ajoute-t-il, qu'ils ont tous des excuses : Nietzsche n'est pas tant un auteur qu'on explique qu'un penseur devant qui on s'explique. — R. J.

Ces notes ont été rédigées par Philippe Decraene, Jean-Marie Dupont, Claude Durieux, Paul Gillet, Roland Jaccard, Jean-Clément Texier.



ESSAIS ET DOCUMENTS

Sur la piste du Watergate

(Suite de la première page.)

Le livre de Woodward et Bernstein, « Woodstein » comme les ont surnommés leurs collègues du « Post », est centré sur la première époque de l'affaire, quand tout n'était encore qu'ombre et *mensonge et chaque article une* vérité arrachée. Sans eux, la Maison Blanche ne serait pas parvenue pour autant à étouffer indéfiniment le scandale : chaque grand journal américain avait mis plusieurs journalistes sur l'affaire, ils auraient fini par trouver. Mais le tandem Woodward-Bernstein a travaillé plus vite que ses concurrents. Leurs articles étaient d'ailleurs fréquemment confirmés le lendemain ou quelques jours après par leurs confrères du « New York Times », de « Time » ou de « Newsweek » ou du « Los Angeles Time », qu'ils avaient battus au poteau.

Avant d'être l'histoire d'une nouvelle « nef des fous » qui a nom Maison Blanche — et sans doute faut-il rappeler que ceux que l'on désigne comme fous aujourd'hui avaient alors rang de ministres ou de conseillers présidentiels, — Woodward et Bernstein racontent une exploration, une *admirable aventure journalistique*. Pourtant, tout a commencé plutôt mal. Le lendemain du cambriolage, le samedi 17 avril 1972, Woodward est réveillé par son chef de service. Il entend : « Permanence démocrate », et imagine un épisode d'une petite guerre entre colleurs d'affiches, sans s'apercevoir qu'il s'agit du siège de la campagne présidentielle du parti. Arrivé au journal, il apprend que Carl Bernstein, un individu qui ne lui inspire que de l'antipathie, travaille lui aussi sur l'affaire. Bernstein a trente ans, des cheveux longs et le goût de la musique pop. Il roule à vélo et a occupé, depuis l'âge de seize ans, tous les petits *emplois du journalisme*. Bob Woodward, trente et un ans, est un ancien étudiant de l'université Yale. Il a les cheveux courts et des bonnes manières. Mais des deux, il est celui qui écrit le moins bien.

« Une drôle de moulinette »

Le « démarrage » de cette enquête, qui se poursuivra à plein régime pendant plus d'un an, est assez impressionnant. En quelques heures des dizaines de personnes sont contactées au téléphone, depuis le portier de l'immeuble jusqu'aux services de la Maison Blanche, encore sans méfiance. La petite amie d'un ami, qui a été la secrétaire « d'un-homme-qui-peut-être... », etc. est jointe immédiatement. L'avocat d'un des cambrioleurs est poliment mais fermement pourchassé à travers le palais de justice, *jusqu'à ce qu'il « lâche une information »*. Quand les gens répondent « non » aux journalistes, c'est à une question précise. Qu'à cela ne tienne, on leur en posera une autre, qui appelle la réponse réfusée la première fois. Nouveau refus, nouvelle question. Finalement la personne interrogée donne un ou deux éléments qui lui paraissent sans importance, et eux, à partir de là, progressent et téléphonent à nouveau pendant des heures entières. Coups de chance, coups de bluff, dizaines d'heures perdues à faire « la planque » dans le bureau d'un commissaire de police, au greffe d'un tribunal pour mémoriser — il est impossible *de prendre des notes* — les noms et adresses des personnes composant un jury, qui finalement refuseront toutes de dire quoi que ce soit, la liste des procédés utilisés par ces deux enquêteurs imaginatifs est interminable.

Leur courage et leur ténacité leur ont valu de recevoir en 1973 le prix *Pulitzer dans la catégorie* « journalisme investigateur » (investigative journalism). La presse française ne connaît pas d'équivalent : par timidité sans doute mais aussi parce qu'elle ne joue pas le même rôle qu'aux Etats-Unis. Dans leur majorité, les Américains semblent penser que la presse est utile à la société, qu'elle protège des abus du pouvoir, d'où qu'ils viennent. La situation est passablement différente et parfois inverse en France. Quand Woodstein téléphone, on ne lui répond pas : « Comment osez-vous poser une telle question ? », ce serait inconcevable. En outre, une conversation téléphonique ou un entretien en tête à tête avec un journaliste n'est jamais privé, sauf si l'interlocuteur du journaliste en a décidé ainsi au début de la conversation. L'ancien ministre de la justice, M. Mitchell, qui était devenu directeur du comité pour la réélection du président Nixon (C.R.P.), en fit l'expérience. Lorsque, après s'être présenté, Carl Bernstein lui annonça que le « Washington Post » allait publier un article révélant son rôle dans l'affaire Watergate, M. Mitchell réagit avec une violence extrême, jurant, entre autres, que « Kathy Graham va se faire prendre les fesses dans une drôle de moulinette ». Les propos de l'ancien ministre parurent le lendemain à la suite de l'article, un peu atténués cependant en ce qui concerne la moulinette.

Cette escarmouche indique assez *l'atmosphère des relations* entre la Maison Blanche et le « Washington Post ». C'était, du côté présidentiel, la guerre à mort. Dans ce contexte, publier une information fausse eût été catastrophique. Aussi Woodward et Bernstein avaient-ils mis sur pied *une méthode de travail* qui comportait la vérification de toute nouvelle concernant un acte illégal auprès de deux « sources » au moins. Le plus célèbre, quoique anonyme, de leurs informateurs fut « Deep Throat », surnommé ainsi d'après le titre d'un film pornographique connu. Ce haut fonctionnaire de la Maison Blanche rencontrait Woodward dans les sous-sols d'un parking, à une heure avancée de la nuit, après mille et une précautions prises de part et d'autre pour égarer d'éventuels suiveurs. Mais cet informateur, comme les autres, ne pouvait pas, ou difficilement, livrer des noms ou prononcer des phrases trop compromettantes.

Cela a donné lieu à des jeux de cache-cache, du genre « Je vais prononcer les initiales du nom de telle personne. Si elle est bien responsable de ce dont nous avons parlé, vous dites oui. » Le jour où *« Woodstein » s'apprêta à annoncer* que M. Haldeman était étroitement mêlé à l'affaire du Watergate, ils voulurent vérifier leur information une troisième fois, auprès d'un juriste qui, lui, ne voulait pas prononcer une parole, fût-ce oui ou non. Bernstein, qui l'appelait au téléphone, lui demanda de raccrocher avant qu'il ne comptât dix si son article contenait une erreur. Le juriste ne raccrocha pas ; l'article parut, il contenait une erreur de fait, minime mais totale. L'interlocuteur de Bernstein avait compris le contraire de ce qu'on lui demandait ; le « Post » fut traîné dans la boue par la Maison Blanche et sa « crédibilité » compromise.

L'arbre à fric

Tout le temps que dura leur enquête, Woodward et Bernstein laissèrent aux éditorialistes du journal *le soin de tirer les leçons politiques* de l'affaire. Dans leur livre, ils s'abstiennent également de tout commentaire sur ce plan. Ils ont travaillé comme des pisteurs la nuit, éclairés d'une simple lampe qui permet d'aller d'un repère à un *autre, sans pouvoir imaginer les dimensions* exactes du « *monstre* ». L'argent trouvé dans les poches des cambrioleurs leur a fait découvrir ce qu'un auteur a appelé « l'arbre à fric » (3). De là ils ont trouvé la trace de la « caisse noire » de la campagne électorale du président Nixon, celle qui servait à saboter les campagnes des candidats démocrates aux élections primaires. Ils ont compris le rôle joué par le Comité pour la réélection du président et démasqué les premiers responsables de l'étouffement de l'affaire. En remontant peu à peu, ils sont arrivés jusqu'à Robert Haldeman, le bras droit du président. Ils étaient parvenus à la porte du « *bureau ovale* », l'enjeu devenait *la présidence* des Etats-Unis. *Mais* là encore ils ne livrent pas leur sentiment, se contentant de noter, instruits par l'expérience, que tous les membres de la Maison Blanche, au moment où ils l'observent, vivent dans l'obsession du secret, dans la haine de la presse et des libéraux, soupçonnés des pires intentions.

Le livre de Mary McCarthy est plus hardi dans ses hypothèses et dans ses jugements. Il prend l'affaire aux premières séances de la commission Ervin et la suit jusqu'à septembre 1974. Mary McCarthy, *traumatisée par l'intervention américaine au Vietnam*, « obsédée », dit-elle, par « le problème du rachat et de l'expiation du peuple américain », estime que sans le Vietnam l'affaire du Watergate ne serait pas devenue un drame national. Le rapprochement est peut-être excessif. L'auteur rappelle lui-même que peu d'Américains, en définitive, *surent* et comprirent réellement ce qui se passait au Vietnam. Tous, en revanche, ont la même idée simple et grandiose de la présidence et ils ne pouvaient rester sans réagir.

Mary McCarthy déteste M. Nixon, ce qui n'est pas difficile à comprendre. Son comportement, servi par une plume de polémiste, donne à sa vision de l'affaire un tour personnel et agréable. *Celui-ci* la dessert peut-être dans les chapitres où elle tente de trouver le véritable instigateur du Watergate, Nixon selon elle, ou d'expliquer le pardon accordé à celui-ci par le président Ford. Ses hypothèses, pourtant, ne peuvent être écartées. Le président Ford aurait agi pour *couper l'herbe sous le pied* du procureur spécial Jaworski, qui s'apprêtait à inculper M. Nixon ou parce que celui-ci est devenu fou. Sa déposition, au cours du procès de ses acolytes, aurait révélé son état. Et chacun se serait demandé : « Jusqu'à quelle date avait-il toute sa raison ? » C'est une question que le président Ford ne veut absolument pas que les partenaires des Etats-Unis puissent se poser. Saura-t-on jamais toute la vérité ?

ALAIN-MARIE CARRON.

(3) Nina Sutton, *Watergate Story*, Stock.

DE « MACBETH » A NATHALIE SARRAUTE

Les réflexions littéraires de Mary McCarthy

★ SUSPENDU A UN FIL, traduit de l'anglais par Angélique Lévi. Laffont, collection Pavillons. 273 pages, 29,90 F.

ESSAYISTE *donc, mais c'est si vague... Essayiste d'art, si on veut,* quand, en promeneuse éclairée, Mary explore les *Pierres de Florence* et nous entraîne dans sa *Venise connue et inconnue* (1), mais *surtout essayiste politique*. Et qui doit son renom international de « conscience de la nouvelle gauche américaine » à son talent de polémiste, elle qui, journaliste de choc, n'a cessé de s'interroger, dans les colonnes de la *Partisan Review* ou de la *New York Review of Books*, sur l'histoire immédiate de son pays : la guerre au Vietnam, le procès du capitaine Medina et, aujourd'hui, le scandale du Watergate.

Mais Mary est aussi, et on le sait moins en France, une essayiste littéraire, qui, telle une vigie, tient, depuis près de quarante ans, son regard fixé sur l'horizon européen. Déjà, dans *A contre-courant*, recueil consacré aux mœurs américaines, elle nous proposait une réflexion *sur la littérature, ses classiques, son avant-garde. Dans ce recueil, qui* réunit onze essais, Mary McCarthy, semblable à elle-même, déploie deux de ses qualités majeures : originalité, indépendance. Toujours, elle provoque un regard neuf sur l'œuvre qu'elle analyse.

Ainsi, le général Macbeth n'est qu'un petit-bourgeois galonné, « *un joueur de golf superstitieux* » sur terrain écossais, essentiellement préoccupé de météorologie. *Madame Bovary*, qui « *illustre les méfaits de la lecture* », est, à ses yeux, « *le premier roman moderne, parce qu'il traite de la culture de masse* » (la bibliothèque circulante constituant la métaphore centrale du livre). De J. D. Salinger, l'énigmatique auteur de *l'Attrape-Cœurs*, elle nous dit — au moment de la sortie de *Franny et Zooey* — qu'il est « *l'héritier de papa Hemingway* ». Politique d'exclusion et pratique du circuit fermé, pour ces écrivains, le monde est partagé en deux : il y a ceux de la famille (les initiés) et les autres. De Nabokov, dont elle présente par le menu « *cette boîte à surprises, ce bijou de chez Fabergé, ce roman en pièces détachées* » qu'est *Feu pâle*, elle donne la clef du rapport au réel : « *Sa tendresse pour l'excentricité des hommes, leurs caprices, leurs dérèglements, est liée à sa curiosité de naturaliste.* »

En plus de deux mises au point, minutieusement argumentées, l'une sur *le Festin nu* de Burroughs, l'autre sur l'ouvrage d'Annah Arendt consacré au procès Eichmann (qui souleva des controverses passionnées à New-York), Mary McCarthy répare deux injustices : d'une part, elle nous livre une anatomie détaillée de ce roman dans le roman qu'est *Entre la vie et la mort*, de Nathalie Sarraute, sur lequel « *aucun compte rendu sérieux ne fut publié* », puisqu'il parut — pour son malheur — en mai 1968 à Paris ; d'autre part, elle pénètre longuement une œuvre encore mal connue du public français, celle de la romancière anglaise, morte il y a cinq ans, Ivy Compton-Burnett. La nature, l'inégalité, la mort, thèmes majeurs, servent à Mary de fil conducteur pour parcourir, en l'éclairant, le labyrinthe. C'est l'essai le plus important du recueil.

Ce qui hérisse Mary McCarthy, c'est qu'on la présente dans la presse française comme « la Simone de Beauvoir américaine ». Qu'à la limite, on dise, si on y tient vraiment, que Simone de Beauvoir « est une McCarthy française ». On se souvient de cet article au vitriol de Mary, l'un des plus célèbres, intitulé *Mademoiselle Gulliver en Amérique*, où elle déchiquetait à belles dents, la ridiculisant, sa consœur française, qui venait de publier dans les *Temps modernes* le récit de son premier séjour outre-Atlantique. C'était en 1947. Simone de Beauvoir, « *ce chef de file des femmes savantes françaises* », n'était allée aux Etats-Unis, arguait Mary, que pour chercher une confirmation aux stéréotypes et aux a-priorismes en vogue, à l'époque, parmi la gauche française, et nullement pour voir, découvrir, la réalité américaine d'alors.. On ne s'étonnera pas que, la retrouvant en 1965 à la Mutualité, le soir d'un débat (inclus dans ce recueil), l'auteur des *Mémoires d'une jeune fille sage* retrouve aussi son mordant pour évoquer « *la leçon d'existentialisme mélangée à des clichés ordinaires d'institutrice* » que débita l'auteur des *Mémoires d'une jeune fille rangée*...

FRANÇOISE WAGENER.

(1) Séquoia 1959. Ed. de l'Œil 1956.
(2) Stock.

Comment travaillent les écrivains

Maurice-Edgar Coindreau : *« J'ai toujours comparé le traducteur à un singe : il doit faire les mêmes grimaces... »*


(Dessin d'Oritk.)

Au moment où paraît chez Gallimard une série d'entretiens avec Maurice-Edgar Coindreau, menés par Christian Giudicelli (139 p., 17 F), Jean-Louis de Rambures a rencontré ce grand traducteur d'écrivains américains — à qui on doit la découverte ici de Faulkner et de la littérature du sud des Etats-Unis — et l'a interrogé sur ce qu'il définit lui-même comme ses « recettes de cuisine ».

● *Avez-vous une méthode de travail ?*

— Je ne crois pas qu'il y ait une méthode pour devenir traducteur. C'est plutôt une question de tournure d'esprit. Je suis convaincu que certains cerveaux sont doués pour la traduction et que d'autres ne le sont pas.

» En ce qui me concerne, j'ai découvert mon goût de traduire par instinct. Mon premier essai — je devais avoir quinze ans — c'était *The Black Arrow*, un roman de Robert-Louis Stevenson, traduit de toute éternité, que je me suis amusé à retraduire, pour m'occuper. *Peut-être s'agissait-il au départ d'un processus subconscient* de consolation. Ayant fondamentalement le désir d'écrire, j'ai dû me dire : « Puisque tu ne peux » devenir romancier, tu vas écrire le roman des autres. » Ainsi ce sont eux qui feront le travail et toi, tu » n'auras plus qu'à batifoler autour. » Au fil des ans, j'ai fini par acquérir une mécanique qui est devenue une seconde nature.

● *Et en quoi consiste cette tournure d'esprit qui distingue, selon vous, le traducteur du commun des mortels ?*

— J'ai toujours comparé le traducteur à un singe : il doit faire les mêmes grimaces. L'erreur, c'est de croire qu'un traducteur est fait pour traduire. En réalité, il a pour tâche de reproduire. Je m'explique : ce qu'il faut éviter à tout prix, c'est que le lecteur, lorsqu'il ouvrira le livre, ait l'impression de lire une traduction. En d'autres termes, le traducteur doit réussir à se libérer complètement du texte original, tout en y restant entièrement fidèle.

» Comment résoudre cette contradiction : il n'y a qu'un seul moyen, s'efforcer de se mettre dans la peau de l'auteur jusqu'au moment où vous en arriviez à oublier que votre langue maternelle est le français et à concevoir une sorte de liberté par rapport au texte original. C'est une gymnastique que certains font d'instinct. D'autres, au contraire, sont arrêtés par des choses qui me semblent l'enfance de l'art. Mais, encore une fois, il y a des gens qui ne sont pas faits pour être traducteurs, de même qu'il y a des animaux à qui vous n'apprendrez jamais à faire des grimaces.

● *De façon concrète, comment procédez-vous pour vous mettre dans la peau de l'auteur que vous traduisez ?*

— Cela nécessite une longue préparation. Je ne dirai pas qu'il faut savoir par cœur le texte original. Mais il ne m'est jamais arrivé de commencer à traduire sans l'avoir lu d'un bout à l'autre : une fois si c'est quelque chose de facile, comme du Hemingway ; je ne sais combien de fois si c'est du Faulkner ou du William Goyen.

» Comment savoir si tel mot français est ou non imaginable sous la plume de l'auteur, si on ne s'est pas, au préalable, familiarisé avec sa langue. Lorsqu'on a la *chance de pouvoir respirer soi-même l'air du pays de* l'auteur, c'est évidemment l'idéal. Personnellement, j'ai commencé par traduire du Valle Inclan, parce que j'habitais alors l'Espagne. Lorsque je me suis installé aux Etats-Unis, je suis passé aux écrivains américains. Si le hasard avait voulu que j'aille en Angleterre, je me serais certainement tourné vers les auteurs britanniques. Il ne s'agit pas seulement d'un bain de langue. (Voici plusieurs années que je n'ai plus passé l'Atlantique. Dans les *tout nouveaux romans américains*, je suis sûr que certains termes m'arrêteraient.) C'est aussi le fait qu'on est à bonne source pour demander des renseignements.

» Connaître l'auteur que l'on traduit peut être très important. Pas du point de vue biographique, mais pour l'interroger en cas de besoin. Je n'ai jamais cherché à rencontrer Hemingway. Je ne vois pas ce que j'aurais eu à lui dire. Mais j'ai posé beaucoup de questions à Dos Passos pour traduire *Manhattan Transfer*. C'était en 1928. Venant d'arriver en Amérique, j'ignorais encore tout de l'argot local. Tous les soirs, avec Robles, le traducteur espagnol de Dos Passos, nous rencontrions l'auteur autour d'une bière, dans la clandestinité de quelque « speak easy » (un lieu silencieux à souhait, en période de prohibition), et là, nous l'interrogions à tour de rôle. De même j'ai travaillé avec Faulkner sur *le Bruit et la Fureur*. Alors que j'étais de passage à Hollywood, où celui-ci gagnait sa vie en écrivant des scripts pour le cinéma, il m'avait proposé de loger chez lui (une offre inattendue de la part d'un personnage si sauvage qu'il devait plus tard interdire par testament aux journalistes d'assister à ses funérailles). Lorsqu'il rentrait des studios, je lui faisais part des difficultés de texte rencontrées pendant ma lecture de la journée.

● *Et le travail de traducteur proprement dit, comment se déroule-t-il ?*

— Mon principe, c'est de travailler toujours au courant de la plume. Si l'on s'arrête tant soit peu, en effet, l'élan est coupé et la plume perd sa vie. Je commence donc par rédiger d'un bout à l'autre un premier jet : le plus vite possible et au stylo bien entendu (entre le papier et moi j'ai besoin à ce stade d'*une certaine complicité qui ne serait pas possible* avec la machine), et cela, en me contentant de laisser d'innombrables blancs ou de tracer des signes cabalistiques dans la marge chaque fois qu'une difficulté apparaît. Après quoi je procède à l'opération la plus lente et minutieuse qui consiste à corriger. Mes instruments de travail : un vieux Littré en cinq volumes, pour l'anglais un Webster tout culotté à force d'usage, accessoirement le Harrap's anglais-français, le dictionnaire des synonymes et le dictionnaire des difficultés de la langue française. (Pour les mots techniques, je préfère m'adresser aux spécialistes.) Le livre que j'ai le plus travaillé : *la Maison d'haleine* de William Goyen : sept mois.

» Ce stade une fois achevé, je laisse reposer quelque temps le manuscrit avant de procéder au travail le plus agréable qui consiste à rédiger, cette fois à la machine, le texte définitif en me contentant d'améliorer et de polir le style. A partir de ce moment, je ne me réfère plus, en principe, à l'œuvre originale. Aussi, c'est un peu comme si je récrivais mon propre texte. Une impression, ma foi, fort plaisante. Souvent je me dis : « *Ce n'est tout de même pas si mal ce que tu » as fait.* » Dans ce cas, je conclus généralement mon travail par une préface pour expliquer les raisons qui m'ont fait écrire — pardon, traduire — l'œuvre en question et montrer comment les choses s'emmanchent. Il y a des préfaces dont je suis assez fier : celle des *Palmiers sauvages*, de Faulkner, par exemple.

» *Mais il m'est arrivé aussi, hélas, en traduisant* certaines pages de Hemingway, de penser : « *Ce que c'est bête* » et d'avoir honte. Je me console alors en me disant : « *Heureusement, ce n'est pas toi l'auteur.* »

● *Avez-vous l'impression de faire œuvre de création en traduisant ?*

— Je suis persuadé qu'un traducteur s'exprime, mais d'une autre manière. Du point de vue de l'invention, *il n'a rien à faire. Du point de vue de l'expression*, en revanche, il a tout à faire. Il s'agit de trouver un style non pas différent (un bon traducteur ne doit pas avoir de style propre), mais à l'image de celui de l'original. C'est dans ce duel avec une langue étrangère que s'exprime le traducteur.

» Prenez *la Maison d'haleine*, un livre où l'on nage dans la poésie la plus sensuelle. Si vous traduisez cela comme du Zola, ce sera peut-être exact du point de vue de la traduction pure. Il n'empêche que toute l'atmosphère aura disparu. Vous avez des styles très travaillés. Il vous faut alors chercher des mots rares afin que votre style donne aussi l'impression d'avoir été travaillé : dans Faulkner, il faut se garder d'éclaircir les obscurités, même si vous savez ce qu'elles veulent dire. Le lecteur doit, en effet, savoir tout de suite que c'est du style Faulkner. Des libertés, j'en prends *à la rigueur pour substituer, dans une phrase très poétique*, « bouton d'or » à « pissenlit ». Mais il m'ennuierait beaucoup qu'un lecteur puisse reconnaître en lisant : « *Tiens, ça c'est une traduction Coindreau.* » Cela prouverait qu'il y a quelque chose qui ne tourne pas rond.

» Vous me direz : « *Un traducteur a forcément ses tics de langage.* » C'est vrai (encore que, dans la mesure où l'on traduit toujours les mêmes auteurs, c'est un avantage : cela donne une unité de vocabulaire). C'est précisément parce que j'ai conscience qu'il y a des mots que j'emploie plus que d'autres que j'ai commis, en traduisant *l'Orée des bois*, de Heather Ross Miller, avec Michel Gresset, une petite supercherie. Nous nous sommes partagé le travail : il a pris les chapitres impairs, moi, les pairs. Puis nous avons interverti. Evidemment, cela demande une *certaine habitude de travailler ensemble. Mais finalement*, cela a été une traduction réalisée entièrement en commun. Et personne ne s'en est aperçu.

● *Lorsque le style de l'original est mauvais, vous est-il arrivé de l'améliorer ?*

— La question ne s'est jamais posée parce que j'ai toujours choisi les auteurs que je traduis. J'ai la chance de n'avoir pas besoin de mes traductions pour vivre. Je ne vois pas pourquoi je m'attaquerais à des choses qui ne m'intéresseraient pas. Il y a eu, bien sûr, ces deux exceptions : *l'Adieu aux armes* (1931) *et Le soleil se lève aussi* (1933), d'Hemingway. En l'occurrence, Gaston Gallimard me l'avait demandé. Je savais que ce ne serait pas un gros travail. Je n'ai pas voulu faire la fine bouche. Je n'ai pas regretté ma décision. Cela a si bien marché que j'ai pu désormais faire mes suggestions.

» Gallimard étant alors une petite maison, il n'y avait pas grand monde pour s'intéresser à la littérature américaine. Gide y était indifférent. Valery Larbaud était plutôt tourné vers les Espagnols. Bref, Gaston m'a donné carte blanche. Comme j'ai eu la chance d'arriver en Amérique à un moment où la littérature devenait, là-bas, passionnante, cela a fait un boom énorme.

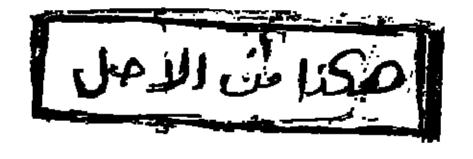
» Comment j'ai découvert tous ces écrivains, la plupart critiqués, ou pire encore, inconnus dans leur pays ? Par hasard, par relations ou, plus souvent, en lisant les journaux littéraires américains. Tous les livres qui y avaient un mauvais compte rendu, j'étais à peu près sûr qu'ils étaient excellents. Certains ont prétendu : « *La littérature américaine, c'est Coindreau qui l'a » inventé.* » C'est une boutade. Ce qui est sûr, c'est que je l'ai envoyée se promener.

● *Quelles sont les qualités que doit présenter un livre pour que vous décidiez de le traduire ?*

— Je n'aime pas les romans à thèse ni ceux où l'on trouve de la politique. L'école de New-York, qui exerce actuellement un monopole, cela ne présente pour moi aucun intérêt. Il ne me viendrait pas non plus à l'idée de traduire *Love Story*. Depuis que j'ai fait la connaissance des écrivains du Sud, j'ai compris, d'ailleurs, que tout ce qui se situe au nord de la ligne « Dixie » *n'offrait* aucune espèce d'intérêt.

» Ce que j'aime : les livres d'imagination, mais alors, bien tassés, bien durs. Au fond, j'ai toujours traduit d'instinct les livres que j'aurais aimé moi-même écrire. »

(Propos recueillis par
JEAN-LOUIS DE RAMBURES.



LE 61e SALON DE L'AUTOMOBILE

Sous le signe de la crise

CRISE... Récession... Marasme... Depuis des mois, ces expressions reviennent sous la plume des économistes qui suivent l'évolution de la situation de l'industrie de l'automobile. Au hasard des commentaires que l'on recueille auprès de la profession — constructeurs, vendeurs, accessoiristes, réparateurs, etc. — ce sont les mêmes expressions que l'on entend. Elles traduisent l'inquiétude générale alors que s'ouvre, ce jeudi 3 octobre, le soixante et unième Salon de l'automobile.

Ce Salon réunit mille deux cents exposants, un peu plus de l'an dernier, et soixante-quatre marques d'automobiles.

On y trouve, cette année, outre les voitures particulières, les véhicules industriels, qui n'avaient pas été exposés depuis quatre ans, les équipements et pièces pour automobiles, les motocycles ; en revanche, n'y figurent pas le matériel de garage et de station-service, l'outillage spécialisé et les cycles.

***

CONFRONTEE à des problèmes tels que la sécurité et l'environnement, l'industrie automobile a dû, ces dernières années investir et travailler beaucoup pour rendre les voitures plus sûres, moins polluantes. Des progrès indéniables ont été accomplis dans ces domaines ; ils devront se poursuivre. Mais — signe des temps — une tendance se dessine, peut-être irréversible, elle aussi : la recherche de la performance perd de son importance. La voiture de série devenant un objet de consommation comme un autre, on s'ingénie à accroître sa valeur utilitaire : on multiplie les versions des modèles existants, on les perfectionne pour les rendre plus confortables, plus maniables, plus économiques, plus durables. Les voitures de grand luxe ou de grand sport, aux mécaniques d'avant-garde, vont être, plus encore demain qu'hier, l'exception.

Conséquence : les nouveautés se font rares. Encore, celles qui apparaissent sont-elles, le plus souvent, l'aboutissement de projets anciens et auxquels il était impossible de renoncer. Le groupe Volkswagen, par exemple, a sorti quatre séries de voitures en un an et demi, dont les trois dernières ces huit mois passés. N'est-ce pas à ce gigantesque effort qu'il devra sa survie ?

On aurait assez des doigts d'une seule main pour énumérer les voitures inédites, celles tout au moins dont l'apparence n'est pas encore familière au public : CX Citroën, Audi 50, Austin Allegro, Buick Skyhawk, Maserati « Quattroporte II ». Mais sous des habillages connus on trouvera beaucoup de versions nouvelles. Chez les constructeurs français, Chrysler France : Simca 1100 LX économique ; Citroën : GS X et X 2 ; Peugeot : coupé et cabriolet à moteur V6, berline 204 Diesel ; Renault : breaks 12 LN et TN. Chez les étrangers : Fiat 124 Spécial, Mercedes 240 D 3 0, 280 SL et SLC, Toyota Corona 1800 Mark I, Volvo 240 et 264.

***

DU point de vue technique, l'année qui vient de s'écouler n'aura rien apporté de bien nouveau, sinon dans les équipements : éclairage, pneumatiques, instruments de bord.

A noter la généralisation du signal de détresse (fonctionnement simultané des clignotants). Il est vrai que ce dispositif (ou le triangle de présignalisation) a été rendu obligatoire à partir du 1er octobre 1974 pour les véhicules mis en circulation depuis le 1er octobre 1970.

L'intérêt pour le moteur Diesel rapide, plus cher à la construction, mais plus économique à l'usage (et aussi moins polluant), ne se dément pas. Mercedes augmente sa gamme « D » d'un quatrième modèle, Peugeot équipe une berline 204 d'un moteur Diesel, le plus petit du monde sur une voiture de tourisme. Et l'on s'attend que d'autres constructeurs suivent, Citroën et Fiat, notamment.

En revanche, le moteur à pistons rotatifs, vedette du Salon de l'an dernier, voit son avenir menacé. Le jugeant encore trop « gourmand » en carburant, la General Motors, qui devait en équiper, en 1975, une série de cent mille Vega, vient, en effet, d'y renoncer.

DANIEL CLAVAUD.

CHRYSLER-FRANCE

Une nouvelle 1100 LX

CHEZ Chrysler-France, c'est sur la série Simca 1100 que porte l'effort principal ; effort de diversification et d'amélioration, qui se concrétise notamment par la création d'un nouveau modèle, la 1100 LX.

Voici les modifications apportées aux différentes séries :

● SIMCA 1000. — Sur toutes les voitures de cette gamme, le tableau de bord est nouveau, de même que les panneaux de porte et les accoudoirs, les revêtements de plancher. Sur les 6 et 7 CV, le système d'échappement est à double circuit. La GLE sortie en mars 1974 a maintenant des sièges à dossier inclinable. Enfin, les LS et GLE 5 CV sont livrables avec transmission semi-automatique (convertisseur de couple).

● SIMCA 1100. — Un nouveau modèle, la 1100 LX, deux portes, 6 CV, s'ajoute à la gamme des 1100.

De même définition que les autres 1100, la LX s'en distingue par les couleurs vives de la carrosserie et du garnissage. Une bande adhésive ceinture la caisse ; la calandre et les essuie-glaces sont noir mat. Les sièges et le volant gainé de petit diamètre sont ceux de la TI. Le moteur est celui de 1 118 centimètres cubes (6 CV fiscaux) développant 54 ch. à 6 000 tours. Le faible taux de compression : 8 2/1 permet l'emploi d'essence ordinaire. Ce même moteur équipe la 1100 LS et est disponible sur la version GLS.

L'ensemble de la gamme 1100 bénéficie d'un important remaniement. Tous les modèles 1975 sont équipés d'une nouvelle planche de bord et d'un nouveau tableau comportant deux grands cadrans sur les modèles LS et GLS (complétés par quatre autres sur les S et TI).

La boîte à gants est incorporée dans la planche sous laquelle sont disposés des vide-poches. Les aérateurs latéraux orientables sont ceux de la Chrysler 2 litres. Les feux arrière (avec feux de recul et de brouillard incorporés) sont de plus grande surface. Les ES, S et TI ont un voyant de frein à main. Autres améliorations : moquettes et garnissages nouveaux, allongement des glissières des sièges avant. Enfin, la planche à paquets relevable, au-dessus du coffre arrière, devient amovible sur les GLS, ES, S et TI.

● SIMCA 1301/1501. — Pas de changement, sinon dans le choix de nouvelles couleurs.

● CHRYSLER 160/180 et 2 LITRES. — Ces modèles reçoivent une nouvelle moquette insonorisante. La 2 litres a un pont plus long, contribuant à l'économie de carburant, et peut être livrée avec un drap de velours. Les ceintures à enrouleur, de série sur la 2 litres automatique, sont fournies en option sur les autres.

● MATRA-SIMCA BAGHEERA. — Le dossier du siège conducteur devient inclinable. La visibilité arrière et latérale est augmentée par la réduction des dossiers des sièges passagers et par un rétroviseur à droite.

★ Prix de la LX 2 portes : 14 495 F.

UNE MATRA-SIMCA BAGHEERA HABILLÉE PAR COURRÈGES

Comme Cardin l'avait déjà fait, le couturier André Courrèges habille une voiture, une Matra-Simca Bagheera.

La teinte de la carrosserie est blanc mat « Courrèges », de même que les pare-chocs.

Les sièges, le pavillon et les ceintures de sécurité sont également blancs. Le reste de l'habitacle, notamment la planche et le tableau de bord, est de couleur cuir.

UN NOUVEAU PNEU RADIAL KLÉBER-COLOMBES A CARCASSE MÉTALLIQUE

PREMIER fabricant de caoutchouc industriel en France, deuxième fabricant de pneus, la société Kléber-Colombes s'est hissée, avec le V 10, à la première place en Europe dans la production du pneu tourisme radial à ceinture textile. A la veille du Salon, elle vient de compléter sa gamme de produits en lançant le V 12, un nouveau pneu radial à double ceinture métallique.

A la sécurité, à la souplesse, au confort, à la robustesse reconnus au pneumatique radial, s'ajoutent, dans le cas du V 12, un meilleur guidage résultant de la structure des talons renforcés d'un nouvel élastomère, une plus grande solidité des flancs grâce au prolongement de la double ceinture d'acier dans les épaules.

Enfin, les sculptures profondes et lamellisées débordant de la bande de roulement vers les épaules favorisent l'évacuation de l'eau.

Pour l'instant, le pneu V 12 Kléber-Colombes est fabriqué dans la série SR, c'est-à-dire pour des vitesses allant jusqu'à 180 kilomètres-heure.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Le Salon est ouvert à partir de ce jeudi 3 octobre, à 13 heures, jusqu'au 13 octobre au Parc des Expositions, porte de Versailles.

Simultanément, a lieu l'exposition nationale des véhicules automobiles d'occasion.

Jours et heures d'ouverture : tous les jours, à 10 heures (sauf samedis, à 9 heures) ; fermeture à 20 heures (sauf le mercredi 9 et les vendredis 4 et 11, à 22 heures).

Prix d'entrée : tous les jours, sauf vendredi : 4,50 F ; les vendredis : 9 F. Pour les visiteurs étrangers, entrée gratuite le 11 octobre.

Les billets donnent droit à l'entrée à l'exposition des véhicules d'occasion.

CITROËN

CX 2000, CX 2000 « économique » et CX 2200 - Trois nouvelles GS

UNE nouvelle Citroën est toujours, pour qui s'intéresse à l'automobile, un événement. L'apparition de la CX ne fera sans doute pas exception et on peut s'attendre que cette voiture soit la vedette du Salon.

Nous avons déjà souligné (*le Monde* du 27 août) les qualités de cette voiture. En avance sur son temps, elle ne l'est pas « trop », comme ce fut le cas de la DS dont la nouveauté — c'était en 1955 — déconcerta nombre de clients... et de mécaniciens, brusquement contraints à sortir de la routine.

Les controverses porteront donc moins sur la CX elle-même — encore qu'elle ne réponde pas aux vœux d'une certaine partie de la clientèle qui reste attachée au semi-automatisme de la DS ou regrettera l'absence d'un modèle à transmission entièrement automatique — que sur l'opportunité de sa création. Cette classe de voiture, s'inquiète-t-on, peut-elle, dans la conjoncture actuelle, trouver sa place sur un marché perturbé ? Va-t-elle permettre à Citroën un nouveau départ ? On ne peut que le souhaiter pour la marque et pour notre industrie de l'automobile en général. Aussi bien, si la sécurité, le confort, le silence, l'économie d'emploi étaient les seuls critères de réussite, l'avenir de la CX serait d'ores et déjà assuré.



LA CX CITROEN. — *Par son style, elle évoque à la fois la GS et la SM. Elle s'en inspire aussi par sa conception technique. La CX existe en trois versions : 2000, 2000 « économique » et 2 200.*

Un moteur accessible...

Nous avons décrit ce qu'était la CX. Rappelons qu'il s'agit d'une berline à quatre portes et cinq places. C'est une « traction avant » dont le groupe moto-propulseur est placé transversalement, à l'avant des roues motrices.

La CX existe en trois versions : CX 2000, CX 2000 « économique » et CX 2200 (cette dernière étant livrable seulement à partir de janvier) différant par les équipements, les garnissages et les moteurs.

D'une très grande finesse de lignes, la carrosserie est une monocoque fixée par liaisons élastiques sur une structure formant châssis, composée de deux cadres avant-arrière reliés par deux longerons rigides. Cette carrosserie répond aux exigences actuelles en matière de sécurité secondaire ou « passive » : avant et arrière progressivement déformables, habitacle rigide, butoirs sous le pare-chocs avant, aménagement intérieur sans saillies, poignées de portes encastrées. Quant à la sécurité « primaire », elle est faite d'éléments éprouvés depuis longtemps chez Citroën : roues avant motrices, suspension hydro-pneumatique à hauteur constante et roues indépendantes, freins assistés à haute pression, à disque sur les quatre roues et à deux circuits indépendants, limiteur de freinage en fonction de la charge.

Autres éléments de sécurité : le pare-brise (en verre feuilleté) de grande surface est largement balayé par un seul essuie-glace central (solution héritée de la compétition) la lunette arrière incurvée qui donne un meilleur champ de vision et facilite l'évacuation de l'eau, le tableau de bord très lisible, les commandes groupées à portée des doigts sans qu'il soit nécessaire de lâcher le volant. (Sur demande, la CX peut être équipée d'un avertisseur sonore réglable, qui prévient le conducteur lorsqu'il dépasse la vitesse choisie).

En raison de sa disposition transversale et de son inclinaison à 30 degrés vers l'avant, le moteur est très accessible (jauge d'huile, bougies, allumage) ; un faisceau de diagnostic monté en série facilite les contrôles et réglages.

LES PRIX

Nous n'indiquons dans ces pages que le prix des nouveaux modèles lorsqu'ils nous ont été communiqués par les constructeurs.

...et peu gourmand

Les CX 2000 et 2000 « économique » sont équipées du moteur de la D Spécial (1985 cm3 - 11 CV fiscaux) modifié. Il développe 102 CV à 5 500 tours au lieu de 99. Couple maximum : 15,5 mkg à 3 000 tours. Taux de compression : 9/1. Carburateur à double corps. La boîte de vitesses est la même pour les deux modèles mais aux rapports différents pour la 2 000 « économique ».

La CX 2 200 reçoit le moteur de la D Super (2 175 cm3 - 12 CV fiscaux) dont la puissance a été portée de 106 à 112 CV à 5 500 tours. Couple maximum : 17 mkg à 3 500 tours. Taux de compression : 9/1. Carburateur à double corps.

Les performances correspondantes sont, selon le constructeur, les suivantes : accélération de 0 à 400 mètres, départ arrêté : 18,5 secondes pour la version 2 000 normale, 18,7 secondes pour la 2 000 « économique », 18 pour la 2 200 ; 0 à 1 000 mètres, respectivement : 34,4, 34,6 et 33,6 secondes. Vitesses de pointe : 174, 167 et 179 kilomètres/heure.

Consommations (à vitesses stabilisées et à demi-charge) : respectivement : 8,35, 7,6 et 7,85 litres aux 100 à 90 km/heure, 12,35, 11,7 et 12,30 litres à 140 km/heure.

(Lire la suite page 24.)



CITROËN

(Suite de la page 23.)

L'équipement intérieur est soigné, qu'il s'agisse des sièges ou des garnissages ; les instruments sont complets, très lisibles (lucarnes lumineuses pour le compteur kilométrique et le compte-tours), les commandes usuelles rassemblées près du volant. Les commandes de chauffage et d'aération sont sur la console centrale, à proximité du levier des vitesses et du sélecteur de hauteur (quatre positions).

Options : direction assistée à rappel asservi (type SM) ; lève-glaces électrique avant (de série sur 2 200) ; ceintures de sécurité à enrouleur (de série sur 2 200), etc., etc.

DIMENSIONS ET POIDS. — Empattement: 2,845 m. ; longueur: 4,63 m. ; largeur : 1,73 m. ; voies avant/arrière : 1.474/1.36 m. ; largeur aux épaules : 1.36 m. Poids : à vide 1 265/1280 kg. ; en charge : 1740/1760 kg. ; poids remorquable : 1 500 kg.

★ Prix. — CX 2000 : 24 960 F ; CX 2200 : 27 460 F.

Nouvelles GS : X, X2 et Pallas

La gamme GS se diversifie et s'enrichit de trois nouveaux modèles : GS X, GS X2 et GS Pallas.

Les GS X et X2, destinées à une clientèle jeune, ont une couleur spécifique : jaune clair (les autres couleurs sont livrables sur la GS X2), une présentation et un équipement comprenant : calandre foncée, phares rectangulaires à longue portée au-dessus du pare-chocs, feux de recul, lunette arrière chauffante.

La première est équipée du moteur de 1 015 cm3 (6 CV fiscaux) de la GS « spécial », la seconde a le moteur de la 1 220 (7 CV fiscaux) dont la puissance a été portée de 60 à 65 ch au même régime de 5 750 tours par la modification de l'admission, de l'échappement, de la distribution et l'augmentation du taux de compression (8,9/1 au lieu de 8,2). Les performances sont évidemment supérieures. Le convertisseur de couple n'est pas proposé sur les « X ».

Comme pour la DS, l'appellation Pallas désignera désormais la plus luxueuse et confortable des GS. On la distinguera donc par sa meilleure finition, certains de ses équipements et sa couleur spécifique : gris nacré.

Enfin, des modifications sont apportées aux autres GS ; par exemple : nouveaux sièges (appuis-tête adaptables) et glissières à billes aux sièges avant.

***

Les 2 CV et Dyane bénéficient des changements suivants : les phares sont rectangulaires, la calandre et les pare-chocs sont nouveaux, de même que les panneaux de portes. Le capot s'ouvre de l'intérieur, le démarreur est incorporé à l'antivol. La Dyane a des accoudoirs sur les quatre portes.

★ Prix. — GSX : 15 980 F ; GSX2 : 17 300 F ; GS Pallas : 18 200 F.

RENAULT

• Deux nouveaux breaks
• Equipements améliorés

POUR la première fois depuis des années, la Régie ne présente rien d'inédit. On ne verra la « grosse » Renault à moteur à six cylindres en V que l'an prochain. La vedette ira donc à la Renault 5 LS, remarquable petite routière lancée en avril dernier et dont la production depuis ses débuts ne suffit pas à satisfaire la demande.

Des modifications sont apportées à l'ensemble de la production : nouvelles ceintures de sécurité à poussoir, dites de deuxième génération, retour automatique de l'essuie-vitre sur les voitures qui en étaient encore dépourvues ; d'autres intéressent chacun des modèles des différentes gammes. En voici le détail.

● RENAULT 4. — Les 4 L et 4 Export ont une nouvelle grille de calandre en plastique de couleur noire. La capacité du réservoir d'essence est portée de 26 à 34 litres.

● RENAULT 5. — La planche de bord des 5 L et TL a des aérateurs pour le désembuage des glaces latérales. Les glissières du siège du conducteur permettent davantage de recul. Les TL peuvent recevoir, sur option, un essuie-glace lave-glace électrique de lunette arrière.

● RENAULT 6. — L'essuie-glace est à deux vitesses sur la 6 TL.

● RENAULT 12. — La Renault 12 a un rétroviseur jour et nuit. Les garnitures des portes sont harmonisées avec la couleur des sièges dont le garnissage est modifié. La capacité du lave-vitre est augmentée et le jet d'eau autrement disposé.

Mêmes changements sur la Renault 12 automatique et la TS.

Deux nouveaux modèles de break : 12 LN et TN portent à quatre les modèles de cette série. Ils diffèrent par leur aménagement. Les dossiers de sièges avant sont fixes sur la LN, réglables sur la TN. Celle-ci a, en outre, un équipement intérieur plus complet, notamment : moquette à l'avant, tapis de coffre, garnissage de la roue de secours et des passages de roues, allume-cigare, rhéostat de tableau de bord. Les deux voitures ont un rétroviseur jour-nuit et une lunette arrière chauffante. Enfin, la TN peut recevoir en option des vitres teintées et un pare-brise en verre feuilleté.

Le break 12 TS a une molette de réglage des projecteurs sur la planche de bord.

● RENAULT 15. — Les garnissages de la 15 sont assortis à la couleur des sièges ; le tableau de bord comporte une montre électrique.

Pour la 15 TS existe une option pour un conditionnement d'air.

● RENAULT 16. — Les 16 L, TL et TS ont une calandre noire, un freinage à double circuit, un nouveau garnissage des sièges avant et de la banquette arrière. La 16 L a un rétroviseur intérieur jour-nuit. Une ceinture à enrouleur est montée (sur option) sur la TS. La TX voit son freinage renforcé.

● RENAULT 17. — Les garnissages intérieurs sont assortis aux couleurs des revêtements de sièges ; la capacité du lave-vitre est augmentée. La 17 Gordini (nouvelle appellation de la 17 TS) bénéficie des mêmes améliorations ; elle reçoit en outre un avertisseur à dépression. Les barres antiroulis des suspensions avant et arrière sont renforcées.

● ALPINE-RENAULT. — Les berlinettes A 110 bénéficient de quelques améliorations de détail intéressant la présentation extérieure et le garnissage intérieur : les trains avant et arrière sont modifiés sur les 1600. L'Alpine A 310 a de nouveaux sièges à dossiers rabattables, un arceau de sécurité, des sous-tapis en mousse, une ouverture de capot à compas.

PEUGEOT

• Un moteur V6 sur le coupé et le cabriolet 504
• Une 204 à moteur Diesel

SIMULTANEMENT avec Volvo, Peugeot équipe ses voitures de haut de gamme, le coupé et le cabriolet 504, avec le moteur PRV V6 de 2,6 litres.

Le moteur PRV, on l'a rappelé récemment à l'occasion de la présentation de la Volvo 264 (*le Monde* du 24 août), est produit à Douvrin (Pas-de-Calais) par la Société franco-suédoise de moteurs, constituée en novembre 1971, à parts égales, par Peugeot, Renault et Volvo, en collaboration avec la Société française de mécanique, filiale commune de Peugeot-Renault.

Résultat de la coopération technique des trois firmes, il offre des caractéristiques intéressantes : six cylindres en V à 90 degrés, réalisé entièrement en aluminium coulé sous pression, et donc léger. Sa distribution, ses réglages d'allumage et de carburation ont été étudiés en fonction des impératifs actuels en matière d'économie et de pollution. L'alimentation adoptée par Peugeot est assurée par deux carburateurs (un simple corps et un double corps) et favorise une bonne répartition aux cylindres, quelle que soit la charge du moteur ; l'allumage est électronique, et donc plus puissant, précis et indéréglable.

Plus que la performance en vitesse pure, qui n'a plus guère d'intérêt, ce moteur apporte au coupé et au cabriolet 504 : souplesse, réserve de puissance, fonctionnement plus silencieux, qualités qui font l'agrément de conduite. A cet agrément contribue une direction assistée particulièrement bien adaptée. Parallèlement, le confort intérieur est augmenté par la qualité des nouveaux sièges, des déflecteurs réglables par molette, l'amélioration du système d'aération.

Les caractéristiques générales

Moteur : bloc et culasse en aluminium coulé sous pression, vilbrequin à quatre paliers, chemises amovibles en fonte, arbre à cames en tête entraîné par chaînes, allumage électronique, filtre à air à réchauffage, deux carburateurs (un à simple, l'autre à double corps), ventilateur à régime variable à accouplement hydraulique limitant la rotation aux régimes élevés du moteur. Cylindrée : 2 664 centimètres cubes (puissance fiscale : 15 CV) ; alésage : 88 mm ; course : 73 mm ; taux de compression : 8,65/1 ; puissance : 136 ch à 5 750 tours/minute ; couple maximum : 21,1 mkg à 3 500 tours.

Transmission : embrayage à diaphragme à commande hydraulique, boîte de vitesses nouvelle, mécanique à quatre rapports, à commande au plancher ; automatique (GM Strasbourg) à trois rapports.

Direction : à crémaillère et assistée, l'assistance étant modulée en fonction de l'effort transmis à la colonne de direction.

Freins à disques sur les quatre roues, assistés à double circuit et ventilés à l'avant.

Suspension à roues indépendantes.

Performances (indications du constructeur) : vitesse maximale : 186 km/heure ; accélération : de 0 à 400 mètres, 17,1 secondes ; de 0 à 1 000 mètres, 31,5 secondes ; de 0 à 100 km/heure, 10,5 secondes. Consommation : 11,9 litres à demi-charge.

Dimensions et poids pratiquement identiques (+ 50 kilogrammes) à ceux du coupé et du cabriolet 1974.

A noter que le réservoir d'essence contient 84 litres et qu'il est maintenant en polystyrène.

★ Prix. — 504 V6 cabriolet : 39 700 F ; coupé : 40 900 F.

CHEZ LES CARROSSIERS

Bertone expose bien entendu la Quattroporte II Maserati. On trouvera également sur ses stands une Ferrari Dino 308 GT 4, la Lancia Stratos HF, un prototype « village » sur mécanique Fiat et une version sportive de la Fiat X 1/9 à moteur central dont la cylindrée a été portée à 1 850 cm3 et la puissance à 203 ch à 8 000 tours.

Pinin-Farina, à qui l'on doit le dessin du coupé et du cabriolet 504 Peugeot, présente les deux 504 V6, deux versions en berline « Opéra » et « Maremma », et une version en coupé de la Fiat 130 ainsi qu'une Ferrari GT 4 2+2.

Une berline 204 à moteur Diesel

Autre nouveauté chez Peugeot : une berline 204 à moteur Diesel, qui sera sans doute bien accueillie par la clientèle.

Le moteur est le même que celui du break 204. D'une cylindrée de 1 357 centimètres cubes (alésage/course 78 × 71 mm), d'une puissance fiscale de 5 CV, ce moteur à arbre à cames en tête développe 45 ch à 5 000 tours. Son taux de compression est de 23 3/1.

Ainsi équipée, la berline 204 a une vitesse de pointe de 130 km/heure (140 km/heure pour la 204 à essence).

***

Voici d'autre part les modifications apportées aux autres gammes.

● 104. — Toutes les 104 ont une nouvelle commande des vitesses sur une console comportant un vide-poches, un porte-cartes dans le pare-soleil gauche. Les berlines ont des guides d'appui-tête sur les dossiers des sièges avant ; l'allumage du plafonnier est commandé par les deux portes avant. Le coupé a un enjoliveur de bas de caisse en inox ; la moquette côté passager est protégée par une talonnette.

● 204. — Toutes les 204 ont une nouvelle calandre noire et un voyant de frein à main ; les berlines, un volant type 304, une moquette à l'avant et à l'arrière, un vide-poches côté passager, sous la planche de bord.

● 304. — La 304 S reçoit un lecteur de cartes et (en option) un pare-brise en verre feuilleté. Sur tous les types : voyants de frein à main et de starter ; sur les berlines, moquette aux places arrière.

● 404. — Pas de changement.

● 504. — Des améliorations ont été apportées au moteur 2 litres à carburateur (11 CV) en vue d'obtenir une moindre consommation : culasse, collecteur d'admission, carburateur à double corps à starter automatique sont nouveaux. L'économie réalisée, annonce-t-on chez Peugeot, dépasse 1 litre aux 100 kilomètres.

Sur toutes les versions, les poignées extérieures de portes sont encastrées, les garnitures de pavillon sont d'une autre matière ; sur certaines, le volant, revêtu de mousse plastique et l'enjoliveur de planche de bord sont nouveaux.

La berline GL (essence) a des projecteurs à iode de série, les berlines GL et TI, de nouvelles roues.

Des ceintures de sécurité à enrouleur, fournies en série sur la berline TI et le break SL, sont proposées en option pour les autres modèles (sauf commerciale et 504 L). De même, une option existe pour le pare-brise feuilleté sur tous les types à moteur de 11 CV.

UN STAND DE LA DIRECTION DES ROUTES AU SALON

Au Salon de l'auto, le ministère de l'équipement présentera aux automobilistes quelques aspects de sa politique routière, ses bilans, ses projets.

La direction des routes et de la circulation routière mène depuis quelques années une importante action pour développer l'infrastructure, rénover et sauvegarder le réseau existant.

Deux stands en vis-à-vis situés devant le hall central du Salon seront consacrés à l'illustration de certaines de ces activités.

ALLEMAGNE FÉDÉRALE

Audi 50, Mercedes 240 D 3,0, 280 SL

AUDI-N.S.U., filiale de Volkswagen, a une fois encore choisi Paris pour présenter une nouveauté : l'Audi-50.

L'Audi-50 est une « mini » à quatre places, deux portes latérales et une porte arrière. Les roues avant sont motrices comme sur toutes les Audi. Le moteur est placé transversalement à l'avant. Beaucoup plus courte que l'Audi-80 (3,50 m contre 4,18 m), avec un empattement de 2,34 m, presque aussi large (1,56 m contre 1,60 m), avec des voies avant/arrière de 130/131, elle dispose, grâce à son hayon, d'un volume de coffre plus grand, qui peut passer de 220 à 476 litres (contre 450) lorsque la banquette arrière est repliée. Ces caractéristiques la font donc entrer dans la catégorie de véhicules actuellement la plus demandée.

Elle existe en deux versions : LS et GL, différentes par leur finition et leur présentation, mais aussi par leur moteur. Celui-ci est le 1 093 centimètres cubes (6 CV fiscaux) à arbre à cames en tête, qu'on retrouve, avec quelques variantes, sur les Volkswagen Scirocco et Golf de bas de gamme. Selon qu'il équipe la LS ou la GL, il développe, à 6 100 tours/minute, soit 50 ch avec un taux de compression de 8/1 (essence ordinaire), soit 60 ch avec un taux de compression de 9,3/1.

Les performances indiquées par le constructeur donnent respectivement 142 et 152 kilomètres/heure de vitesse de pointe et, en accélération, 15,4 et 13,5 secondes de 0 à 100 kilomètres/heure. Consommation : 7,3 et 7,6 litres.

La suspension, à déport négatif, est à leviers transversaux à l'avant, longitudinaux à l'arrière, avec jambes de force et barres stabilisatrices.

Les freins, à disque à l'avant, à tambour à l'arrière, sont à double circuit.

L'Audi-50 pèse 685 kilos à vide et 1 100 kilos en charge, avec une répartition avant/arrière de 500/600 kilos. La charge tractée autorisée est de 650 kilos freinée et de 380 kilos non freinée.

★ Prix. — Audi-50 LS : 15.750 F ; GL : 16.750 F.

Les autres Audi se présentent avec diverses modifications ou options nouvelles.

Sur les Audi-80, les moteurs de 60 ch et de 75 ch peuvent maintenant consommer de l'essence ordinaire ; ces modèles ont des volants, des pare-chocs et des sièges nouveaux ; les baguettes de ceinture de caisse sont garnies de caoutchouc ; le rétroviseur extérieur des 80 L, LS, GL, est réglable de l'intérieur.

Les Audi-100 sont maintenant équipées de la suspension de la 80 à déport négatif et du dispositif de freinage à double circuit en diagonale.

L'Audi-100 L a un moteur de 1 588 centimètres cubes, développant 85 ch.

Chez B.M.W., une 5-18 apparaît ; il s'agit d'une 5-20 équipée du moteur de 1 766 centimètres cubes, 90 ch, de la 1802. Un équipement intérieur de luxe est proposé sur les modèles deux portes 1602 et 2002.

Ford Allemagne présente un nouveau modèle, la Taunus-« Bordeaux », équipée d'une transmission automatique fabriquée dans l'usine d'Aquitaine.

La « Bordeaux » est en fait la berline quatre portes Taunus 1600 (moteur de 1 593 centimètres cubes, 72 ch, 9 CV fiscaux) améliorée par des équipements nouveaux : moulures caoutchoutées de ceinture de caisse, lunette arrière dégivrante, roues sport, ceintures de sécurité à enrouleur.

★ Prix. — 18.600 F.

Toujours dans la série Taunus apparaît un break GXL à moteur 1 600 ou 2 000.

La série Consul-Granada est complétée par un coupé Granada-Ghia proposé en versions 2 300, 2 600 et 3 000 à moteurs à six cylindres en V.

Enfin, une Escort 1300-GXL à quatre portes s'ajoute aux six modèles de cette série.

Chez Opel, le catalogue est remanié : certains modèles y sont ajoutés, d'autres retirés et doivent désormais faire l'objet d'une commande spéciale.

C'est ainsi que dans la série Kadett, une quatre-portes est ajoutée dans la série S et une deux-portes supprimée dans la série luxe. Le coupé SR 1,2 litre n'est plus disponible que sur commande. L'Ascona deux portes est supprimée en série LS, de même que la Manta série SR, la Record 2 portes luxe, la Commodore série 2500.

En revanche, une Rekord existe maintenant en série Sprint en quatre portes et coupé. La Rekord diesel comporte un cinquième modèle avec la Delvan, break tôlé à deux places.

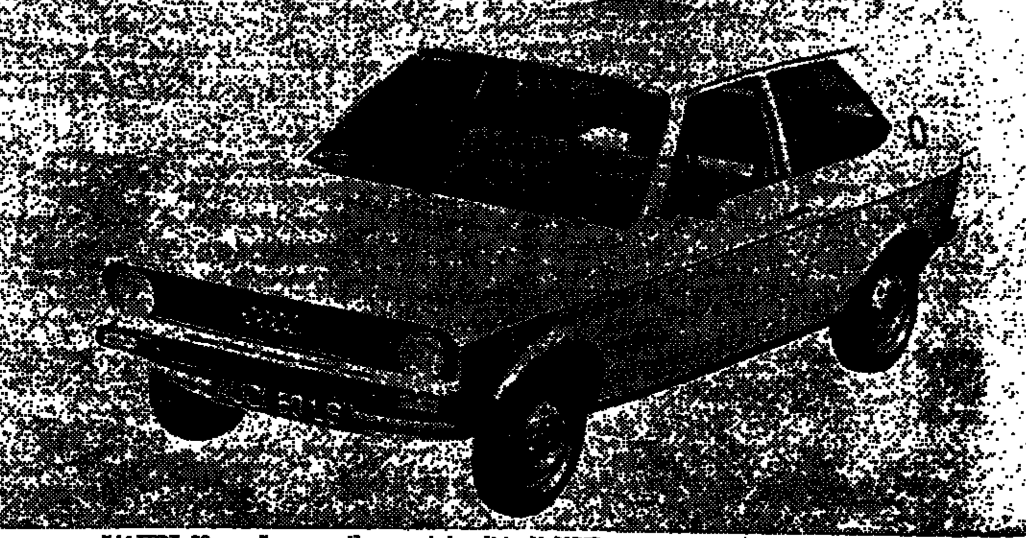
Des équipements nouveaux sont d'autre part offerts en série sur certains modèles, en option sur d'autres, tels que essuie-phares, pare-brise feuilleté, repose-tête, etc., etc.

On sait que, s'il coûte plus cher à l'achat, le diesel revient moins cher à l'usage : moindre consommation de carburant, prix du gas-oil inférieur au prix de l'essence, plus grande longévité. Aussi s'est-il considérablement développé depuis la crise pétrolière et le renchérissement des carburants. En France, par exemple, 68 % des Mercedes vendues pendant les quatre premiers mois de l'année étaient des diesels (53 % seulement en 1973).

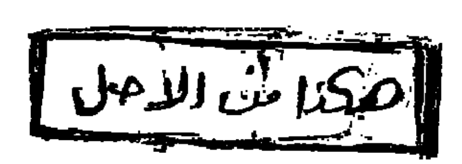
Mettant à profit cette circonstance, la firme de Stuttgart lance un quatrième modèle « D », la « 240 D 3,0 ».

La « 240 D 3,0 » — qu'on aurait dû appeler plus simplement et plus logiquement 300 D — répond au désir d'une clientèle convertie au Diesel et qui souhaitait une voiture plus puissante, plus nerveuse et capable de moyennes élevées sur autoroute.

L'augmentation de puissance ne pouvait être économiquement obtenue que par celle de la cylindrée. On y est parvenu en ajoutant un cinquième cylindre au moteur de la 240 D, technique appliquée pour la première fois à un moteur Diesel de tourisme. La cylindrée de ce moteur est



L'AUDI 50. — *La première « mini » d'Audi-NSU : quatre places, 3,50 mètres de longueur, trois portes. A peine retouchée, elle portera dans quelques mois les couleurs de Volkswagen.*



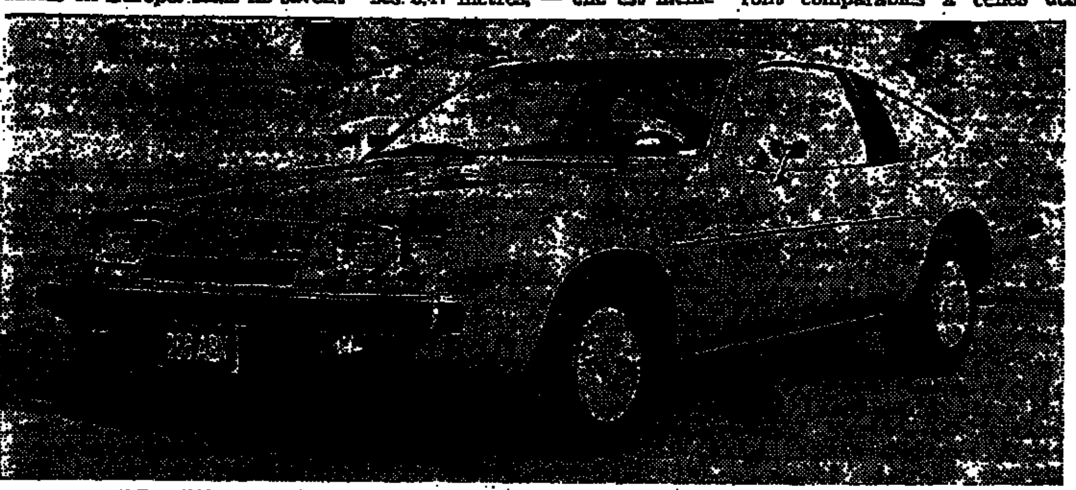
ÉTATS-UNIS

Les « compactes » plus nombreuses

LES Américains fabriquent encore des voitures de taille impressionnante, souvent belles... et toujours aussi invendables en Europe. Mais ils savent s'adapter aux circonstances. Sous la pression commerciale allemande et japonaise, les bureaux d'études avaient conçu des « compactes » qui furent plus ou moins boudées par la clientèle. Il a fallu que survienne la crise de l'énergie pour que cela change.

Si la « small » Chrysler, la Cordoba, dernier modèle du troisième constructeur américain, n'est pas particulièrement « petite » — avec ses 5,47 mètres, — elle est même beaucoup plus longue que d'autres Chrysler, Plymouth Valiant ou Dodge Dart, par exemple, — les deux autres grands n'hésitent plus à réduire les volumes et les puissances.

Après la Pinto (4,29 mètres de longueur), lancée à la fin de 1970, et la Mustang II, apparue en août 1973 (4,44 mètres), Ford annonce deux autres voitures : Granada et Monarch, dont les dimensions seront comparables à celles des Granada et Consul européennes.



LA BUICK SKYHAWK. — C'est une des cinq dernières « compactes » américaines de la General Motors. De taille « européenne » — longueur : 4,55 mètres, largeur : 1,66 mètre — ce coupé sera vendu en France.

Ces deux voitures sont destinées au marché américain. En revanche, la Mustang II, présentée au dernier Salon de Paris, va être importée en France, équipée d'un moteur Ford-Allemagne.

A la General Motors, Cadillac est la seule marque du groupe qui n'ait pas encore créé de « compacte » ; ce sera bientôt fait : il y aura une « petite » Cadillac dans quelques mois. Toutes les autres sont représentées dans cette classe de voitures. Aux Nova (Chevrolet), Omega (Oldsmobile), Ventura (Pontiac) et Apollo (Buick), vont s'ajouter, en 1975, la Chevrolet Vega, la Pontiac Astre, la Chevrolet Monza, l'Oldsmobile Starfire, la Buick Skyhawk. Les deux premières mesurent 4,46 mètres ; les trois autres, 4,55 mètres. La Vega et la Pontiac ont un moteur à 4 cylindres de 2,3 litres ; la Chevrolet Monza, le même moteur de 2,3 litres ou un 8 cylindres en V de 4,3 litres ; la Starfire et la Skyhawk, un moteur V 6 de 3,8 litres.

Ces cinq voitures sont équipées d'un système antipollution comportant un convertisseur catalytique utilisable seulement avec de l'essence sans plomb (le plomb détruit rapidement la charge des catalyseurs). Celles qui seront vendues dans des pays ne disposant pas d'essence sans plomb devront donc être équipées d'un système de dépollution.

Pour l'instant, seule sera importée en France la Buick Skyhawk.

Avec ses 4,55 mètres de longueur (empattement : 2,46 mètres), sa largeur de 1,66 mètre, la Skyhawk a des dimensions et même un style « européens ». C'est un coupé à quatre places, aux lignes arrière très inclinées (fast back), muni d'un hayon. Il a quatre phares rectangulaires à l'avant, placés dans deux alvéoles, au-dessus du pare-chocs.

Le moteur est un nouveau V 6 de 3,8 litres développant 120 ch. à 4 000 tours-minute. Les performances ne sont pas indiquées par le constructeur.

La Skyhawk livrée en France sera équipée soit d'une boîte de vitesses à quatre rapports, soit d'une transmission automatique, d'une direction assistée avec volant réglable, de freins assistés (à disque à l'avant) et d'un pont auto-bloquant. Son prix se situerait aux environs de 40 000 F.

LE

D 3.0, 280 SL et SLC, Volkswagen Golf

ainsi passée de 2 404 à 2 9[illegible] centimètres cubes et sa puissance de 65 à 80 CV obtenus à un régime légèrement inférieur : 4 000 tours-minute, au lieu de 4 200. Le couple maximum passe, au régime de 2 400 tours-minute, de 14 à 17,5 mkg. Les accélérations sont plus franches : de 0 à 100 kilomètres-heure en 19,9 secondes, au lieu de 24,6. La vitesse maximale est de 148 kilomètres-heure, au lieu de 138. Le rapport de pont étant plus long, le régime moteur à vitesse égale est inférieur, ce qui contribue à un fonctionnement plus silencieux.

Le moteur de 3 litres possède les mêmes caractéristiques de construction que l'ancien : mêmes alésage, course, chambres de combustion, admission, échappement, arbre à cames en tête ; le bloc moteur est évidemment nouveau, de même que le vilebrequin (à six paliers), l'arbre à cames et le carter. La pompe à injection est elle aussi nouvelle. Il n'y a plus de commande de préchauffage; la mise en marche et l'arrêt s'opèrent en tournant la clé de contact.

La 240 D 3, 0 ; livrable en France, est équipée en série d'une direction assistée, d'une lunette arrière chauffante, du verrouillage central des quatre portes, du coffre et du bouchon de réservoir.

★ Prix. — 49.300 F ; option transmission automatique : 3 796 F.

Les 280 SL (coupé et cabriolet) deux places et 280 SLC (coupé cinq places), équipées jusqu'ici du moteur 8 cylindres de 3,5 et 4,5 litres, sont maintenant proposées avec le moteur de 2,8 litres (2 746 centimètres cubes, 185 ch à 6.000 tours, double arbre à cames en tête, alimentation par injection électronique) de la berline 280 SE. Les vitesses de pointe sont légèrement supérieures à celles de la berline.

★ Prix. — 280 SL roadster : 80 000 F ; SL à toit amovible : 84 120 F ; SLC coupé : 96 089 F ; option transmission automatique : 4 136 F.

Porsche présente, entre autres, sa « Turbo », réalisée sur la base d'une Carrera et présentée l'an dernier à Francfort (280 ch à 6 500 tours). Mais il s'agit cette fois d'une version « client » très assagie. Le temps des 285 kilomètres-heure est passé...

Les nouvelles Volkswagen

Introduits en France, l'un en mars, l'autre en septembre, le coupé Scirocco et la berline Golf de Volkswagen sont trop récents pour que des modifications leur aient déjà été apportées.

Le coupé Scirocco a, rappelons-le, deux portes latérales et une porte arrière. Long de 3,85 m et large de 1,62 m, il est équipé d'un moteur placé transversalement à l'avant des roues avant motrices. Ce moteur existe en trois versions, dont deux équipent les Scirocco livrables hors d'Allemagne ; 1 093 centimètres cubes, 6 CV fiscaux, 50 ch à 6 000 tours, taux de compression 8,1/1 (essence ordinaire) ; 1 471 centimètres cubes, 8 CV fiscaux, 85 ch à 5 800 tours, taux de compression 9,7/1. Vitesses correspondantes : 144 et 175 kilomètres-heure.

Quatre versions du coupé sont vendues en France : 1100 Normale, 1100 TS, 1500 TS, 1500 TS automatique.

Couverte, depuis son apparition, de louanges unanimes, la Golf, nouveau « cheval de bataille » de VW, est une berline compacte apparentée au coupé par ses lignes, dues au même styliste italien, et par nombre de ses caractéristiques : empattement, voies, suspensions, moteur.

On retrouve, en effet, sur la Golf (également placé transversalement à l'avant des roues avant motrices) le 1100 et le 1500 qui équipent la Scirocco, le 1500 étant toutefois un peu moins puissant : 70 ch à 5 800 tours, mais pouvant consommer de l'essence ordinaire avec son taux de compression de 8,2/1.

Cette voiture est proposée en deux et quatre portes, quatre types de finition et cinq versions dont trois 1100 (normale, T et L) et deux 1500 (LS et LS automatique).

★ Prix. — De 14 990 F pour la Golf 50 ch 2 portes, à 20 570 F pour la Golf LS 70 ch 4 portes, transmission automatique.

Dans la gamme Passat, les sièges sont améliorés et l'angle d'ouverture des portes est agrandi. La LS 75 ch peut désormais consommer de l'essence ordinaire.

Rien de nouveau dans la gamme K 70. Quant à la Coccinelle — dont la dix-huit millionième va bientôt sortir — elle reçoit, pour ses différents types, des clignotants plus larges incorporés aux pare-chocs.



GRANDE-BRETAGNE

L'Austin Allegro

SANS doute dans l'attente du Salon de Londres, les constructeurs britanniques n'exposent rien de bien nouveau cette année à Paris.

On verra cependant, sur les stands de la British Leyland, la nouvelle série d'Austin à moteur transversal à l'avant, Allegro.

Présentée prématurément (le Monde du 17 mai 1973), l'Allegro a perdu ses défauts de jeunesse ; la voiture, qui est produite pour l'Europe continentale dans la nouvelle usine de Seneffe, en Belgique, est maintenant au point. Bien qu'elle soit déjà commercialisée en Grande-Bretagne, en Belgique et en Hollande, et construite en Italie sous le nom de Regent, Bristish Leyland - France n'a voulu l'introduire chez nous qu'après une sérieuse étude de marché.

Trois versions seulement de l'Allegro ont été choisies : une 1100 deux portes, une 1300 quatre portes et une 1500 Spécial quatre portes.

Les moteurs de ces trois voitures sont depuis longtemps éprouvés, puisque ce sont ceux des anciennes Austin et Morris et celui de l'Austin Maxi 1500.

Le 1100 (1 098 centimètres cubes, 6 CV fiscaux) développe 48 ch à 5 250 tours, avec un taux de compression de 8,5/1 ; le 1300 (1 275 centimètres cubes, 7 CV fiscaux), 57 ch à 5 250 tours, taux de compression de 8,8/1 ; le 1500 Spécial (1 485 centimètres cubes, 8 CV fiscaux), à arbre à cames en tête, donne 69 ch à 5 600 tours, avec un taux de compression de 9/1.

Les vitesses de pointe correspondantes sont de 130, 140 et 145 kilomètres/heure.

Rappelons quelques caractéristiques de cette voiture. Un peu plus longue que les précédentes Austin 1100/1300 (3,85 mètres) pour un empattement de 2,44 mètres, elle est aussi un peu plus large (1,61 mètre), et son coffre est plus grand (256 litres). Sa carrosserie est classique, son tableau de bord simple mais ses commandes sont pratiques.

Sa principale originalité réside dans sa suspension « Hydragas » fonctionnant selon le principe appliqué chez Citroën. Elle comporte quatre éléments reliés entre eux et constitués de chambres sphériques à deux compartiments, l'un contenant un liquide, l'autre de l'azote, le gaz « amortissant » les pressions transmises par le liquide à travers une membrane.

★ PRIX : Allegro 1100, deux portes : 13 290 F ; 1300, quatre portes : 14 990 F ; Spécial, quatre portes : 16 990 F.

ITALIE

Alfetta G. T., Fiat 124 « Spécial » Maserati « Quattroporte II »

L'ITALIE ne nous réserve pas autant de nouveautés cette année. Il est vrai qu'un Salon se tient à la fin de ce mois à Turin, où sera présentée notamment la nouvelle Fiat 131 « *Mirafiori* », *qui doit, ainsi que nous* l'avons dit récemment (« le Monde » du 25 septembre), remplacer la 124.

Chez Alfa Romeo, on s'intéresse depuis le coupé Beta. Les voitures de la marque seront distribuées, à partir de l'année prochaine, par une *société du groupe Chardonnet*, Lancia-France demeurant l'importateur.

Faute d'une SM à quatre portes que Citroën avait de bonnes raisons de *ne pas faire*, nous allons avoir une très luxueuse *Maserati* « Quattroporte II » à *traction avant* ».



LA MASERATI « QUATTROPORTE II ». — *Citroën, Maserati et Bertone ont collaboré pour réaliser cette luxueuse berline à « traction avant ». Ce sera l'une des plus belles voitures du Salon.*

sera à l'Alfasud, qui a pris en France un bon départ, et au coupé Alfetta GT, sortie en mai dernier.

Chez Autobianchi, également en progression sur notre marché, on verra cinq modèles, dont le dernier, *l'Elégant, peut maintenant recevoir* en option une lunette arrière dégivrante et une peinture métallisée.

Fiat, quelques mois après la venue de la nouvelle 132 GLS, fait porter son principal effort sur la 127, en présentant une version 127 « Spécial ». La 127 est, *rappelons-le, une petite berline « traction avant »*, à deux ou trois portes, à moteur transversal de 903 centimètres cubes, développant 47 CV et longue de 3,60 mètres. La « Spécial » s'en différencie par une présentation extérieure plus luxueuse et par un aménagement *intérieur plus complet. La calandre,* en nids-d'abeilles, et les enjoliveurs de roues sont nouveaux. Des garnitures des gouttières, les encadrements de pare-brise, de lunette arrière, de glaces latérales et de phares complètent la finition. Les pare-chocs élargis ont une *garniture de caoutchouc, les flancs sont* protégés par une baguette renforcée de plastique. Les poignées de portes sont chromées, de même que le bouchon de réservoir fermé à clé ; les essuie-glaces sont noir mat.

A l'intérieur, le tableau de bord est d'une forme nouvelle, un vide-poches est aménagé sur le revêtement de porte, côté conducteur, un *porte-objets est placé sous la lunette arrière* et les branches du volant sont rembourrées.

Les revêtements de sièges sont aussi modifiés. Enfin, la 127 « Spécial » dispose de divers accessoires supplémentaires : allume-cigares, lave-glace électrique, essuie-glace à fonctionnement intermittent, ventilateur d'air chaud à deux vitesses et phare de recul.

Fiat présente également deux voitures construites par la firme espagnole SEAT, la 133, inspirée de la 850 à moteur arrière, et la 127 quatre portes.

Rien de nouveau chez Lancia

moteur V 6 de 3 litres, à double arbre à cames en tête et trois carburateurs, qui équipe la SM à *transmission automatique* et le coupé Maserati Merak.

La boîte de vitesses est à cinq rapports. *La suspension hydropneumatique à roues indépendantes et à garde au sol réglable, la direction assistée à rappel asservi, la colonne de direction réglable en* hauteur et en profondeur, le freinage à disque et à double circuit sont, bien entendu, un apport de Citroën.

Jusqu'à présent, *Maserati* n'a produit qu'une seule berline, en 1963 ; la sortie de la « Quattro porte II » est donc, pour la célèbre marque italienne et pour les milieux de l'automobile, un événement. *Dommage qu'il survienne en* un moment où l'automobile entre en pénitence...

La nouvelle voiture est le fruit d'une triple collaboration : Maserati et Citroën, qui travaillent ensemble depuis quelques années, ont fourni les éléments mécaniques, les *suspensions, la direction, les freins,* l'équipement hydraulique ; Bertone a créé une de ses plus belles carrosseries et assuré les finitions et l'insonorisation.

La première « Quattroporte » avait un moteur V 8 de 4,4 ou 4,7 litres ; celle-ci se contente du

La « Quattroporte II » est livrée en série avec climatisation, glaces athermiques à commandes électriques, lunette arrière dégivrante.

● DIMENSIONS ET POIDS. — Empattement (un peu plus court que celui de la DS et un peu plus long que celui de la SM) : 3,07 m ; voie avant : 1,52 m ; voie arrière : 1,49 m ; longueur hors tout : 5,13 m ; largeur : 1,870 m ; volume du coffre : 750 litres ; rayon de braquage : 5,25 m ; poids en charge : 1 600 kilos ; capacité du réservoir : 100 litres ; jantes de 6 pouces ; pneus : 205-70 VR 15 ; vitesse de pointe : plus de 200 kilomètres-heure.

JAPON

• Un coupé sport Datsun
• Une berline 1800 Toyota

LES marques japonaises comptent parmi celles qui se sont maintenues et ont même progressé en dépit de la crise actuelle.

Sur les stands Datsun, est présenté un nouveau coupé sport 260 Z 2 + 2 à moteur 6 cylindres de 2,6 litres, 162 ch (SAE), boîte à cinq vitesses, 200 km-heure. Mais la place la plus importante sera faite aux quatre modèles de la « traction avant » Cherry dans ses version 100 A (988 cm3, 45 ch) et 120 A (1171 cm3, 52 ch).

Chez Honda, on retrouve l'excellente traction avant Civic.

Mazda, le plus grand constructeur du monde de voitures à moteur à pistons rotatifs (600 000 véhicules produits), attire surtout l'attention sur sa gamme à moteurs à cylindres allant de 6 à 10 CV.

Toyota expose une nouvelle berline Corona 1800 Mark I présentée il y a quelques mois au Japon et qui est commercialisée en France ces jours-ci.

Proposée en deux versions : à boîte mécanique à cinq vitesses ou à transmission automatique, cette voiture, très bien équipée, a un moteur à arbre à cames en tête de 1803 cm3 développant 113 ch (S.A.E.) à 5 600 tours, des freins à disque à l'avant. Les suspensions sont à roues avant indépendantes, ressorts à lames et amortisseurs à l'arrière.

Vitesse maximale : environ 170 km-heure.

★ Prix : 22 900 F ; avec transmission automatique : 23 800 F.

LE 61e SALON DE L'AUTOMOBILE

SUÈDE

• Volvo : nouveaux moteurs
• Saab : augmentation de puissance

ON prêtait à Volvo l'intention de remplacer par des carrosseries entièrement différentes ses séries 140 et 160, qui datent, la première de 1966, la seconde de 1968. Il n'en est rien. Mis à part les pare-chocs plus volumineux et la calandre inclinée vers l'arrière — noire ou chromée, à phares ronds ou rectangulaires, selon qu'il s'agit des quatre ou des six cylindres, — la carrosserie est pratiquement inchangée. Il en est de même de l'aménagement intérieur. Cependant, les sièges à appui-tête intégré ont été modifiés et le frein à main se trouve maintenant sur la console centrale.

En revanche, les moteurs, les suspensions et la direction sont nouveaux, ce qui justifie le changement des anciennes appellations.

Aux 142 (berline 2 portes), 144 (berline 4 portes), 145 (break 5 portes), succèdent des 242, 244 et 245 ; à la berline 164 E à moteur à six cylindres en ligne à injection succède la berline 264 à moteur à six cylindres en V, toujours à injection ; mais il s'agit cette fois du moteur P.R.V. (Peugeot-Renault-Volvo).

La série 240 est équipée, dans ses versions « L » (normale), de l'ancien moteur B 20 A (1 990 cm3 – 82 ch) ; dans ses versions « DL » (de luxe), soit du B 20 A, soit du moteur nouveau, le B 2 A (à un carburateur) ; dans ses versions « GL » (grand luxe) du même nouveau moteur mais à injection B 21 E. Elle comprend sept modèles : 242 (2 portes), L et DL, 244 (4 portes), L, DL et GL, 245 (break 5 portes, L et DL.

LA VOLVO 264 GL. — *La plus luxueuse voiture suédoise est équipée du moteur V 6 PRV (Peugeot, Renault, Volvo) étudié en commun et fabriqué en France. Elle coûtera 65 000 F.*

La série 264 existe en deux versions : DL et GL.

Le moteur B 21, d'une cylindrée de 2 127 cm3, a un arbre à cames en tête et non latéral comme le B 20. Il développe 90 ch à 5 000 tours et un couple de 17,3 mkg à 2 500 tours dans sa version A à un carburateur avec un taux de compression de 8,5/1 et 123 ch à 5 750 tours, couple de 17,3 mkg à 3 500 tours, dans sa version E à injection avec un taux de compression de 9,3/1.

Le moteur P.V.R. dans la version Volvo est alimenté par injection continue (système Bosch), l'allumage est électronique. Il développe 140 ch à 6 000 tours et un couple de 20,8 mkg à 3 000 tours pour un taux de compression de 8,7/1.

Outre ces deux moteurs, les Volvo 1975 ont une nouvelle direction — à crémaillère, plus douce et plus précise que l'ancienne à vis et galet — et une suspension différente qui améliore la tenue de route : à l'avant, des jambes de force remplacent les triangles ; à l'arrière, le pont rigide a un ancrage plus souple, complété par une barre de torsion.

On trouvera sur ces voitures, en série ou sur option suivant les modèles, des équipements tels que boîte de vitesses mécanique à quatre rapports plus overdrive sur les 240, boîte mécanique à quatre ou cinq rapports sur les 264, transmission automatique sur les deux voitures, direction assistée, essuie-phares.

★ **PRIX. — 242 L : 29 000 F ; 244 L : 30 000 F ; 244 DL : 34 500 F ; 244 DL automatique : 37 500 F ; 244 GL (injection boîte mécanique et overdrive) : 48 000 F ; 244 GL (injection, transmission automatique) : 51 000 francs ; 245 L : 34 000 F ; 245 DL (mécanique) : 39 000 F ; 264 DL boîte mécanique quatre vitesses : 51 500 F ; 264 DL boîte cinq vitesses ou automatique : 54 500 F ; 264 GL boîte cinq vitesses ou automatique : 65 000 F.**

Chez le second constructeur suédois, Saab, on augmente le taux de compression du moteur 2 litres de la 99 en l'élevant de 8,7 à 9,25/1. La puissance passe de 95 à 100 ch pour le moteur à carburateur, 110 à 118 ch pour le moteur à injection. La consommation de carburant serait réduite de 5 %.

L'injection électronique est remplacée par une injection mécanique plus simple, plus facilement réglable et répondant mieux aux exigences actuelles en matière de pollution.

L'adoption de ce système a entraîné une modification de l'admission et de l'échappement.

Diverses améliorations intéressent la direction, un peu plus démultipliée, et le freinage, qui est renforcé. La contenance du réservoir passe de 45 litres à 55 litres. Enfin, une « prise d'entretien » facilite le contrôle de l'allumage.

LES VÉHICULES UTILITAIRES

POUR la première fois depuis quatre ans, les véhicules utilitaires sont exposés au Salon de l'automobile. La confrontation du matériel étranger avec le matériel français n'en sera que plus intéressante pour les spécialistes et les exploitants.

Les progrès de l'industrie française du poids lourd sont constants, comme en témoignent d'ailleurs les résultats enregistrés d'une année à l'autre, tant sur le marché français que sur les marchés étrangers. En dépit des restrictions de crédit qui ont entraîné, depuis le mois de juin, une inquiétante baisse des achats, le bilan des huit premiers mois reste favorable : 274 594 véhicules produits contre 245 146 pendant la même période de 1973, 113 447 véhicules exportés contre 96 968.

En raison de l'accroissement prévisible des moyens de transport collectifs, les constructeurs rivalisent dans l'étude d'autocars et d'autobus adaptés aux exigences du trafic urbain ou routier sous toutes les latitudes, sans négliger l'élégance des lignes, le confort, la rapidité et le silence.

Sur les véhicules utilitaires, la puissance des moteurs continue de s'accroître ; Berliet présente un V 8 de 360 ch. On observe également une plus grande spécialisation des matériels. Leur très grande diversité nous oblige à ne donner qu'un aperçu des nouveautés.

● BERLIET. — Berliet présente, entre autres, une série de cinq nouveaux modèles : quatre nouveaux porteurs allant de 14,5 à 19 tonnes de poids total en charge, et un tracteur d'un poids total roulant de 20 à 26,5 tonnes. Ces cinq véhicules sont tous équipés d'une cabine avancée basculante, d'une boîte à six vitesses, d'un circuit de freinage à double circuit et de moyeux à réduction intégrée. Le moteur est également commun à ces modèles : c'est un nouveau six cylindres en ligne développant 200 ch.

Deux autres moteurs sont nouveaux, notamment le V 8 35 S (huit cylindres, cylindrée 14,88 litres), qui développe dans une version suralimentée 360 ch à 2 000 tours avec un énorme couple de 155 mkg à 1 400 tours.

● UNIC-FIAT. — Sous le sigle Unic-Fiat, est sortie de la nouvelle usine de Trappes une nouvelle gamme de moyen tonnage : sept porteurs de 10,9 à 13 tonnes et un tracteur de 21 tonnes, disposant de la même cabine basculante et dont l'habitabilité et l'insonorisation ont été particulièrement soignées. Deux moteurs à six cylindres de 122 et 145 ch équipent cette série.

Unic-Fiat présente, en outre, un nouveau tracteur de 38 tonnes, T 340, à deux essieux directeurs.

● SAVIEM. — La filiale poids lourds de la régie Renault dispose d'une gamme de base de trente-cinq camions et tracteurs routiers de 3,3 à 38 tonnes et d'une bonne douzaine de types d'autocars et d'autobus. Leur évolution a été importante au cours des dernières années.

Si les véhicules industriels sont surtout l'affaire des exploitants, le secteur transport de personnes intéressera sans doute beaucoup de visiteurs non spécialistes. Ils y verront des autocars tels que ce « Medium », version « tropicalisée », doté d'une climatisation, d'un bar, de toilettes, et qui est destiné aux marchés d'Afrique. A remarquer aussi l'autobus urbain expérimental SC 50 alimenté au gaz liquéfié (non polluant), qui va bientôt être mis à l'essai par la R.A.T.P.

● MERCEDES. — Mercedes présente une « nouvelle génération » de véhicules de 16 à 38 tonnes — porteurs, tracteurs, à deux et trois essieux, — dont on s'est efforcé d'uniformiser les cabines, les directions, les suspensions, la présentation. Ces véhicules sont équipés des trois moteurs : V 6 OM 401, V 8 402 et V 10 403.

Dans le domaine du transport de voyageurs — autocars et autobus, — une gamme 0 303 remplace la gamme 0 302. Le programme comporte trente-neuf versions de base, en sept longueurs, équ[...] des trois mêmes moteurs [...] série 400, allant de 192 à [...] (au lieu de 130 à 240 CV au[...]vant).

Une transmission automati[...] quatre rapports, à ralentisse[...] intégré, est proposé pour les [...]cars.

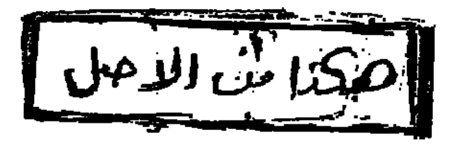
● BEDFORD (General Mo[...] Grande-Bretagne) présente [...] nouvelle série TM de 15 à 42 [...]nes et un tracteur de proven[...] américaine.

● HEULIEZ (carrosserie) se [...]gnale par de nombreuses réa[...]tions — autocars, autobus, vé[...]cules spéciaux — sur des châ[...] de différentes marques françai[...] et étrangères et, notamment, [...] un châssis Verney, un autob[...] d'aéroport pouvant transpor[...] cent personnes.

Heuliez travaille aussi pou[...] transport... et la protection [...] gendarmes. Témoin ce car, nom[...] *Bison*, d'une capacité de vin[...] huit places, avec grilles amovibles de protection sur toutes les glaces, cinq portes latérales, compartiment toilettes, tablettes de repas amovibles, coffre à grenades et ratelier d'armes...

Ces pages sur le Salon de l'automobile ont été réalisées par

DANIEL CLAVAUD





SPECTACLES

Jeudi 3 octobre

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles :

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704-70-20 (lignes groupées) et 727-42-34
(De 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés.)

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 20 h. 30 (gala) : Ballets (la Bayadère, acte III, l'Après-midi d'un faune, Agon, le Fils prodigue).
Théâtre de la Ville, 20 h. 30 : Nikolaïs Dance Theatre.

Les autres salles

A.C.T.-Alliance française, 20 h. 45 : la Nuit des dauphins.
Antoine, 20 h. 30 : le Tube.
Atelier, 21 h. : Et à la fin était le Bang.
Athénée, 21 h. : le Sexe faible.
Biothéâtre, 20 h. 30 : Douze rouge, pair, manque, carré, cheval et plein.
Bouffes-Parisiens, 20 h. 45 : Monsieur Amilcar.
Carré Thorigny, 21 h. : Pourquoi la robe d'Anna ne veut pas redescendre.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Colombe.
Cour des miracles, 18 h. 30 : Chansons à dix balles ; 20 h., Appelez-moi maître ; 21 h. 30 : Boulouschka song, Gueule de tabouret ; 23 h., Caush' reves.
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 30 : Marco Millions.
Gymnase, 21 h. : le cheval évanoui.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon
La Bruyère, 20 h. 45 : De l'influence des rayons gamma sur les marguerites.
Le Lucernaire, 18 h. 30 : Chansons de guerre, chansons d'amour ; 20 h. 30 : Pasiphae ; 22 h. : Molly Bloom ; 24 h. : Super 8 de brasserie.
Madeleine, 20 h. 30 : le Tournant.
Michel, 21 h. 10 : Duos sur canapé.
Michodière, 20 h. 30 : l'Arnacœur.
Montparnasse, 21 h. : Madame Marguerite.
Mouffetard, 20 h. 30 : Question de virilité.
Œuvre, 21 h. : la Bande à glouton.
Le Palace, 20 h. 30 : Clark Cooldridge contre l'assemblée des femmes d'Aristophane.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : le Premier
Studio 14, 21 h. : Trois Histoires pour un théâtre pauvre.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : l'Exil.
Tertre, 20 h. 30 : le Sauvage.
Théâtre de Dix-Heures, 20 h. 30 : la S.I.D
Théâtre Essaïon, 20 h. 30 : Comment harponner le requin ; 22 h. 30 : Mougnou-Mougnou. — Salle II, 20 h. 30 : Phèdre.
Théâtre d'Orsay, 20 h. 30 : Harold et Maude.
Théâtre de la Plaine, 20 h. 30 : Baal.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : Zut.
Théâtre 13, 21 h. : les Caprices de Marianne.
Théâtre 347, 20 h. 45 : Arlequin *prend la mouche*
Troglodyte, 22 h. : l'Inconfortable.
Variétés, 20 h. 15 : A letter for queen Victoria.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 30 : Choco, prognathe ; 21 h. 30 : les Amours de Jacques le Fataliste ; 22 h. 45 : chansons *interdites*.
Au vrai chic parisien, 20 h. 30 : Luis Rego ; 22 h. 30 : Poussez les murs
Bar du Marais, 22 h. : le Guichet.
Café d'Edgar, 20 h. 30 : Ph. Pouchain. 22 h. : P. Pechin et S. Joly.
Café-Théâtre de Neuilly, 21 h. 45 : Interrogatoire de l'élève Didier M.
Café-Théâtre de l'Odéon, 20 h. : Une+une ; 21 h. 30 : Huis clos : 23 h., Quand j'serais grande, j'serais paranoïaque ; 24 h. Hypothenar tombe la veste.
Le Fanal, 21 h : Une île pour le five o'clock ; 23 h. : Confession d'une bourgeoise
Hôtel Herouet, 20 h. 30 : la Maîtresse.
Le Jour de fête, 21 h. : la Manivelle ; 22 h. : Mr Gnaka ; 23 h. : C'est en se mouchant qu'on devient *moucheron* ; 24 h. : les Dessins de Laville.
Petit-Casino, 21 h 15 : la rentrée de Greta Garbo dans Phèdre ; 22 h. 45 : le Beau Rôle.

Pizza du Marais, 20 h. 30 : Sainte-Jeanne du Larzac ; 22 h. 30 : Avron et Evrard ; 24 h : Una Ramos.
Le Sélénite, salle I, 20 h. 30 : Tous des frères ; 22 h., Et pour mourir, Cordoue ; 23 h. 30 : les Bou-Bous à Mimi ; salle II, 21 h., Adelita Requena ; 22 h. 30 : la Jacassière ; 24 h. : les Nuits de Sabbat.
Le Splendid, 20 h. 30 : Ma tête est malade ; 22 h. 30 : J'vais craquer.
La Vieille Grille, 21 h. : Pourquoi-je ; 23 h. : Cyclamour et le Pape.

Les théâtres de banlieue

Le Perreux, Théâtre du Fil d'Ariane, 21 h., la Fête en plein air.
Suresnes, Théâtre Jean-Vilar (pont de Suresnes), 21 h. : le Cirque Gruss.

Le music-hall

Alcazar, 23 h. : Une nuit à l'Alcazar.
Caf' Conc' de Paris, 20 h. et 23 h. : Coluche
Casino de Paris, 20 h. 45 : Zizi, je t'aime.
Crazy Horse Saloon, 22 h. et 0 h. 30 : Revue.
Elysée-Montmartre, 21 h. : Oh ! Calcutta.
Folies-Bergère, 20 h. 30 : J'aime à la folie.
Lido, 22 h 30 et 0 h. 45 : Grand jeu.
Mayol, 16 h 15 et 21 h. 15 : Q ou
Moulin-Rouge, 22 h. : Festival.
Olympia, 21 h. 30 : Claude Nougaro.
Renaissance, 21 h. : Mouloudji.

Les opérettes

Bobino, 20 h. 30 : Il était une fois l'opérette.
Théâtre de Paris, 20 h. 45 : les Aventures de Tom Jones.

Les comédies musicales

Européen, 20 h. 30 : Gomina.
Henri-Varna - Mogador, 20 h. 45 : la Révolution française

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h : La p'tite bal-baisse qui monte.
Deux-Anes, 21 h. : Au nom du père et du fisc.
Dix-Heures, 22 h. : l'Esprit fraudeur

Le jazz

Théâtre des Champs-Elysées, 21 h. : Pointers Sisters.

La danse

Théâtre de la Ville, 20 h. 30 : Nikolaïs Dance Theatre.
Palais des congrès, 20 h. 45 : Ensemble national de Hongrie.
Palais des sports, 21 h. : Ballet polonais Mazowsze.

Festival d'automne

Théâtre des Variétés, 20 h. 15 : A letter for Queen Victoria.
Danse : voir Théâtre de la Ville.
Musique : Musée Galliera, 20 h. 30 : M. Graves, percussion, et H. Glover, saxo.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : les Portes de la nuit, de M. Carné ; 18 h. 30, When Willie comes marching home, de J. Ford ; 19 h., The Passing yeards, de M. Flaum ; 20 h. 30, Bananas, de W. Allen ; 21 h., Saturday night, de C. B. de Mille ; 22 h. 30, Allez coucher ailleurs, de H. Hawks ; 0 h. 30, College Rythm, de N. Taurog.
Rue d'Ulm, 19 h. 30 : la Maternelle, de J.-B. Levy ; 21 h., Divine, de M. Ophuls.

Les exclusivités

AMARCORD (It., v.o.) (**) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Champs-Elysées-S.F., 8e (225-67-29) ; v.f. : Templiers, 3e (272-94-56), P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42), Athéna, 12e (343-07-48).
L'AMPELOPEDE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
L'ARNAQUE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97), Helder, 9e (770-11-24).
CELINE ET JULIE VONT EN BATEAU (Fr.) : Dragon, 6e (548-54-74), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
COMME UN POT DE FRAISES (Fr.) : A.B.C., 2e (236-55-54), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Mercury, 8e (225-75-90), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LES CONTES IMMORAUX (Fr.) (**) : Vendôme, 2e (073-97-52), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Hollywood-Boulevards, 9e (770-10-41), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02), Cambronne, 15e (734-42-96), Passy, 16e (288-62-34), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LE CRI DU CŒUR (Fr.) : Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64).
DE MAC LAREN A PETER FOLDES (TOUT LE DESSIN ANIME CANADIEN) (v.o.) : Le Seine, 5e (325-92-46), de 14 h. à 18 h. 30.
LES DERNIERES FIANÇAILLES (Ca., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
DITES-LE AVEC DES FLEURS (Fr.) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16), Quintette, 5e (033-35-40).
EMMANUELLE (Fr.) (**) : Triomphe, 8e (225-45-76), Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Lux-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Plaza, 8e (073-74-55), Arlequin, 6e (548-62-25), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
ERWINKA (Is., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LE FANTOME DE LA LIBERTE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), UGC-Odéon, 6e (325-71-08), Concorde, 8e (359-92-84), Ermitage, 8e (225-15-99), Caméo, 9e (770-20-89), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Mayfair, 16e (525-27-06), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA FOLLE DE TOUJANE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
L'EXORCISTE (A., v.o.) : Bretagne, 6e (222-57-97), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Normandie, 8e (359-41-18), Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; v. f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Max-Linder, 9e (770-40-04), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Wepler, 18e (387-50-70).
GENERAL IDI AMIN DADA (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
GOLD (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82), (v.f.) : Richelieu-Gaumont, 2e (233-56-71), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Images, 18e (522-47-94).
GRANDEUR NATURE (Fr.) (**) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Murat, 16e (288-99-75).
LES GUICHETS DU LOUVRE (Fr.) : Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Marignan, 8e (359-92-82), Quintette, 5e (033-35-40).
LES JOYEUSES AVENTURES DE LA PANTHERE ROSE (A., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04), à 14 h., 16 et 18 h., Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Petits-Poucets - Rive-droite, 9e (770-63-40).
LANCELOT DU LAC (Fr) : Quintette, 5e (033-35-40), Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Concorde, 8e (359-92-84), Madeleine, 8e (073-56-03), Gaumond-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Quartier-Latin, 5e (326-84-65).
MAHLER (Ang., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-67-29) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
LES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) (**) : Studio Médicis, 5e (633-25-97), Biarritz, 8e (359-42-33) ; v.f. : Omnia, 2e (231-39-36).
LE MILIEU DU MONDE (Suis.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), 14-Juillet, 11e (700-51-13).
NE VOUS RETOURNEZ PAS (A., v.o.) (*) : Bilboquet, 6e (222-87-23), Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Miramar, 14e (326-41-02), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA PALOMA (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).
SOLEIL VERT (A., v.o.) (**) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; v.f. : Maxeville, 9e (770-72-87).
LA TERRE PROMISE (Chili, v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91), 14-Juillet, 11e (700-51-13).
TROLL (Suède) (Faites donc l'amour, on n'en meurt pas !) (v.f.) (**) : Gramont, 2e (742-95-82).
VERDICT (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33), Cluny-Palace, 7e (033-07-76), Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11), Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Gambetta, 20e (797-95-02), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
VIVE LA FRANCE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).

Les films nouveaux

S.P.Y.S., film américain d'Irwin Kershner, avec Elliot Gould et Donald Sutherland. — v.o. : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90), Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Napoléon, 17e (380-41-46). — v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (734-20-70).

NOUS VOULONS LES COLONELS, film italien de Mario Monicelli, avec Ugo Tognazzi, Claude Dauphin et François Périer. — v.o. : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), La Clef, 5e (337-90-90), Studio Raspail, 14e (326-38-98).

RAPT A L'ITALIENNE, film italien de Dino Risi, avec Marcello Mastroianni et Oliver Reed. — v.f. : Liberté Club, 12e (343-01-59), Murat, 16e (288-99-75), Omnia, 2e (231-39-36), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Rotonde, 6e (633-08-22). — v.o. : Biarritz, 8e (359-42-33), Studio des Ursulines, 5e (033-39-19), Bonaparte, 6e (326-12-12).

VINCENT, FRANÇOIS, PAUL ET LES AUTRES..., film français de Claude Sautet, avec Yves Montand, Michel Piccoli, Serge Reggiani et Gérard Depardieu. — Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59), St-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Gaumont-Colisée, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Caravelle, 18e (387-50-70), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Gaumont-Gambetta, 20e (797-95-02).

LA POURSUITE IMPLACABLE, film américain de S. Sollima, avec O. Reed et F. Testi. — v.o. : France-Elysées, 8e (225-19-73). — v.f. : Maxéville, 9e (770-72-87), Méry, 18e (522-38-54), Fauvette, 13e (331-60-74), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Gambetta, 20e (797-95-02), Cambronne, 15e (734-42-96).

LARRY LE DINGUE ET MARY LA GARCE, film américain de John Hough, avec Peter Fonda et Susan George. — v.o. : Ciné-Halles, 2e (236-71-72), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Ermitage, 8e (359-15-71). — v.f. : Hollywood-Boulevards, 9e (824-62-52), Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), Montparnasse-Bienvenüe, 15e (544-25-02), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Telstar, 13e (331-06-19), Liberté-Studio, 12e (343-01-59), Murat, 16e (288-99-75).

LA RIVALE, film français de Sergio Gobbi, avec Bibi Andersson, Jean Piat, Geneviève Fontanel et Maurice Biraud. — (073-34-37), Paramount-Odéon, Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37, Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Capri, 2e (508-11-69), Maine-Rive-Gauche, 14e (567-06-96), Galaxie, 13e (580-78-86), Clichy-Palace, 17e (387-77-29), Publicis-Sofitel, 15e (à 20 h. et 22 h.).

CONRACK, film américain de Martin Ritt, avec Jon Voight, Hume Cronyn et Paul Winfield. — v.o. : Action-Christine, 6e (325-85-78).

KASHIMA PARADISE, film français de Yann Le Masson et Benie Deswarte (commentaire de Chris Marker). — Studio Alpha, 5e (033-39-47).

ALLEZ, ON S'TELEPHONE, film français de P. Viard, avec Marianne Comtell et Bernard Le Coq. — Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62).

ARTS ET SPECTACLES

Culture



Portes ouvertes sur la tapisserie d'Aubusson

● Près de la moitié des célèbres ateliers de la Marche (Aubusson et Felletin) ont ouvert leurs portes au public la semaine dernière. Aubusson voulait faire le point sur un demi-millénaire de tapisserie.

Bonne ou mauvaise, celle-ci est partout. Elle occupe chez une quinzaine de maîtres lissiers le tiers de la main-d'œuvre disponible. Elle tisse 6 000 mètres carrés par an et consomme 15 tonnes de laine. Le long et célèbre mariage du pays et de la tapisserie dure et tous y tiennent.

Et pourtant, les moutons des bergères creusoises n'approvisionnent plus les seuls métiers, ni à plus forte raison la production annexe et importante des revêtements de sols qui emploie 150 tonnes de laine et couvre 100 000 mètres carrés par an. Les belles eaux pures du pays ne sont plus utilisées que par deux ateliers qui réalisent seuls leurs teintures.

La journée des portes ouvertes traduit une prise de conscience collective qui ne va pourtant pas sans problèmes. Ne vient-elle pas un peu tard ? Au cours des débats sur le thème proposé : « Les rapports des créateurs et de l'exécution manœuvrière dans lesquels la conception du maître-lissier joue un rôle important », il semble que certains ferment encore les yeux sous l'épée de Damoclès, la création à Lausanne de la Biennale internationale de la tapisserie, qui pourtant ne date pas d'hier et dont les conséquences pour l'évolution du genre sont pour le moins considérables. Faut-il rappeler que la plupart des tenants de la « nouvelle tapisserie » tissent eux-mêmes leurs œuvres ?

Que beaucoup de réalisations non murales qui se passent aujourd'hui du peintre-cartonnier ne sont pas pour autant à classer avec mépris dans les « ouvrages de dames » ? Et qu'une définition trop étroite de la « vraie » tapisserie risquerait de nuire aux efforts de renouvellement les mieux intentionnés ?

Déjà plusieurs artistes américains se font tisser à Aubusson. Chez Gisèle Brivet, le Coréen Ung No-Lee utilise des touffes tordues de toison, pour lesquelles les mérites d'une exécution exemplaire sont impérativement essentielles. Chez Legoueix, le point et le format s'agrandissent pour une vaste composition de Gleb. Nul ne peut dire pour l'instant si Aubusson deviendra ou non la capitale d'une autre renaissance de la tapisserie. On y souhaite toutefois vivement la création d'une série d'expositions-confrontations. Puissent-elles avoir lieu à Paris... Il va sans dire que la production des ateliers classiques visités (Picaud, Pinton, Goubely, etc.) continue, avec l'autorité qui a fait leur succès, l'exécution d'œuvres récentes d'artistes aussi connus que Matégot, Gilioli, Viera da Silva, Calder, Dom Robert, Lagrande, Wogenski, Le Corbusier.

PAULE-MARIE GRAND.

Cinéma

« Vincent, François, Paul... et les autres » de Claude Sautet

Un récit subtilement agencé et lisible de A à Z, des personnages ancrés dans la vie quotidienne, des sentiments qui échappent aux phantasmes et névroses à la mode, un film aussi classique dans sa texture que dans sa psychologie : *Vincent, François, Paul... et les autres* arrive à temps pour nous réconcilier avec un genre dont avait tendance à oublier les vertus : le cinéma romanesque.

Solide comme un roc, riche de sa sensibilité, fort de son expérience, en pleine possession de son talent de conteur, *Claude Sautet n'est pas* l'homme de la poudre aux yeux ou des expériences aléatoires. Il creuse son sillon dans la grande tradition du *cinéma français, fidèlement attaché* à ce domaine dont un de ses films a parfaitement défini la nature : le domaine des « choses de la vie ».

Vincent, François et Paul sont trois amis au seuil de la cinquantaine. Cinquante ans : l'âge des premiers bilans et des premières paniques. L'âge où l'on *découvre que* tout va devenir irréversible... Chaque week-end, les trois amis — auxquels se joint un garçon beaucoup plus jeune, Jean, qui est le collaborateur de Vincent et que celui-ci traite comme un fils — se retrouvent avec femmes et enfants dans la maison de campagne de Paul. Parenthèse sacrée, moments de détente et de complicité, pendant lesquels les mousquetaires du copinage entretiennent soigneusement, à grand renfort de rires et de jeux puérils, la rassurante image de leur fidélité et de leur solidarité. Une image qui parfois se ternit ou se craquelle, mais qui finalement résiste aux tempêtes et aux naufrages.

***

Film sur l'amitié ? Oui, dans une certaine mesure. Dans la mesure où, pour les personnages de Sautet, l'amitié est un sentiment confortable, presque mythique, un alibi qui leur permet de prolonger *artificiellement* l'enthousiasme et la sincérité de leur adolescence. Une manière, entre eux, de rester jeunes et d'effacer, le temps d'une *bourrade ou d'une plaisanterie*, ces rides de l'âme qui accompagnent vers cinquante ans celles du visage.

Au fond, plus peut-être que l'amitié, le vrai thème du film est celui de l'usure des êtres et de l'échec. Echec pour Paul, qui avait une vocation d'écrivain et qui paresseusement travaille à un livre qu'il ne parvient *pas à achever. Echec pour François*, dont les succès de médecin mondain sont en contradiction avec ses rêves d'étudiant, François jugé, *méprisé*, trompé par sa femme, et que l'amertume ronge en secret. Echec enfin pour Vincent, brave type, bon vivant, toujours entre deux coups de cœur, entre deux coups de gueule, toujours entre deux « traites », le plus gravement atteint en définitive, parce que pour lui — *métier*, amour, santé — tout s'écroule à la fois.

Le pessimisme de Sautet n'est jamais agressif. C'est moins d'ailleurs *chez lui* du *pessimisme* qu'une sorte de lucidité tranquille. Il sait (il dit) que l'amitié est décevante et qu'il n'est pas facile de rester en accord *avec soi-même*.

Il sait (et laisse entendre) que la société où nous vivons — où vivent ses héros — est une société féroce dont les mécanismes broient impitoyablement les faibles, les imprudents, les solitaires. Mais il sait également qu'après s'être détraquées, les choses finissent, tant bien que mal, par se rafistoler. Seule la mort... Mais Vincent ne meurt pas. Un peu meurtris, un peu vieillis, les copains se retrouveront longtemps encore dans la maison de Paul.

***

Le scénario (que Jean-Loup Dabadie et Claude Néron, auteur du roman original, ont écrit en collaboration avec le réalisateur) est remarquablement construit. Rien de plus difficile à maîtriser que ces récits décentrés où l'intérêt glisse alternativement d'un personnage à l'autre. Claude Sautet résout en virtuose les problèmes accumulés sur son chemin. Jamais il ne se *porte en avant (sa mise en scène est* d'une discrétion et d'une simplicité exemplaires), mais on le devine omniprésent dans l'ombre. Attentif aux *moindres détails, attentif surtout* à tirer de ses interprètes le meilleur d'eux-mêmes. Faconde et détresse d'Yves Montand, persiflage et rancœur de Michel Piccoli, gentillesse et renoncement de Serge Reggiani, gaieté et courage de Gérard Depardieu : chacun dans son registre, les quatre comédiens ajoutent à leur talent un don de sympathie qui communique *au récit* une rare chaleur humaine.

Faut-il s'en étonner ? Dans ce film d'hommes, ce sont les femmes qui ont du caractère. Marie Dubois, dure, intransigeante, perdue; Stéphane Audran, tendre et compréhensive, mais ferme dans sa décision de ne pas céder à l'élan qui la pousse encore vers Vincent; Ludmilla Mikael, belle, impulsive... Excellentes, elles aussi, comme sont excellents les « autres » que nous ne pouvons nommer.

On ne trouvera dans ce film ni *onirisme, ni érotisme, ni provocation* d'aucune sorte. On ne trouvera que la juste peinture de quelques sentiments très prosaïques. Le public devrait accueillir avec faveur cette chronique intelligente et sensible, où la drôlerie se mêle à la mélancolie. Et pour meubler son rayon « grands succès » on aimerait que le cinéma français produise souvent des ouvrages de cette qualité.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Saint-Germain-Village, Saint-Germain-Studio, Gaumont-Colisée, Français, Gaumont-Opéra, Montparnasse-Pathé, Fauvette, Gaumont-Convention, Caravelle, Victor-Hugo, Gaumont-Gambetta, Caravelle-Pathé et la périphérie.

En bref

Lyrique

Un Centre dramatique et musical à Saint-Denis

On vient de célébrer un heureux mariage à Saint-Denis : la Compagnie théâtrale de José Valverde s'est alliée au Centre lyrique populaire de France. Leur union constitue le Centre dramatique et musical de la Seine-Saint-Denis (C.D.M.). La cérémonie a eu lieu en présence de la presse et devant deux témoins : M. Landowski, le directeur de la musique, et M. Le Cannu, qui représentait la direction du théâtre.

Ce Centre concrétise les efforts associés de la direction de la musique et d'une municipalité particulièrement efficace et généreuse dans ses entreprises culturelles. Plus favorisé en un sens que l'Opéra-Studio (dont il partage les objectifs de démocratisation et d'ouverture), *il disposera à Saint-Denis d'un* lieu d'implantation (le Théâtre Gérard-Philipe) et d'une formation symphonique (l'une des sections de l'Orchestre de l'Ile-de-France). Il travaillera en liaison constante avec le Centre culturel municipal, organisera des séances d'initiation, des concerts d'information et réservera aux jeunes plusieurs de ses représentations.

Son premier spectacle, *Figaro-ci, Figaro-là*, débutera le 18 octobre et sera donné dix-sept fois d'ici à Noël.

■ **Le comédien et metteur en scène soviétique Vassili Chouchkine — dont *le dernier film « L'Obic rouge »*, qui racontait la difficile réinsertion d'un ancien déporté dans la société, avait fait sensation à Moscou — est mort mercredi à Moscou, où il tournait un film inspiré d'un roman de Mikkail Cholokhov, « Ils combattaient pour la patrie ». Membre du P.C.U.S., mais connu pour ses sentiments « slavophiles », Vassili Chouchkine était âgé de quarante-cinq ans.**

Danse

Alwin Nikolaïs au Théâtre de la Ville

Les organisateurs du Festival d'Automne à Paris ont eu joliment raison d'afficher comme premier spectacle ce mercredi 2 octobre le Dancer Theatre d'Alwin Nikolaïs. On ne pouvait commencer d'une manière plus légère et plus subtile.

Alwin Nikolaïs, dont nous avions fait la connaissance au Théâtre des Champs-Elysées en novembre 1968 quand il était venu présenter sa petite troupe d'une dizaine de danseurs américains, est un cas dans la chorégraphie moderne. Cet ancien montreur de marionnettes, aussi éloigné que possible du Docteur Caligari, portant au contraire la gaieté sur ses traits de géant débonnaire, est le promoteur original des ballets fantastiques dans un petit univers audiovisuel où se propulsent, se coagulent, se dissocient, des êtres dépersonnalisés dont les évolutions sont réglées au « quart de poil ». Le plus fort, c'est qu'on pourrait se lasser de ces thèmes enregistrés sur bande magnétique, animés par des « culbutos » plaisamment rebondissant comme des balles de ping-pong, ou figurant ces lentilles d'eau qui planent à la surface et soudain contractiles.

En bien ! pas du tout ! Alwin Nikolaïs, la soixantaine passée, possède une verve constamment renouvelée. « Trio », où trois apparitions blanches oscillent entre les potiches chinoises et les lanternes japonaises ; « Triple Duo », qui expose deux couples camouflés sous des ponchos reproduisant les attitudes risibles d'un couple nu, en administrent la preuve dans la première partie du spectacle. « Foreplay », avec la cocasserie de ses rencontres précipitées et d'un pas de deux enfin humain rappelant le Robbins de « *Moves* » ou du « Pied Piper », entraîne la petite troupe d'invertébrés dans une danse de Saint-Guy qui fourmille d'idées et rend grelottants par contraste les laborieux épouillements de Carolyn Carlson à l'Opéra.

Le spectacle se termine par « Cross-Fade », où les projections en kaléidoscope métamorphosent les protagonistes en muses inquiétantes *ou en mannequins vermiculés de* Chirico — un peu longuet quand même sur ronflements d'hélicoptère. Mais quel talent ont ces danseurs de Nikolaïs pour jouer ainsi toute une soirée, sans souffler, les automates à ressort sortis du cerveau de leur créateur !

Alwin Nikolaïs est au Théâtre de la Ville jusqu'au 13 octobre. Deuxième programme la semaine prochaine. Succès assuré.

OLIVIER MERLIN.

Variétés

« Les Aventures de Tom Jones »

Voici, enfin signée par des Français, quelque chose qui n'a rien à voir avec les « lopéreries » du Châtelet, avec la sclérose, la débilité mentale et le « je m'enfouirisme », voici la première comédie musicale imaginée dans l'Hexagone qui se tienne debout, qui a un style pas révolutionnaire bien sûr, mais moderne d'inspiration, de ton et d'allure, qui prenne les gens pour des adultes, qui a été *suffisamment financé* pour qu'on ne lésine pas sur les moyens et que techniquement cela soit presque parfait.

Donc Jacques Debronckart pour la musique et les lyrics, Jean Marsan pour la comédie, ont eu l'idée de faire une comédie musicale avec les aventures de Tom Jones rendu célèbre au *cinéma* il y a une dizaine d'années par Tony Richardson. Mais Debronckart et Marsan se sont directement inspirés de Henry Fielding, l'auteur du roman écrit à Londres vers 1745, ont gommé le côté cape et d'épée du film, lui ont *rendu sa couleur gaillarde et ont* heureusement mélangé les recettes de la comédie traditionnelle à un style parodico-bondissant souligné par une mise en scène « cinématographique » de René Clermont qui, dans son utilisation du décor et de la lumière, dans son découpage de l'action en courtes séquences vivement enlevées, donne l'impression d'incessants mouvements *de caméra, de gros plans et de surimpressions.*

Le texte des chansons est cohérent, a de la valeur, prolonge ou développe l'action ; les dialogues se tiennent, sont même parfois savoureux. Bien sûr, comme disent les Anglo-Saxons, la France reste le pays du « love song », de la chanson d'amour. Et les roucoulements chantés ralentissent, coincent l'action. Bien sûr, il y a encore des conventions, par exemple dans les mécanismes qui régissent les personnages dans leurs émotions, dans leurs sentiments. Il y a aussi quelquefois des dissonances, un acteur soudain qui se croit encore « Au théâtre ce soir ». Mais enfin l'indulgence ici est de mise. Largement facilitée par une troupe de chanteurs et de comédiens qui s'est vraiment adaptée au genre.

Même Georges Guétary (qui joue le père de Tom Jones) ne braille plus, ne gesticule plus. Il a rangé son personnage de marionnette ridicule qui avait abîmé autrefois le film de Minnelli *Un Américain à Paris*.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Théâtre de Paris, 20 h. 45.

Théâtre

« L'EXIL » de Montherlant

Ecrite en novembre et décembre 1914, la pièce de Montherlant — il avait dix-huit ans — est jeune et martiale.

« Cette occasion de vivre, de souffrir, d'aimer, de me donner, de me transformer en le meilleur de moi-même » : *ainsi le jeune volontaire de Montherlant définit-il la guerre. Et, parce que sa mère l'empêche d'y partir, il s'estime « en exil ».*

Quant à l'ami de ce jeune homme, qui revient blessé du front, il dit : « J'ai vu les pires choses et elles étaient simples, calmes, saines — oui, saines, même dans la férocité et la mort. »

Ce motif : la « santé » de la guerre qui améliore le combattant, Montherlant le croise avec un autre motif : ce jeune « exilé », qui veut aller se battre, aime d'amour un garçon. Et c'est pour ne pas le quitter, aussi, qu'il veut s'engager. La mère de l'exilé aime d'amour son fils : c'est parce qu'elle est jalouse du petit camarade qu'elle empêche son fils de partir avec lui à la guerre.

L'homosexualité, qui est une constante de l'œuvre de Montherlant, et l'inceste, qui sous-tend une œuvre comme le Maître de Santiago, *sont ici à la fois désignés et esquivés. L'impertinence de Montherlant était d'expliquer, en décembre 1914, que la présence comme l'absence d'un homme de plus au front pouvaient résulter d'un état passionnel, dissident qui plus est.*

L'Exil *n'a jamais été joué jusqu'ici, parce que Montherlant craignait que sa pièce soit, par malentendu, comique. En même temps, plus il avançait en âge, plus il trouvait cette pièce originale et forte. Il se trompait dans les deux cas.*

L'Exil *ne fait pas rire. C'est devenu une œuvre lourde, assez artificielle, parfois grossière. Il ne faut pas demander à des spectateurs d'aujourd'hui de se mettre dans la peau d'hommes de 1914. Nous avons sur la guerre de 1914, sur la guerre tout court, d'autres sentiments. Nous avons vu le film de Losey sur les mutineries. Et Francesco Rosi a montré, dans* les Hommes contre, *que les conflits de classe sont maintenus, sinon accentués, par la guerre, — ce qui fait paraître aléatoire la scène de* l'Exil *où un grand bourgeois et un domestique fraternisent dans la célébration des tranchées.*

Ce n'est peut-être pas l'idéologie de l'Exil *qui rend la pièce si lointaine, après tout. Car nous aurions pu au moins considérer cette idéologie avec attention, si la pièce était forte. Mais Montherlant a eu la faiblesse — rappelons qu'il avait dix-huit ans, ce qui n'est pas forcément un alibi — de se laisser sombrer dans une tentation dramaturgique, celle de provoquer à tout prix le suspense, de forcer les conflits, de tendre au maximum les scènes, de ne pas laisser aux faits, aux choses, des moments de liberté. Malgré quelques insolences d'auteur, le dialogue de la pièce est une machine démonstrative, remontée à bloc. Cela date terriblement, alors qu'aucune pièce de Cervantès, de Buchner, de Lenz, par exemple, ne date.*

Décor, mise en scène, interprétation, manifestent un même parti pris de naturalisme à l'ancienne. On ne voit aucun nom à extraire de cette gangue grise, honnête, sauf peut-être l'étrange Pascal Monge, qui interprète le jeune ami : il joue aussi faux qu'un acteur de Bresson, mais les acteurs de Bresson chuchotent, alors que Pascal Monge hurle. Cette aberration provocante, mi-cocorico, mi-jésuite, met un peu de schproum joyeux dans cette cérémonie commémorative.

MICHEL COURNOT.

★ Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45.

« DE L'INFLUENCE DES RAYONS GAMMA SUR LES MARGUERITES »

Si l'on est friand de belles histoires mélodramatiques, on peut s'attendrir. Vieux succès — ou succès déjà vieux — De l'influence des rayons gamma sur les marguerites, *de Paul Zindel, accumule les situations les plus propices à faire pleurer pendant deux heures une salle entière. Une belle enfant (Véronique Jannot), pleine de sagesse silencieuse, épanouit son génie scientifique au milieu d'une famille en ruine. Incarnation d'une vie ratée, sa mère divague entre ses souvenirs et sa haine du monde (Lila Kedrova) ; sa sœur est un petit sujet révolté et épileptique (Catherine Therouenne). Cadavre en sursis, une pensionnaire à 50 dollars la semaine rôde dans la maison (Bernadette Le Sache). C'est très triste.*

Mais l'enfant est assez douée pour comprendre que les drames humains ne sont que des épiphénomènes au regard du temps et des rayons gamma, et qu'il est temps de réhabiliter l'atome.

La famille Newman — Paul, sa femme et sa fille — a tourné un film ému sur ce sujet. Le metteur en scène, Michel Fagadau, livre à ses comédiennes le même texte à pièges. Lila Kedrova s'y surpasse et nourrit les faiblesses mentales de sa fille. Véronique Jannot rétablit l'équilibre dans un rôle de grave innocente, qu'elle joue sans complaisance ni mièvrerie. Et toutes réserves faites, « les rayons gamma » sont plus que supportables, parfois même émouvants. — L. D.

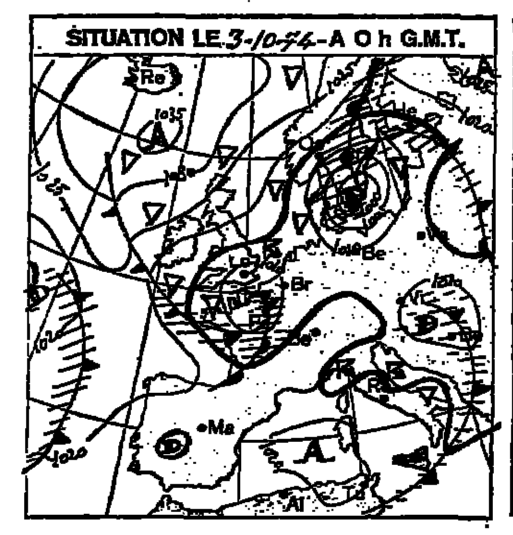
★ La Bruyère, 20 h. 45.

■ **ERRATUM. — Hugo Niebeling, qui a remporté le grand prix du Festival du film chorégraphique et musical de Besançon, est un réalisateur ouest-allemand, et non de R.D.A., comme nous l'avons indiqué par erreur dans « le Monde » du 27 septembre.**

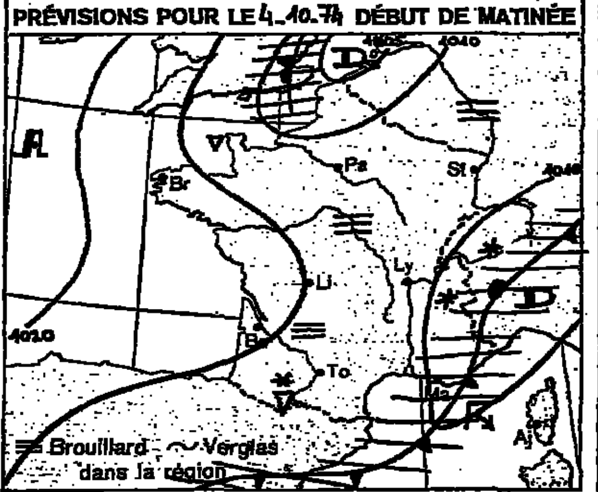
INFORMATIONS PRATIQUES

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 3-10-74 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 4-10-74 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le jeudi 3 octobre à 0 heure et le vendredi 4 octobre à 24 heures :

La zone dépressionnaire complexe qui recouvre la plus grande partie de l'Europe occidentale maintiendra la France sous l'influence de masses d'air frais et humide venant du nord ou du nord-ouest.

Vendredi 4 octobre, sur les Pyrénées, le Jura et les Alpes, le temps restera très nuageux avec des chutes de pluie ou de neige (neige à partir de 1 000 mètres environ). Près de la Manche et dans le Nord, des pluies ou des averses se produiront également, le ciel demeurant très nuageux. Ailleurs, des éclaircies apparaîtront après la disparition des brouillards matinaux, mais les nuages qui se développeront l'après-midi donneront localement des averses ou des orages.

Les vents, de secteur nord-ouest, seront modérés ou assez forts près des côtes, faibles ou modérés ailleurs.

Les températures resteront relativement basses, et des gelées blanches auront lieu, au lever du jour, dans l'intérieur.

Jeudi 3 octobre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 007,5 millibars, soit 755,6 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 2 octobre ; le second, le minimum de la nuit du 2 au 3) : Biarritz, 15 et 10 degrés ; Bordeaux, 15 et 9 ; Brest, 11 et 6 ; Caen, 9 et 5 ; Cherbourg, 10 et 6 ; Clermont-Ferrand, 10 et 6 ; Dijon, 10 et 5 ; Grenoble, 10 et 4 ; Lille, 10 et 5 ; Lyon, 12 et 7 ; Marseille, 15 et 9 ; Nancy, 11 et 4 ; Nantes, 13 et 8 ; Nice, 19 et 10 ; Paris-Le Bourget, 10 et 4 ; Pau, 16 et 4 ; Perpignan, 17 et 8 ; Rennes, 11 et 6 ; Strasbourg, 10 et 3 ; Tours, 11 et 7 ; Toulouse, 16 et 5 ; Ajaccio, 18 et 8 ; Pointe-à-Pitre, 27 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 13 et 6 degrés ; Athènes, 26 et 20 ; Bonn, 10 et 3 ; Bruxelles, 11 et 4 ; Le Caire, 33 et 20 ; îles Canaries, 24 et 18 ; Copenhague, 11 et 7 ; Genève, 11 et 5 ; Lisbonne, 26 et 12 ; Londres, 9 et 6 ; Madrid, 20 et 2 ; Moscou, 20 et 13 ; New-York, 10 et 7 ; Palma-de-Majorque, 20 et 9 ; Rome, 17 et 6 ; Stockholm, 12 et 10 ; Téhéran, 15 et 12.

Exposition

● *La VII[e] Biennale internationale des antiquaires* ouvre ses portes au Palais des congrès de la porte Maillot, ce 3 octobre. Cette manifestation, qui regroupe environ quatre-vingt-dix exposants (antiquaires, joailliers, éditeurs), sera ouverte tous les jours de 11 heures à 23 heures ; le dimanche, de 10 heures à 20 heures, jusqu'au 20 octobre (entrée : 10 francs).

Loterie nationale

TIRAGE DE LA 19[e] TRANCHE 1974

Les billets portant le numéro 26296 gagnent 500 000 F (gr. 3, sér. A), 25 000 F (gr. 1 et 2, sér. A) et 1 000 000 de F (gr. 3, sér. B), 50 000 F (gr. 1 et 2, sér. B).

Les billets dont le numéro reproduit au chiffre des unités près le numéro 26296 gagnent 5 000 F, 5 030 F ou 5 250 F (gr. 3, sér. A), 1 000 F, 1 030 F ou 1 250 F (gr. 1 et 2, sér. A) et 5 000 F, 5 030 F ou 5 100 F (gr. 3, sér. B), 1 000 F, 1 030 F ou 1 100 F (gr. 1 et 2, série B).

Les billets portant le numéro 57765 gagnent 200 000 F (gr. 1, sér. A), 7 000 F (gr. 2 et 3, sér. A) et 100 000 F (gr. 1, sér. B), 4 000 F (gr. 2 et 3, sér. B).

Les billets dont le numéro reproduit au chiffre des unités près le numéro 57765 gagnent 1 000 F ou 1 030 F (gr. 1, sér. A), 100 F ou 130 F (gr. 2 et 3, sér. A) et 1 000 F ou 1 030 F (gr. 1, sér. B), 100 F ou 130 F (gr. 2 et 3, sér. B).

Les billets portant le numéro 26791 gagnent 20 030 F (gr. 2, sér. A), 2 030 F (gr. 1 et 3, sér. A) et 10 030 F (gr. 2, sér. B), 1 030 F (gr. 1 et 3, sér. B).

Les billets portant le numéro 01734 gagnent 20 000 F (gr. 3, sér. A), 2 000 F (gr. 1 et 2, sér. A) et 10 000 F (gr. 3, sér. B), 1 000 F (gr. 1 et 2, sér. B).

Les billets portant le numéro 96364 gagnent 20 000 F (gr. 1, sér. A), 2 000 F (gr. 2 et 3, sér. A) et 10 000 F (gr. 1, sér. B), 1 000 F (gr. 2 et 3, sér. B).

Les billets portant le numéro 33315 gagnent 20 000 F (gr. 1, sér. A), 2 000 F (gr. 2 et 3, sér. A) et 10 000 F (gr. 1, sér. B), 1 000 F (gr. 2 et 3, sér. B).

Les billets portant le numéro 26686 gagnent 20 000 F (gr. 3, sér. A), 2 000 F (gr. 1 et 2, sér. A) et 10 000 F (gr. 3, sér. B), 1 000 F (gr. 1 et 2, sér. B).

Les billets portant le numéro 86897 gagnent 20 000 F (gr. 2, sér. A), 2 000 F (gr. 1 et 3, sér. A) et 10 000 F (gr. 2, sér. B), 1 000 F (gr. 1 et 3, sér. B).

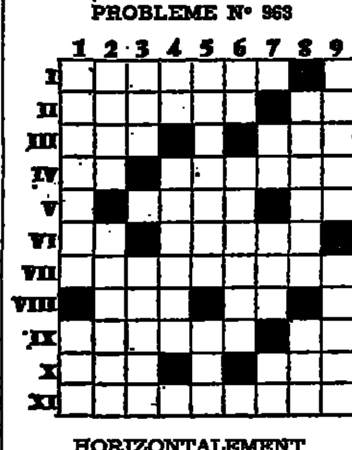
LES BILLETS DONT LE NUMERO SE TERMINE PAR		GAGNENT SERIE A	GAGNENT SERIE B
1	1	30	30
	361	280	130
	54651	5 030	3 030
	79621	8 030	5 030
2	5672	500	1 000
	7932	500	1 000
	73032	8 000	5 000
	29142	8 000	5 000
3	3913	500	1 000
4	6304	500	1 000
	6694	500	1 000
	2124	500	1 000
	43544	8 000	5 000
5	875	250	100
	295	250	100
	765	250	100
	6925	500	1 000
	57615	8 000	5 000
6	716	250	100
	5416	1 000	2 000
	22906	8 000	5 000
7	56917	5 000	3 000
	28437	8 000	5 000
8	8	30	30
	28	90	90
	158	280	130
	508	280	130
	5068	530	1 030
	6388	530	1 030
	17888	8 030	5 030
	17798	8 030	5 030
	41588	8 030	5 030
9	69	60	60
	39	60	60
	5199	500	1 000
0	30	60	60
	690	250	100
	430	310	160
	270	250	100

COMPTE TENU DES CUMULS DE LOTS

Le prochain tirage (tranche du prix de l'Arc-de-Triomphe) aura lieu le samedi 5 octobre, à 19 h. 45, Palais des sports, à Alfortville (Val-de-Marne).

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 963



HORIZONTALEMENT

I. Tous les coffres lui livraient leurs secrets. — II. Quel affront ! Adverbe. — III. Elément du cintre ; Recouvre. — IV. Parsème des textes arabes ; Marque d'effacement. — V. Bon, il est généralement méchant ; Orientation. — VI. Possessif ; Peintre connu. — VII. Pas unie. — VIII. Rigole au début, mais se trouble facilement ; Pronom. — IX. Régissent ; Inscrit sur une pierre tombale. — X. Grecque ; Pâques ou la Trinité. — XI. Leur travail s'accomplit souvent sur le dos.

VERTICALEMENT

1. Passe un bon savon ; Pic. — 2. Caution ; Se remarque dans le sel. — 3. Ce que la terre reçoit avec le grain ; Série d'accidents divers. — 4. Point répété ; Flamboyante. — 5. Variété de poires (pluriel) ; Donna au cœur de l'homme ce qu'il attendait pour se réjouir. — 6. Fin de participe ; Agissait avec un certain discernement. — 7. Aperçu ; Déborde périodiquement ; Canton de France. — 8. Bien entourés ; Tourne dès qu'elle est engagée. — 9. Pas oubliée ; Dont les moindres gestes ne sauraient passer inaperçus.

Solution du problème n° 962

HORIZONTALEMENT

I. Amoroso (voir « forte »). — II. Catin ; Ros. — III. Ira ; Caire. — IV. Eire ; Inné. — V. Raison. — VI. Gestes. — VII. Pesai ; Api. — VIII. Italie. — IX. Casse. — X. Tri ; Peur. — XI. Ecrevisse.

VERTICALEMENT

1. Acier ; Pacte. — 2. Mariage ; Arc. — 3. Otaries ; Sir. — 4. Ri ; Essais. — 5. Onc ; Otite. — 6. Aîné ; Pi. — 7. Orin ; Salées. — 8. Orne ; Pi ; Us. — 9. Osée ; Lierre.

GUY BROUTY.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75 427 PARIS - CEDEX 09
C. C. P. 4 207 - 23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	69 F	123 F	177 F	230 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	144 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	94 F	173 F	252 F	330 F
II. — TUNISIE	104 F	193 F	282 F	370 F

Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

Télévision et radiodiffusion

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

JEUDI 3 OCTOBRE

● CHAINE I

18 h. 50 Pour les jeunes : La vie est là.
19 h. 20 La parole est aux grands partis politiques.

La Fédération des républicains indépendants.

20 h. 15 Feuilleton : Etranger, d'où viens-tu ?
20 h. 30 Au cinéma ce soir, d'A. Panigel. Actualités de 1949. Film : « Manèges », de Y. Allégret (1949), avec S. Signoret, B. Blier, J. Marken.

Le mari d'une jeune femme grièvement blessée dans un accident d'automobile évoque à son chevet leur vie conjugale, puis apprend de sa belle-mère une autre vérité.

Etude de mœurs d'une extrême noirceur, construite sur deux versions subjectives et successives de la même histoire, Armand Panigel a reconstitué la bande originale du film dont les producteurs avaient fait supprimer une séquence finale, un troisième « point de vue ».

● CHAINE II (couleur)

19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Les oiseaux de Meiji Jingu.
20 h. 35 Variétés : French Cancan, de G. Lux.
21 h. 45 Feuilleton : L'orchestre rouge, de H. Hohnès. « Coro ne répond pas ». Réal. F. P. Wirth. Avec P. Fricke.

En 1943, tout le réseau de résistance s'effondre. Mais Trepper et Kent échappent aux nazis.

● CHAINE III (couleur)

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Feuilleton : John l'intrépide.
20 h. 5 Reportage : La baie d'Ariake.
20 h. 35 Magazine : Regards, de Ph. Alfonsi et R. Pesnot.
21 h. 30 Variétés : On connaît la chanson, d'A. Halimi, avec B. Poirot-Delpech.

● FRANCE-CULTURE

20 h., Carte blanche : « la Forêt ou la mer », de M. Jeury, avec R. Blaess, R. Favey, A.-M. Coffinet, L. Sée, P. Mikael, G. Jor, Ph. Clay (réal. B. Horowicz) ; 21 h. 20, Biologie et médecine ; 21 h. 50, Livre d'or ; 22 h. 30, Groupe de recherche musicale O.R.T.F. ; 23 h., Les noctambules (1) : Le gardien de phare, par S. Maïli ; 23 h. 30, Le club des poètes.

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), Festival de Salzbourg. Récital de lieder avec le concours de : E. Mathis, soprano, B. Fassbaender, alto, P. Schreier, ténor, W. Berry, baryton, P. Schilhawsky et E. Werba, piano ; « Spanisches Liederspiel », Schumann, « Liebeslieder Walzer », Brahms ; 21 h. 30 (S.), Festival estival : Orchestre de chambre de Toulouse : Jolivet, Boucourechliev, Constant, Bartok ; 22 h. 45 (S.), Clarté dans la nuit ; 23 h. (S.), Le monde des jazz : Rééditions de jazz classique ; 23 h. 40, Jazz panorama ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques : Rameau, J.-M. Leclair, Albinoni, Boccherini, Debussy ; 1 h. 30, Pop-music.

TRIBUNES ET DÉBATS

TELEVISION (chaîne 1) : 19 h. 20, Les Républicains indépendants.

VENDREDI 4 OCTOBRE

● CHAINE I

18 h. 50 Pour les jeunes : Le cinéma en herbe.
20 h. 15 Feuilleton : Etranger, d'où viens-tu ?
20 h. 30 Série : Cimaron, « Heller ».
21 h. 35 Portrait de Bruno Bettelheim. « Un autre regard sur la folie ». Réal. D. Karlin.

Comment et pourquoi Bruno Bettelheim a-t-il fondé l'école orthogénique de Chicago qu'il dirige ?

● CHAINE II (couleur)

19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Les oiseaux de Meiji Jingu.
20 h. 35 Dramatique : « la Divette ». Réal. A. Gianetti. Avec A. Magnani, M. Ranieri.

Pendant la guerre de 1914, Flora, qui chante dans les cafés-concerts, doit donner un récital devant des blessés.

22 h. 5 Emission littéraire : Italiques, de M. Gilbert.

M. Manceaux, M. Monti, M. H. Barrett.

● CHAINE III (couleur)

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Feuilleton : John l'intrépide.
20 h. 10 Reportage : Lieux communs. « Les pas perdus ». Réal. P. Camus.
20 h. 35 Théâtre : « les Immigrés », de J. Kraemer. Avec P. Larzille, R. Loyon, Ch. Mutel.

Après avoir fait une enquête sur la population immigrée de Lorraine, Jacques Kraemer a transposé son histoire en fable : l'histoire des anthropomorphes veut être une réflexion sur la situation politique du sous-prolétariat. Cette pièce est jouée par le Théâtre populaire de Lorraine.

● FRANCE-CULTURE

20 h., Rencontre avec... Jean d'Ormesson, avec J. Duclos, P.-J. Remy, M[e] Rheims, P. Morand ; 21 h., Entretiens avec M. Béjart ; 21 h. 20, Les grandes avenues de la science moderne : le microscope électronique ; 21 h. 50, En son temps, l'Opéra ; 22 h. 35, Art, création, méthode ; 23 h., Folklore albanais ; 23 h. 30, Musique.

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), Lever de rideau, par R. Stricker, E. Lemneck, clarinettiste, G. Steigerwalt, pianiste : « Sonate arpeggione » (Schubert), « Sonate en si bémol majeur n° 2 » (Clémenti), « Première Rhapsodie » (Debussy), « Parable » (Persichetti), « Fantasia » (Hidas) ; 22 h. (S.), Orchestre O.R.T.F. Nord-Picardie (Puccini, R. Strauss, Beniamin) ; 23 h., Incognito ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques : Telemann, Glazounov, R. Casadesus, Milhaud ; 1 h. 30, Nocturnales.

ÉCHECS

LE TOURNOI DES PRÉTENDANTS

Les jours se suivent et se ressemblent, à Moscou, au Tournoi des prétendants au championnat du monde d'échecs.

Dans la huitième partie, Karpov jouait avec les blancs, et Kortchnoï a eu de nouveau beaucoup de mal à effectuer les quarante premiers coups dans le temps qui lui était imparti. L'ajournement est survenu alors que Karpov disposait d'une meilleure position et d'un pion d'avance. Les experts pensent toutefois que ce léger avantage ne lui permettra pas de forcer le gain.

On s'achemine donc vers une sixième partie nulle, Karpov ayant remporté la deuxième et la sixième partie.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 3 octobre 1974 :

DES DECRETS

● Portant réforme du mode de calcul de la pension d'invalidité des travailleurs salariés du régime général de la Sécurité sociale et du régime des Assurances sociales agricoles ;

● Modifiant le décret n° 61-32 du 11 janvier 1961 relatif au Centre d'études supérieures de *sécurité sociale.*

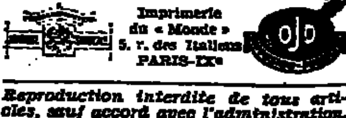
DES ARRETES

● Modifiant un précédent arrêté fixant les conditions de validité et d'échange des permis de conduire délivrés à l'étranger ;

● Complétant la liste des laboratoires habilités à effectuer les analyses prévues par la réglementation sur les produits diététiques et de régime ;

● Complétant la liste des hôpitaux tenus de disposer de moyens mobiles de secours et de soins d'urgence.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde.*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX[e]



ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat — Vente — Location	24,00	28,02
AUTOS — BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC. CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68

emplois régionaux

Très important
groupe industriel français
en constante évolution, possédant Filiales en France et à l'Etranger
(C.A. consolidé 500 M.F.)
recherche un

directeur financier

- Responsable des Services Comptables, Financiers, Juridiques et Fiscaux, il devra être en mesure de proposer à la Direction Générale toutes recommandations susceptibles d'améliorer la gestion de la Société et de ses Filiales.
- Il animera et contrôlera les services correspondants au niveau des Filiales ou Divisions.
- Il fera partie du Comité de Direction.

Ce poste de haut niveau conviendrait à

diplômé d'enseignement supérieur universitaire ou de grandes écoles

35 ans minimum, possédant une expérience approfondie de ces disciplines, acquise dans un Groupe important.
La rémunération envisagée est de l'ordre de 170.000 F.
Le poste est situé à LILLE.
Envoyer CV détaillé sous nº 3037
PARFRANCE P.A.
4, rue Robert Estienne 75008 Paris
(Discrétion assurée)

Dans le cadre de son expansion
INDUSTRIE DU PAPIER-CARTON
Société leader dans sa branche - 4 usines en France désire s'adjoindre au sein de ses services généraux
(Région agréable 180 km S.-E. de Paris)

ASSISTANT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

pour les études financières

Homme 28 ans minimum - Formation supérieure ayant la maîtrise des problèmes de gestion.
Auprès du Directeur Général il sera spécialement chargé : d'études financières, de plans et simulations, d'opérations de contrôle comptable.

Ce poste nécessitant des contacts fréquents tant avec les Etablissements qu'avec le siège social, le fait de résider à PARIS ne fait pas obstacle.

CHEF de SERVICE ADMINISTRATIF COMMERCIAL

homme ou femme, 30 ans minimum
formation secondaire ou supérieure
Connaissance de l'anglais
ayant expérience de la fonction commerciale pour superviser, sous l'autorité du Directeur Commercial, le service chargé du suivi administratif des commandes.

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions à M. J. MONSOU, rue de l'Eglise, 89910 MICHERY.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE de STRASBOURG

recherche

UN ANALYSTE CONFIRMÉ

âgé de 30 ans minimum
INGÉNIEUR GRANDES ÉCOLES
ayant quelques années d'expérience en informatique de gestion,
devant assurer la responsabilité complète d'application à partir de dossiers de conception.

Expérience de la sidérurgie ou de la métallurgie appréciée, ainsi que celle de plusieurs langages de programmation.

Adresser lettre de candidature manuscrite avec prétentions, C.V. et photo sous référence 1689, à P. LICHEAU S.A., 10, rue Louvois, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

IMPORTANTE ENTREPRISE CONSTRUCTION
recherche

Directeur Régional

minimum 35 ans pour direction
AGENCE TRAVAUX 200 KM de PARIS

Diplôme d'INGENIEUR et très sérieuses références exigées dans poste analogue.

Le candidat doit pouvoir assurer les négociations et l'exécution de 50 millions de travaux annuels (grands ensembles industrialisés, logements et bureaux, préfabrication, etc.)

Adresser références et prétentions à :
ANDELFLEX, C.O., B.P. 12, 91370 ANGERVILLE,
qui transmettra.



Importante Société Sud-Est de la France recherche pour sa fabrication de moulage de matière plastique

ingénieur électro-mécanicien

ayant si possible une expérience en moulage de précision.
Ecrire avec c.v. sous réf. 43881 à Havas Contact 156 Bd Haussmann 75008 Paris qui transmettra.

MISSENARD QUINT

recherche
pour son activité Chauffage Conditionnement d'air pour ses agences :
Angers - Le Mans - Saint-Quentin - Valenciennes

TECHNICIENS ou INGÉNIEURS EXPÉRIMENTÉS

- Capables de calculer les installations, chiffrer les devis, défendre les projets ;
- Dynamiques et aimant les contacts humains ;
- Travaillant directement sous les ordres du Directeur d'Agence.

Envoyer C.V. et prétentions à M. B. Missenard, 78, boulevard Henri-Martin, 02100 SAINT-QUENTIN.



ingénieur de fabrication

Ecole Centrale, Ecole des Mines
pour son Usine de CHALON S/SAONE
Ecrire avec c.v. à KODAK PATHE
Service du Personnel,
30 Rue des Vignerons
94300 Vincennes

Importante Société
Électro-Mécanique
RECHERCHE
POUR NORMANDIE

INGÉNIEUR

CAPABLE D'ASSURER RESPONSABILITES DES FABRICATIONS
Quelques années d'expérience souhaitées
Formation E.C.P. ou A.M. appréciée
Ecr. avec C.V., photo et prét., nº 74.547, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

Bureau d'études
PLURIDISCIPLINAIRE
(Architecture, paysage, urbanisme, économie)
leader régionaux recherche
PAYSAGISTE
Diplôme Versailles, 5 ans d'expérience min. Résidence Marseille. Vu l'urgence tél. Mme Ferrandis pour rend.-vs : (91) 73-43-91.

Société industrielle filiale d'un important groupe britannique
(région RHONE-ALPES)
recherche

CHEF COMPTABLE

- Dépendant du D.G., il aura la responsabilité de toutes les activités liées à ce poste (y compris budgets et bilans), dans le cadre d'une Société Multinationale.
- Ce poste est une bonne opportunité pour un CADRE âgé d'au moins 33 ans, très expérimenté en comptabilité générale et industrielle, et ayant l'habitude, pour les avoir pratiquées, des procédures utilisées dans les Filiales des Groupes U.S. ou Britanniques.
- Format. autodidacte ou universitaire ;
- Connais. de l'angl. appréciée.

Les candidats intéressés enverront leur C.V. très détaillé avec photo récente et indication de la rémunération actuelle, sous référence 5.012 à
SIPEP 3, rue de Choiseul, 75002 PARIS.

Organisme de Formation « Rhôn Organisme de Formation « Rhône-Alpes » recherche ingénieur A.M. ou équivalent, pour travailler au sein d'une équipe et intervenir dans des groupes en formation sur les problèmes d'organisation d'entreprise. Exp. industrielle indispensable. Ecrire nº 7.297 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e, qui transmettra.

ECOLE TOULOUSE demande prof. J.F. B.T.S., expérience professionnelle Tourisme. Tél. : (61) 80-65-52.

Recherche gérant pour restaurant d'entreprise servant deux mille couverts par jour. Il sera aidé : expérience similaire, connaissance cuisine, achats, PR, commandement du personnel. — *Pour donner C.V. et prétentions,* écrire à M. le Secrétaire du Comité d'Etablissement de la S.N.I.A., usine de Bouguenais, B.P. 1130, 44019 Nantes Cédex.

Vous êtes intéressés par la
VENTE D'EQUIPEMENTS
pr les industries de l'emballage, l'assemblage et le traitement des surfaces.
Vous avez des aptitudes en mécanique.
Vos connaissances en anglais sont bonnes.
Vous avez une bonne culture générale.
Vous aimez voyager,

alors vous êtes l'un des

INGÉNIEURS TECHNICO-CCIAUX

que nous cherchons pour les régions SUD-EST, EST et RHONE-ALPES pour parfaire notre pénétration sur le marché.

Nous vous offrons :

- Un travail stable, varié ;
- Une grande indépendance ;
- Un salaire élevé (13 mois) ;
- Une voiture ;
- Des possibilités de promotion.

Pour un entretien, téléphoner à R. Le Goff, NORDSON - FRANCE S.A., 73, avenue de Strasbourg, 93130 NOISY-LE-SEC.
Téléph. 844-34-64 - 844-01-66.

Le GEP de la DDE Charente-Maritime - CHAMP-DE-MARS, LA ROCHELLE, recherche :
ARCHITECTE-URBANISTE
non débutant, de préférence pour étude et suivi dossiers « villes moyennes », rénovation, restauration centre ville, participation S.D.A.U. et P.O.S. dans équipe pluridisciplinaire.

offres d'emploi

IMPORTANTE FIRME FRANCAISE SPECIALISEE DANS LA VENTE DE BIENS D'EQUIPEMENT
recherche
pour son Service *"CENTRALES COMPLETES"*
installé au BOURGET

INGENIEUR D'AFFAIRES

- Il assurera la gestion de contrats d'exportation pour des installations industrielles importantes. Ce qui implique la coordination d'ensemble des services internes (mécanique, électricité et autres).

Ce poste important peut convenir à un INGENIEUR de formation Grande Ecole, ayant déjà participé à l'installation d'une ou plusieurs centrales (conventionnelles ou nucléaires).

— Réf. 121.314.

INGENIEUR

chargé de la conception de la
PARTIE MECANIQUE DES CENTRALES

- Il a la responsabilité de la conception et de la spécification des équipements mécaniques de centrales électriques.
- Il en estime le coût et participe au choix des fournisseurs.
- Il discute avec les clients des problèmes d'installations mécaniques des centrales.

Ce poste peut convenir à un INGENIEUR Grande Ecole ayant déjà l'expérience de turbines ou de mise en service d'installations.

— Réf. 121.316.

Adresser C.V. détaillé et prétentions avec la référence du poste concerné au
30, Rue de Mogador — 75009 PARIS





2, Avenue Hoche - 75008 PARIS

accueille

INGÉNIEURS

X, MINES, CENTRALE

pour carrière suivie et évolutive de

CONSEIL EN MANAGEMENT

- Quelques années d'expérience de la gestion des Entreprises sont souhaitables.
- Un complément de formation est assuré.

Veuillez adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions.

CISI COMPAGNIE INTERNATIONALE DE SERVICES EN INFORMATIQUE

dans le cadre de la fusion des réseaux CISI et SIA, recherche, pour renforcer son service Télétraitement (région parisienne) :

un agent technique (RÉF. TLT 1)

électromécanicien avec si possible des connaissances en informatique. Débutant ou un an d'expérience pour tests, installation et maintenance de terminaux.

deux techniciens électroniciens (RÉF. TLT 2)

confirmés, possédant 1-2 ans d'expérience sur matériels de transmission pour développement et entretien d'un réseau informatique.

un ingénieur télétraitement (RÉF. TLT 3)

diplômé de l'enseignement supérieur, possédant 2 ans d'expérience en programmation sur petits calculateurs et disposant de bonnes connaissances Hardware en vue d'études de *connexion* de terminaux intelligents ou calculateurs à un réseau téléinformatique.

Ecrire avec C.V. et prétentions, en précisant la référence choisie, à :
CISI/SIA, 35, bd Brune, 75680 Paris Cedex 14

GROUPE IMPORTANT
recherche
pour sa filiale Informatique

- **ANALYSTE CONFIRMÉ** expérience IBM - DOS
- **PROGRAMMEUR ASSEMBLEUR** I.B.M. - Perfo Vérif. 029-059.
- **OPÉRATRICE I.B.M. 3740**

Ecrire ou téléphoner : S.G.I.P., 5, rue Scheffer, 75016 PARIS - Tél. : 704-37-60.

Importante Manufacture de Confection Hommes rech.
TECHNICIEN
ayant grande expér. pour mise au point et contrôle de fabrication en usine. Nombreux déplacements à prévoir. — Ecrire sous nº 2.133 B., BLEU, 17, rue Lebel, 94-Vincennes, qui transm.

C.G.M.S.
Cie Gén. de Manutention et de Stockage, rech.
INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL
Sect. région Paris, dynam., âge min. 28 ans, ayt déjà exp. dans vente équipement industr. Env. C.V., photos et prétentions à Direction Commerciale, 44, rue Louvre, Paris (1er).

Cherche pr Londres Traducteur, langue matern. française, exc. langage technique. Tél. 734-04-43 matin pour R.V.

Entreprise Roques Levallois, recherche
- Mécanographe - Comptable ayant expérience tous travaux comptabilité gale et chantiers. Tél. 739-32-38.

Ecole technique Saint-Nicolas préparant CAP dessinateur industriel recherche
PROFESSEUR DESSIN industriel
5 a. de pratique professionnelle CAP et BP DESSINATEUR. TEL. : 736-31-90.

TRANSPORTS DUBOIS
9, av. Pte de la Chapelle (18e)
recherche
pour son Sce INFORMATIQUE équipé d'un I.B.M.-135 sous DOS/VS et IP
— Un ANALYSTE-PROGRAMM. ASSEMBL. - COBOL - CICS ;
— *Un HOMME SYSTEME.*
Env. C.V. + prét. à M. Bertrand ou téléphoner au 203-96-54.

Revue réputée pêche maritime industrielle Paris, rech. J. H. min. 25 a., dég. oblig. milit., passionné marine, excell. instr. responsable service administratif, commercial. Poste intéressant et d'avenir pour candidat sérieux. Env. lettre manuscrite avec réf. à SPMEC, 190, bd Haussmann, 75008, Paris, qui tr.

CIT Alcatel
Département TRANSMISSION
SUB-MARCOM
recherche

1 ingénieur technico-commercial

32 ans minimum,

parlant couramment ANGLAIS et possédant plusieurs années d'expérience en *MARKETING INTERNATIONAL.*

MISSION : prospection et promotion de nouvelles liaisons téléphoniques internationales, notamment en Amérique Centrale et du Sud, Asie du Sud-Est etc...

FORMATION : *ingénieur si possible en électronique ou commercial.*

Lieu de travail : CLICHY et nombx déplacements.

Adresser C.V. et prétentions à CIT-ALCATEL Service Relations Humaines 33 rue Emeriau 75725 PARIS CEDEX 15.

Importante Société d'Assurances

recherche
pour son Siège Social parisien

COLLABORATEUR DE HAUT NIVEAU

à qui sera confié l'encadrement de son réseau d'Inspecteurs Sinistres Corporels

Le poste conviendrait à un cadre du niveau

D'INSPECTEUR GÉNÉRAL

- de formation supérieure,
- ayant une expérience approfondie dans la branche considérée,
- acceptant des déplacements fréquents et de courte durée en province.

Il peut offrir à un candidat de valeur des possibilités de carrière intéressantes.

Adresser dossier complet de candidature avec prétentions, à nº 8.765, Publicités Réunies, 112, boulevard Voltaire, 75011 Paris, qui transm.

TRANE
Air conditioning
SOCIÉTÉ MULTINATIONALE
en expansion constante
recherche
DES INGENIEURS DEBUTANTS DIPLOMES
pour poste

INGENIEURS DES VENTES

disponibles dans plusieurs grandes villes de FRANCE.

- *formation assurée par stage aux U.S.A.*
- *connaissance de l'Anglais indispensable.*

Adresser CV, photo sous réf. 21820
DÉPARTEMENT DU PERSONNEL
B.P. 127 - 88004 ÉPINAL

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat — Vente — Location	24,00	28,02
AUTOS — BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68

offres d'emploi

POUR LE SERVICE DES TELECOMMUNICATIONS
les PTT recrutent sur titres
POUR PARIS ET LA PROVINCE

250 DIPLÔMÉS

de certaines **écoles d'ingénieurs** ou titulaires d'une **maîtrise d'informatique** (âge maximum 30 ans)

FONCTIONS
Exploitation technique et maintenance des installations
•
Lancement de travaux neufs
•
Contrôle de chantiers
•
Etudes pour la mise en place de nouveaux systèmes d'exploitation

CANDIDATURES REÇUES JUSQU'AU 11 OCTOBRE 1974

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS DANS LES DIRECTIONS REGIONALES DES TELECOMMUNICATIONS



Paris : 18, Boulevard de Vaugirard 75531 PARIS CEDEX 15
Banlieue : 103, Rue de Grenelle 75700 PARIS
Province : au chef-lieu de la région de résidence.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE LEADER DANS SA BRANCHE - EXPANSION 30 % PAR AN - SIÈGE PARIS - NOMBREUSES IMPLANTATIONS EN PROVINCE
recherche son

DIRECTEUR DE LA COMPTABILITÉ

niveau expertise et très solide expérience pratique de la comptabilité et du commandement, capable :
- de diriger des services comptables étoffés (50 personnes dont 30 au siège) en étant un réel animateur pour son personnel ;
- d'adapter les méthodes au développement de la Société pour accroître l'efficacité de ses services et des contrôles budgétaires.

Ecr. ss référence MU 205 CM, 4, rue Massenet, 75016 Paris.
DISCRETION ABSOLUE



JOHNS-MANVILLE

Pour sa Division Fibres de Verre - Isolation nouvellement créée à RUEIL-MALMAISON

recherche pour

DEPARTEMENT COMMERCIAL DE FRANCE

INGÉNIEURS ou CADRES COMMERCIAUX

Ils seront chargés de la vente et de l'assistance auprès des :
- négociants en matériaux de construction,
- charpentiers métalliques et bois,
- entreprises de couvertures, bardages, isolation,
- industries du conditionnement d'air.

Activité demandant de nombreux déplacements en France.



Ecrire :
JOHNS - MANVILLE
Fiber Glass
9-11, rue du Col.-de-Rochebrune,
92505 RUEIL-MALMAISON.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INGÉNIERIE NUCLÉAIRE PROCHE BANLIEUE SUD
recherche

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES
CONFIRMES ET DEBUTANTS

Pour :
— ETUDES, COORDINATION ET SUIVI REALISATION COMPOSANTS DE CHAUDIERES NUCLEAIRES ;
— ANALYSE MECANIQUE ET THERMIQUE DES STRUCTURES.

ANGLAIS INDISPENSABLE

Adresser C.V. et prétentions sous référence P.B. 27, à nº 73.685, PUBLIALE, B.P. 158-02 - 75062 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

GRANDE ENTREPRISE DE TELECOMMUNICATIONS
recherche
pour ses services de formation

jeunes ingénieurs

Après stage dans les services techniques, possibilités diverses en France et à l'Etranger.

Adresser C.V. détaillé et prétentions sous Réf Nº 8381 à PUBLIPRESS 31, Boulevard Bonne Nouvelle 75082 Paris Cedex 02.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE ENGINEERING - PARIS

recherche

INGÉNIEUR GRANDE ECOLE

Expérience CHARBON (CARBONISATION, GAZEIFICATION, etc...)

- Anglais indispensable.
- Déplacements à l'étranger.

Adresser C.V. à no 9850, SPERAR, 75, Champs-Elysées, Paris-8e, qui transmettra.

IBM
CORBEIL-ESSONNES
Recherche pour son Usine de fabrication de semi-conducteurs

spécialistes informatiques réf. 224
Titulaires d'un D.U.T. ou B.T.S. informatique.

pupitreurs réf. 225
Titulaires d'un bac scientifique C, D ou H.

Adresser curriculum vitae sous référence correspondante à :
IBM FRANCE
Monsieur BACHELARD - B.P. 58
91102 Corbeil-Essonnes

IMPORTANT GROUPE D'EDITION INTERNATIONALE recherche pour sa filiale à PARIS

un RÉDACTEUR (ÉDITEUR)

pour une collection de livres pour enfants vendue en France et à l'étranger.
Le candidat, de nationalité française, doit avoir une expérience de 5 à 10 ans dans la rédaction, la préparation et la fabrication d'ouvrages pour la jeunesse. Bilingue Français-Anglais indispensable.

Env. lettre de candidat. avec C.V. à A. LEPOUTRE, 3, rue Lalo - 75116 PARIS, qui transmettra.

Société de distribution Région Versailles, rech. Chef comptable, anglais souhaité. Ecrire REGIE-PRESSE, nº T. 60.768, 85 bis rue Réaumur, Paris-2e, qui tr.

C.E. de la C.R.A.M.P. recherche d'urgence MONITRICES, MONITEURS diplom. pr C.A. région Compiègne. Se présenter tous les jours de 9 h. à 16 h. sauf samedi, C.E., 16, rue de Tanger, Paris, 8e étage, porte 8001.

Société près Porte Champerret recherche
INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL
diplômé Violet, ou Bréguet, ou Charliat, ou équivalent. Ayant au moins cinq ans expérience contacts commerciaux.
Ecr. nº 1.374 B, à BLEU, 17, rue Label, 94300 Vincennes, qui tr.

Etablissement financier PARIS 15e recherche
2 BACHELIERS
libérés O.M., intéressés par l'économie de l'entreprise. Ils se verront confier, après une solide formation techniq. (économiq. et financ.), un poste de
REDACTEUR
chargé de l'étude de dossiers de crédits d'investissements.
40 heures par semaine. Avantages de la profession bancaire.
Env. C.V. avec photo (retourn.) nº 74.805, CONTESSE PUBL., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

IMPORTANTE SOCIETE Banlieue OUEST 30 min. gare Saint-Lazare rech.
JEUNE INGENIEUR ELECTRONICIEN
pour études et conceptions dans un groupe L.S.I. M.O.S. (formation Grandes Ecoles de préférence).
Adres. C.V. détaillé à nº 74.697, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

SOCIETE INFORMATIQUE 15e ARRDT recherche
PROGRAMMEUR
DEBUTANT
ASSEMBLEUR TYPE 360
Ecrire avec C.V. et photo, à nº 9.810, SPERAR, 75, Champs-Elysées, PARIS 8e, qui trans.

IMPORTANTE SOCIETE CONST. TRADITIONNELLE recherche
RESPONSABLE SERV. CONTENTEUX
Clients et sous-traitance
Licence en droit. Expérience dans le poste exigée.
Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions à : Publ. LAROCHE, Réf. 1010, 39, rue Périer, 92120 Montrouge, q. tr.

IMPTE CIE D'ASSURANCES QUARTIER BOURSE recherche
REDACTEURS (TRICES)
Titulaires du Bac ou Capacité en droit
Adresser C.V. détaillé : CHEF DU PERSONNEL 48, rue Notre-Dame-des-Victoires 75082 PARIS CEDEX 02

LICENCIE EN DROIT
AYANT PRATIQUE DE LA GESTION ET DU CONTENTIEUX IMMOBILIERS
est demandé pour poste d'adjoint dans le service Gérance immobilière d'une importante compagnie d'assurances. Adr. C.V. et prét., à nº 1.748, PUBLIPRESS, 31, boul. de Bonne-Nouvelle, 75082 Paris Cedex 02

CREUSOT-LOIRE Entreprises recherche pour son secteur Comptabilité de chantier à l'étranger
1 CADRE COMPTABLE
Titulaire D.E.C.S.
Niveau certificat supérieur études juridiques et fiscales
Anglais apprécié pour problèmes fiscaux
1 CADRE COMPTABLE
Niveau D. E. C. S. pour contrôle comptable. - Adr. C.V. + photo, s/réf. 2.281, GAUTRON Jean, 29, rue Rodier - 75009 PARIS

SOCIETE INDUSTRIELLE XVIe ARRONDISSEMENT C.A. 70 MILLIONS recherche
CHEF COMPTABLE
pour centralisation de la comptabilité générale, établissement des bilans et des comptes d'exploitation, déclarations fiscales, comptabilité analytique et trésorerie. Capable animer équipe de six personne.
Situation stable au sein firme solide et en expansion pour candidat ayant connaissances et expérience en comptabilité générale.
Envoyer C.V., photo et prét., sous référence 3.632 à : PUBLIPANEL, 20, rue Richer, 75441 Paris, Cédex 09, qui trans.

CABINET D'ETUDES POUR L'INDUSTRIE recherche d'urgence
CHARGE D'ETUDES EN MARKETING ET MOTIVATION
Conditions strictes, formation universitaire en psychologie. Anglais parlé couramment. Expérience concrète des entreprises et de la méthodologie des études.
Env. C.V., photo et prétent., Nº 74.689, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

UN FABRICANT D'ÉLÉMENTS DÉCORATIFS POUR LA MAISON, ASSOCIÉ D'UN GROUPE MULTINATIONAL,
cherche son
attaché commercial France

Directement rattaché au siège social européen, **il dispose d'un bureau à Lyon** et d'un réseau d'agents sur presque tout le territoire français. Il prospecte et négocie avec des grossistes et détaillants, fabricants de mobilier, etc. Il peut, dans un deuxième temps, travailler avec les grandes surfaces.
C'est un homme de terrain de 28 ans minimum ayant une première réussite dans la vente de biens de grande consommation.
Ecrire (ss réf. 247 M) à Mme G. DILL.



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE DE LA RÉPUBLIQUE - 69001 LYON
membre de l'ANCERP

DEVENEZ RÉVISEURS

Important Cabinet d'expertise comptable propose à des candidats possédant une expérience en cabinet des postes leur permettant d'acquérir une formation de réviseur comptable.

Les missions qui nous sont confiées permettent à nos collaborateurs d'aborder concrètement les problèmes d'entreprises les plus diverses, de compléter leur formation et d'acquérir très rapidement une large expérience.

Envoyer curriculum vitae et prétentions, Nº 15.694, PA SVP, 37, rue du Général-Foy, 75008 PARIS.

Pour son Département de Ventes de matériel de

REPROGRAPHIE

Gamme de copieurs ZNO et papier libre Importante Société en expansion, membre d'un groupe multinational
recherche pour PARIS

INSPECTEUR DES VENTES

MISSION :
management d'un groupe de vente de 6/7 représentants.
REMUNERATION :
sera liée aux résultats obtenus et ne sera pas inférieure au départ à
50.000 FRANCS PAR AN
L'expérience de la branche serait un avantage.

Adresser lettre manuscrite et curriculum vitae à HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann, 75008 PARIS, sous référence 34521.

(Nos collaborateurs sont informés de cette annonce)

FIRME FRANÇAISE (niveau européen), leader de sa branche dans l'industrie du jouet,
recherche pour SIEGE PARIS
CHEF DES VENTES SEDENTAIRE
pour assister la Direction générale sur le plan de l'administration et du développement des ventes. Format. commerc. supér. 30 ans minimum. Expérience similaire exigée.
JEUNE CADRE COMMERCIAL
pour SERVICE EXPORT diplômé école de commerce, anglais courant indispensable, si possible trilingue, une première expér. dans une fonction similaire appréciée, poste évolutif pour candidat de valeur.
REPRÉSENTANT EXCLUSIF
pour exportation. Bilingue anglais. Déplacements fréquents. Sérieuses références exigées.
Env. curriculum vitae et prét. à 74.609 CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

STE des ORDOPROCESSEURS 113, rue Aristide-Briand, 91400 ORSAY recherche
INGENIEURS COMMERCIAUX
Expérience technico-commerc. chez constructeur informatique indispensable.

IMPORTANTE SOCIETE quartier SAINT-AUGUSTIN recherche pour
TRAVAUX DOCUMENTAIRES
à caractère TECHNIQUE et JURIDIQUE
PERSONNE TRES QUALIFIEE.
Possédant connaissances Anglais, Allemand, dactylo, susceptible adaptation rapide au domaine brevets d'invention.
Ecr. C.V. et prétentions à Nº 74.688, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

IMPORTATEUR MATERIEL DE REGULATION recherche
TECHNICIEN FRIGORISTE
dég. O.M., connaissant régulation froid commercial industriel pour promotion des ventes auprès frigoristes et constructeurs.
Téléphoner : 553-47-29.

IMPORTANTE SOCIETE
proche banlieue NORD-OUEST réalisant pour l'exportation des systèmes de télécommunications clé en mains
recherche
COLLABORATEUR
Il sera chargé, au sein d'une équipe, et sous la responsabilité du chef d'affaires de
— Préparation et lancement de matériel ;
— Ordonnancement et suivi d'affaires ;
— Approvisionn. des chantiers ;
— Relations avec les chantiers ;
— Suivi des dépenses, travaux de gestion.
Il doit être susceptible de partir pour des périodes limitées à l'étranger afin de gérer un bureau de chantiers.
Qualités requises : polyvalence, initiative, esprit d'équipe.
Expérience souhaitée de ce genre d'activités.
Ecrire avec C.V. détaillé, photo et prétentions sous référ. nº 711, à Créations Dauphine, 41, av. de Friedland, Paris-8e, qui tr.

SOCIETE DE CONSTRUCTION MECANIQUE recherche pour son SIEGE SOCIAL SAINT-DENIS
CHEF COMPTABLE
CONFIRME
B.P. ANCIEN REGIME ou D.E.C.S. exigé.
Connaissances fiscales et traitement de l'information.
Libre rapidement.
Ecr. avec C.V., photo et prét. à nº 73.696, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr. Discrétion assurée.

Impt Groupe de RETRAITES et PREVOYANCE rech. pour PARIS
UN CADRE
destiné à seconder puis à remplacer le responsable d'un Service de Prévoyance de 250 personnes.
Ce poste doit évoluer rapidement vers une situation de CADRE SUPERIEUR.
Conviendrait à candidat. H. ou F., min. 35 a., de formation supérieure, du niveau de la licence en Sciences Economiques ou équivalent, ayant une expérience professionnelle confirmée dans une branche similaire ou dans les assurances ou dans la gestion administrative d'une société de Services du secteur public ou privé.
Adr. lettre man. av. C.V. et photo à nº 74.708, Contesse Pub., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

GMV CONSEIL
GESTION, MARKETING et VIE de l'ENTREPRISE
(Anciennement Groupe Maurice Vidal)

recherche pour sa Division RH

UN SPÉCIALISTE FORMATION ET RELATIONS HUMAINES

- **Son profil** : c'est un pédagogue et animateur confirmé de 28 ans minimum, ayant conçu et animé des séminaires dans le domaine des relations humaines.
- Nous lui offrons un poste de responsabilité dans notre Département Formation (conception et animation de séminaires) mais il pourra également participer à des études de management humain avec les autres équipes de la Division.
- Nous lui demandons une grande disponibilité (déplacements fréquents en province).

Ecrire avec C.V. détaillé, prétentions et photo récente sous référence CL 50.026, à GMV conseil - 15, av. d'Eylau, 75116 PARIS

Importante Maison Internationale d'Editions recherche

dessinateur cartographe expérimenté

Capable tous travaux exécution cartographiques.
Conditions salaire intéressantes.
Ecrire avec curriculum vitæ et prétentions sous réf. 34525 à Havas Contact 156 Bd Haussmann, 75008 Paris.

Pour poste de responsabilités
RECHERCHE EN CHIMIE ORGANIQUE

INGÉNIEUR CHIMISTE
E.P.C.I. - 30 ANS MINIMUM

ayant quelques années d'expérience en recherche

Ecrire avec C.V. et prétentions à :

ROUSSELOT S.A.
3, avenue du 11-Novembre, 92190 MEUDON-BELLEVUE.

Importante Maison Internationale d'Editions recherche

cartographe géographe expérimenté (ée)

capable concevoir et préparer travaux cartographiques de toute nature, suivre budgets et plannings. Connaissance anglais souhaitée. Conditions salaire intéressantes.
Ecrire avec curriculum vitæ prétentions et photo sous réf. 34524 à Havas Contact 156 Bd Haussmann, 75008 Paris.

CRÉATIONS AROMATIQUES

pour faire face à son expansion, cherche pour ses laboratoires de Genève

PARFUMEUR
possédant plusieurs années d'expérience.

Les candidatures qui seront traitées comme confidentielles devront être adressées personnellement à Monsieur Léon Givaudan, 130, rue de Courcelles, 75017 Paris.

Très solide Groupe International, Siège PARIS souhaite intégrer à son ETAT-MAJOR
UN
X, E.C.P., PONTS
HAUT NIVEAU - 30 ans minimum
Essentiellement HOMME D'AFFAIRES ayant le sens de la rentabilité et des contacts.
Avenir exceptionnel
RÉMUNÉRATION : 120.000 F +
Ecrire sous nº 4.719 à Levi-Tournay, 5, cité Pigalle. — 75009 PARIS, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE
recherche
COLLABORATEUR ÉTUDES SUPÉRIEURES
Pour son département :
« IMM. de RAPPORT et MISE EN COPROPRIETE »
Sérieuses références et expérience exigées.
Envoyer C.V. et photo sous référence 101.542 à FDP-CONSEIL, 19, r. des Martyrs, Paris-9e, qui tr.

L'immobilier

exclusivités

appartements vente

Paris

RUE BEETHOVEN
...ux. appartem. 4e étage 110 M2, ...rking. — CIABA, 720-66-66.

MAISON XVIIIe
...m. St-Eustache, 4 p., tt cft. ...mbiance except. Conv. artiste. CIABA, 720-66-66.

ROME
...PIECES, tout confort, 105 M2. CIABA, 720-66-66.

...IIe, SUR FG-SAINT-ANTOINE ...RES BASTILLE ET MARAIS, ...ANS IMMEUBLE RESTAURE ...TYLE EPOQUE, GIRPA VEND 87 STUDIOS ET DUPLEX + POSSIBLE GRANDES ...URFACES. POUTRES APPA...ENTES + FENETRES PETIT ...OIS, ASCENSEURS + INTER...HONES. V.-O. COUR INTE...IEURE AMENAGEE AVEC FONTAINE ET ARBRES ...ORNEMENT. IDEAL PLACE...MENT. STYLE + CONFORT. LOCATION ET GESTION ...SSUREES - LE PROPRIET. ...IRPA : 325-25-25 + 56-78.

...Vue N.-Dame et Jardins, 75 m², ...remier, duplex, lux. aménagé. ...mm. caractère. — ODE. 42-78.

IIe - BOURSE
PLEIN CENTRE
GIRPA PROPRIETAIRE VEND DANS BEL IMMEUBLE DE CARACTERE. RESTAURE ENTIEREM. ET AVEC GOUT : STUDIOS - DUPLEX 2 PIECES ET 3 PIECES LOGGIA (PLAFONDS DE 3 A 4,20 METRES). TRES GRAND STANDING, INVESTISSEMENT DE GRANDE QUALITE. LE PROPRIETAIRE - GIRPA : 325-56-78 + 25-25.

Parc Montsouris, b. 3 P., cuis., wc, bns, chauff. centr. 589-49-34.

FG ST-ANTOINE. Splend. dupl., TERRAS. Moq., cuisine équip., imm. classé : 250.000. 704-88-18.

IDEAL POUR PLACEMENT LEDRU-ROLLIN. Raviss. dupl. (70 m²), av. terras., moq., cuis. éq., s. bains, dans imm. classé. 250.000 F. Téléphone : 704-88-18.

QUARTIER LATIN. Placement STUDIOS et 2 P., lux., rénov. ODE. 42-70.

PR. JARDINS DU RANELAGH IMMEUBLE GDE CLASSE LUX. APPART. de RECEPTION **TR. ORIGIN.** 300 m² + 100 m² en dupl. 2.500.000 NEVEU et CIE - JAS. 51-84

XIXe - METRO LAUMIERE DANS QUARTIER EN PLEINE EXPANSION NOUVEAU PROGRAMME DE RENOVATION DANS BEL IMMEUBLE REFAIT A NEUF PROPRIETAIRE VEND : 40 BEAUX STUDIOS GRAND CONFORT, PRIX ETUDIES EN FONCTION PLACEMENT LOCATIF TRES HAUTE RENTABILITE. LOCATION ET GESTION ASSUREES. LE PROPRIETAIRE - GIRPA : 325-56-78 + 25-25.

DUPLEX 13e. Part. à p. 85 M2, *stand. + 46 m² terras.* Tél. 707-27-45

Pl. des **VOSGES** (pr.) Part. vd 2 STUDIOS, cuis., bains, poutres app., imm. caract. 125.000 et 135.000 F. Poss. duplex. S/pl. vend. et sam. 14 à 17 h : *32, rue des Tournelles* (3e étage). - Tél. 627-67-01.

MARAIS Splend. Imm. XVIIIe rue de Sévigné 2 pièces, cft, caractère. 343-32-67.

16e 3-4 P., 85 m2, tt cft, asc., stdg. 295.000 F. - 285-46-46.

NATION Excellent placement Studio nf, standing, tél., park. 125.000 F. - 343-32-67.

DENFERT. Propr. vend duplex, indép., av. jard., cft. KLE. 93-15.

STE PROPRIETAIRE VEND
dans XIe, XIIIe, XIVe, XIXe et banlieue, 150 mètres Métro
dans immeubles neufs, standing, loués ou vides :
Studios, de 87.000 à 125.000 F.
2 Pièces, de 128.000 à 158.000 F.
CREDIT PROPRIETAIRE.
F.I.P. : 359-52-95.

JUSSIEU. 5-6 P., 160 m² tout confort. 595.000. 285-46-46.

16e PR. AV. BUGEAUD. Imm. p. de t. Somptueux appart., gde récept. + 4 ch., 3 bns, 2 ch. serv. Px 1.100.000 F. LAB. 13-69.

Région parisienne

A 2 MINUTES DU BOIS NEUILLY - SAINT-JAMES : Quelques studios et 2 Pièces, dans immeuble de classe supérieure. Calme - Soleil - Jardin. Tél. : 722-99-35 et 747-83-24.

St-Cloud, Part. vd lux. 3 P. Sur place, *sam. ap.-midi, 15/18 h. 30,* 23, rue Armengaud, au 6e étage droite. - Téléphone : 682-12-94.

LE VESINET
PARTICULIER VEND APPARTEMENT
Dans petite Résidence en pierre de taille, 3 ch. + sél. tt cft, gar., 18 minutes R.E.R. 290.000 F. Téléphone : 966-21-45.

constructions neuves

INFORMATION LOGEMENT
Centre Nation : 346-11-74
Centre Etoile : 525-25-25
pour vous loger ou pour investir
vous propose :
— 30.000 appartements et pavillons nfs à l'achat ;
— une document. précise sur chaque programme ;
— un entretien personnalisé avec un spécialiste ;
— des conseils juridiques, fiscaux et financiers.
SANS AUCUN ENGAGEMENT DE VOTRE PART.
Service gratuit de la Compagnie bancaire.

CLAMART (centre)
101, AVENUE JEAN-JAURES
Immeuble de classe
35 appartements en copropriété du STUDIO au 5 PIECES.
PX FERMES ET DEFINITIFS. Livraison prévue printemps 1975.
Bureau de vente sur place sam., dim., lundi, 14 h. à 18 h. 30, S. I. E. T. R. A., 125, rue du Cherche-Midi, 75015 PARIS. FON. 36-57 — SUF. 24-26.

CHAMPS-ELYSEES
11, RUE DE BERRI
STUDIOS, 2 et 3 PIECES
AU 7e ETAGE 6 PCES, 168 m2 TERRASSE 100 m2
TRES GRAND STANDING
PRIX FERME ET DEFINITIF
Finitions - Livraison début 75
Bur. de vente s/pl. ouvert ts les jrs, 14 h-19 h (sf mercr. et dim.)
P. DOUX 3, av. Grande-Armée 553-16-02

16e TROCADERO
MEILLEUR PLACEMENT
Prix ferme, non révisable.
6-8, RUE CHARDIN :
LUXUEUX PETIT IMMEUBLE DE TRES GRAND STANDING, DOUBLE EXPOSIT., SOLEIL, QUELQUES 3 PIECES, BEAUX DUPLEX 120 M2 TERRASS. Livraison janvier 1975. Appt témoin, vente s/place, tous les jours, 13-19 h., sauf dim. Téléph. : 527-33-20 et 622-16-08.

JOUY-EN-JOSAS
(Cottages de Montebello)
Exception. dans parc boisé 9 ha. Maisons gd standing 5-6 pièces, cuis. équipée, sal. bains, douche, double gar., chauff. électriq., à partir 360.000 F. Visite sur place tous les jours, 10 h. à 18 h. 30, sauf mardi, mercredi. Chemin du Cordon, 78350 JOUY-EN-JOSAS/LES METZ (946-21-16).

bureaux bureaux

Au 17, av. GEORGE V
Il reste à louer
1920 m² de bureaux divisibles
lots à partir de 190 m².
Prestations luxueuses.
Richard Ellis s.a.
17, rue de la Baume - 75008
Tél : 225.27.80 et 551.08.54

fonds de commerce

PROVINS. Artère princ., à vdre très beau magasin pr ts commerces ou burx, logem. except., sur 2 étages, tout conft, cour, jard., possibilit. acquérir murs. Téléphone : 400-02-37.

villas

PARC MAISONS-LAFFITTE
(près hippodrome)
BELLE VILLA NEUVE
360 m², jardin 1.300 m², tout conft. S.P.E.I., ALM. 55-11, poste 258. 14, av. F.-D.-Roosevelt, Paris-8e.

78-Maisons-Laffitte, part. vend : mais. 6 P., 150 m² + 150 m² annexes, tt conft, 3 min. gare, jard. 600 m², 35 bis, rue du Mesnil. — Téléphone : 703-18-17.

fermettes

EN EQUERRE Fermette 100 km Ouest Paris, vaste séjour, 2 ch., s. d'eau, wc, cuis., cave, nbrses possib. gren. et dépend. 3.500 m² jardin 154.000 avec 40.000 F. **AVIS** 23, rue C.-Harleville Maintenon. Tél. 23-02-29

terrains

16 KM OUEST
RESIDENTIEL, proche gare et commerces, beau TERRAIN boisé 6.000 m². Jolie vue. AGENCE DE LA TERRASSE, Le Vésinet — 976-05-90.

POUR LES WEEK-ENDS LA RETRAITE
achetez un terrain avec vue imprenable, eau, électricité, égout, à 4 km. de la sortie de la future autoroute. Prix à partir de 16.000 F le Terrain. S'adresser : M. J.-C. NEE, 22, rue de l'Huisne. Tél. : 3-87. 72400 LA FERTE-BERNARD.

bureaux bureaux

DES BUREAUX EXCEPTIONNELS
UNE ADRESSE PRESTIGIEUSE
59-65, rue de Courcelles, 75008 PARIS
3, avenue Hoche, 75008 PARIS.
2.400 m2 et 500 m2 à louer sans droit au bail
GOSEMIIG - 772-19-91

PARIS-9e
350 à 2.400 m² de bureaux neufs à louer.
TIFFEN LIPTON - 227-62-31.

A louer quartier *St-Augustin*, 13 pces princ., 350 m² mixtes ou professionnels très bon état. Libre fin année. Aube. 508-91-84.

Le Saint-Simon
à louer 290 F le m²
Créteil (Métro ECHAT). Tél. : 292-73-18.

VERSAILLES
10, rue Mademoiselle près gare rive droite dans immeuble neuf très haut standing.
Surf. à louer : 492 m²
possibilité découpage. Tél., parking assurés. Breguet Constructions. 950-20-42.

PARIS-20e. Sur. 290 m², tél., park. Loy. annuel 120.000 F 355-77-87.

Location sans pas-de-porte TTES SURF. TS QUARTIERS. AG. MAILLOT - 293-45-55.

PROPRIETAIRE
Loue 1 ou plusieurs burx dans immeuble neuf. Tél. : 758-12-48.

12e. Burx nfs stdg, 90 m², tél., loyer 3.500 F mois. Bail 3-6-9. IMMOSOULT, 345-55-66.

fonds de commerce

CHARENTE BELLE PAP.-LIBR. Empl. 1er ordre, log. conft. C.A. 1 unité, à dév. Poss. murs. Il faut minim. 300.000 pour traiter. Tél. (45) 82-05-49, après 20 h.

hôtels-partic.

7e Site historique et classé HP « Hors du temps » 300 m2 calme, cour-jardin, parking. Px élevé. « Pour gens de goût », 742-82-44.

locaux indust.

Banl. N.-O., 6 km p. d'Asnières. Mag. neufs en locat., embranchés, chauffés, avec bail, disponibles fin 1974. prot. incendie. Superficie 3.000 m2 ou 6.000 m2. Ecr. No 7.296 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

emplois féminins

SOCIETE INTERNATIONALE QUARTIER BOURSE recherche POUR SECRETARIAT GENERAL
ASSISTANTE DE DIRECTION
— Ayant expérience juridique, vie des Sociétés, établissement des contrats.
— Expérience des polices COFACE et des dossiers financiers exportation.
— Ordre, initiatives, rapidité.
— Doit assurer secrétariat complet et savoir gérer les dossiers.
— Parlant et écrivant anglais et espagnol pour relations avec filiales.
— Rémunération intéressante.
Adresser C.V. manuscrit, photo (retournée) et prétentions à IRO ENGINEERING GESTION 83, rue Montmartre, 75002 PARIS.

JEAN-MARC MANIATIS rech. pour son salon coiffure CAISSIERE bonne présentation, sér. référ. exigées. T. 520-59-83.

URGT ch. excell. sténo-dactylo, début. s'abst. 272-67-13 pr R.V.

INFIRMIERES D.E. pour serv. Médecine, Chirurgie et soins intensifs
INFIRMIERES D.E.-PANSEUSES
Possib. logem. trav. mi-temps de 15 h. à 20 h. (pr médecine et chirurgie seulement). Avantages sociaux. Tél. 637-72-00. Poste 679 ou écrire : HOPITAL AMERICAIN B.P. 109 92202 NEUILLY-SUR-SEINE.

Bureau en France de Société Pétrochimique Internationale rech. pour Paris La Défense SECRET.-STENODACTYLO - SERBO-CROATE. Franç., angl. ou allemand pour assurer liaison avec les bureaux de la Sté en Europe de l'Est. Ecr. av. C.V. et photo à J.-P. Renouard, 10, r. J.-Jaurès, 92170 Puteaux.

Société près porte Champerret recherche
SECRETAIRE STENODACTYLO
CONFIRMEE (min. 5 a. exp.), niveau BAC ou équivalent pour secrétariat de direction. Ecr. sous no 1.373 B à BLEU. 17, r. Lebel, 94300 Vincennes.

SOCIETE GROUPE MAZDA recherche
SECRETAIRE DACTYLO
Diplôme médico-social. F. R. L. E., 31, rue Camille-Desmoulins. 92132 ISSY-LES-MOULINEAUX.

S.F.I.M.
SOCIETE DE FABRICATION D'INSTRUMENTS DE MESURE *recherche*
1° STENODACTYLO BILINGUE FRANÇAIS-ALLEMAND
2° STENODACTYLO BILINGUE FRANÇAIS-ANGLAIS
Sténo anglaise indispensable.
— Nombreux avantages socx ;
— restaurant d'entreprise.
Ecrire avec C.V. et prétent. *au service du personnel,* B.P. no 22, 91301 MASSY.

CABINET D'AVOCATS avenue Wagram (17e) recherche
SECRETAIRE
sténodactylo, anglais souhaité mais non indispensable. Libre immédiatement. Tél. 622-56-22.

STE Gérance d'immeub. rech.
COMPTABLE FEMME
2e éch., capable diriger serv. rapidement. Contact cclal aisé, dactylo, excell. ambiance de travail. Fixe. Avantages socx. Participation 1er entretien, STE SETIMO, 9, bd de Reuilly, Paris-12e, Vdi 4 oct. 9-12 h.

représent. offre

Impte sté cinéma Production et Diffusion films publicitaires recherche d'urgence
VENDEURS (EUSES)
Pr Paris et banlieue, voiture indisp. fixe + commiss. + participation. Écrire avec C.V. détaillé sous no 449 B à : **BLEU** Publicité, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, qui tr.

Grande marque française bijouter. fantais. luxe cherche
REPRESENTANTS
EXCLUSIFS
a) Secteur sud Paris + ouest France.
b) Région Rhône-Alpes.
Très dynamiques, tr. bns prés. Adresser C.V., photo No 8.767 Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

travaux à façon

DEPANNAGE 255-76-36. Plomberie - Sanitaire.

cours et leçons

Jne enseign. sup. donne cours math ts niv. Tél. : ODE. 08-94.

Cours d'anglais à domicile. Méthode B.B.C. Tél. : 434-04-45.

occasions

Achète caricatures de Daumier O.Z., 9, r. Curiale, 68 St-Amarin.

Part. cède 2 TAPIS ISPAHAN SAROUKA 2 m2. Tél. 229-53-38.

autos-vente

Vends Fiat 128-B jaune, 1970 *50.000 km, access. Tél. 033-08-94.*

SUP. JAGUAR TYPE E V-12 mai 1974, reprise cause saisie. très peu roulé. Prix intéressant Tél. (59) 27-50-86. PAU.

locations meublées

Offre

RANELAGH. Stud. mblé, bains, kitch., excell. stands. - 924-71-84.

MONTMARTRE. RAVIS. APPT 70 M2. TEL. TERRAS. Meubl. style, vue panor. 2.000. 704-88-18.

Montmartre, tr. b. appt origin., 70 m², mbles style, terrasse. Vue panoram. TEL. MOQ. 704-88-18.

locations non meublées

Offre

BOULOGNE - RESIDENTIEL Tr. belle réception + 1 chbre, tél., gar. + jard. 400 m². Lux. équip. 2.900 F. Tél. : JAS. 51-84.

BOULOGNE - RESIDENTIEL STUDIO, lux. équipé, téléphone, 900 F + charges. - JAS. 51-84.

Demande

PARTICULIER à PARTICULIER Cherche 3, 4, 5 Pièces. 577-70-00.

Cherche directement en banlieue Ouest 2 à 5 Pièces. - 959-36-70.

locaux commerciaux

LE PERREUX
EMPLACEMENT 1er ORDRE VENTE en toute propriété boutique d'angle, façade 11 m., 3 lignes tél. + appt 3 p., cuis., salle d'eau, moquette, terrasse, cave, garage, chauffage central. PRIX 450.000 F. — 871-11-43.

GIRPA VEND DIRECTEMENT BOUTIQUES EMPLACEMENTS EXCEPTIONNELS VIIe - VANEAU - SEVRES (PRES « BON MARCHE ») 3 MURS DE BOUTIQUE GROUPEES OU SEPAREMENT. BAIL NEUF GROSSE RENTABILITE 15e FRONT DE SEINE MURS SALON COIFFURE QUARTIER *EN PLEINE EXPANSION.* PLUS DE BAIL PROPRIETAIRE 325-25-25 + 56-78.

MURS DE BOUTIQUE A vendre, plein centre de Paris, état impeccable. Loués : 5.000 francs par mois. Situation de premier ordre. Tél. : 434-14-41, pr rendez-vous.

propriétés

FLEURINES (pr. Senlis)
42 kilomètres autoroute. Belle maison 360 m², 3 niveaux. Jardin boisé 2.000 m². *Lux., conft, soleil. ODE. 42-70.*

RAMBOUILLET (près) PROPRIETE SUR 5 HA
A 6 km. autoroute A-10, état impecc. 2 livings, séjour, cuis., 4 ch., 4 bns, maison gardien, 4 p., cuis., bns, 2 gar. S/r.-vous GOBILLON, 38, rue Gambetta, RAMBOUILLET. Tél. 483-04-53.

100 km. Paris, demeure bourg., vaste entr., 7 P., bns, wc, cab. toil., tél., cuis., gd sous-sol, grenier (asc.), gar., 1.700 m² jard., parc clos murs, 350.000 F avec 70.000. AVIS, 2, r. Gal-de-Gaulle, SENS. — Tél. : (16-86) 65-09-03.

Rég Maintenon, exposition Sud, Propriété restaurée, séj., salon 57 m², âtre, 3 gdes chbres, bns, wc, chf. cl, cuis., gar., atel., b. parc 2.000 m². Prix 300.000 F av. gr. créd. AVIS, 23, r. Harleville, Maintenon. Téléphone : 23-02-29.

Vend en Périgord : Terrains diverses surfaces, viabilisés, ensembles de style à restaurer, beaux sites, prix justifiés. — ROQUES, 2, rue des Martyrs, 24150 Lalinde. Tél. : 61-03-78.

COULOMMIERS BORD MORIN propriété parfait état, tout confort, prix 300.000 F, gros crédit possible. - Téléphone : 808-25-52.

VESINET Très résidentiel BELLE DEMEURE Réception 80 m², 7 chbres, bains, confort, parfait état général. *Parc 3.400 m².* AGENCE de la TERRASSE Le Vésinet - 976-05-90

pavillons

R.E.R., NOGENT. 2 P., C., S. de B. + jard. 120.000 TUR. 97-81.

locations non meublées

Offre

A louer NEUILLY. Résid., gd standing, 12, bd du Château, STUDIOS. Tél. Cab. Langlois M. Madiard. 266-53-10. Visite avec régisseur.

LOCATIONS SELECTIONNEES STUDIOS, 2 P., 3 P., 4 P., Paris-banl. R.E.F., ELY. 02-85.

QU. MONCEAU-COURCELLES Lux. stud. neuf, cuis. équipée. Tél. 1.500 F C.C. - 742-42-17.

NEUILLY V.-HUGO. A saisir. STDG. Magn. double liv., 3 ch., 2 bs, park., TEL. 4.000. 380-60-79.

NEUILLY-ST-JAMES. Living, 2 CHBRES, tt confort, tél., gar., ret. neuf, 2.200 + ch. 278-61-36.

6e PONT-NEUF. Refait totalem. à neuf, 3 p., 90 m², ch. centr. individ., tél., entrée, cuis., bs, dégag., wc, rangements, cave, 1.850 + charges. - 633-28-37.

Ve CENSIER-DAUBENTON Charmant studio, tout confort, téléph., 750 F C.C. - 522-62-14.

CHARENTON Me. Prop. loue 4 p., cuis., s. de bs, neuf, 1.100 F + ch. Tél. : 672-71-73, 76-43.

NEUILLY-S/Seine. Sup. appt 200 m², bourgeois. Poss. siège social + terrass., tél., 2 park. Me tél. 366-45-40.

locations meublées

Offre

5e prop. loue à MR. stud.+tél. 40 m², Ref. nf. Soir 587-11-48.

appartem. vente

Paris

ST-VINCENT-DE-PAUL
Gd 3 pièces, entrée, cuis., bains, wc, bel immeuble, tapis escalier. 215.000 F. Vendredi, 14 h-19 h : 4, rue de Rocroy.

GOBELINS Bel immeuble RAVISS. DUPLEX avec PATIO, 70 m2, calme. Tél. 566-01-04.

16e PTE AUTEUIL. Ref. neuf Beau liv. + 2 chb., 80 m², ch. serv. *Tél. 370.000 F. 548-27-73.*

17e 37 BIS, BOUL. BERTHIER Ds Hôtel particul. except. : Studio, 2 pièces en duplex. S/place jeudi-vendredi, 11-19 h.

XVe Immeub. grand standing, étage élevé, gds balcons, 3 pces-cuis. équipé. DRESSING, bains, 2 w.-c., grand garage, 370.000 F. Tél. : AMP. 17-47.

AFFAIRE EXCEPTIONNELLE
PORTE MAILLOT
dans bel imm. P.d.T. ravalé. ASC., CLAIR et ENSOLEILLE **5 PCES** (double living) + 3 chbres), entr., cuis., s.d.bns, w.-c., moq. BELLE SUPERF. REF. NEUF. PROFESS. LIBER. AUTORIS. + chambre de service.
PRIX : 475.000 F
S/pl. vendr., sam., ldi, 14-19 h., 188 bis, bd PEREIRE, ou BAL. 23-83.

BUGEAUD studio, cft dans immeub. récent 240.000 F. Tél. : 927-93-39.

7e Ds tr. bel imm. P.d.T., tout confort, asc. Etage élevé. balc. Gd 7 P., 235 m², chb. pers. Vis. vendredi, 14 h. à 17 h. : 168, rue de l'UNIVERSITE.

Quartier Latin. Raviss. P.-à-T., 2 p., cft, mardi, mercr., 14-18 h. 3, rue Cochin, 3e droite.

11e. S/AV. 2-3 p., tt cft, 6e asc., ch. cent., 182.000 F - 355-77-87.

MONGE. Imm. P. de T. ravalé, 3 P., cuisine, wc, très clair, 180.000 F. FABRY. 325-03-16.

A 100 m. PARC MONTSOURIS, proximité Cité Universitaire, 2 P., 60 m², tt conft, imm. 1960, avec living 32 m², plein soleil. Px except. 203.000 F. Lagrange, 266-16-65, poste 6.

Rue Campo-Formio - Austerlitz P. à P., 60 m², 3 p., c., s. bs, 4e asc., 180.000 - POR. 58-41.

PLACE ADOLPHE-MAX Gd 5 p., étage élevé, 2 ch. serv. MARTIN, Dr Droit. 742-99-09.

SORBONNE. Gd liv. ch., 85 m², tout à neuf. - PAS. 04-44.

PORTE DOREE. Studio, 36 m², standing, tél. Prix 135.000 F. IMMOSOULT - 628-06-33

15e RUE LECOURBE Immeuble neuf 4 pièces, 88 m² + loggia, 407.000 F, park. comp., disp. début 75. SOVIC, 533-80-90.

19e BUTTES-CHAUMONT Immeuble neuf 3 pièces, 65 m² + jardin privé 93 m² - 220.100 F. SOVIC, 533-80-90.

MONTGALLET. Etage élevé, liv. + 3 ch. Vue imprenable, verdure. MARTIN, Dr Droit. 742-99-09.

OPERA. Propriétaire vend studios. Sur place les samedis, de 14 h. à 18 h., 12, rue Villedo, ou sur R.-V. 277-62-23.

VUE IMPRENABLE
KREMLIN-BICETRE
Immeub. récent, appart. 3 pces tout conft, 125.000 F + fonc. 6.000 F environ. Tél. 387-27-68.

SAINT-GERMAIN-MABILLON
Ds bel immeuble de style grd stand., b. stud., cuis. aménag., s. bns, w.-c., tr. b. carrelage, ascens., interphone, télévision. Bon placem. Locat. annuelle assurée. Tél. : ETO. 75-88.

8e SQUARE BERGSON
Appt. 55 m2, cuis., s.d.bns, w.-c., pend., tél., calme, parf., soleil. SAINT-PIERRE ELY. 33-40.

ILE SAINT-LOUIS
Studio, tout conft. - 567-75-80.

AVENUE TRUDAINE
Stud. 2 et 3 pces gd cft. Imm. standing. Vis. ts ls jrs, 10 h., 18 h. 30. 3, rue Gérando.

134, AV. GAMBETTA
Imm. stand., lux. 73 m2, nombx aménagements, 8e ét., excell. 2. Vend., sam., 12-18 h. 636-08-38.

Région parisienne

LIMITE BOURG-REINE. Imm. bon stdg, 1er ét. PARF. ETAT, entr., magnif. 3 P., balc. wc bs, cuis., vid-ord., cave, 120.000 F C.F. compris. ACO. BLO. 05-37.

NEUILLY (Avenue Madrid) Vue impr., gd 7 p., 2 ch. serv., MARTIN, Dr Droit. 742-99-09.

MARLY-LE-ROI. Particulier vd libre F3 + tél. dans résidence. Px 115.000 F cpt. Tél. 958-90-44, de 19 h. 30 à 21 heures.

FONTENAY-LE-FLEURY. Près *Versailles*, appt 4-5 pces, dern. étage, expos. S.-O. Cave, park., tél. Px 185.000 F. Tél. 460-14-53.

ASNIERES. Appt 2 p., 47 m², cuis. amén., imm. 1972, cave et parking. FONTAINE, 1, quai Aulagnier, 92-ASNIERES.

LE PECQ
LIVRAISON IMMEDIATE
3 à 5 pièces. 2.950 F le m2. Box 10.000 F. Crédit Foncier. PRIX DEFINITIFS 4, rue d'Estienne-d'Orves, sam., dim. de 11 h. à 19 h. ou ts ls jrs CIPA, 887-83-06.

Province

DEAUVILLE
PRES GARE AVEC VUE SUR PORT DE PECHE TROUVILLE VEND HOTEL PARTICULIER RESTAURE, COMPRENANT 5 CHAMBRES CONFORT, 5 STUDIOS EQUIPES (ENTREE, CUISINETTE AVEC PLAQUES CHAUFFANTES; EVIER, REFRIGERATEUR, PLACARDS RANGEMENT, SALLE D'EAU, WC), VENDU EN BLOC OU SEPAREMENT. RAPPORT TRES IMPORTANT POUR LOCATIONS SAISONNIERES. POUR TOUS RENSEIGNEMENTS ET VISITES LES 5 ET 6 DE 11 A 18 H., 14, QUAI DE LA TOUQUES, OU GIRPA : 325-25-25.

appartem. achat

Pr PLACEMENTS. Rech. studio ou 2 p., cft ou poss., 17e, 18e, 9e. Tél. H. B. HUSSON, 255-66-78.

Ch. à Paris 3-4 p., même sans conft. Tél. OPE. 40-06.

POUR BANQUIER Rech. 5 à 7 p., tt cft, 16e, 8e, 7e, 6e, Neuilly, Monceau. Michel & Reyl S.A. 265-90-07.

constructions neuves

PARIS-20e
40-42, rue de la Réunion dans petit immeuble, à vendre STUDIOS et 2 PIECES BON PLACEMENT Bureaux ventes sur place, lundi et jeudi de 14 h. à 18 h. 30. S.O.G.E.I. 331-65-61 +.

INFORM. IMMOBILIERE
23, bd des Capucines, PARIS
CONSTRUIT
dans le XVe arrdt
78, rue de la Procession
Un IMMEUBLE de LUXE ne comportant que 6 appartem. TERRASSE
PRIX FERMES
Renseignem. bureau de Vente 22, rue Jacques-Baudry, ts ls jrs de 14 h. 30 à 18 h. 30 sf dim. ou 266-56-50.

230, FG SAINT-HONORE
ETOILE-MONCEAU
De très beaux appartements
DES PRIX MAINTENUS
FERMES ET DEFINITIFS
du studio au 5 pièces livraison fin 74.
Renseign. et vente SUR PLACE tous les jours de 14 h. à 19 h. sau fdimanche.
NOVIM, 2, av. Montaigne, *Paris (8e)* - 225-98-30 +.

LOGEMENT ET CREDIT INFORMATION
— Des conseils pour l'achat et le financement de votre logement ;
— Un choix de logements aidés par l'Etat (appartements et maisons) ;
— Des possibilités méconnues de financement :
- taux de crédit, 2,5 % à 7,75 % sur 25 ans,
- mensualités de remboursement, 43 à 75 F par 10.000 F empruntés ;
— Une documentation sur le prêts 1 % employeur.
Renseignez-vous :
5, AVENUE DE L'OPERA PARIS
(Ouvert tous les jours, sauf dimanche, de 10 h. 30 à 19 h.)

locaux commerciaux

Maison 8 pces, terrain 2.100 m2 local artisanal, 2 sorties, 400 m2 couvert, 17, rue Henri-*Aguado, Gennevilliers, 873-31-88.*

A vd NARBONNE maison 3 ét. bt située, 6 p., 95 m2 av. s. d'E. + c. + gren. + loc. com. (r.-de-ch), 30 m2 + gar. 25 m2 séparé. Ecr. No 1.427 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

TTE PROPRIETE RARE BTE MONTMARTRE, b. + appt. lum. tt cft, 60 m2 + sous-sol. Idéal commerce ou profes. artistique, tourisme. 588-01-20, prêf. matin.

CRETEIL (Mo ECHAT)
2.000 ou 4.000 M2 Dépts. 500 ou 1.000 M2 Burx. Loc. Tél. : 292-23-18.

Rue Caumartin. A vendre en l'état immeubles de bureaux à rénover, 500 mètres carrés environ sur 3 niveaux plus 100 mètres carrés sous-sol am. Prix à débattre. Rens. et vis. Protovelle S.A. 742-87-66. Poste 13.

Métro Bac. magnifiq. boutique, *330 m2. fac. 20 m., 2 lig. tél.* 2 park. Ces. bail plus loyer 180 000 annuel. Excl. 705-22-60.

SEVRES-MAIRIE
Local libre en toute propriété, *40 m² environ : 80.000 F, avec* possibilité appt 2 pièces, 40 m² environ, entrée, cuisine, w.c., possibilité bains, 85.000 F. *Rens. et visites : 755-85-38.*

A CEDER DROIT AU BAIL
BUREAUX ET ATELIERS
Sortie autoroute Nord-Roissy. BUREAUX : 160 m² sur 2 nivx, avec Matériel et Machines. ATELIERS : 120 m². COUR : 100 m² + garage. Chauffage central installé, parking aisé. 2 lignes téléph. Bail 3, 6, 9. Loyer mensuel 1.200 F. Inter. s'abstenir. Tél. pour R.V., heures de bureau : 427-14-91 ou Domicile : 932-61-90.

immeubles

BANLIEUE PROCHE PARIS centre commercial 10.000 m2 bâtis, à vendre (murs). VION S.A., 89, faubourg Saint-Honoré, Paris-8e. Tél. 266-66-92.

A VENDRE en ALSACE dans Région Frontalière de BALE (Suisse)
Sur 24.000 M2
PLUSIEURS IMMEUBLES
Caractère « Résidence » (178 app.) projeté et en construction, excellente situation
TERRAFIN Agence
ANWILERSTRASSE 12 CH. - 4059 BALE/Suisse.

propriétés

GISORS (4 km). Belle VUE. Charmante MAISON, parf. état. Séj., salon, C., 1 ch., bns, chf. maz., gar. Jd. 1.000 m². Prix 145.000. Cab. BLONDEAU-LEBLANC, 2, Fg Cappeville, GISORS. Tél. : 620.

4? KM OUEST GAMBAIS, jol. ferme en équerre, liv., loge., 4 chb., 2 s.d.bs, jol. jdin. 7.000 m² *ANJ. 16-83* **LARGIER**

RAMBOUILLET. Près belle résid. sur 5 ha exploit. Vue rare. ODE. 73-37.

CHOIX MAS, BASTIDES. Le TUC, B.P. 14, ORANGE (84).

LYS-CHANTILLY
Magn. propriété 4.500 m², jard., construct. récente, lux., gdes réceptions, 4 chbres, 4 sanit., gar., terrasses. - 567-22-88.

Part. vendrait à amateur de vieille demeure dans région historique Champagne presbytère du 18e siècle avec boiseries et cheminées d'époque, 4 grandes pièces, 2 salles d'eau, cuisine, beau grenier aménageable., tél., chauffage central, jdin 1.200 m². Très bon environnement : bois, belle *rivière à 50 m. A 30 minutes grand lac, pêche, yachting.* Ecr. à 6.568, « le Monde » Pub., *5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.*

SORTIE AUTOR. OUEST. Ultra résid., vaste ferme, gd cachet, 4.200 m², terr., dépend., situat. idéale. Prix 240.000 F. AVIS, CHAIGNES. T. (16-32) 36-94-77.

VALLEE EURE PROX. Pacy-s.-E. Mais. pays., séj., âtre, ch., cuis., buand., jardin. Px 90.000, av. 18.000 F. Avis, Chaignes. T. (16-32) 36-94-77 ou 278-09-51.

ANTONY. Quartier animé idéal profess. libér. cciale, splend. mais. 6 pièces, tt conft, cave, dép. gar., 560 m² jdin. RARE. 270.000, av. 60.000. BLO. 98-81.

77-PONTHIERRY
177, avenue de Fontainebleau, *6 p. pr., bur., construction 67,* tout cft, terr. 700 m², 445.000 F. Crédit - Voir samedi 5.

50 KM. PARIS AUTR. OUEST PROCHE GOLF DU PRIEURE. Maison moderne 150 m², séjour, cuisine équipée. 3 chambres, *bains*, garage. Terrain 6.320 m². Prix 320.000 F. A. DUSSAUSSOY « NADEL » 073-97-27 - 073-36-93.

130 km Paris autoroute Sud Région Montargis à Douchy
LA FERME DU HAUT
Beau corps de ferme de 9 m X 25 m (230 m2 au sol) séjour rustique + 3 pièces, cheminées, poutres apparentes à la suite dépend. à aménager, très beau grenier sur le tout.
AU MILIEU DE 4.600 M²
clos de haies, nombreux arbres vue superbe. Prix : 155.000 F. ROCHET, 5, r. du Longeard, *45201 Montargis. 15 (38) 85-15-57.*

Rég. La FERTE-ST-AUBIN
PETIT CHATEAU SOLOGNOT 15 pces cft. Etat impeccable. Communs. Beau parc avec 37 ou 60 HA bois, chasse. Endroit calme. CABINET LA SOLOGNE ROMORANTIN. Tél. : 76-02-92.

terrains

TERRAINS
Parc MAISONS-LAFFITTE situation exceptionnelle à 150 m du château, magnifique terrain 1.250 m² toutes viabilités. EXCLUSIVITE : 500.000 F. Sélection Immob. 962-94-97.

SACLAY
A vendre terrains viabilisés de 600 à 890 m² Rens. : OMEGA PROMOTION, 217, rue Saint-Honoré, 75001 Paris, tél. 260-38-31.

MEAUX près terrain à bâtir, av. perm. const. 530 m² 45.000 avec 5.000. TRU. 86-81.

pavillons

Mo BAGNEUX-Pt-ROYAL
Sect. résid. pav. s/ss-sol excel. const., mais. intér. à ref. 5 p., cuis., bns., chf. gaz, gar., jdin *clos. Px 325.000. Facil. 655-59-72.*

ASNIERES Bourguignons. Pav. parfait état, sal., s. à m., 2 ch., bains, ch. c., cuis., gar., jard., 215.000, avec 43.000 F. 757-15-85.

ORMESSON. Idéal 2 MENAGES, pav. parf. état, 6 vastes pces, bains, s. d'E., wc, ch. c., 2 c., cell., ss-sol, gar., jdin agrém., 287.000, av. 57.000. T. 706-14-52.

villas

ANTONY
IL RESTE
3 VILLAS NEUVES
165 m² surface utile. PRIX : 422.180 F. Chauffage électrique intégré. Cheminée dans salon, jardin, garage, parking. Tél. : 350-33-31 ou sur place, 148, av. François-Molé, sam., dim., de 14 h. à 18 h. 30.

PRES LYCEE ENGHIEN-ST-GRATIEN. Calme et résidentiel, belle villa réc., 200 m², pl.-pied + terrasse + logt serv. Vaste sous-sol avec gar. Jdin 1.100 m². Construct. except. - 989-31-74.

BOUGIVAL. VILLA nve, 160 m² hab., récept., 5 ch., 3 bs, 900 m² jardin, 480.000 TTC. - 027-57-40.

fermettes

Pr. SEZANNE, ancien. fermet., basse 4 pces, cuis, s. d'eau pos., gren. amé., dép., gar., 1.500 jdin 115.000, av. 23.000. T. 022-00-05.

VALLEE DE CLAIRIS
110 km Aut-Sud (Bretelle Dordives) Charm. fermet. de caract. parf. état, 4 p., cuis., sal. eau, w.-c. gren., dép. 7.500 m², jdin-verg. pr. bois, riv. 165.000. Facil. AGENCE DU RELAIS Route Nle 7, Mormant. 45200 Montargis. Tél. (15) 38-85-34-94.

forêts

TOURAINE 210 km PARIS
Belle FORET feuillue exploitable 140 ha seul tenant. Nombreuses allées, rendez-vous, bon accès. CHATET - 37150 FRANCUEIL

Voir les demandes d'emplois en page 34

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

LA RÉFORME DES STRUCTURES TERRITORIALES

Dans le Var : le préfet à Toulon en janvier ?

Dans l'affaire du transfert de la préfecture du Var à Toulon, qui a été évoqué le mercredi 2 octobre à l'Assemblée nationale (voir page), le gouvernement paraît décidé à aller très vite. M. Jean-Marie Robert, le préfet du département, pourrait s'installer dès le mois de janvier prochain à la sous-préfecture de Toulon. L'hôtel Nautilus, aux Mouaillons, accueillerait provisoirement certains services de la préfecture en attendant qu'une nouvelle cité administrative soit construite, comme l'a indiqué M. Poniatowski. Sur place, pourtant, les réactions restent très vives.

De notre correspondant

Toulon. — La concertation, disent les Varois, c'est comme l'Arlésienne. On en parle toujours, on ne la voit jamais. Désormais, ce département ne fait plus partie de l'oasis de calme et de paix décrite par M. Poniatowski. Le projet de transfert de la préfecture, qui vient d'autre part d'être évoqué à l'Assemblée nationale (voir page 8), a furieusement échauffé les esprits. Et la ligne de démarcation est des plus curieuse. A l'est, les « contre » ont réalisé l'union sacrée. M. Mario Benard, député, maire d'Hyères (U.D.R.), sent trembler les bases raphaëloises de son siège. Cet ami de M. Chirac n'aime pas précisément les tempêtes. On peut penser qu'il *continuera de demander* à l'Elysée de mettre toutes les formes nécessaires dans l'élaboration d'un plan qui apparaît inéluctable.

A l'ouest, la frontière, le plus souvent, est politique. La municipalité centriste de Toulon soutient, bien entendu, le transfert. Ses représentants à l'assemblée départementale, MM. Arreckx, Vitel, Fogacci, Seguin le voteront. Mais les élus U.D.R. du département sont plus divisés. Un sondage fait le lundi 30 septembre, après la séance du conseil général, permettait de conclure que vingt-neuf élus étaient hostilse au transfert et douze seulement favorables. Un vote interviendra le 14 octobre, mais peut-il infléchir la décision gouvernementale ? Les Drancenois le pensent et ils continueront une action vigoureuse.

M. Edouard Soldani, sénateur et maire socialiste de Draguignan, président du conseil général, ne se résigne pas. Pour lui, on a voulu « punir » une assemblée départementale indocile.

Dans cette bataille, les aspects politiques semblent prédominer et les arguments invoqués en faveur du transfert perdent de ce fait beaucoup de leur poids.

C. G.

Alsace

UN NOUVEL EXAMEN DU DOSSIER DE MARCKOLSHEIM

M. André Jarrot, ministre de la qualité de la vie, annonce, dans un communiqué, qu'il vient d'ordonner un examen complémentaire du dossier de l'usine Chemische Werke Munchen, qui doit s'installer sur le site de Marckolsheim, en Alsace, et sur lequel les associations de défense de l'environnement ont organisé des manifestations. Cet examen portera particulièrement sur les aspects qui ont été soumis à M. Jarrot, au cours de son voyage en Alsace, les 26 et 27 septembre, par ces associations.

EN CORSE : la création de deux départements prétend remédier à la sous-administration de l'île

Comme nous l'avons indiqué dans nos dernières éditions de mercredi, le conseil des ministres du 2 octobre a décidé « de doter la Corse d'un véritable statut régional, et, sur la proposition du ministre d'État, ministre de l'intérieur, a décidé d'engager la procédure de création d'un nouveau département ».

Un projet de loi devrait être déposé à ce propos lors de la prochaine session de printemps du Parlement.

L'objectif du gouvernement est, comme l'expliquent ses porte-parole, de développer les services administratifs dans l'île ainsi que son équipement.

Les effectifs et les structures administratives de la Corse sont capables en effet de répondre aux bsoins d'une population de deux cent mille à deux cent cinquante mille habitants, alors que, pendant une partie de l'année, six cent mille à huit cent mille personnes y vivent. En outre, l'éloignement du continent, le relief accidenté, le littoral très découpé, rendent difficiles les échanges et les communications. Il ne paraissait pas normal, indique-t-on dans l'entourage du ministre d'État et ministre de l'intérieur, que toute une partie du territoire et de la population corses ne puisse avoir droit, dans les mêmes conditions que les habitants du « continent » aux services publics de l'administration.

D'autre part, il s'agit de permettre à la Corse d'être mieux reliée au continent. Plusieurs mesures découlant de l'application du principe de la « continuité territoriale » avaient été annoncées par M. Messmer, alors premier ministre, en mars dernier. Certaines ont reçu un début d'application, notamment pour favoriser le transport des passagers.

Pour ce qui concerne le transport des marchandises, le gouvernement est décidé, indique-t-on, à aller jusqu'au bout de ses intentions. Il avait été demandé aux deux chambres de commerce de l'île de faire parvenir aux pouvoirs publics leurs études à ce sujet avant le 1er octobre. Les élus consulaires ont demandé un délai de deux mois supplémentaires, et les mesures concernant les transports de marchandises ne devraient donc être prises qu'à la fin de l'année.

Enfin, pour superviser les questions concernant l'équipement de l'île, un commissaire au développement de la Corse sera nommé par le gouvernement. Les pouvoirs de ce représentant de l'État seront très étendus, ce qui semble impliquer la disparition à bref délai de la mission interministérielle d'aménagement de la Corse, qui était une sorte de service extérieur de la DATAR dans cette région.

La procédure, qui sera engagée pour diviser la Corse en deux départements, repose sur une ordonnance de novembre 194[illegible]. Selon ce texte, si le conseil général concerné se montre favorable, un simple décret suffit. Dans la situation contraire (et cela a toujours été le cas dans le passé, notamment pour la création des départements de la région parisienne en 1964), le gouvernement doit déposer un projet de loi. Avant que ce projet soit envoyé au Conseil d'État le conseil général de l'île et les principaux conseils municipaux seront consultés pour avis.

La bi-départementalisation aura notamment pour conséquence de créer une nouvelle circonscription législative, ce qui portera à quatre le nombre des députés (deux par département). D'autre part, chaque département aura un sénateur, alors que actuellement, les deux sénateurs sont élus dans la région nord-orientale de l'île. Ce sont surtout les implications politiques de la décision du gouvernement qui retiennent pour l'instant l'attention des élus de l'île et, indirectement, des parlementaires du continent.

Casser le mouvement autonomiste ?

De notre correspondant

Ajaccio. — « *C'est l'illusion d'une solution. Elle créera plus de problèmes qu'elle n'en résoudra.* » Cette déclaration de M. Nicolas Alfonsi, député d'Ajaccio-Calvi, radical de gauche, résume un sentiment largement répandu en Corse au lendemain de la décision du gouvernement d'entamer la procédure en vue de la création d'un second département. Il s'agit de diviser en deux le département unique existant depuis 1811, qui constitue aussi, depuis 1970, à lui seul une région. Le projet gouvernemental qui va être soumis au conseil général, prévoit que le département d'Ajaccio serait *constitué* des actuels arrondissements d'Ajaccio et de Sartène, et celui de Bastia par les arrondissements de Bastia, Corte et Calvi. On pense que le conseil régional, qui est, depuis le vote de la loi du 5 juillet 1972, composé de tous les membres du conseil général, serait alors constitué comme dans les autres régions de France ou *élu au second degré*.

« *On ne résout pas une crise historique par des mesures administratives*, dit encore M. Alfonsi.



(Dessin de BONNAFFÉ.)

Les pouvoirs publics entrent dans l'avenir à reculons. Pour moi, je suis, comme je l'ai dit en 1970, fondamentalement et irréductiblement opposé à un projet qui porte atteinte à l'unité de la Corse. »

La majorité des réactions enregistrées mercredi et jeudi sont défavorables ou hostiles. Tous les partis de gauche s'apprêtent à constituer un front uni. « *La partition de la Corse est un nouveau refus de la régionalisation démocratique*, déclare la fédération corse du parti communiste. *Le pouvoir ne s'accommode pas d'une présidence de la gauche au conseil général et au conseil régional ni de la présence de quatre parlementaires sur cinq. Il veut favoriser la droite.* » Les autonomistes sont également opposés. Le docteur Max Siméoni, secrétaire général de l'A.R.C., qui est le plus puissant de ces groupements, affirme que « *la bidépartementalisation fait écran au problème essentiel qui est la centralisation des pouvoirs parisiens. Elle veut faire de la Corse une région comme une autre alors qu'il lui faut un statut spécial. Elle va multiplier les occasions de fraude électorale et créer un divorce entre les aspirations de la jeunesse et les jeux des professionnels de la politique.* »

Dans le nord de l'île, on note que M. Xavier Colonna, modéré, maire de Calvi, et M. Philippe Rossi, radical de gauche, conseiller général de Calenzara, dont l'arrondissement serait rattaché au département de Bastia, sont opposés au projet, ainsi que M. Roger Franzoni, conseiller général du Cap-Corse, président de la fédération de Bastia du Mouvement des radicaux de gauche.

La seule réaction nettement favorable vient de M. Jean Baggioni, secrétaire fédéral de l'U.D.R., qui voit dans le projet un « fait positif ». Bien qu'également défavorable, M. Pascal Rossini, bonapartiste, maire d'Ajaccio, est plus nuancé. Il soutient que sa ville n'a rien à redouter de la bidépartementalisation, et rappelle que ses administrés participent, à concurrence de 35 %, à l'alimentation du budget départemental. Il ajoute : « *Cependant, si cette bidépartementalisation devait se traduire par une division de la Corse sur le plan de ses intérêts essentiels, l'occasion est donnée à ceux qui plaident en faveur de l'unité de réviser leur position.* »

Enfin, M. Jean Zuccarelli, radical de gauche, député et maire de Bastia, qui avait, en 1968, demandé la bidépartementalisation pour porter remède à la sous-administration de son arrondissement, « *n'accepte pas avec défaveur les mesures projetées* », mais souligne qu'il aurait préféré que fussent d'abord réglés les problèmes fondamentaux, c'est-à-dire la continuité territoriale et le rattrapage du retard en matière d'équipements publics, etc. Il rappelle aussi l' « *objectif prioritaire* » : doter la Corse d'une assemblée régionale élue au suffrage universel direct et à la proportionnelle, qui élirait elle-même l'exécutif régional. « *Ce qu'on propose aujourd'hui*, conclut-il, *c'est avec une rapidité déconcertante, et qui m'intrigue.*

D'une manière générale, on constate que l'aspect politique du projet l'emporte dans les premiers commentaires sur l'aspect purement administratif. On rappelle à ce sujet que M. Pierre Messmer, alors premier ministre, avait le 26 mars 1974, dans son discours d'Ajaccio, devant les assemblées régionales, évoqué le problème, déclarant : « *Je pense qu'il convient dès à présent de renforcer les moyens des administrations et notamment des administrations au service direct du public. Pour l'avenir, je n'écarte pas l'hypothèse d'instituer à Bastia une autorité préfectorale, mais avant d'en décider, il me paraît nécessaire de connaître vos avis.* »

Six mois après, alors que la Corse a connu un été particulièrement chaud, notamment marqué par le congrès de l'A.R.C. à Corté au cours duquel l'autonomie a été réclamée, les engagements de M. Messmer n'ont pas encore été tenus. Mais « l'hypothèse » a avancé à pas de géant dans les milieux parisiens, bien que plus personne n'en parlât en Corse depuis deux ans. Beaucoup pensent que le gouvernement a voulu par ce biais tenter de casser le courant autonomiste. C'est semble-t-il, à un résultat inverse qu'il faut maintenant se préparer.

PAUL SILVANI.

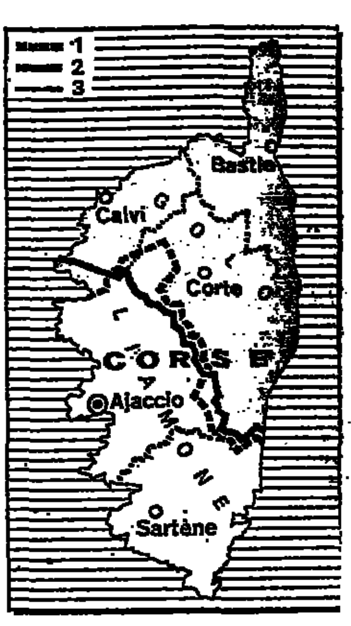
LE PRÉCÉDENT DE LA RÉGION PARISIENNE

Le gouvernement s'inspirera du texte de 1964 sur la région parisienne, a indiqué le porte-parole du gouvernement. De quoi s'agit-il ?

La loi du 10 juillet 1964 a substitué aux deux départements de la Seine et de la Seine-et-Oise sept nouveaux départements : Paris, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne, Essonne, Val-d'Oise et Yvelines. Paris conservait un statut particulier, tandis que les autres départements étaient soumis au droit commun.

La réforme est entrée en vigueur le 1er janvier 1968 après qu'eurent été réglées les nombreuses questions de transfert de patrimoine, de personnels ou de charges financières. Auparavant, un décret du 18 septembre 1964 avait créé des postes de préfets délégués installés sur place pour préparer l'organisation des nouveaux départements. Un décret du 25 février 1965 avait fixé le nom des nouveaux chefs-lieux.

Dans la région parisienne, le préfet de région n'est pas préfet d'un département.



1. — Limite de 1793.
2. — Future limite départementale.
3. — Limites d'arrondissements.

Au lendemain du rattachement de la Corse à la France en 1768, Corte resta la capitale administrative de l'île. Après la révolution, les lois du 3 février et du 4 mars 1790 décidèrent que la Corse formerait « provisoirement » un département unique avec pour chef-lieu Bastia. La Convention créa en 1793 deux départements : celui du Golo (avec Bastia, Corte et Calvi), et celui du Liamone (avec Ajaccio, Vico et Sartène). Sous le Consulat, Bonaparte « coiffa » les préfets résidant à Ajaccio et à Bastia d'un administrateur général. En 1811, un décret de Napoléon instituait à nouveau un département unique avec pour chef-lieu Ajaccio.

ENVIRONNEMENT

- **LE FINANCEMENT DU BARRAGE DE VILLEREST.** — A l'occasion de la première réunion du nouveau comité de l'agence financière Loire-Bretagne, le 1er octobre, M. Gabriel Peronnet, secrétaire d'État à l'environnement, a annoncé que 70 % du financement du barrage de Villerest sur la Loire serait assuré par l'État. Reste à trouver un maître d'œuvre. Le ministre a vivement souhaité la création d'une entente interdépartementale. Le comité a réélu à sa présidence M. Pierre Bagot, président du conseil général du Loiret.
- **AU BASSIN LOIRE-BRETAGNE**, M. Pierre Bagot, président du conseil général du Loiret, a été réélu à l'unanimité, président du Comité de bassin Loire-Bretagne, dont c'était la première réunion à Orléans, le 1er octobre, après le renouvellement de membres, intervenu récemment. Cette réunion s'est déroulée en présence de M. Gabriel Peronnet, secrétaire d'État à l'environnement, et d'un grand nombre d'élus du bassin, en particulier les maires de Tours, de Nantes et de Rennes. — *(Corresp.)*
- **DES PRIMES POUR AVIONS SILENCIEUX.** — Pour encourager les atterrissages peu bruyants, la société de l'aérogare de Francfort (FAG) vient de lancer un concours qui doit inciter les compagnies aériennes à utiliser des avions particulièrement silencieux et respectueux de la défense de l'environnement. Les lauréats obtiendront des primes. Une somme de 2,5 millions de marks sera distribuée à l'issue du concours dont la durée a été fixée pour une première période d'un an.

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

LE GROUPE CHARGEURS DELMAS-VIELJEUX COMMANDE SEPT NAVIRES

La société navale Chargeurs Delmas-Vieljeux vient de passer une importante commande de sept navires.

Il s'agit d'un navire de transport de bois de 26 500 tonnes livrable par un chantier japonais en juin 1975 ; de deux navires polyvalents de 17 000 tonnes livrables par un chantier canadien en juillet et octobre 1975 ; de quatre navires porte-conteneurs livrables par un chantier canadien en janvier, avril, juillet et octobre 1976.

L'ensemble de cette commande représente un investissement de près de 600 millions de francs.

Ces navires, commandés dans le cadre du plan de croissance, adopté par le conseil des ministres, sont destinés à remplacer les navires étrangers actuellement affrétés. Le groupe Chargeurs Delmas-Vieljeux dessert essentiellement des lignes entre l'Europe et l'Afrique occidentale.

TRANSPORTS

Une nouvelle façon de vivre en ville

Le préfet de la région parisienne va lancer un plan de circulation d'urgence

Un plan d'urgence pour améliorer les transports dans la région parisienne va être lancé d'ici quelques semaines, après avoir été soumis aux élus de la capitale et de la banlieue. Il s'agira, à partir des infrastructures existantes, de prendre un ensemble de mesures peu coûteuses concernant la circulation, le stationnement ou les autobus, et destinées à favoriser les transports en commun. Un décret qui doit être publié prochainement confiera cette tâche à M. Maurice Doublet, préfet de région.

D'autre part, sur l'initiative de M. Hubert Dubedout, député et maire de Grenoble, l'Association des maires de France a décidé d'organiser à Toulouse, les 10 et 11 octobre prochains, un colloque consacré à la politique des transports urbains et où seront abordées toutes les questions financières, techniques ou politiques qui préoccupent les élus. « On va de plus en plus vers des restrictions d'accès des voitures individuelles dans le centre des villes, et les transports en commun ne seront plus réservés seulement à ceux qui n'ont pas les moyens d'acquérir une automobile », a déclaré M. Dubedout le mercredi 2 octobre, en présentant les travaux du colloque.

Ces deux décisions signifient-elles que les pouvoirs publics (État ou collectivités locales) comptent enfin, à la faveur de la crise de l'énergie, donner une priorité réelle aux transports en commun ?

En apparence, la crise n'a rien changé. Les villes continuent à être paralysées aux heures de pointe par les embouteillages. La circulation des voitures baisse à peine. La fréquentation des autobus ou du métro augmente peu. Les constructeurs automobiles cherchent plus à défendre leur production menacée qu'à se reconvertir vers d'autres fabrications. Le gouvernement donne l'impression d'attendre pour prendre les mesures qui contraindront les automobilistes à utiliser les transports en commun.

Pourquoi cette apathie, alors que la flambée des prix du pétrole offre l'occasion de donner un nouveau visage aux villes en freinant la prolifération automobile, de proposer aux citadins une autre manière de vivre ? Pourquoi tarder à rationner l'essence, à augmenter fortement son prix ou encore à obliger par la loi les communes à limiter la circulation en interdisant le stationnement ou en réservant de nouvelles voies aux piétons, si l'on sait qu'il n'y a pas d'autres solutions pour économiser le carburant ? En annonçant clairement la couleur et suffisamment tôt, le gouvernement aiderait les Français à se préparer à changer leurs habitudes. Les édiles locaux et les techniciens pourraient aussi mieux étudier la façon de favoriser des modes de déplacement peu onéreux comme les deux-roues ou les taxis collectifs.

Ce silence est d'autant plus surprenant que des précautions ont été prises pour faire face à la crise. Dans le projet de budget pour 1975, les crédits de l'État consacrés aux transports collectifs urbains atteignent 586 millions de francs, soit une augmentation de 40 % par rapport à l'année 1974. Les investissements accordés aux seules villes de province s'élèvent à 262 millions, soit près de trois fois plus que l'année dernière. Ils serviront à financer les lignes de métro de Lyon et de Marseille, mais aussi des couloirs qui permettront aux autobus niçois de se rendre sans obstacle du centre de la ville à l'aéroport, ou encore de mieux isoler de la circulation automobile les lignes de tramways de Saint-Étienne.

La région parisienne est moins bien servie. Les crédits de l'État ne dépassent pas 324 millions, et baissent donc de 1 % environ. Les travaux du métro express seront poursuivis au rythme prévu et achevés fin 1977. Mais il ne sera pas possible de prolonger la ligne de métro numéro 7 en direction de La Courneuve. En revanche (est-ce une compensation ?), la réforme du syndicat des transports parisiens, qui aboutira à remplacer les représentants des conseils généraux par des élus du District, est maintenant achevée, après des années de laborieuses discussions. De même, le « versement transport » dû par les employeurs de Paris et les départements de la petite couronne devrait être bientôt étendu à l'ensemble de la région parisienne. Ces deux mesures sont inscrites dans des projets de loi qui seront déposés prochainement devant le Parlement.

Une autre disposition de nature à encourager l'usage des transports en commun est la création prévue, au printemps prochain ou à l'automne au plus tard, d'une carte mensuelle unique. A l'exemple de Stockholm, il sera alors possible à l'intérieur d'une zone fixée à l'avance, dont une seule pour Paris intra-muros, de faire un nombre de voyages illimité avec le même titre de transport et quel que soit le mode de transport utilisé (train, métro ou autobus). Les six zones délimitées et le tarif de la carte seront établis de façon à avantager ceux qui habitent loin de leur lieu de travail et ceux qui ont recours à plusieurs modes de transport.

Bon gré, mal gré

Mais ces efforts pour nouveaux qu'ils soient suffiront-ils à relever le défi lancé aux villes par la crise économique. Aucune subvention de l'État n'est dispensée aux compagnies de transport urbain de province, dont le déficit d'exploitation est laissé à la seule charge des finances locales. Seules la R.A.T.P. et la S.N.C.F. secours du budget national (pour 1975, 1 295 millions de francs). Les agglomérations de plus de trois cent mille habitants n'ont pas la possibilité d'après la loi actuelle de percevoir le versement transport sur les entreprises alors qu'il serait souvent nécessaire pour elles de mettre en service des autobus ou des taxis collectifs plutôt que de s'engager dans des travaux routiers sans utilité réelle à court terme. Les crédits disponibles ne permettent pas non plus d'encourager les maires à créer des couloirs réservés aux transports en commun. Les élus, sauf heureuses exceptions, préfèrent s'incliner devant tel ou tel comité de défense de commerçants ou d'automobilistes, bien que le développement d'un réseau d'autobus circulant sans encombre soit le remède le plus facile, le moins cher et d'effet immédiat.

L'administration elle-même ne conseille pas toujours aux responsables les meilleurs choix. Dans les services locaux du ministère de l'équipement — et dans certains services centraux — toute la « matière grise » et les moyens techniques sont mis au service des travaux de voirie et des ouvrages routiers et autoroutiers. Les ingénieurs qui tiennent le haut du pavé « poussent » les maires à couler le bitume, malgré les efforts contraires des partisans des transports en commun en position d'infériorité. Pour éviter ce déséquilibre ne devrait-on pas renforcer le rôle des praticiens de l'urbanisme qui ont l'avantage d'être plus réceptifs à l'ensemble des difficultés et des besoins des habitants des villes ?

Dans le long combat en faveur des transports en commun, les pouvoirs publics ont jusqu'à maintenant hésité à choisir clairement. Ils veulent mécontenter ni l'automobiliste ni les usagers des transports collectifs, qui souvent portent les deux casquettes, ce qui évidemment complique la tâche. Quels que soient les délais à respecter et les précautions à prendre, il va falloir bientôt trancher. Bon gré, mal gré, chacun devra s'accoutumer à une nouvelle façon de vivre en ville. Rien ne dit qu'elle soit pire qu'auparavant. Bien au contraire.

ÉTIENNE MALLET.

Guerre des nerfs autour du « France »

Le conseil des ministres de mercredi a approuvé le plan de croissance de la marine marchande présenté par M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'État aux transports (1976-1980). Ce plan prévoit un volume d'investissements de 6 milliards de francs et une enveloppe de primes de l'État de 1 milliard de francs. Il devrait se traduire aussi par la création de deux mille cent cinquante emplois supplémentaires. A l'issue du conseil des ministres, le président de la République a déclaré : « *Nous devons tirer profit de la vocation maritime de la France et l'affirmer par une action ambitieuse.* »

Mais il n'a pas été question, au conseil, du sort du paquebot *France*. A bord, la lassitude se développe parmi l'équipage. Ainsi, mercredi, quatre-vingt-trois marins ont demandé à débarquer du paquebot, toujours ancré au large de Saint-Vaast-La Hougue.

Mais ceux qui « tiennent le coup » ont décidé, mercredi, de s'opposer au ravitaillement en mazout envisagé par la Transat. Ils estiment, en effet, qu'il reste suffisamment de carburant dans les soutes pour permettre au *France* de regagner le port du Havre. Ce durcissement a pour but, selon les responsables du comité de coordination, « *de provoquer l'événement, les autorités ne pouvant plus compter sur un pourrissement du conflit sans prendre des risques quant à la sécurité du navire* ».

Dans cette guerre des nerfs, le commandant a donné ordre d'arrêter l'une des deux chaudières arrière, manœuvre qui a été exécutée directement par les officiers.

Cette attitude n'a guère été appréciée des marins. Jusqu'à présent, en effet, les officiers, sans prendre parti pour les grévistes, s'étaient toutefois déclarés solidaires d'eux, tout en restant aux ordres du commandant. Cette fois, ils ont dû décider une opération qui va à l'encontre du mouvement déclenché par l'équipage, ce qui risque de créer un précédent.

District parisien

Un rapport du Hudson Institute sur la capitale

« Vous êtes riches et moroses »

D'ici quelques semaines sera rendu public par la préfecture de la région parisienne un rapport du Hudson Institute intitulé « Paris et sa région demain ». Il analyse les conditions à réunir pour que la qualité de la vie ne soit pas un vain mot en région parisienne.

Une nouvelle fois, les futurologues américains dénoncent la « sinistrose » ou le masochisme dont sont atteints les Français en général et les Parisiens en particulier. Non, Paris n'est pas une ville polluée et Lyon peut lui envier la pureté de son air. Non, Paris ne perd ni son caractère international ni son animation ; il ne risque pas de devenir une ville-musée comme Vienne. Non, la vie n'y est pas pire qu'ailleurs : le taux de suicides dans la région parisienne est le plus bas de France ; celui de la mortalité infantile est inférieur au taux de la ville de Francfort. Bien sûr la criminalité progresse chaque année, mais moins que dans les capitales de tailles comparables. Non, Paris ne pèse pas de plus en plus lourd sur le reste du pays. En 1980, Lyon équilibrera la capitale en se hissant au premier rang des agglomérations européennes.

« *La situation est favorable* », nous déclare M. Edmund Stillman, responsable de l'équipe internationale qui a rédigé le rapport. Mais il ajoute aussitôt : « *Vous Parisiens, vous être aujourd'hui, comme tous les Français, à la recherche de la prospérité et de l'efficacité économiques. Vous êtes donc moins intéressants qu'autrefois. Votre classe intellectuelle, vos artistes, vos professeurs ne tiennent plus le haut du pavé.* » Refoulés loin derrière les managers et les businessmen, les intellectuels en sont dépités et ont adopté une attitude hostile à l'égard des bouleversements d'une société qui les méconnaît. Critiques à l'égard des tours, dénonciations de la multiplication des bureaux dans Paris et refus global du phénomène urbain en résultent. « *Vous êtes arrivés à faire partager vos idées sur Paris — erronées en totalité ou en partie — au reste du monde, car votre intelligentsia conserve le contrôle de la presse et des mass media* », dit M. Stillman.

Tout va-t-il donc pour le mieux dans la plus agréable des villes ? « *Je ne suis tout de même pas un Pangloss* », proteste M. Stillman. « *Le principal risque couru par la région parisienne provient de l'exode qui affecte la classe ouvrière. Les usines quittent Paris, les travailleurs manuels aussi. Le centre-ville devient de plus en plus riche et âgé : les jeunes et les classes pauvres sont rejetés dans les départements périphériques. A cette ségrégation sociale et économique risque de se superposer une ségrégation politique. Paris virera tout à fait au conservatisme. Sa couronne rassemblera les libéraux et les progressistes.* »

Les solutions ? Les préférences du Hudson Institute vont aux opérations de rénovation urbaine menées avec tact, c'est-à-dire quartier par quartier, en maintenant sur place les catégories sociales, les petits commerçants et les artisans qui s'y trouvaient à l'origine. Plus de méthodes chirurgicales, comme dans les secteurs Italie ou Front de Seine, mais un urbanisme délicat qui n'évince pas les habitants.

De telles opérations supposent la construction d'H.L.M. et d'équipements collectifs, mais aussi le maintien de prix et de loyers abordables pour les moins fortunés. Elles sont donc toujours déficitaires. M. Stillman en convient : « *Si vous voulez conserver une mixité sociale*, dit-il, *il faut que vous payiez. Aujourd'hui vous êtes riches, vous pouvez faire cet effort.* » La qualité de la vie est donc à ce prix.

ALAIN FAUJAS.

— *A PROPOS DE...* —

LA CONTESTATION D'UNE CENTRALE DANS L'ISÈRE

Nucléaire, attention

L'association pour la défense des sites de Malville et de Bugey vient d'obtenir de la préfecture de l'Isère qu'une nouvelle enquête, préalable à la déclaration d'utilité publique, soit effectuée pour la construction du surgénérateur nucléaire de Creys-Malville.

L'enquête avait été ouverte — comme cela se pratique trop souvent — du 15 août au 15 septembre. Quant au registre, il n'était pas conforme aux prescriptions légales. La nouvelle enquête aura lieu du 9 octobre au 8 novembre, et l'association compte mettre à profit ce rebondissement inattendu pour sensibiliser les élus et la population au problème nucléaire.

Cette affaire démontre, une fois de plus, l'urgence d'une réforme des enquêtes publiques. Elle constitue pour l'E.D.F. un avertissement. Cette grande entreprise nationale a dans le passé montré une certaine désinvolture — c'est le moins qu'on puisse dire — à l'égard des procédures de consultation des populations. Au temps des grands barrages, cela s'est passé sans trop de casse. Avec les centrales nucléaires, il en ira tout autrement.

Aux États-Unis, les défenseurs de l'environnement ont réussi à freiner considérablement le programme d'équipement du « tout électrique atomique ». Si le gouvernement français veut que le sien réussisse, il aurait tout intérêt à ouvrir vraiment le débat nucléaire. Et, au minimum, à pratiquer une réelle concertation dans le choix des sites.

M. AMBROISE-RENDU.

RADIO-TÉLÉVISION

SANS ATTENDRE D'EN DÉFINIR LES MODALITÉS

Les syndicats déposent un préavis de grève « générale et illimitée » pour le mardi 8 octobre

L'Intersyndicale de l'O.R.T.F. a décidé — avec trente-six heures d'avance sur son programme — d'appeler à une grève générale illimitée et a déposé, mercredi soir, un préavis pour le mardi 8 octobre : « Plus le gouvernement s'entêtera dans son refus de négociation, plus le conflit sera long », déclarait mercredi soir M. Edouard Guibert, au nom de l'Intersyndicale. Les modalités de ce mouvement restent cependant encore à définir.

Interrogé à Europe 1 sur les formes que pourrait prendre la grève, M. Guibert a précisé : « *L'O.R.T.F. n'est pas Lip. Nous ne fabriquons pas des montres mais des produits audio-visuels, de l'information, de la culture. Il n'est donc pas question pour le personnel de l'O.R.T.F. de faire des luttes assimilables à celle du « France » ou à celle de Lip. Les moyens d'action seront appropriés à l'entreprise dans laquelle nous travaillons. Mais les objectifs sont les mêmes.* »

Pour une négociation d'ensemble

Lundi 7 octobre, l'Intersyndicale devrait donner, au cours d'une conférence de presse, davantage d'informations sur l'action qu'elle entend mener. Pour les agents de l'O.R.T.F., il ne s'agit plus de lutter contre la disparition de l'Office, contre la loi du 7 août 1974, mais contre les conséquences de celle-ci.

Ce que demandent les syndicats C.F.D.T. (S.I.R.J. et F.S.U.), S.N.R.T. (C.G.T.) et S.N.J., c'est l'ouverture d'une négociation d'ensemble pour garantir l'emploi, la qualification et la résidence de tous les personnels, quels que soient leurs liens avec l'Office, et la réintégration des agents licenciés ; la reconduction des droits acquis ; la situation, les droits, la résidence du personnel de la redevance ; et à empêcher le renvoi des travailleurs de plus de soixante ans dans des conditions que les syndicats qualifient de moralement et matériellement inacceptables.

A la suite de l'entretien que M. Jean-Claude Périer, conseiller d'État, vice-président de la commission des personnels statutaires de l'O.R.T.F., a eu mercredi avec M. André Rossi, secrétaire d'État auprès du premier ministre, porte-parole du gouvernement, le secrétariat de M. Rossi a déclaré : « *Le projet de ventilation des personnels sera établi en tenant compte de la situation actuelle des agents afin de limiter autant que possible les changements de résidence. Pour l'affectation des personnels des services centraux, il sera, là aussi, tenu compte des emplois exercés par les agents pour leur permettre, dans toute la mesure du possible, de retrouver des activités comparables à celles qu'ils exerçaient précédemment.* »

M. Long recommande aux nouveaux P.D.G. d'« observer une pause » pour le recrutement

M. Marceau Long vient d'adresser aux six nouveaux P.D.G. pressentis pour prendre la direction des nouvelles sociétés nationales une lettre leur recommandant d'« observer une pause » en ce qui concerne le recrutement de leur personnel — en dehors de leurs collaborateurs directs, — sous peine de compliquer la tâche de la commission de répartition qui devra, pour sa part, respecter un certain nombre de règles.

Pour leur part, les membres de l'intergroupe des problèmes de l'information de l'Assemblée nationale, que préside M. Robert-André Vivien, député (U.D.R.) du Val-de-Marne, ont « unanimement exprimé leur inquiétude quant aux conséquences de la mise en place, dans la précipitation, des nouvelles sociétés nationales de la télévision et de la radiodiffusion, qui ne peut être que préjudiciable aux intérêts légitimes des personnels et à la réalisation de programmes répondant aux désirs des téléspectateurs », indique un communiqué publié mercredi soir.

Deux rédacteurs en chef pressentis

Les deux nouveaux responsables des informations télévisées qui prendront leurs fonctions le 1er janvier 1975 — MM. Henri Marque pour la première chaîne et Jacques Sallebert pour la seconde — auraient choisi en principe leurs adjoints directs :

— M. Christian Bernadac deviendra rédacteur en chef de TV 1, en remplacement de M. Michel Péricard, qui doit diriger l'information à la radio. Depuis deux ans, M. Christian Bernadac est rédacteur en chef du journal télévisé de la troisième chaîne (Inter 3), chaîne dont M. Jean-Louis Guillaud est le directeur (il dirigera la première chaîne le 1er janvier prochain).

— En ce qui concerne la deuxième chaîne, et à la suite d'informations parues dans la presse, MM. Marcel Jullian et Jacques Sallebert font savoir qu'« aucune décision n'a encore été prise concernant la composition de la future équipe rédactionnelle et précisent que les décisions qu'ils seront amenés à prendre feront, chaque fois qu'il sera nécessaire, l'objet d'un communiqué ».

Cependant, on sait que M. Philippe Gildas a été officiellement pressenti pour être rédacteur en chef de TV 2, en remplacement de M. Jean-Claude Héberlé. M. Philippe Gildas a successivement dirigé la rédaction de R.T.L. à partir d'octobre 1968 avant de faire partie, comme rédacteur en chef, de l'équipe Desgraupes à Information première entre 1969 et 1972, date à laquelle il est retourné à R.T.L. avant d'animer, depuis 1973, la tranche 6 h.-9 h. du matin sur la chaîne de France-Inter.

M. Jean-Claude Héberlé, ainsi que M. Jean-Pierre Elkabbach, rédacteur en chef adjoint d'I.N.F. 2 se sont entendu signifier, la semaine dernière, leur mise en disponibilité à compter du 1er janvier 1975. Pour sa part, M. Jean Lefèvre s'est vu proposer le poste de correspondant aux États-Unis.

LES REPRÉSENTANTS DE LA PRESSE DANS LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil des ministres a désigné, mercredi 2 octobre, les représentants de la presse aux conseils d'administration des sociétés nationales de programmation de la Radiotélévision française.

● A LA RADIO : M. Roger Bouzinac, journaliste à *Nice-matin*, directeur du Syndicat national de la presse quotidienne régionale.

● A LA CHAINE I : Mme Daisy de Galard, rédactrice en chef du magazine *Elle*.

● A LA CHAINE II : M. Roland Faure, journaliste, codirecteur de *l'Aurore*.

● A LA CHAINE III : M. Jean-Jacques Kielholz, directeur des *Dernières nouvelles d'Alsace*, de Strasbourg.

● *M. Georges Fillioud, député P.S. de la Drôme*, a demandé à M. André Rossi, secrétaire d'État auprès du premier ministre, porte-parole du gouvernement, s'il était exact que la mise en place des nouvelles structures de la radio-télévision allait être retardée de plusieurs mois, et si une véritable négociation allait être engagée avec les personnels de l'O.R.T.F., au cours de la séance de rentrée de l'Assemblée nationale. Le secrétaire d'État a affirmé que les calendrier établi au moment du vote de la loi serait respecté, et qu'une politique de concertation *(avec les syndicats)* est poursuivie sans relâche.

● *Le Conseil national du Syndicat français des artistes interprètes* (C.G.T.) et l'Union syndicale des artistes (autonomes) protestent contre l'institution d'un testent contre l'institution d'un laissez-passer pour pénétrer dans les locaux de l'O.R.T.F. Cette mesure déclarent-ils constitue un grave préjudice sur le plan de l'emploi pour les artistes qui ne peuvent plus rencontrer les réalisateurs ou leurs assistants.

LA VIE ÉCONOMIQUE

LES CONSÉQUENCES DE LA CRISE ÉNERGÉTIQUE

DANS UN LONG MESSAGE A M. WALDHEIM

M. Boumediène s'inquiète du processus de confrontation engagé par les grandes puissances

De notre correspondant

Alger. — Le président Boumediène vient d'adresser à M. Waldheim, secrétaire général de l'ONU, un long message qui est à la fois une défense et illustration du point de vue des pays en voie de développement et une critique des arguments exposés par un certain nombre de pays industrialisés, notamment les Etats-Unis, en ce qui concerne les problèmes de l'inflation et du prix du pétrole.

Notant le *« brusque regain de tension provoqué par l'attitude d'incompréhension de certaines grandes puissances à l'égard des questions des matières premières et du développement »*, le chef de l'Etat algérien reproche, dans son message, à ces Etats d'engager un *« inquiétant processus de confrontation »* qui risque d'entraîner *« l'humanité entière au bord du gouffre »*.

Il s'étonne d'autant plus d'une telle attitude que la session extraordinaire de l'ONU sur les matières premières en avril dernier s'était prononcée pour *« l'instauration d'une véritable coopération internationale et un ordre économique nouveau »*. Il constate que les solutions préconisées alors ont non seulement été bloquées par les grandes puissances, mais encore que certaines d'entre elles exercent un chantage, *« une véritable pression par la misère »*, en menaçant de refuser leur aide humanitaire aux plus démunis au cas où les pays producteurs de pétrole ne baisseraient pas leurs prix.

Il note également au passage que ces déclarations agressives étaient *« pour le moins peu opportunes au sein d'une organisation dont la vocation première demeure le maintien de la paix et de la sécurité internationale »*.

Après avoir noté que ce serait bien *« la première fois dans l'histoire où l'on verrait un acheteur dicter au vendeur le prix auquel celui-ci doit lui céder ses produits »*, M. Boumediène conseille aux pays industrialisés de ne pas prétendre imposer unilatéralement une baisse du prix du pétrole, mais de s'attaquer plutôt aux véritables causes du mal. Il cite à ce propos *« les bénéfices excessifs des entreprises »* des pays industrialisés. — P.B.

[N. D. L. R. — Un acheteur peut très bien dicter son prix au vendeur. Il suffit pour cela qu'il soit organisé en cartel, en « monopsone » disent les théoriciens. D'ailleurs, pour les matières premières autres que le pétrole, les acheteurs ne dominent-ils pas, encore, dans de nombreux cas, les vendeurs ?]

● LE PLAN CHARBONNIER. — Lors de la séance de l'Assemblée nationale consacrée aux réponses aux questions orales, mercredi 2 octobre, M. Depietri (P.C., Moselle) a estimé qu'au moment où l'on imposait des restrictions de chauffage et d'économie d'énergie, il fallait renoncer à toute fermeture de mines de charbon en Moselle et dans le Gard.

M. d'Ornano a répondu que le plan charbonnier qui vient d'être arrêté devait, d'ici à 1983, permettre en dix ans une production supplémentaire de plus de 50 millions de tonnes... par rapport à l'objectif initial de repli, qui ramenait le rythme annuel d'extraction de 25 à 12 millions de tonnes (le nouvel objectif est d'environ 18 millions de tonnes en 1983, soit environ 28 % de moins qu'actuellement) *(le Monde* du 27 septembre).

Les administrateurs de biens s'inquiètent des restrictions de chauffage

Les élus municipaux communistes refusent le rationnement

Le gouvernement, contrairement à certaines rumeurs, n'a pris et n'a pas l'intention de prendre des mesures tendant à fixer autoritairement les périodes de chauffage dans les locaux d'habitation et dans les bureaux, indique, ce soir, le secrétaire d'Etat au logement dans un communiqué. Les conditions climatiques régnant sur certaines parties du territoire national peuvent donc justifier le fonctionnement, au moins partiel, du chauffage. Cependant, indique encore le communiqué, le gouvernement donne au pays, dans le cadre de la lutte contre le gaspillage, un objectif de réduction de la consommation d'énergie : les usagers doivent donc s'efforcer d'adapter la marche de leurs installations aux besoins réels.

Cependant, les administrateurs de biens se déclarent *« inquiets »* des restrictions de chauffage. Leur confédération nationale (CNAB) souligne que ses membres *« sont sollicités, en raison de la rigueur inhabituelle de la saison, par les locataires et les copropriétaires d'allumer le chauffage dans les immeubles »*. Elle estime *« nécessaire d'attirer l'attention du public sur la réelle gravité de la situation en la matière. Les livraisons de fuel d'ici le 31 décembre ne seront pas supérieures à 30 % de la consommation de l'hiver dernier, et il est de prudence élémentaire de garder cette maigre allocation pour les mois froids à venir »*.

Soulignant *« le style par trop technocratique de certaines mesures, notamment en ce qui concerne le respect formel de dates précises ou de degrés difficiles à stabiliser... »*, les administrateurs de biens *« sont également conscients que, dans le cas de personnes âgées ou malades, d'enfants en bas âge, etc., la rigueur des restrictions prescrites devrait pouvoir être aménagée »*.

Par ailleurs, M. Marcel Trigon, maire d'Arcueil, membre du comité central du parti communiste, déclare que *« les élus municipaux communistes ne sauraient souscrire à ces mesures inhumaines qui pénalisent les personnes âgées, les enfants, les malades, en général toutes les familles »*.

« Il faut autre chose que ces mesures, au demeurant dérisoires, pour rétablir la situation de la balance des paiements. Il est nécessaire, sur ce point particulier de l'énergie, de nationaliser les grandes sociétés qui dominent le marché pétrolier. En même temps il est possible, comme vient de le souligner Georges Marchais, d'économiser 5 millions de tonnes de fuel lourd en substituant le charbon aux hydrocarbures dans les centrales thermiques, dont l'équipement le permet, et par ailleurs favoriser le développement rapide des transports en commun », ajoute-t-il avant de conclure : *« Le froid précoce, et donc la nécessité d'ouvrir dès à présent le chauffage, impose que le gouvernement revienne sans attendre sur sa décision de limitation à 80 % des approvisionnements.*

» Les élus municipaux communistes, soucieux qu'ils sont des intérêts de la population et de ceux du pays tout entier, agiront avec les populations pour un approvisionnement normal des habitants et des établissements scolaires.

Cependant un lecteur, instituteur dans le quartier de la Madeleine, à Evreux, nous écrit le 30 septembre : *« J'habite dans une tour. Les soirées y sont fraîches. Pas de chauffage, pas encore... Les enfants des H.L.M. quittent sans regret leurs appartements glacés. Dans leur classe, la mienne, il faisait 11 degrés ce matin à 9 heures. »*

FUEL ET PÉDAGOGIE

Comment la crise de l'énergie conduit à la semaine anglaise

Une circulaire publiée au Bulletin officiel *du ministère de l'éducation du jeudi 3 octobre donne de nouvelles instructions aux chefs d'établissements du second degré pour limiter les dépenses de combustible destiné au chauffage. Cette circulaire rappelle, d'une part, la réglementation déjà en vigueur (circulaires du 21 février et du 25 juin), qui fixait comme objectif une réduction de 15 % de la consommation. Elle suggère, d'autre part, aux établissements de nouvelles formules, comme la « libération » des cours le samedi matin et leur report sur le mercredi. La coupure du chauffage du vendredi soir au lundi matin doit, estime la circulaire, entraîner des économies appréciables. Déjà, certains recteurs ou chefs d'établissements ont pris l'initiative de recommander ou de proposer à leurs conseils d'administration ce report. Mais si un mouvement se dessine dans certaines régions pour envisager cette solution, elle rencontre l'hostilité de nombreux enseignants, parents d'élèves et lycéens.*

Il n'est pas courant que des innovations d'ordre pédagogique soient entreprises sous la contrainte économique. Au contraire, bien des réformes ne peuvent se faire qu'avec des crédits supplémentaires. C'est pourtant ce qui arrive aujourd'hui, avec une soudaineté que partisans ou adversaires de la « libération » du samedi matin n'avaient pas prévue.

Une circulaire du 12 mai 1972, signée de M. Olivier Guichard, ancien ministre de l'éducation nationale, avait donné la possibilité aux établissements qui le désiraient de procéder à cette libération. Il fallait toutefois l'accord, à la majorité des deux tiers, du conseil d'administration du lycée ou du collège. La décision revenait au recteur de l'académie. « *Il va de soi*, concluait M. Guichard, *qu'une décision de cette importance et qui touche la vie des familles et l'organisation des services des maîtres doit être prise et notifiée avant la fin de l'année scolaire.* »

Il va de soi, désormais, que cette condition ne sera pas remplie par les établissements qui décideraient d'appliquer cette mesure dans les semaines ou les mois qui viennent. C'est le cas, notamment, du lycée Claude-Monet, à Paris (13ᵉ).

Au C.E.S. de l'Arc, à Dôle (Jura), la commission permanente de l'établissement a pris une décision analogue, à l'unanimité. En remaniant les horaires quotidiens, il a été possible de conserver toute la journée du mercredi et de libérer les élèves chaque jour au plus tard à 16 h. 45.

Peu d'initiatives spontanées

L'incitation de l'administration est variable suivant les académies. Ainsi, les recteurs de Besançon ou de Montpellier ont demandé aux chefs d'établissements d'envisager toutes les formules possibles. En revanche, aucune recommandation allant dans le sens d'une libération du samedi matin n'a été adressée dans les académies de Strasbourg, Rennes ou Grenoble. A Paris, un récent télégramme de l'Inspection académique aux chefs d'établissements des lycées, C.E.T. et C.E.S. nationalisés ne fait pas allusion à de telles mesures. Aussi, les propositions spontanées aux recteurs, venant des établissements eux-mêmes, sont-elles encore limitées.

En revanche, l'éventualité d'un tel report a déjà provoqué des réactions, comme à Pontrieux (Côtes-du-Nord) où la majorité des parents ont demandé le maintien de la situation actuelle. Les fédérations de parents d'élèves sont toutes hostiles à ces mesures. La fédération que préside M. Antoine Lagarde estime que « *la réforme fondamentale du temps scolaire hebdomadaire ne doit pas être abordée à l'occasion de dispositions d'ordre économique relatives à la crise de l'énergie* », et rappelle que « *la semaine de cinq jours est préjudiciable au bon équilibre des enfants* ».

Les lycéens de l'Union nationale des comités d'action lycéens (UNCAL) sont aussi hostiles à cette mesure, tout comme les professeurs du Syndicat national de l'éducation physique (FEN), qui redoutent qu'elles n'entraînent une diminution des activités de l'Association du sport scolaire et universitaire (ASSU). Effectivement, les compétitions scolaires — organisées le mercredi après-midi — risquent de subir le contrecoup de cette mesure.

Des économies appréciables

La possibilité accordée aux établissements de supprimer les cours le samedi matin par la circulaire de mai 1972 n'a guère été utilisée. Pour l'année 1972-1973, 3,37 % des établissements secondaires l'ont adoptée *(le Monde* du 25 septembre). La proportion ne s'est guère accrue l'année dernière.

Cette fois, le problème est posé différemment. Les établissements, contraints de réaliser 15 % d'économie sur le fuel, peuvent être évidemment tentés de surmonter les difficultés d'ordre pédagogique ou psychologique... Car s'il est difficile pour des établissements comportant un internat — surtout dans le technique, où les élèves restent plus nombreux le samedi et le dimanche, — de couper le chauffage pendant le week-end, cette mesure ferait faire des économies appréciables dans les établissements d'externat.

Mais la circulaire de M. Haby demeure, cette année du moins, une simple incitation. Elle ne crée pas un nouveau règlement, applicable uniformément. Selon les réactions obtenues, on pourrait envisager une réglementation plus stricte pour la prochaine année scolaire. Dès cette année, une aggravation de la crise énergétique pourrait conduire — la circulaire du ministre l'indique clairement — à une généralisation de la « semaine anglaise ».

YVES AGNÈS.

Le ministère de l'éducation doit donner l'exemple du civisme

écrit M. René Haby

Dans sa circulaire du 26 septembre, M. René Haby, ministre de l'éducation, indique aux chefs d'établissements que la réduction de la consommation d'énergie *« dans la présente conjoncture est absolument essentielle pour l'économie nationale. En outre, le ministère de l'éducation se situe parmi les plus gros consommateurs et il doit, du fait même de sa vocation, donner l'exemple du civisme »*.

Le ministre rappelle, d'une part, les recommandations antérieures, et notamment de ne pas dépasser 20° C dans les bâtiments. Le but final est d'arriver à ce que la consommation totale de l'année civile 1974 soit au plus égale à 85 % de celle de 1973.

Le ministre suggère, d'autre part, des dispositions nouvelles. *« Il convient bien sûr*, écrit-il, *de retarder au maximum l'ouverture du chauffage en fonction de la température extérieure qui varie avec chaque région (ce qui rendrait aléatoire la détermination d'une date nationale fixe). Chaque jour gagné représente, pour l'ensemble du département, une économie considérable. »*

En ce qui concerne la libération du samedi matin, M. Haby écrit : *« Il me semble prématuré de prendre dans ce domaine une décision générale, bien que cette éventualité puisse être ultérieurement envisagée si les circonstances l'exigent (hiver très rude ou nouvelles difficultés en matière d'approvisionnement pétrolier). »*

Les chefs d'établissements *« peuvent prendre l'initiative de proposer le report au mercredi matin des classes du samedi matin. La conjoncture actuelle rend la mise en œuvre* (de cette mesure) *particulièrement opportune »*.

M. Haby demande en outre aux chefs d'établissements d'économiser aussi sur l'électricité.

LES NÉGOCIANTS EN FUEL DOMESTIQUE MENACENT DE SE METTRE EN GRÈVE

A l'appel de leurs trois syndicats, deux mille cinq cents négociants en fuel domestique ont manifesté le 2 octobre, à Paris, pour protester contre les mesures de contingentement et l'insuffisance de leurs prix de vente. Ils se sont rendus en cortège à l'hôtel Matignon, où une délégation a été reçue par le chef de cabinet du premier ministre.

Cette action est la première manifestation du mécontentement des négociants en fuel, qui envisagent, si les pouvoirs publics ne satisfont pas leurs revendications, le blocage des dépôts de carburants des raffineries, et même la grève générale.

● L'ARRETE MINISTERIEL CONCERNANT LA DISTRIBUTION DU FUEL DOMESTIQUE a été publié mercredi 2 octobre au *Journal officiel*. Comme prévu, les distributeurs *« ne sont pas tenus de livrer au cours de la période du 1ᵉʳ juin au 31 mai 1975 plus de 80 % du total des quantités fournies entre le 1ᵉʳ juin 1973 et le 31 mai 1974. »*



LA VIE ÉCONOMIQUE

LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE

Accord sur la hausse de 5 % des prix

(Suite de la première page.)

Dès le premier tour de table, les délégations avaient affirmé, à des nuances près, qu'elles considéraient comme parfaitement raisonnable le programme tracé par l'Allemagne.

Cependant, si on regarde de près, les satisfactions données à Bonn, sans être de pure forme, apparaissent d'une portée limitée.

● LES PRIX. — N'est-il pas dans l'ordre des choses que la commission ait à tenir compte des hausses de prix récentes lorsqu'elle aura à calculer le coefficient de revalorisation des prix agricoles à appliquer pour la campagne 1975-1976 ? La marge d'appréciation pour établir les propositions concernant les prix de la future campagne n'est guère entamée. Pour M. Deleau, vice-président du comité des organisations professionnelles agricoles de la C.E.E., l'application honnête des directives données par le conseil devrait conduire la commission à proposer une revalorisation moyenne de 13 %...

● LES AIDES. — L'accord se contente d'affirmer la volonté des Neuf de respecter les articles 92 et 93 du traité de Rome de façon plus scrupuleuse que par le passé. La référence aux « *aides existantes* » n'a pas une signification très claire, sinon pour faire comprendre que le conseil, en dépit des sentiments de modération qui l'ont animé mercredi, n'a pas voulu donner l'impression qu'il « *passait l'éponge* » sur l'infraction commise par la France en juillet dernier. La désinvolture avec laquelle le gouvernement français a décidé et appliqué, l'été dernier, les aides directes aux éleveurs a en effet sérieusement irrité ses partenaires.

● L'INVENTAIRE. — C'est le seul élément vraiment nouveau. En contrepartie de la confirmation définitive de l'accord du 20 septembre sur la revalorisation des prix — la hausse de 5 % et les mesures d'accompagnement approuvées alors seront appliquées à partir du 6 octobre, — la France accepte que s'ouvre au printemps prochain un débat approfondi sur les avantages et les défaillances du Marché commun agricole. La seule controverse à laquelle on ait assisté mercredi a porté sur la façon de préparer cet inventaire ; le débat s'est achevé au désavantage des thèses allemandes.

M. Ertl avait proposé au conseil la rédaction suivante : « *Le conseil décide qu'il doit être procédé à un inventaire général de la politique agricole commune. Il arrêtera une décision au sujet de la procédure à suivre et des thèmes à traiter au plus tard le 31 décembre 1974. La Commission présentera des propositions relatives à la procédure et aux tâches à accomplir en prenant en considération les éléments de discussion apportés par les experts. Cet inventaire doit être achevé d'ici à l'été 1975 afin que le conseil et la Commission puissent tirer les conséquences qui s'imposent.* »

Cela signifiait en clair que les gouvernements membres, empiétant allégrement sur les pouvoirs de la Commission, auraient participé activement à l'élaboration de l'inventaire, donnant notamment leur opinion sur les sujets à traiter.

Cette grande affaire — conçue à Bonn comme le procès de la politique agricole commune et la recherche de voies nouvelles — aurait de la sorte occupé de façon quasi permanente le devant de la scène européenne avec comme aboutissement, en apparence logique, une réforme de la législation existante.

Mené dans de telles conditions, l'établissement de l'inventaire aurait risqué de gêner sérieusement le fonctionnement normal du Marché commun agricole. Cet écueil a été évité : les partenaires de l'Allemagne ainsi que la Commission ont insisté pour que le bilan soit dressé en faisant confiance aux méthodes et procédures normales en usage dans la Communauté, c'est-à-dire en confiant le travail à la Commission, sans interférence des Etats membres. Ceux-ci, en principe, n'auront plus à connaître du dossier avant la fin février. De la sorte, sauf remise en cause par le chancelier Schmidt de l'arrangement de procédure qui vient d'être décidé, le débat sur les prix à appliquer en 1975-1976 pourra se dérouler en décembre et en janvier prochains sans être troublé par des digressions et controverses constantes sur l'opportunité de revoir les mécanismes de soutien des marchés en usage dans la C.E.E.

Une menace à terme

Le Marché commun agricole peut donc continuer à fonctionner dans des conditions normales, mais le processus qui devra conduire à un important débat sur les réformes à apporter à l'Europe verte est néanmoins engagé. On peut considérer que cette perspective fait peser une menace, à vrai dire tout à fait imprécise, sur la politique agricole commune telle qu'elle existe aujourd'hui. Le fait d'avoir accepté de se trouver placé dans une telle situation constitue-t-il un échec pour la France ?

MM. Sauvagnargues et Bonnet sont, de façon semble-t-il très sincère, convaincus du contraire, et on est tenté de leur donner raison. M. Bonnet estime que les circonstances sont très favorables — en raison notamment de la forte hausse des prix sur le marché mondial — et que le bilan dans ces conditions sera sans nul doute positif. Le ministre français de l'agriculture voit même dans cette opération l'occasion d'écarter, preuves à l'appui, bon nombre d'idées fausses sur la politique agricole commune, et peut-être d'éliminer ainsi un moyen de pression permanent et très gênant — la menace d'une remise en cause du Marché commun agricole — qui pesait sur la France dans le débat européen.

L'accueil favorable donné par la France à la requête allemande constitue indéniablement un changement d'attitude important de la politique française dans le passé. En ne se dérobant plus à un examen critique de la réglementation communautaire, Paris abandonne une défense « crispée » et le parti pris d'immobilisme qui était le sien. Le gouvernement français, persuadé que les avantages du Marché commun agricole l'emportent et de très loin, sur les inconvénients, se montre dorénavant ouvert à la discussion et ne récuse pas l'idée d'aménagements éventuels à apporter à la législation actuelle.

La politique agricole commune a maintenant douze ans. Pourquoi certaines de ses dispositions ne devraient-elles pas, en effet, être rectifiées ou corrigées, pourvu que les principes essentiels auxquels on entend rester fidèle — la préférence communautaire et la solidarité financière notamment — ne soient pas affectés.

PHILIPPE LEMAITRE.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses	
48 heures	11 1/8	12 1/8	9 1/4	10 1/4	3	4
1 mois	11 1/2	12	9 1/4	9 3/4	8 1/4	8 3/4
3 mois	11 7/8	12 3/8	9 3/8	9 7/8	9 3/4	10 1/2
6 mois	11 7/8	12 3/8	9 7/8	10 3/8	9 3/4	10 1/4

LE TEXTE DE L'ACCORD

Voici le texte officiel de l'accord entre les Neuf, qui reprend presque mot pour mot les suggestions de la Commission européenne de Bruxelles :

1) *PRISE EN CONSIDERATION DE L'AUGMENTATION ACTUELLE (5 %) DES PRIX DANS LES DECISIONS DE PRIX A PRENDRE POUR 1975-1976.*

Le conseil approuve l'intention de la Commission de baser ses propositions de prix pour la campagne 1975-1976 sur l'évolution des coûts de production au cours des années 1973 et 1974, tout en tenant compte des décisions de prix déjà intervenues pour la campagne 1974-1975, ainsi que d'autres éléments, tels que la situation des revenus, des marchés agricoles et de l'économie en général.

2) *MESURES NATIONALES D'AIDE A L'AGRICULTURE.*

a) *Les représentants des gouvernements des Etats membres déclarent qu'ils veilleront à ce que les règles du traité C.E.E. en matière d'aide soient strictement respectées pour ce qui concerne les aides existantes et futures ;*

b) *Les gouvernements des Etats membres communiqueront avant le 1er janvier 1975 un relevé complet de toutes les aides existantes en 1974.*

3) *BILAN DE LA POLITIQUE AGRICOLE.*

Le conseil invite la Commission à établir, après examen de tous les éléments mis à sa disposition et avant le 1er mars 1975, un inventaire complet de la politique agricole commune, en fonction notamment des objectifs de l'article 39 du traité de Rome. Cet inventaire, accompagné, le cas échéant, de conclusions appropriées de la part de la Commission, fera l'objet d'une discussion approfondie au sein du conseil et de l'Assemblée.

● L'AUTRICHE PREND DES MESURES DE REPRESAILLES CONTRE LA C.E.E., en décidant d'interdire l'achat hors taxe de vins en provenance de celle-ci, à la suite de la décision de la Communauté de proroger au-delà du 31 octobre l'interdiction des importations de bœuf.

BONN : un progrès pour l'Europe

De notre correspondant

Bonn. — La satisfaction affichée officiellement par MM. Ertl, ministre de l'agriculture, et Genscher, ministre des affaires étrangères, contraste avec le scepticisme de la majorité des observateurs ouest-allemands. « *L'accord entre l'Allemagne et la France a été très bon* », a déclaré M. Ertl, tandis que M. Genscher parlait d'un « *progrès pour l'Europe* ». Pour la plupart des journaux d'outre-Rhin, il s'agissait plutôt pour le gouvernement fédéral de « *sauver la face* » après le veto de la semaine dernière.

Le coup de théâtre de la semaine dernière était-il une mise en scène destinée à manifester la présence de la République fédérale en Europe ? Une manifestation de mauvaise humeur contre un allié qui n'aurait pas respecté un engagement (dans les milieux officiels ouest-allemands on affirme que MM. Schmidt et Giscard d'Estaing s'étaient mis d'accord au début du mois de septembre sur une augmentation des prix agricoles de 4 %) ? Ou un coup de semonce contre une politique européenne jugée inflationniste ?

Bonn a tour à tour refusé la constitution d'un fonds régional européen, retardé le lancement d'un emprunt communautaire, exigé une diminution du projet de budget européen, refusé de cautionner la contribution de la Communauté au Fonds des Nations unies pour les pays sous-développés privés d'énergie, refusé provisoirement l'augmentation des prix agricoles décidée par le conseil des ministres. M. Schmidt lance des appels pressants à la définition d'une politique énergétique commune ; mais pendant le même temps Bonn souscrit à la création dans le Groupe des Douze d'une agence de l'énergie où l'intégration supranationale va beaucoup plus loin que tout ce qui a jamais été réalisé en Europe, et qui rend superflue toute politique énergétique propre à la Communauté.

L'avertissement de Bonn aurait cependant plus de poids si le gouvernement fédéral pouvait présenter une conception de l'Europe qui dépasse la politique au jour le jour : or cette conception d'ensemble fait défaut, déclare M. Ralf Dahrendorf, ancien membre de la commission de Bruxelles, dans un entretien accordé à l'hebdomadaire *Die Zeit*. « *Ce dont nous avons besoin, ce n'est pas d'un inventaire de la politique agricole commune, mais d'un inventaire de la politique européenne de la République fédérale.* »

DANIEL VERNET.

LES CHAMBRES D'AGRICULTURE : une mesure insuffisante.

• « *La revalorisation des prix agricoles de 5 % reste aussi insuffisante aujourd'hui qu'il y a quinze jours pour maintenir le pouvoir d'achat des agriculteurs français*, déclare M. Louis Perrin, président de l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture (A.P.C.A.). *Des décisions françaises s'imposent donc toujours en matière de fiscalité, de charges sociales et de crédit. Celles-ci sont compatibles avec le traité de Rome. La phase ultime de la conférence annuelle Etat-professionnels peut et doit se dérouler sans retard.* »

AFFAIRES

A Béziers

LA SOCIÉTÉ ASTRE (1 460 SALARIÉS) EST MISE EN LIQUIDATION JUDICIAIRE

(De notre correspondant.)

Toulouse. — Le tribunal de commerce de Toulouse a mis en liquidation judiciaire, le 2 octobre, l'entreprise de bâtiment et de travaux publics Astre, dont le siège social est à Béziers et qui avait des chantiers dans les départements du Languedoc et du Midi-Pyrénées. L'entreprise laisserait un passif de 50 millions de francs. Elle employait mille quatre cent soixante personnes, qui vont être réduites au chômage. Les salariés ont occupé les locaux administratifs de la société, mercredi 2 octobre à Béziers, à Toulouse et à Perpignan. Plus de cinquante entreprises sous-traitantes seront affectées par cette faillite.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

INDUSTRIE

La suppression de la délégation à l'informatique accroît les inquiétudes sur l'avenir de la C.I.I. et d'Unidata

Le conseil des ministres du 2 octobre a décidé, sur proposition du ministre de l'industrie et de la recherche, la suppression de la délégation à l'informatique, créée en 1966 et qui emploie une quarantaine de personnes, ainsi que la nomination de M. Hugues de l'Estoile au poste de directeur général de l'industrie.

Une nomination que l'on n'attendait plus... celle de M. Hugues de l'Estoile comme directeur général de l'industrie ; une suppression que l'on n'attendait pas... celle de la délégation à l'informatique. Deux surprises que le ministre de l'industrie et de la recherche, M. Michel d'Ornano, a ménagées à bon nombre de ses collègues, aux hauts fonctionnaires appelés à d'autres fonctions, à l'ensemble du personnel de la délégation à l'informatique, sans parler de M. Hugues de l'Estoile, actuellement en déplacement en Extrême-Orient.

Ces deux décisions, approuvées par le conseil des ministres, s'inscrivent dans le plan de réorganisation des services de la rue de Grenelle, amorcée en juillet par M. d'Ornano (*le Monde* du 1er août). Les structures verticales du ministère lui apparaissaient insuffisantes pour mener une action efficace dans une conjoncture délicate. Le principe d'une direction générale à l'industrie, chapeautant les anciennes directions sectorielles, avait alors été arrêté.

La tâche de M. de l'Estoile, à ce poste de super-directeur, est triple : résoudre les problèmes intersectoriels qui se posent notamment aux grands groupes industriels français ; animer des négociations internationales qui mettent en jeu plusieurs branches de l'industrie (les contrats d'Etat à Etat) ; réfléchir sur les actions à mener à moyen et long terme...

L'éclatement de la délégation à l'informatique

A l'occasion de cette réorganisation, *« il apparut opportun au ministre de supprimer la délégation à l'informatique »*. Déjà, au mois de juillet, la place de cet échelon, dans le nouvel organigramme, ne paraissait pas clairement définie. Elle l'était si peu que se préparait, en fait, sa disparition. La délégation à l'informatique avait vu le jour en 1966, en même tant que le plan-calcul, rattaché à l'origine directement au premier ministre, puis placé sous la double tutelle de ce dernier et du ministre de l'industrie. Elle était chargée d'une double mission : orienter la politique industrielle française en matière d'informatique (surveiller notamment l'utilisation des crédits d'études alloués à la Compagnie internationale pour l'informatique) ; contrôler les achats de matériel des administrations. Ainsi, dans chaque ministère, un représentant de la délégation siégeait avec droit de veto à la commission à l'informatique, qui examinait chaque projet d'achat d'ordinateurs.

En cas de conflit avec un ministère, elle pouvait demander l'arbitrage du premier ministre. Ce caractère interministériel lui a permis de favoriser la C.I.I., qui a vu son pourcentage dans le parc d'ordinateurs des administrations passer de 0 à 29 % en quelques années.

Parallèlement, la délégation, sous l'impulsion de M. Allègre, a soutenu, conformément à l'objectif du plan-calcul, l'orientation européenne de la C.I.I. et la signature avec Siemens et Philips de l'accord Unidata. La politique menée ces dernières années n'a pas été sans susciter des réticences dans de nombreux milieux, en particulier celui d'un des actionnaires directs de la C.I.I., la Compagnie générale d'électricité, que préside M. Ambroise Roux.

Dernièrement, l'idée de faire entrer le Commissariat à l'énergie atomique (directement ou par le biais d'une holding) dans le capital de la C.I.I. a entraîné de vives protestations de la part de la Chambre syndicale des sociétés de service en informatique. Celles-ci ne voient pas d'un bon œil la construction d'un vaste ensemble para-étatique dirigeant en amont la C.I.I. et en aval les sociétés de service informatique du C.E.A.

Aujourd'hui, pour *« simplifier et rationaliser les structures »*, on a donc décidé rue de Grenelle de scinder en deux les activités de la délégation, M. Allègre étant *« appelé à d'autres fonctions »*. Les aspects de politique industrielle traités auparavant par la délégation seront désormais pris en charge par le directeur des industries électroniques et informatiques du ministère. Ceux qui relèvent de la recherche, de la promotion du matériel informatique français, des contrats internationaux, seront du ressort de M. de l'Estoile. Celui-ci déléguera dans les commissions à l'informatique des ministères un représentant qui aura les mêmes prérogatives que celles attachées précédemment à la délégation. En reprenant sous sa coupe toutes les activités de la délégation, M. d'Ornano réalise ainsi un vœu que tous ses prédécesseurs rue de Grenelle avaient plus ou moins caressé.

Faut-il voir dans la disparition de la délégation un désaveu de sa politique et par là une remise en cause de l'orientation européenne de la C.I.I. ? *« Il n'en est pas question*, dit-on au cabinet de M. d'Ornano. *Cette mesure porte uniquement sur l'organisation administrative des services. Les objectifs poursuivis par le gouvernement dans le secteur informatique, et notamment la réalisation du plan-calcul, sont maintenus sans aucune modification. »*

Ces propos suffiront-ils à dissiper toutes les inquiétudes des partisans d'Unidata ? Rien n'est moins sûr. D'autant que l'on attend toujours du gouvernement français une prise de position sur l'avenir de la C.I.I. et des décisions quant à son plan de financement à cinq ans. *« On étudie ce dossier complexe... Il ne s'agit pas de faire de fausses manœuvres »*, indique-t-on rue de Grenelle, où l'on précise que le gouvernement pourra se faire une opinion à la fin du mois d'octobre.

La prolongation au-delà de cette date d'une situation indécise ne pourrait qu'encourager les manœuvres qui se déploient autour de cette affaire, et affaiblir encore plus la C.I.I. Si cette situation durait, elle déboucherait, par la force des choses, sur un échec de l'expérience Unidata. En revanche, si le gouvernement, en particulier le ministre de l'industrie, poursuivent la politique menée depuis plusieurs années, ils ne poursuit la politique menée depuis plusieurs années, il ne pourra que s'engager plus avant dans les projets élaborés par la défunte délégation à l'informatique.

JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

• •

M. Hugues de l'Estoile est nommé directeur général de l'industrie.

[M. Hugues de l'Estoile est né le 7 mai 1931, à Poitiers (Vienne). Diplômé de l'Ecole polytechnique et de l'Ecole supérieure de l'aéronautique, il fut nommé en 1964 directeur du Centre de prospective du ministère des armées, poste qu'il occupa jusqu'en 1970, où il devint directeur des affaires internationales au ministère d'Etat chargé de la défense nationale.]

M. Claude Engerand est nommé directeur des industries métallurgiques, mécaniques et électriques, en remplacement de M. Dominjon.

[Né le 11 août 1926 et ancien élève de l'Ecole polytechnique et de l'Ecole nationale supérieure de l'armement, M. Engerand a été, de 1970 à 1974, adjoint au chef des services techniques à l'administration centrale de la direction des armements terrestres. Le 7 août 1974, il a été nommé directeur adjoint des industries métallurgiques, mécaniques et électriques.]

M. Jean-Claude Pelissolo est nommé directeur des industries électroniques et de l'informatique.

[Né en 1934, M. Pelissolo est ancien élève de l'Ecole polytechnique. En 1969, il est nommé conseiller technique au cabinet de M. Debré, ministre d'Etat chargé de la défense nationale. Depuis janvier 1973, il était directeur du C.A.E.P.E. (Centre d'achèvement et d'essais des propulseurs et engins).]

M. Jacques Maire est nommé directeur des industries chimiques, textiles et diverses, en remplacement de M. Bernard Rauline.

[Né le 30 janvier 1937, M. Maire est ancien élève de l'Ecole polytechnique et de l'Ecole des mines ; il est également licencié ès sciences. De 1968 à 1972, il a été conseiller technique au cabinet de M. Robert Galley, ministre délégué chargé de la recherche scientifique et des questions atomiques et spatiales (jusqu'en juin 1969), puis ministre des postes et télécommunications. Il fut, de juillet 1972 à mai 1974, directeur du cabinet de M. Hubert Germain, ministre des postes et télécommunications, puis ministre chargé des relations avec le Parlement (à partir du 1er mars 1974).]

A L'ÉTRANGER

LE JAPON ET LES PAYS ARABES

(Suite de la première page.)

C'est aussi la première fois que le Japon accepte d'associer un gouvernement étranger, et celui d'un pays pétrolier du Moyen-Orient, à des investissements extérieurs japonais, lesquels, suppose-t-on, concernent probablement l'exploitation de matières premières. L'opération s'inspirerait de la récente acquisition d'une participation de l'Arabie Saoudite dans la firme allemande Krupp.

Le montant du prêt doit être versé par la Banque centrale d'Arabie Saoudite à la Banque de Tokyo, principale banque de change du Japon, par l'intermédiaire du compte spécial de change du gouvernement. Une première tranche de 500 millions de dollars aurait déjà été versée fin septembre et redistribuée à diverses banques japonaises. Le second versement pourrait avoir lieu dans le courant d'octobre.

L'emprunt est garanti par le gouvernement japonais. Sa durée serait de cinq ans et son taux d'intérêt de 10,5 %. Si cette dernière indication est exacte, les condition du prêt sont plutôt sévères. L'Arabie Saoudite aurait rejeté une demande faite par le Japon d'un taux révisable tous les six mois, en fonction de la situation monétaire internationale.

Le prêt arabe est néanmoins considéré à Tokyo comme une très belle opération pour le Japon, qui était jusqu'ici mal implanté au Moyen-Orient. Les pétrodollars arabes devraient porter remède à la disette aiguë de dollars sur le marché des changes de Tokyo, qui résulte du déficit de la balance des paiements depuis la hausse de prix du pétrole, disette encore aggravée par la crainte d'emprunter sur le marché des eurodollars après la banqueroute d'une banque allemande en juin.

On croit savoir, dans les milieux bancaires, que ce succès auprès de l'Arabie Saoudite pourrait avoir des prolongements ailleurs : des négociations seraient en cours avec le Koweït pour obtenir de la même façon des pétrodollars.

On note d'autre part depuis juin l'achat par l'Arabie Saoudite et le Koweït d'obligations des P.T.T. japonais, titres garantis et à très bon rendement. Les achats se font par petits paquets, mais pourraient aller jusqu'à des sommes importantes, l'objectif étant de 10 milliards de yens, soit plus de 30 millions de dollars.

Enfin, on vient d'apprendre la conclusion d'un accord avec l'Irak pour des livraisons de pétrole. Le volume en est peu important, mais l'affaire est significative, car elles montre que le Japon s'éloigne pour la première fois des thèses américaines et se rapproche des thèses françaises pour la conclusion d'accords directs et indépendants avec les pays pétroliers.

ROBERT GUILLAIN.

CONJONCTURE

Le conseil de planification élaborera morceau par morceau une nouvelle politique économique

La planification redevient d'actualité. Au cours du conseil des ministres du mercredi 2 octobre, M. Giscard d'Estaing a confirmé la création du conseil de planification, dont il avait annoncé le 25 septembre la constitution. *« Il ne s'agit pas*, a déclaré M. Rossi, porte-parole du gouvernement, *de remplacer le système actuel de planification, qui représente certains inconvénients, mais de le compléter. Le gouvernement et les élus doivent s'exprimer davantage. Le gouvernement doit pouvoir prendre l'initiative en redéfinissant les actions à mener à court, moyen et long terme »*.

Le consei de planification — ce sera probablement son nom — se réunira une fois par mois. Il sera réuni à partir du 8 octobre. Le président de la République, le premier ministre, le ministre de l'économie et des finances, le ministre du travail et le commissaire au Plan en seront membres permanents. Selon les besoins et l'actualité, d'autres ministres, des secrétaires d'Etat et des hauts fonctionnaires pourront y participer.

En créant cet organisme, M. Giscard d'Estaing vise deux objectifs. Le premier est de supprimer la coupure qui existait — de fait — entre le gouvernement et le Plan. Jusqu'à présent, et bien que le Plan soit voté par le Parlement, sur proposition du gouvernement, celui-ci se sentait peu engagé par les objectifs du programme quinquennal, fait-on observer en haut lieu ; ceux-ci étaient jugés, malgré la ratification parlementaire, comme le résultat de travaux menés au niveau d'experts, de hauts fonctionnaires et de représentants d'intérêts professionnels... Désormais, le commissariat au Plan travaillera beaucoup à partir de directives et d'étude réalisées par le Conseil de planification. C'est ce conseil qui élaborera, morceau par morceau, au fil des mois, les éléments d'une nouvelle politique à moyen terme, rendue nécessaire par la nouvelle donne pétrolière et l'inflation.

Les ministres concernés seront les maîtres d'œuvre : ils établiront des rapports qui seront discutés contradictoirement au sein du conseil. Cela pour les sujets verticaux : santé, transports, éduca- d'études réalisées par le conseil tion, télécommunications, etc. Le commissaire au Plan aura, lui, la charge de rapporter sur les sujets dits horizontaux : financement, équilibres globaux, etc. L'autre objectif de M. Giscard d'Estaing est d'obliger des membres du gouvernement à se soucier du moyen terme dans leur action de tous les jours.

La création du conseil de planification n'implique pas du tout l'amoindrissement du rôle du commissariat au Plan, assure-t-on en haut lieu. La Rue de Martignac aura la tâche prochaine d'élaborer le VIIe Plan, qui donnera lieu à un document chiffré soumis au vote du Parlement. Certains pensent même que le commissaire au Plan en sera renforcé, puisqu'il traitera directement et régulièrement avec le président de la République, le premier ministre et le ministre de l'économie et des finances.

Certaines réformes seront cependant apportées à l'élaboration du Plan : les commissions spécialisées seront probablement moins nombreuses et leurs effectifs moins étoffés, un bon nombre de membres étant renouvelés. La partie *« prévisionnelle »* du Plan sera ajustée tous les ans, pour tenir compte des aléas de la conjoncture, mais les *« objectifs »* du Plan continueront, eux, d'être fixés à quatre ou cinq ans.

AL. V.

● LA SOCIETE DES COMPTEURS SCHLUMBERGER licencie quarante salariés de son usine de Besançon, en raison d'une baisse de production due en partie à la réduction du volume de commandes de l'E.D.F. et à la diminution des commandes de compteurs de stationnement (parcomètres). Des mesures seraient prises pour que le personnel licencié soit reclassé à l'usine Kelton, de Besançon.

Depuis quelques années, l'effectif de l'usine des compteurs de Besançon a subi des compressions sensibles. De neuf cent cinquante salariés en 1970, il était passé à sept cent soixante-dix-huit cette année avant ces derniers licenciements. — *(Corresp.)*

CONFLITS ET REVENDICATIONS

La direction d'Hachette dépose un recours contre la désignation de M. Enkiri comme délégué syndical

Un nouveau conflit oppose la direction de la Librairie Hachette à l'un de ses employés : M. Gabriel Enkiri, militant C.F.D.T., auteur d'un roman et de plusieurs essais sur l'action des salariés dans le secteur de la presse et de l'édition.

Menacé de licenciement alors qu'il n'était plus titulaire d'un mandat syndical, M. Enkiri a été entre-temps désigné délégué syndical. Contestant cette nomination, qui, selon la direction, n'aurait d'autre objet que de *« faire obstacle à la loi du 13 juillet sur le licenciement »*, la librairie Hachette vient de déposer devant le tribunal d'instance du sixième arrondissement un recours qui doit être examiné vendredi 4 octobre après-midi. La direction déclare à ce sujet : *« La sanction envisagée à l'encontre de M. Enkiri, contrairement à ses affirmations, n'est nullement la conséquence de son action syndicale : depuis novembre 1973, M. Enkiri avait, en effet, abandonné tout mandat. Les seuls motifs de notre décision sont la mise en cause, par ce dernier, de l'autorité d'un chef de service et les conditions inacceptables dans lesquelles il l'a faite »*.

Entré chez Hachette comme expéditeur-facturier en 1967, M. Gabriel Enkiri avait été l'un des animateurs de la contestation dans la maison en mai-juin 1968, et avait contribué à y fonder un syndicat C.F.D.T., après avoir quitté la C.G.T.

Depuis lors, il avait dénoncé à plusieurs reprises, dans ses écrits ou lors de meetings réunissant la C.F.D.T. et l'Intersyndicale de l'O.R.T.F., les dangers qui pèsent sur les mass media et sur l'édition, ainsi que les luttes d'influences dont la Librairie Hachette était, selon lui, le théâtre. Récemment muté de service, le militant syndical se vit confier une besogne très particulière : reporter sur mille six cents fiches, pour chaque livre en stock, les renseignements relevés sur l'état des volumes. Trois semaines plus tard, ce travail — s'ajoutant à d'autres tâches — n'était pas terminé. La direction lui adressa un blâme sévère, qu'il déchira. Geste inopportun, sans doute, qui fournit à la direction le motif du licenciement.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES DE PROVENCE (C.M.P.)

Les actionnaires de la société se sont réunis en assemblée générale extraordinaire le 25 septembre 1974.

Dans son allocution, le président a indiqué que les résultats du premier semestre 1974, avant amortissements, provisions et impôts, sont en augmentation de 29 % par rapport à ceux de la même période de 1973.

Le chiffre d'affaires prévu pour l'exercice 1974 sera de l'ordre de 410 millions de francs et de plus de 500 millions pour 1975, comparé à 352 millions en 1973.

Le carnet de commandes est supérieur de 100 % à celui de l'an dernier et la charge des différents établissements de production est pratiquement asurée pour 1974 et 1975.

La plus grande partie des commandes enregistrées dernièrement est destinée à l'exportation, en particulier deux contrats signés avec des centrales d'achats en U.R.S.S. pour un montant global de 228 millions de francs.

Pour faire face à l'accroissement de l'activité de la société à l'exportation et financer les investissements nécessaires, l'assemblée générale extraordinaire a approuvé l'émission d'obligations convertibles en actions, pour un montant de 20 millions de francs.

L'ALIMENT ESSENTIEL

Les revenus du troisième trimestre de l'exercice en cours se sont élevés à 1,57 million de francs. Pour les neuf premiers mois de l'exercice, ils ont atteint un montant de 5,94 millions contre 4,79 millions pour la même période de 1973. La progression ressort à 24 %.

Cette augmentation laisse augurer pour l'exercice en cours un résultat supérieur à celui de l'année dernière, et permet de prévoir une nouvelle augmentation du dividende.

La filiale Céraliment vient de conclure un accord de regroupement avec la Boulangerie de Bavière, pour faire face à l'évolution du marché de la panification industrielle fraîche (pains spéciaux conditionnés, tels que pain de mie, à toaster, etc.) qui croît d'environ 25 % par an.

La Boulangerie de Bavière réalisera sur le marché de la panification fine fraîche industrielle un chiffre d'affaires d'environ 10 millions de francs en 1974.

Le nouvel ensemble détiendra environ 15 % du marché de la panification fine fraîche.

Les ventes de Céraliment, entreprise leader sur le marché de la panification fine sèche (biscottes, pain grillé et similaires), seront d'environ 300 millions de francs en 1974, dont 20 millions de francs réalisés sous les marques Heudebert et Saint-Honoré, en pains frais et viennoiserie.





LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
2 OCTOBRE

Très forte reprise

[…]ne très forte reprise s'est pro[…]e mercredi à la Bourse de [Par]is, où la tendance s'est brutalement renversée. Il est vrai [qu'a]près le coup d'arrêt à la [bais]se donnée vendredi dernier [grâ]ce à l'intervention massive [des] organismes de placements [coll]ectifs, le marché s'était pratiquement stabilisée. Du coup, les [cours] avaient fortement diminué, surtout au lendemain de [l'éc]héance de fin de mois. Les [con]ditions étaient donc réunies [pou]r une reprise technique.

[L]es professionnels attribuaient [gén]éralement cette reprise spéculatoire aux rachats précipités [des] vendeurs à découvert, ainsi [qu']à l'intervention de plusieurs [com]pagnies d'assurances. Ajou[ton]s que la résistance de Wall [Str]eet, le redressement de Lon[dre]s et le discours de M. Four[cade] au F.M.I. ont produit une [bon]ne impression. À force de [bai]sser, la Bourse avait presque [oub]lié qu'elle pouvait monter. [D]ans un marché fiévreux, pres[que] survolté, comme l'on n'en [ava]it plus revu depuis des mois, [les] valeurs françaises ont littéralement bondi en avant. Plus [d'u]ne trentaine de titres ont [mo]nté de 5 % et plus. Les hausses [de] 2 % et 3 % ont été légion. [En]fin, les cotations d'une bonne [vin]gtaine d'actions ont dû être [dif]férées devant l'afflux de la demande. On comptait notamment [par]mi ces dernières : Casino, Per[nod], Mumm, Veuve Clicquot, Gé[nér]ale occidentale, Poclain, Pré[nat]al, D.B.A., Pétroles B.P., la [Fra]nçaise de raffinage, L'Oréal, […], A.D.G., Skis Rossignol, Talcs [de] Luzenac, Générale de fonderie, […]em, Saulnier-Duval, P.M. La[bin]al, Signaux, T.R.T., Saulnes. [La] construction mécanique, l'ali[men]tation, le matériel électrique [et l]e compartiment des « divers » [ont] été particulièrement favorisés. [En]f, toutes les valeurs qui [ava]ient été les plus malmenées [dura]nt les journées noires de sep[tem]bre, ont été sans exception [viv]ement recherchées.

[S]ur le marché de l'or, léger flé[chi]ssement des cours.

LONDRES

Ebranlées par les prévisions pessimistes de l'O.C.D.E. sur une nouvelle et prochaine accélération de l'inflation, le marché revire à la baisse. Jeudi, à l'ouverture, les industrielles perdent de 2 à 3 points (Beecham, I.C.I.). Recul des banques et des mines d'or. Stabilité des pétroles. Redressement des fonds d'Etat.

OR (ouverture) (dollars) : 154 45 contre 154 ..

VALEURS	CLOTURE 2/10	COURS 3/10
War Loan 3 1/2 %	24 1 4	24 1/2
Beechams	132 ...	129 1/4
British Petroleum	272 ...	272 1/2
Shell	145 ...	145
Vickers	87 ...	87 1/4
Imperial Chemical	170 ...	167 ...
Courtaulds	74 ...	72 1/4
De Beers	171 ...	170 ..
* Western Holdings	27 1/2	27 3/8
Rio Tinto Zinc Corp.	91 ...	90 ...
* West Driefontein	35 ...	34 1/2

(*) En livres

MARCHE MONETAIRE

	Taux Banque de France	Taux au marché
Effets publics	....	..
Effets privés	....	13 1/4 %
Moyen terme	..	12 1/4 %

NOUVELLES DES SOCIETES

CARREFOUR. — Bénéfice provisoire non consolidé du premier semestre avant impôts, mais déduction faite de la contribution fiscale exceptionnelle de 18 % : 79 millions de francs contre 56,9 millions.

COMPAGNIE FRANÇAISE DE RAFFINAGE. — Résultat brut du premier semestre avant amortissements, provisions et impôts : 1 051,77 millions de francs contre 250,92 millions, après provisions pour fluctuations de cours, le résultat net est nul contre 41,9 millions de francs le 30 juin 1973.

DENAIN N.E.-LONGWY. — Bénéfice net au 30 juin : 85,78 millions de francs contre 81,22 millions.

C.F.A.O. — Bénéfice provisoire de l'exercice clos le 30 avril : 28,56 millions de francs contre 22,99 millions.

C.C.F. — Bénéfice net de l'activité bancaire après impôt du premier semestre : 37,17 millions de francs contre 19,96 millions de francs. Compte tenu toutefois de la moins-value sur le portefeuille-titres, le résultat se trouve ramené à 24,2 millions de francs contre 24,06 millions de francs.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	2/10	3/10
1 dollar (en yens)	298 08	298 ..

NEW YORK

Résistant

Séance d'attente mercredi à Wall Street, où l'indice des industrielles, après avoir très faiblement progressé durant la majeure partie de la séance, a finalement fléchi en clôture pour s'établir à 601,53, soit à 3,29 points au-dessous de son niveau de la veille. L'activité, pourtant importante dans la matinée, a globalement décliné : 12,23 millions de titres ont changé de mains contre 16,89 millions précédemment.

L'assurance donnée au F.M.I. par M. Simon, secrétaire au Trésor, qu'il n'y avait pas d'effondrement à craindre sur les places financières, n'a pas, semble-t-il, dissipé les craintes des opérateurs encore assez indécis sur l'attitude à adopter en raison des nuages qui barrent toujours l'horizon économique. Cependant, de l'avis de plusieurs spécialistes, le fond de la baisse ne devrait plus être très loin, s'il n'est déjà touché, ce qui explique la résistance du marché au niveau de la barre de 600.

Sur 1 741 valeurs traitées, 828 ont progressé et 511 ont baissé, 402 n'ont pas varié, 114 se sont enfin inscrites à leur plus bas niveau de l'année (Exxon, Ford).

Indices Dow Jones : transports, 128,52 (+ 1,04) ; services publics, 61,25 (+ 0,76).

VALEURS	COURS 1/10	COURS 2/10
Alcoa	38 ...	38 ...
A.T.T.	48 ...	48 3/8
Boeing	16 ...	16 1/8
Chase Manhattan Bank	29 1/2	27 1/8
Du Pont de Nemours	105 ...	108 7/8
Eastman Kodak	65 1/2	64 7/8
Exxon	58 3/8	56 1/4
Ford	37 1/4	37 1/4
General Electric	33 ...	34 1/4
General Foods	17 1/8	17 1/4
General Motors	35 3/4	35 3/4
Goodyear	13 3/4	13 3/4
I.B.M.	169 1/4	169 1/2
I.T.T.	15 3/4	15 5/8
Kennecott	27 1/4	28 ...
Mobil Oil	32 1/2	32 1/2
Pfizer	22 5/8	22 3/4
Schlumberger	78 3/8	77 1/4
Texaco	20 7/8	20 5/8
U.A.L. Inc.	15 1/4	15 ...
Union Carbide	35 1/4	35 1/4
U.S. Steel	38 7/8	38 1/4
Westinghouse	10 ...	9 7/8
Woolworth	10 3/4	10 5/8

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 28 déc. 1973.)

	1er oct.	2 oct.
Valeurs françaises	65,2	67,4
Valeurs étrangères	71,8	73

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	53,9	56,1

BOURSE DE PARIS — 2 OCTOBRE — COMPTANT

[illegible]

MARCHÉ A TERME

[illegible]

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a une cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 2/10	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
États-Unis ($ 1)	4 735	4 760	4 73
Canada ($ can. 1)	4 808	4 841	4 80
Allemagne (100 DM)	178 700	179 525	178 25
Belgique (100 fr.)	12 090	12 140	11 95
Danemark (100 krd.)	77 770	77 900	77
Espagne (100 pes.)	8 243	8 295	8 10
Grande-Bretagne (£ 1)	11 070	11 116	11
Italie (100 lires)	0 718	0 720	0 69
Norvège (100 krs.)	85 700	85 950	85 25
Pays-Bas (100 fl.)	175 350	176 250	175
Portugal (100 esc.)	18 480	18 550	18 50
Suède (100 krs.)	106 200	107 120	105 75
Suisse (100 fr.)	160 700	160 925	160 25

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES et DEVISES	COURS préc.	COURS 2/10
Or fin (kilo en barre)	24450	24250 ..
Or fin (kilo en lingot)	24650	24470
Pièce française (20 fr.)	268	266 50
Pièce française (10 fr.)	200 60	200 60
Pièce suisse (20 fr.)	260	259 10
Union latine (20 fr.)	253 50	252 ..
Souverain	258	257 .
Pièce de 20 dollars	1353 60	1354
Pièce de 10 dollars	732	740
Pièce de 5 dollars	446 .	447 50
Pièce de 50 pesos	1008 50	1004 50
Pièce de 10 florins	235 ..	231 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 3 octobre 1974 a été tiré à 549 649 exemplaires.

Le prochain référendum sur l'indépendance des Comores pose le problème du statut de Mayotte

Présenté par M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer, le projet de loi organisant un référendum sur l'accession du territoire des Comores à l'indépendance a été adopté mercredi 2 octobre en conseil des ministres. Ce projet de loi sera déposé devant le Parlement dans les six mois.

Sensiblement analogue au référendum organisé dans le Territoire français des Afars et des Issas, le 19 mars 1967, le référendum qui aura lieu aux Comores, en diffère cependant sur trois points :

— Si le « non » l'emportait, c'est-à-dire si la population des Comores refusait l'indépendance, il y aurait maintien du statut actuel ;

— Si les Comores se prononcent pour l'indépendance, « entre le référendum et le vote de ratification du Parlement français, la procédure sera législative, et non pas par ordonnance » ;

— Pour participer au référendum, aucune condition de résidence ne sera exigée. Il suffira d'être inscrit sur les listes électorales.

Enfin, le décompte des résultats de la consultation se fera globalement et non pas île par île.

La décision prise à Paris de donner un caractère global au vote risque de provoquer de sérieux remous dans l'île de Mayotte. En effet, le mouvement mahorais, parti politique qu'anime localement M. Marcel Henry, est résolument opposé à la fois à l'accession de l'île de Mayotte à l'indépendance, et au maintien de celle-ci au sein du même ensemble politique que la Grande-Comore, Mohéli et Anjouan.

En janvier 1972, alors qu'il était ministre d'Etat chargé des départements et territoires d'outre-mer, M. Pierre Messmer, en voyage officiel aux Comores, avait d'ailleurs déclaré à Mayotte : « *Il n'y a pas, il n'y aura pas d'incertitude... Mayotte, française depuis cent trente ans, peut le rester pendant autant d'années si elle le désire. Les populations seront consultées dans ce but, et il sera procédé, à cette occasion, à un référendum île par île.* » Et d'ajouter : « *Si vous ne souhaitez pas vous séparer de la France, la France ne souhaite pas se séparer de vous.* »

Les leaders du mouvement mahorais qui souhaitent que Mayotte reste au sein de l'ensemble français, et préconisent même le statut départemental pour leur île, n'ont jamais modifié leur point de vue au cours des dernières années. Déçus par l'attitude adoptée à leur égard par le gouvernement français, ils tentent de sensibiliser l'opinion, notamment par l'intermédiaire d'un comité de soutien du peuple mahorais que préside Me Laurent Vallery-Radot, avocat à la cour (*le Monde* du 18 septembre).

Les arguments de M. Marcel Henry et de ses amis politiques reposent d'abord sur le fait que l'île de Mayotte s'est volontairement placée sous le protectorat français dès 1841 et que, de 1841 à 1912, elle est restée la seule île de l'archipel dans une telle situation. D'autre part, contrairement aux trois « îles sœurs », Mayotte est surtout habitée par des populations malgaches d'origine sakalave, tandis qu'une partie des éléments blancs qui y sont installés sont originaires de l'île Sainte-Marie, située au large de Tamatave, sur la côte orientale de Madagascar. La langue parlée localement est surtout le sakalave, alors qu'à Anjouan, Mohéli et la Grande-Comore, les habitants parlent soit arabe, soit swahili.

Enfin, les membres du mouvement mahorais se plaignent depuis plus de dix ans du comportement du gouvernement comorien à leur égard. Depuis le transfert de la capitale de l'archipel de Dzaoudzi, dans l'île de Mayotte, à Moroni, dans celle de la Grande-Comore, les habitants de Mayotte dénoncent la pesanteur de la tutelle exercée, selon eux, par les grands Comoriens, qu'ils n'hésitent pas à taxer de « colonialisme ».

Certes, l'article 53 de la Constitution de 1958 stipule que « *nulle cession, nulle adjonction de territoire n'est valable sans le consentement des populations intéressées* ». Mais la liberté de manœuvre du gouvernement français est, dans ces circonstances précises, extrêmement réduite. En effet, comme M. Olivier Stirn a déjà eu l'occasion de l'affirmer à plusieurs reprises, « *ce n'est pas le rôle de la France d'accentuer les divisions* ». En butte aux reproches des Mahorais, qui l'accusent de les « *jeter autoritairement dans l'indépendance* », le gouvernement de M. Chirac courait le risque, au cas où il aurait opté pour le décompte, île par île, des résultats du prochain référendum, d'être sévèrement critiqué par le gouvernement comorien, d'une part, par les instances internationales, de l'autre.

En effet, tous les partis politiques comoriens autres que le mouvement mahorais ont inscrit en tête de leur programme le maintien de l'unité de l'archipel. D'autre part, à l'Organisation de l'unité africaine, comme à l'Organisation des Nations unies, on est résolument hostile à tout séparatisme, notamment depuis l'affaire du Katanga, et depuis la guerre civile qui opposa l'ancien Biafra à la fédération du Nigéria.

PHILIPPE DECRAENE.

Le ministre canadien des finances pourrait être nommé président du comité intérimaire du F.M.I.

Le ministre des finances du Canada, M. John Turner, pourrait être nommé, ce jeudi, président du nouveau comité intérimaire qui doit prendre le relais du groupe des Vingt au Fonds monétaire international. M. Turner a précisé qu'il souhaitait que ce comité, qui aura également vingt membres, se réunisse au moins trois ou quatre fois par an, et pas seulement à Washington.

De notre envoyé spécial

Washington. — Avec l'abandon des règles (jamais entièrement respectées, mais tout de même...) qui composaient le « système » monétaire échafaudé à Bretton-Woods, le Fonds monétaire international (F.M.I.) et la Banque mondiale sont beaucoup plus que jamais devenus des forums politiques. C'est ainsi que le comité ministériel conjoint sur le transfert des ressources réelles doit se réunir à nouveau jeudi, après l'échec de sa première session tenue mercredi après-midi. Il s'agissait de désigner le secrétaire exécutif de cette nouvelle institution, créée sur initiative américaine, en vue de « coiffer » l'ensemble des organismes financiers qui prêtent des fonds aux pays en voie de développement.

Les Etats-Unis poussaient un des leurs pour occuper ce poste, pensant qu'il suffisait que la fonction de président soit exercée par le représentant d'un pays du tiers-monde, en la personne de M. Konan Bedie, ministre de l'économie et des finances de la Côte-d'Ivoire. Mais les pays en voie de développement arrivèrent à la salle de réunion avec trois candidats. Quant aux pays industrialisés, ils étaient loin de soutenir tous la candidature américaine. M. Fourcade, notamment, y était opposé. Comme on ne parvint pas à se mettre d'accord, on renvoya la décision au lendemain.

C'est vendredi que doit se réunir pour la première fois le comité intérimaire, qui est comme la première mouture du « conseil permanent » que le comité des Vingt chargé de la réforme avortée du système monétaire internationale voulait instituer au *niveau ministériel* pour gérer les affaires monétaires du monde.

Ces affaires, en attendant, se détraquent un peu plus chaque jour, et cette progressive décomposition rend assez déprimante cette année l'atmosphère régnant dans les couloirs du Sheraton Park Hotel. Le sentiment d'impuissance des responsables devant les difficultés qui s'accumulent a été exprimé, mercredi, à la tribune avec des accents particuliers au tempérament de chacun. M. Xenophon Zolotas, ministre du Plan de la Grèce, heureux et ému de représenter à nouveau, après sept ans d'absence, « *une nation démocratique* », a déclaré : « *Il a souvent été dit que la crise d'il y a quarante-quatre ans avait été due en grande partie au fait que les banques centrales de l'époque n'étaient pas suffisamment soucieuses de leur rôle de prêteur de dernier ressort.*

« *Cette remarque*, a poursuivi M. Zolotas, *n'est pas spécialement réconfortante si l'on s'avise du fait qu'un important secteur du système bancaire du monde* [allusion au marché de l'eurodollar] *qui traite un énorme volume de fonds, n'est pas sous le contrôle des banques centrales.* »

PAUL FABRA.



L'OUVERTURE DU SALON DE L'AUTOMO[BILE]

L'austérité n'est pas forcément triste

C'est sur l'annonce de l'augmentation des prix de 5 % (ci-dessous) *que s'est ouvert ce jeudi, à 13 heures, le soixan[te]unième Salon de l'automobile, un salon un peu plus austè[re que] d'habitude, sans profusion de lumière, sans décors clinquant[s...] n'est pas plus mal après tout, et cela coûte beaucoup moins.*

Et puis, l'austérité n'est pas forcément triste. La régie Re[nault] le montre bien avec un décor qui n'a pas dû être ruineux, ma[is qui] est amusant. Le public peut se reconnaître dans les silhouettes [...] vivantes que nature de quelques-uns de ces « dix millions de [...]philes » — *curé de campagne, ouvrier peintre, custot, culti[vateur], chasseur, médecin, banlieusard et quelques autres usagers [de la] route, — qui* « répondent aux autophobes » *et leur expliquent [à quoi] ça sert une voiture. Mais les autophobes ne viennent pas au [Salon] de l'auto...*

Ce sont bien entendu les nouvelles voitures qui suscitent l[e plus] de curiosité : le coupé et le cabriolet Peugeot 6 cylindres, les [...] les GSX Citroën attirent le visiteur dès l'entrée. Sur les [stands] Chrysler France, c'est la 1100 LX « économique » que l'on m[et en] valeur. Non loin de là, on entoure une autre voiture économ[ique] à l'usage mais non à l'achat, la Porsche « Turbo » : 260 ch. a[ccélé]ration de 0 à 100 kilomètres-heure en 5,2 secondes, plus de 250 [kilo]mètres-heure. Un « superlatif sur roues » comme on dit chez Po[rsche].

Chez Rolls-Royce on ignore la crise. Tout va très bien. O[n n'a] jamais tant vendu.

Le prix des voitures augmente de 5 % en moye[nne]

La direction des prix a autorisé les constructeurs automobiles à majorer leurs tarifs de 5 % en moyenne à compter du 3 octobre. Cette hausse sera modulée en fonction des modèles. C'est la quatrième augmentation des prix obtenue par les constructeurs depuis le début de l'année (les tarifs ont progressé au total de 17,7 %). M. Dreyfus, président de la régie Renault, avait souligné mercredi 2 octobre, au cours de la traditionnelle conférence de presse (*le Monde* du 3 octobre) à la veille du Salon de l'automobile, la nécessité d'un relèvement des tarifs, « *les coûts de l'industrie automobile ayant [aug]menté en moyenne de 2 % [par] mois depuis le début de l'an[née]* ».

Il a annoncé également q[ue les] tarifs de vente seraient des « *clés en main* », incluant, [outre] le prix du véhicule, les fo[rfaits] pour frais de transport [et de] préparation, qui étaient ju[squ'à] présent facturés séparément. [Cette] « innovation » est égal[ement] appliquée par Peugeot à co[mpter] du 3 octobre, et il est vra[isem]blable qu'elle sera étendue [rapi]dement à l'ensemble des vo[itures] vendues en France.

Quels sont actuellemen[t les] axes de recherche de la [poli]tique sociale de la Régie ? [« De]*puis un an*, a répondu M. [Drey]fus, *nous avons été tellemen[t] occupés par la défense de [l'em]ploi, qui a exigé un tour de [...] ainsi que par le maintien du [pou]voir d'achat auquel nous étions engagés. L'année 1975 [s'an]nonçant mal, la poursuite [de ces] deux objectifs mobilisera la [tota]lité de nos efforts.* »

● Les effectifs de la Régi[e], pour l'ensemble des usines e[t des] services représentent près de [...] mille personnes, ont baissé [d'en]viron 5 à 6 %. Il n'y a pas [eu de] licenciement, mais les travai[lleurs] qui sont partis n'ont pas to[us] été remplacés. Néanmoins [la] Régie continue d'embauche[r...] actuellement, elle ne parvien[t] à recruter, pour Billancourt, [...] que soixante professionne[ls...] chaudronniers, tuyauteurs, e[t au]tres spécialistes.

● Les salaires, entre le 1er [jan]vier et le mois de septembre [ont] augmenté, en moyenne, de 12 [%], soit une progression de po[uvoir] d'achat de l'ordre de 1 %.

« QUAND VOS ENFANTS SERONT PLUS GRANDS »

« Je reverrai avec vous les possibilités de travail ultérieures quand vos enfants seront plus grands et vous laisseront une disponibilité plus grande. » Ces quelques mots terminent la lettre de licenciement que vient de recevoir une femme médecin vacataire exerçant depuis quelques années dans plusieurs centres de protection maternelle et infantile (P. M. I.) d'un département de la région parisienne. L'auteur de cette lettre : le médecin-chef de la direction départementale d'action sanitaire et sociale (D. D. A. S. S.).

L'intéressée est mère de deux enfants en bas âge, dont l'un vient de naître. Elle allait reprendre ses activités à l'issue de son congé de maternité, prolongé de la durée de ses vacances annuelles.

A la veille de reprendre son travail, un enfant tombe malade. Elle demande à l'un de ses confrères de la remplacer durant une semaine et fait prévenir le médecin-chef de la D. D. A. S. S. Dans les jours qui suivent lui parvient, sans préavis, la lettre de remerciement en question, dont le contenu ne met à aucun moment en cause sa compétence professionnelle.

Au-delà du préjudice personnel subi par ce médecin de P. M. I. en tant que femme, l'analyse un peu détaillée des conditions précaires dans lesquelles exerce cette catégorie de médecins, dont la majorité sont des femmes, est inquiétante à bien des égards. Alors que la France ne compte guère qu'un peu plus de neuf mille consultations de P. M. I. pour près de quatre millions cinq cent mille enfants de moins de cinq ans, alors que les besoins sont grandissants en ce domaine, alors que les attributions des centres de P.M.I. s'élargissent de jour en jour (contraception, conseil familial), tout semble fait pour éloigner les jeunes médecins de cette activité. Comme il existe peu de postes à plein temps, on a recours aux vacations. Mais les intéressés ne bénéficient alors ni d'un statut ni d'un contrat. En outre, le droit aux congés de maternité, de maladie ou de vacances leur est contesté, même si ces médecins consacrent tout leur temps à la protection maternelle et infantile. Faudrait-il pour être médecin de P. M. I. s'abstenir soi-même d'avoir des enfants ?

ANITA RIND.

